

Le Castelo Lillois



- Dépouiller : partage d'expérience
- Notaire à Lannoy
- Notaires à Seclin, Phalempin, Halluin, Herlies
- Admissions à l'université de Louvain

Notaires en campagne

Revue dématérialisée
n° 66 – mars 2024

Internet – Dépouillements

Carembault – Ferrain – Mélanthois – Pévèle – Weppes

ISSN 2494-5315

SOMMAIRE

Castelo-Lillois n°66 mars 2024

Edito	3
Y'a plus qu'à !	
Document : Convocation comme témoin	4
A Ennevelin	
Dépouiller	5
Quoi et comment ?	
Notaire à Lannoy	9
Pierre Dillyes 1671-1693 - Par Ludovic Ledieu	
Notaire à Seclin	71
Quentin Cornillot 1671-1675	
Notaire à Phalempin	96
Jacques Delattre 1692-1693	
Notaire à Halluin puis Reckem	111
Josse Nieulaet 1671-1714	
Notaire à Herlies	125
Jean Libert 1628-1637	
Université de Louvain	133
Les entrées de Casto-Lillois	
Un peu plus loin	140
Plan de la forêt de Nieppe	

Editorial : Avant de lire



Y'a plus qu'à !

Je vous invite avec Ludovic Ledieu à aller explorer les premières archives notariales de Lannoy, Seclin, Phalempin, Halluin et Herlies. Nous y découvrirons la généalogie et documents des notaires Dillyes, Cornillot, Delattre, Nieulaet et Libert. Relevés partiels ou en intégralité, nous y retrouverons nos ancêtres au cours des tractations les plus ordinaires mais également extraordinaires qui nous dévoileront quelques évènements historiques parfois spécifiques à une localité : la perte de productivité systématiques des terres, les effets des guerres...er reckem

Notaires dont certains cumulent la charge avec celle de receveur et greffier de différentes seigneuries dont les archives se mêlent aux leurs. Notaires plus ou moins productifs dont l'activité a parfois été perturbée par les réorganisations du notariat de 1671 et surtout de 1693.

Ce sera l'occasion pour moi de vous expliquer mon propre parcours de dépouilleur et ma manière de procéder aujourd'hui. Non pas uniquement techniquement mais encore sur les choix de j'ai fait dans la manière de sélectionner les mots utilisés.

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez dépouiller des archives notariales, il en reste énormément encore à transcrire. La photographie numérique permettant de le faire à distance et en dehors des heures d'ouverture des services d'archives. A cet effet **vous trouverez sur le site dans la section "Télécharger" / "Pratique" la liste de tous les notaires connus de la châtellenie de Lille sous l'Ancien Régime et des publications déjà sorties les concernant**. Certaines archives sont parfaitement lisibles au non-initié. Y'a plus qu'à !

Bonne lecture,
Christophe YERNAUX

N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue

Cette revue est à télécharger gratuitement sur :
<http://www.lillechatellenie.fr>

ASSIGNATION.



'AN mil sept cens quarante neuf
le vingt huit jbre, en vertu
de l'Ordonnance de M. le Prevost General
de la Maréchaussée de Flandres, du dit jour
& à la Requête du Procureur du Roy, j'ay ^{By Gabriel} ~~Archer~~
^{de la Maréchaussée}
souffigné donné assignation à Nicolas botin
demeurant à Senevelin cabarestier
parlant à la personne
à comparoître pardevant Mondit Sieur Prevost le vingt
neuf du present mois à huit heures
du matin a son hotel rue Françoise a Lille
pour déposer en l'Information qui sera faite à la Requête
dudit Procureur du Roy, & ay déclaré au ^{de} botin
qu'il sera payé de ses salaires suivant la taxe qui
en sera faite par Mondit sieur Prevost General.

N. Bulteau

Vu sur internet
Les témoins étaient payés pour comparaître

Technique : Transcrire

Dépouiller quoi et comment ?

Expérience – Il y a plus de trente ans que je dépouille des documents de diverses origines. Ma manière de faire a évolué au rythme des technologies et de mon expérience.

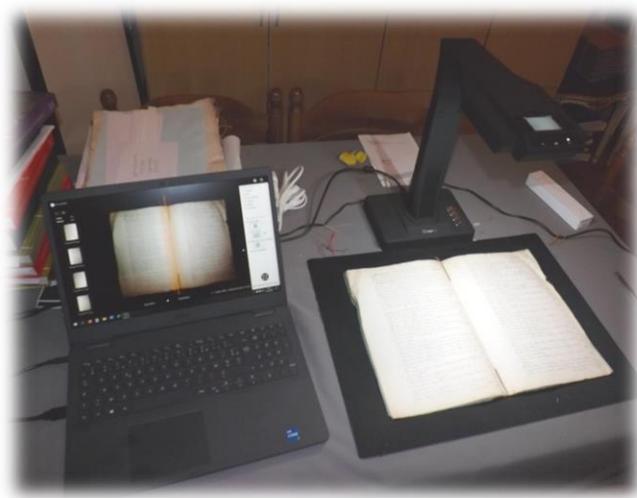
Les techniques

Dans les premiers temps les microfilms des registres paroissiaux projetés sur écran en salle de lecture des archives, transcrits sur papier puis saisis sur ordinateur chez moi. Puis l'apparition des premiers ordinateurs portables a permis de saisir directement lors de la lecture.

Diversifiant mes sources je me suis attaqué au notariat et donc à une consultation des documents originaux suivant le même processus. Et enfin avec l'apparition des appareils photographiques numériques et des logiciels de transcription à partir des images obtenues (*Transcript* en l'occurrence) nous voici arrivés à l'état actuel de mon travail.

Depuis un moment l'acquisition d'un système de numérisation sur pied relié à mon ordinateur me permet d'obtenir des photographies de bien meilleure qualité, sans flou, pour peu que le format du document n'excède pas le A3.

Comme c'est pratique de se rendre dans les différents services d'archives dès que mon emploi du temps me le permet pour prendre en photo des documents à la volée et, une fois rentré et disposant du temps nécessaire, à toute heure du jour ou de la nuit, de pouvoir retranscrire tout cela ! Et pratique également pour envoyer les photographies à des dépouilleurs qui n'habitent pas à proximité des sources.



Par omission

Outre les difficultés et erreurs de lecture inévitables à toute transcription d'un débutant, certains éléments contenus dans les actes notariés m'échappaient. Avec l'expérience j'ai pu corriger le tir :

- Les témoins

En fin d'acte sont (normalement) cités des témoins que je ne relevais pas au début alors qu'ils peuvent avoir une grande importance. En effet il arrive qu'ils aient un lien familial avec les contractants. Lien explicitement mentionné ("oncle de la fiancée") ou que la similarité du nom de famille avec les premiers cités laisse supposer. Par exemple l'acte 55 du 2 E 3 / 6266 passé chez M^e DELOBEL à Pérenchies concerne des DUQUESNE dont Pierre marié avec Marguerite DUTHOIT demeurant à Frelinghien. L'un des témoins est Jérôme DUTHOIT fils de feu Jacques de Frelinghien, sans lien de parenté mentionné avec Marguerite. Les DUTHOIT sont rares dans cette commune. On retrouve Jérôme comme parrain de l'un des enfants de

Marguerite. En cherchant plus loin chez le même notaire on note dans le contrat de mariage de leur fille Marie Anne DUQUESNE (2 E 3 / 6267 acte 81) que son grand-père Jérôme DUTHOIT lui a fait un don. Jérôme meurt "vieil homme" à Frelinghien en 1692. Ainsi donc le premier acte nous donne, mine de rien, le grand-père de Marguerite DUTHOIT : Jacques.

<https://www.gennpdc.net/lesforums/index.php?showtopic=153780>

Par ailleurs les témoins (auxquels on donne la pièce à cette occasion) sont parfois choisis parmi ceux qui n'apparaissent pas en tant que contractants dans le notariat parce qu'ils ne possèdent rien et sont logés chez d'autres : célibataires d'une famille, domestiques, ouvriers de ferme... Lorsqu'ils sont témoins c'est une occasion rare de trouver mention de leur père voir de leur origine.

- La suite

Bien souvent les dépouilleurs s'arrêtent aux premières informations contenues dans l'acte : identités, objet de l'acte. C'est vrai que la suite de l'acte est à peu près toujours la même dans tous les actes du même genre et donc rébarbative à lire.

Certains vont plus loin en indiquant ce qui est donné en bail par exemple. Ce qui peut se révéler intéressant. En effet ce sont parfois des biens qui ne se trouvent pas dans la commune de résidence du bailleur. Dès lors on peut s'interroger sur l'origine de cette propriété et consulter les registres paroissiaux de cette autre commune pour voir si on n'y retrouverait pas la famille de celui-ci, peut-être du côté de son épouse, de sa mère dont il aura hérité.

On peut relever également de quelle seigneurie était tenu le bien en question. Avec de la chance on retrouvera des archives de celle-ci qui nous en apprendront davantage sur la famille et la situation du bien.

Le notaire indique parfois le nom de la personne qui occupait la propriété à nouveau baillée. Cette information ne donne pas le prénom du père du locataire précédent mais on indique parfois un lien de parenté avec le nouveau locataire, alors que l'identité de celui-ci n'était pas indiquée dans le début de l'acte.

2 E 3 / 6178 acte 31 du 15/11/1671 Pasquier DELERUE laboureur à Quesnoy baille à Antoine POLLET et Catherine DESRUMAUX sa femme, laboureur à Wambrechies, 5c de labeur à Wambrechies occupés par Hugues POLLET père des preneurs.

Sachant que les registres paroissiaux de Wambrechies sont inexistant à cette époque, l'information est d'autant plus précieuse.

La suite de l'acte peut également mentionner que le bien baillé ou vendu ne l'est qu'en partie parce que le bailleur ou vendeur n'en possède qu'un certain pourcentage. Le notaire mentionne "à l'encontre" de qui la partie appartient, donc (dans la majorité des cas) l'identité des frères et sœurs, oncles du bailleur/vendeur ou de ses beaux-frères. Le lien n'est pas toujours explicitement précisé mais implicite (sauf vente préalable du restant à un étranger).

Le contrat de mariage est la démonstration la plus évidente de l'importance d'aller plus loin dans la lecture de l'acte que de retranscrire simplement l'identité des contractants et de leurs accompagnants qui sont mentionnés au début. Le contrat de mariage de Marie Anne DUQUESNE ci-dessus en est un bon exemple. Non seulement en relevant les dots on peut estimer le niveau de richesse des familles des contractants et y trouver des biens situés sur d'autres communes, mais encore, c'est là que l'on trouve des successions ou donations. La mère peut être décédée et non mentionnée dans la première partie de l'acte mais l'être lorsqu'on mentionne les dots parce que son mari, avant de se remarier, a procédé à la formature (partage avant remariage) des biens venus de la mère de l'enfant. De même l'un des fiancés peut avoir hérité d'un membre de la famille (y compris



un grand-parent) qui est alors cité. Un autre peut lui faire un don, ce qui est le cas de Jérôme DUTHOIT ci-dessus.

S'il est d'usage de rédiger un acte de formature séparé du contrat de mariage, il arrive pourtant qu'il soit intégré à ce dernier ou que les enfants du précédent mariage y soient mentionnés. On peut également y trouver un bail accordé par un parent.

Autant de bonnes raisons pour ne pas en rester à la première page de l'acte. Mais c'est plus long...

- C'est signé !

Les livrets de familles et cartes d'identité n'ont fait leur apparition qu'à la fin du XIXe siècle. Jusque là on écrivait les noms de famille comme on le voulait, comme on l'entendait. Ainsi dans les Weppes certains notaires persistent-ils à écrire DUFLOCQ alors que le signataire écrit DUFLOS, LEPERS pour LEPERCQ etc. Comme à Tourcoing ce notaire qui s'obstine à prénommer tous les Noël : Noé, ce qui n'est pourtant pas la même chose ! La signature (pour peu que la personne sache signer) est donc importante parce qu'elle offre une variante possible au nom.

C'est d'autant plus vrai dans la châtellenie de Lille où français et flamand (thiois) se côtoient mais où des scribes non bilingues ont bien du mal à retranscrire les noms flamands ou, au contraire, "flamandisent" des noms français. Ainsi l'un des notaires dont les archives sont dépouillées ci-après écrit-il "*Jean STOLFE son serviteur*" alors que celui-ci signe "*Jan STAELLEN*" ce qui n'a pas grand-chose à voir ! Les LE deviennent DE sous la main des notaires flamands : LECLERCQ/DECLERCQ etc. Quand ils ne traduisent pas complètement le nom : DE TOUTLEMONDE/VAN ALDERWERELT, DUMONT/DELBERGHE etc. La signature va alors nous renseigner sur l'écriture du nom réellement en usage.

Par ailleurs les signatures permettent de vérifier la lecture des noms et prénoms mentionnés dans l'acte plus ou moins lisiblement. D'autant que certains notaires ne font guère de différence entre l'écriture d'un V, d'un B ou d'un U, d'un N ou d'un M majuscule etc. La signature étant d'une écriture différente peut être plus facile à interpréter.

Uniformisation et facilitation

Il ne vous aura pas échappé que nous sommes au XXI^{ème} siècle. Notre manière de procéder à des recherches est très différente de celle que nous utilisions il y a encore peu de temps. Internet est devenu incontournable. Avec le moteur de recherche spécialisé d'une association généalogique ou un moteur plus généraliste, des quantités d'informations viennent à nous de tous les coins du monde provenant de sources diverses auxquelles nous n'aurions pas eu accès sans cet outil.

Mais qui dit informations en grande quantité dit également difficulté d'y trouver celle qui m'intéresse. Il est donc non seulement primordial pour le dépouilleur d'aujourd'hui de mettre en ligne ses travaux afin qu'un plus grand nombre possible de personnes puisse en profiter (même si l'accès peut être payant) mais encore que la manière dont il dépouille permette à n'importe quel chercheur d'y retrouver ce qu'il cherche.

Si les moteurs généralistes de recherche utilisent des variantes aux mots courants, ils n'ont pas cette capacité pour des noms propres ni pour les mots anciens. Les moteurs de recherche généalogiques, eux, sont généralement bêtes et disciplinés, ils ne trouveront que ce que vous avez exactement saisi.

Ainsi si je cherche dans n'importe quel moteur une phrase comme "Elisabeth CATTEAU à Verlinghem" il me dira qu'il trouve un mot ou deux mais rien avec l'ensemble. Et pourtant m'information existe puisqu'un document dépouillé et en ligne la mentionne : "Elisabeth CASTEAU à Vrelinghem". Parce que le transcripteur a écrit exactement ce que le document original mentionnait.

Imaginez le nombre de variables de recherche à mentionner pour retrouver une information ! Il faut que je cherche "Elisabeth CATTEAU Verlinghem", "Elizabeth CATTEAU Verlinghem", "Elisabeth CASTEAU Verlinghem", "Elizabeth CASTEAU Verlinghem", "Elisabeth CATTEAU Verlinghehem", "Elizabeth CASTEAU Verlinghehem" etc. Et encore je ne prends comme exemple que deux variables du nom CATTEAU et un nom qui ne s'écrit qu'en un seul morceau !

Que ce soit des mots à la suite dans un moteur de recherche généraliste ou des éléments séparés dans une base de données spécialisée : nom, prénoms, lieu... la recherche est donc particulièrement fastidieuse et aléatoire.

J'ai donc décidé d'uniformiser mes transcriptions : Fini les Jehan, Batazar, Guilbert, Jérosme et bienvenue aux Jean, Balthazar, Gilbert et Jérôme tels qu'on écrit ces prénoms aujourd'hui. Fini les Verlinghehem, Loo, Allennes lez Maretz, bienvenus les Verlinghem, Loos, Allennes lez Marais. Même chose avec les noms. Ces derniers ayant déjà beaucoup de variantes "au naturel" il n'est pas utile d'en ajouter de plus folkloriques ! Et lorsque j'ai un doute, j'indique entre parenthèses l'écriture telle qu'elle apparaît dans le document en plus de la version normalisée.

Par exemple le scribe écrit "Loo" or il existe un Loo (Reninge), un Lauwe et un Loos. Le contexte me fait bien supposer qu'il s'agit de Loos mais sait-on jamais ? J'indique alors les variables entre parenthèses. Le scribe ne connaissant pas toutes les communes la mentionnera telle qu'il l'entend prononcée par son interlocuteur. C'est ainsi qu'on se retrouve avec la paroisse de "Huit et Quatre" au lieu de "Wijtschate"...

Pas de formes anciennes de profession non plus. Si vous cherchez des informations sur les meuniers, sergents, cordonniers ou maréchaux ferrants, pas besoin de penser (encore faut-il le savoir d'ailleurs) à mosnier, sergent, cordewanier ou marissal.

Que la transcription reprenne la forme exacte que les mots portent dans le document d'origine ou une version normalisée, modernisée, ne change absolument rien au sens, aux informations fournies par celui-ci. Autant utiliser une version qui facilite (beaucoup !) les recherches. Le document d'origine restant parfaitement consultable (y compris parfois sur internet), il est loisible à chacun de le consulter pour y relever la forme que les mots prenaient lors de sa rédaction s'il en ressent le besoin. C'est un plaisir graphique supplémentaire mais qui présente un désavantage évident de recherche si on le conserve tel que lors d'une transcription qui devient, par le coup, plutôt un relevé qu'une transcription. D'autant que certaines indications sont volontairement omises : "un lieu manoir, amassé, avec jardin planté et aucqué d'arbre montants" devient "un lieu manoir", le reste n'apportant rien.

Il y a donc un discernement à faire entre ce qui est utile et ce qui ne l'est pas.

Abréviations utilisées dans mes dépouillements :

£ : La livre (sauf précision contraire il s'agit de la livre parisis)
fl : Le florin (carolus qui vaut 2 livres parisis)
p : Le patar (vaut 24 deniers parisis)
s : Le sol (vaut 12 deniers parisis)
d : Le denier
b : Le bonnier (qui vaut 16 cents)
c : Le cent (qui vaut 100 verges)
v : La verge

Notariat : Lannoy

Notaire à Lannoy

Pierre DILLYES (1671-1693)

Par Ludovic LEDIEU

Complet – Nommé notaire en 1666, ses archives notariales ne sont conservées que depuis 1671, année à partir de laquelle les notaires furent tenus de déposer copie de leurs actes au greffe. C'est Ludovic Ledieu qui nous propose le dépouillement de ses archives.

Pierre DILLYES avait épousé Marguerite AGACHE le 25 août 1655 à Lannoy où furent baptisés leurs enfants :

- 25/07/1656 Philippe (p : Philippe PARENT, lieutenant de Lannoy, m : Jeanne BOURGOUIS)
- 14/11/1657 Jean Baptiste (p : Jean Baptiste JACOB, m : Philippotte DESMOUCRON)
- 27/01/1660 Claire Angélique (p : Jean DUQUESNE, m : Claire PARENT)
- 31/12/1661 Marie Catherine (p : Jean Baptiste BAVE, m : Jeanne DELESCLOSE)
- 09/01/1663 Marie Jeanne (p : Antoine PARENT, m : Marie WAIMEL)

Il est nommé notaire par le Conseil Privé du roi à Bruxelles le 18 juin 1666. On retrouve sa nomination dans le 8 B 1 / 18685¹. Puis à nouveau nommé notaire à Lannoy lors de la réorganisation et la vénalisation du notariat le 8 juillet 1692, il s'en désiste au profit de Michel MASUREL dès le 25. Pierre DILLYES et Michel WAYMEL n'ayant ni l'un ni l'autre les moyens de payer leur office qu'ils sont sommés de régler en octobre 1693, c'est finalement Michel MASUREL qui est nommé le 3 décembre 1693. Ce dernier étant défaillant c'est Maximilien DILLIES qui est nommé à sa place le 10 décembre 1693. Pierre DILLYES meurt le 7 novembre 1693².

Maximilien DILLIES épousera Marie Elisabeth HALLE dont il eut Jean Baptiste DILLIES baptisé le 16 avril 1696 à Lannoy qui lui succèdera à sa mort en 1724 comme notaire à Lannoy jusqu'à sa propre mort le 3 juin 1734. Jean Baptiste était également arpenteur et avait épousé Antoinette DESPLANCQUES.

La famille DILLIES exerçant la profession de greffier ou notaire est déjà présente dans le secteur avant Pierre : Claude +/1628 ayant épousé Jeanne LEMESRE qui eut au moins trois fils : Jean qui habite Tournai en 1626, qui est cité greffier de Lannoy en 1630, Maximilien qui habite Toufflers en 1626 et est cité notaire à Leers en 1638, et Jacques.

A peine plus loin géographiquement : Jean DILLIES greffier de Templeuve en Dossemmer époux de Jeanne BATAILLE (remariée en 1650 avec Guillaume VERDIERE greffier de Templeuve). D'où : Florent (qui eut Jean greffier d'Evregnies, Maximilien, Florent, François et Antoinette Florence), Michelle mariée à Crespin BERNARD à Templeuve, Françoise mariée avec Jean DELEVA greffier du marquisat d'Hem et de Willems, Jean greffier de Leers et Catherine épouse de Philippe CHOTTEAU à Maulde.

¹ Source : Alexis Cordonnier

² 2 E 3 / 6646 acte 76bis

Pierre DILLYES notaire à Lannoy 1671-1693
(2 E 3 / 6624 à 6646)

2 E 3 / 6624 acte 1 - 16/04/1671

Martin DESCAMPS fils de feu Jacques, marchand de toile à Lille, procureur d'Antoine PROUVOST avocat à Utrecht (procuration devant Jacques DE HORNES du 09/12/1670 à Utrecht), a vendu une maison à Lannoy à Josse Alexandre PARENT, marchand à Lannoy une maison occupée par Nicolas DELEFOSSE bachelier. Maison tenant d'un côté audit PREVOST, d'autre à Pierre DE COTTIGNIES et par derrière à Jean DU QUESNE. Témoins : Nicolas WAYMEL hôte au Lion d'Or à Lannoy, Jean DE LAOUSTRE, Pierre PARENT et Me Nicolas DELFOSSE échevin de Lannoy.

2 E 3 / 6624 acte 2 - 05/02/1671

Gaudent COCQUEAU, prêtre pasteur de Lannoy, baille 18 cents de terre à Roubaix à Mathieu BAYART fils de feu Jacques et Pierre LECOMTE fils de Jacques, laboureurs à Roubaix. Témoins Etienne ROUSSEAUX fils feu Etienne, Antoine DELGRANGE fils de feu Michel.

2 E 3 / 6624 acte 3 - 28/02/1671

Charles CORNIL fils de feu Gilles, 52 ans, laboureur à Roubaix et Jeanne WAIGNIN fille de feu Pierre, 40 ans **se partagent leur bien avant d'obtenir leur séparation de la cour spirituelle de Tournai**. Témoins : Jean DESCOURS prêtre pasteur de Lys, Nicolas LAMBLIN, laboureur à Lys, H. PARENT, Pierre DUPONT passé à Lys lez Lannoy.

2 E 3 / 6624 acte 4 - 23/03/1671

Antoinette DUHAMEL, veuve d'Antoine MEURISSE, Pierre Philippe et Péronne MEURISSE ses enfants, se faisant fort de Philippotte MEURISSE leur soeur, baillent 2 cents 1/2 de jardin à Roubaix à Mathieu BAYART. Témoins : Martin FREMAULT hôtelain à Roubaix, Pierre LECOMTE fils Jacques de Roubaix.

2 E 3 / 6624 acte 5 - 26/04/1671

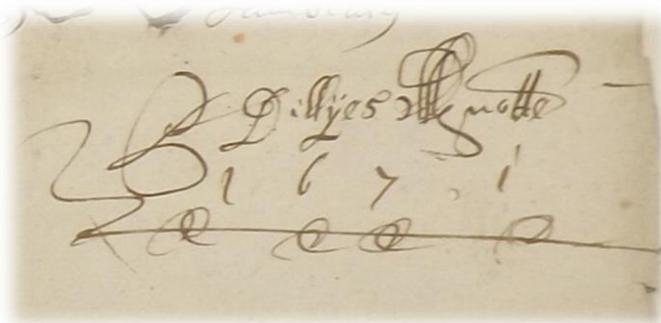
Martin DESCAMPS fils de feu Jacques, marchand de toile à Lille, procureur d'Antoine PREVOST, avocat à Utrecht (procuration devant Jacques DE HORNES du 10/12/1670), a vendu aux enchères d'une maison à Lannoy à Jean DU QUESNE, marchand de drap à Lannoy. Maison tenant audit Antoine PROUVOST, à Jean DU QUESNE. Témoins : Pierre et Josse Alexandre PARENT frères de Lannoy.

2 E 3 / 6624 acte 6 - 23/04/1671

Joseph LOTTE (plus loin LOT) fils de feu Jean hôtelain en la taverne de St Hubert à Hem, assisté de Jean DU FORREST bailli d'Hem et Jeanne LAURIDANT sa femme, ses amis d'une part et Marie THONNEL fille de feu Guillaume, assistée de Marguerite CLARISSE sa mère et Jeanne THONNEL sa soeur. Témoins : Jean DU QUESNE, marchand à Lannoy, Michel ROBBE, hôtelain à Lannoy, Catherine LOTTE.

2 E 3 / 6624 acte 7 - 20/05/1671

Pasquier MULLIER fils de feu Betreumieux, Madeleine LEFEBVRE sa femme, laboureurs à Hem et Jérôme LEFEBVRE, père de ladite, laboureur à Lys, reconnaissant devoir 500 livres parisis à Marie SALLEMBIER, veuve d'Antoine AGACHE, demeurant au château de Lannoy. Témoins : Philippe SALLEMBIER, laboureur à Marcq en Barœul et Jean MARESCAULX, laboureur à Hem.



Handwritten signature of Pierre Dillyes, notaire à Lannoy, dated 1671. The signature is written in cursive and includes the name 'Dillyes' and the date '1671'.

2 E 3 / 6624 acte 8 - 25/05/1671

Pierre WAIGNIN fils de feu Pierre [bail et mari de - semble rayé. La suite devrait l'être également puisque son épouse n'a rien à voir avec l'acte] Péronne LORFEBVRE, laboureurs à Lys d'une part, Siméon (Simon) WAIGNIN, son frère, **demeurant Groe pays de Cadzan**, présentement à Lys d'autre part. Ledit Pierre et Philippe WAIGNIN son frère ont vendu à Antoine CATTEL de Roubaix, un manoir sur 6 cents à Hem à eux échus par le trépas de Crépin DELEDICQ fils de feu Jean et de défunte Anne DE CARNE et, en ce cas, ledit Crépin fils et héritier de ladite Anne sa mère pour laquelle vente les dits Pierre et Philippe se sont portés forts dudit Siméon (Simon) leur frère expaysé depuis dix ans au point qu'ils le pensaient décédé. Ledit Siméon (Simon) agrée la vente ayant reçu sa part. Témoins : Jean WAIGNIN, laboureur à Lys, Michel DE LA HAYE hôte en la taverne du Morieme à Lys.

2 E 3 / 6624 acte 9 - 20/07/1671

Madeleine CAUDRON, veuve de Jacques FREMAULT de Roubaix **suite à l'homicide d'Antoine FREMAULT**, son fils, il y a quelques années. Paiement de la lettre de rémission du roi. Paiement du port de mariage d'Antoine FREMAULT. Sera pris imputé sur sa succession à venir. Témoins : Charles DESROEULX manouvrier à Leers, Georges BAUCHEREZ haute lisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6624 acte 10 - 27/07/1671

Jeanne DANVERS veuve de Jacques DESTOMBES de Lille, possède lettre de rente héritière au capital de 700 livres originellement due par feu Jacques WAYMEL, greffier de Lannoy, dont Jeanne MALFAIT sa veuve rembourse 200 livres. Témoins : Charles HAICHE haute lisseur à Lannoy, Antoine DELRUE, meunier du moulin de Lannoy.

2 E 3 / 6624 acte 11 - 11/09/1671

Michel DUFOREST fils Jacques, demeurant **Leiden pays de Hollande**, présentement à Lys lez Lannoy cède 84 livres parisis que Guillaume DUPONCHEL de Sailly lui doit, à Pierre LECLERCQ de Roubaix. Témoins : Jacques DUFOREST, lieutenant de bailli à Leers, Valentin CLARISSE, laboureur à Lys.

2 E 3 / 6624 acte 12 - 28/09/1671

Marie DELCAMBRE veuve d'Antoine WALLET d'Anseroux (?), fait donation d'une vache à Marc Antoine WALLET son fils de Lannoy, à prendre chez Ghislain WALLET aussi son fils. Témoins : Philippe BOURGHOIS marchand haute lisseur à Lannoy, Luc LEFEBVRE.

2 E 3 / 6624 acte 13 - 12/10/1671

A la requête des Révérend Pères Maximilien DOULCHET et Gérard WYNROX, prêtres religieux Croisés de Ste Croix on fait savoir au R.P. Gilles, desserviteur du dit ordre et prieur à Dinan et au R.P. Dieudonné prieur de Namur son adjoint, députés par le Révérendissime général du dit Ordre en vertu de commission du 24/09/1671 qu'ils **protestent à l'encontre du R.P. Pierre ROMPEN prêtre, prieur du dit couvent de Lannoy, de nullité de la visite** et ordonnance faite par les dits députés à l'encontre du dit prieur de Lannoy à raison de la justice déniée, portés par les plaintes de ces dits Révérends, déclarant qu'ils ont eu sujet légitime d'appeler à l'Ordinaire comme de Monseigneur de Tournai comme étant ainsi porté par les canons et constitutions de presque de tous les Ordres afin que les supérieurs en sachent plus souvent la visite pour se couvrir ceux qu'ils sont intéressés et opprimer par les prieurs qui, sans les dites visites demeureraient en des calamités continuelles, attendu que le supérieur dudit Ordre après juste interpellation et négligeant de le faire par lui ou par autre tous les trois ans. Cause pour quoi ledit canon permet aux grevés, intéressés et inquiétés d'avoir librement leur recours au nonce apostolique ou autres juges ordinaires diocésains. Par ainsi déclarent les pénitences et ordonnances portés par iceux députés du Révérendissime général être déclarées de nulle valeur et vertu, protestant et appelant aussitôt et demandant les apôtres et autres juges qu'ils trouveront convenir pour ce sujet et enfin accomplir l'appellation. Témoins : Pierre DILLIES fils de feu Olivier de Lannoy, Simon THOMEAU fils de feu Simon, peigneur à Tournai. Le 13 du mois avec Jean DUQUESNE et Eloi LECLERCQ de Lannoy, le notaire a procédé à l'insinuation à destination du dit ROMPEN qui a demandé copie de l'acte. [Le général de l'Ordre n'ayant pas effectué la visite canonique, les religieux de Lannoy ont demandé à l'évêque de Tournai d'intervenir ce dont a protesté le général joint au prieur du lieu].

2 E 3 / 6624 acte 14 - 23/11/1671

Guillaume CATTEL fils de feu Rolland, censier de la cense de Langlez à Annappes et Marie COUROUBLE sa femme, baillent 10 cents à Annappes à Marie DELRUE veuve de Hugues DE GRIMONPONT, d'Hem. Témoins : Charles COUROUBLE, frère, Allard DE GRIMONPONT fils de la prederesse.

2 E 3 / 6624 acte 15 - 23/11/1671

Jean JOVENEUX fils d'Etienne, laboureur à Hem, baille un lieu manoir sur 7 cents à Hem occupé par Hugues DELDICQUE à Jacques DESMESTRE fils de feu Jean, maréchal à Lempempont. Témoins : Jean TESEL, Joseph LOTTE, d'Hem.

2 E 3 / 6624 acte 16 - 26/11/1671

Nicolas Josse DE LANNOY fait compte et état d'une rente héritière dont les arriérages portent 142 livres dues par Philippe LE ZAIRE moins 48 livres que doit payer au dit DE LANNOY Jeanne MALFAIT veuve de Jacques WAYMEL, vivant greffier de Lannoy au lieu du dit LE ZAIRE. Témoin : Guillaume DU PONCHEL de Saily.

2 E 3 / 6624 acte 17 - 03/12/1671

Hippolyte Bon LAMBLIN, licencié es droits, avocat postulant à Lannoy, bailli de Wattrelos, receveur de Jean Baptiste DE LA FAILLE, chevalier de Dassene de Marlies, président du conseil de Flandres, baille 9 cents entre Marquain et Froyennes à Jacques GAILLET fils de feu Antoine, laboureur à Marquain, près Tournai. Témoins : Antoine DUBOIS de Luingne, Henri PROUVOST de Lannoy.

2 E 3 / 6624 acte 18 - 21/12/1671

Valentin CLARISSE fils de feu Pierre, laboureur à Lys, père et tuteur, François LAMERAND, laboureur de Leers, tuteurs de Hugues, Jean, Pierre, Valentin, Antoinette, Marie Françoise, Marie Anne et Marguerite CLARISSE, enfants dudit Valentin qu'il a retenu de feu Anne LAMERAND sa première femme baillent une petite maison, chambre et fournil sur 2 cents à Roubaix à Cornil PROUVOST fils de feu Jean et Marguerite WILLOCQ sa femme de Roubaix. Témoins : Michel DELOBEL, hôte à Lys et Jean LEFEBVRE fils de Jean de Lys.

2 E 3 / 6625 acte 1 - 03/01/1672

Jean WAIGNIN fils de feu Pierre et Anne CLARISSE sa femme, laboureurs à Lys reconnaît devoir 85£ à Madeleine DE LATTRE veuve de Pasquier LAURIN de Lys. Témoins : Josse DELATTRE, frère de ladite Madeleine et Jacques LE FEBVRE, hôte en ladite taverne des Francs Bois.

2 E 3 / 6625 acte 2 - 04/01/1672

Hippolyte COUROUBLE fils de feu Michel, laboureur à Lomme, tuteur de Michel et André COUROUBLE, enfants et héritiers de feu André baille 6 cents 1/2 de terre à labour à Leers à Jean DU BRULLE fils de feu Pierre, laboureur à Leers. Témoins : Michel LAURIDANT fils de feu Adrien, brasseur à Lomme et Antoine LAMERAND fils de feu Hugues, laboureur à Lys.

2 E 3 / 6625 acte 3 - 16/01/1672

Jean LE PLAT fils de feu Josse, à marier de Leers baille 4 cents de terre à labour à Lys à Olivier DE LESCLUSE fils de feu Jean de Lys. Témoins : Philippe BOURGOIS et Georges BAUCHEZ, hautelisseurs à Lys.

2 E 3 / 6625 acte 4 - 18/01/1672

Jean DU QUESNE, échevin et marchand à Lannoy baille 3 cents 1/2 de terre à labour à Baisieux à Jean LAURIDANT fils de feu Simon, et Marguerite GAILLARD sa femme. Témoins : Antoine MULLIER fils de feu Antoine, laboureur à Baisieux et Michel ROBBE, hôte en la Vignette à Lannoy.

2 E 3 / 6625 acte 5 - 23/02/1672

Jeanne MALFAIT veuve de Jacques WAYMEL, vivant greffier à Lannoy, baille la maison où pend l'enseigne Les Trois Rois à Lannoy à François BARBEZ fils de François, charron à Lannoy. Témoins : Charles FAUVARCQ et François BARBEZ, père du preneur.

2 E 3 / 6625 acte 6 - 29/02/1672

Jean Baptiste BAVE, chirurgien à Lannoy baille un lieu manoir sur 14 cents à Lys à Charles MALFAIT et Péronne LEFEBVRE sa femme, laboureurs à Lys. Témoins : Olivier DE LESCLUSE fils de feu Jean dit Gaillard, laboureur à Lys et Pierre LECLERCQ fils de Jacques MACHON de Lannoy.

2 E 3 / 6625 acte 7 - 16/03/1672

Louis DE BRAT fils de feu Jacques, maître en la citadelle de Tournai baille 2 bonniers treize cents de terre en 15 pièces à labour à Néchin à Pierre DESMULLIER et à Jeanne PLOUCQUET fille de Pierre de Néchin, chacun par moitié. Gilbert DESMULLIER fils du dit Pierre pourra lui succéder s'il meurt avant la fin du bail. Témoins : Me Nicolas DE LE FOSSE échevin et docteur en médecine et Thomas DESPATTURES. Le bail était avant à feu Michel FABVREL.

2 E 3 / 6625 acte 8 - 20/03/1672

Philippe LE ZAIRE file de feu Pierre, laboureur à Sailly reconnaît devoir 114 livres parisis en règlement de quoi il transporte deux lettres et rentes héritières à Jeanne MALFAIT veuve de Jacques WAYMEL, vivant greffier de Lannoy en vertu des contrats passés devant le présent notaire le 26/11/1671. Une lettre de 200 livres parisis due par les héritiers Antoine BRA par lettre du souverain bailliage de Lille. L'autre de 150 livres parisis, due par les héritiers Moïse DELATTRE. Témoins : Robert DELRUE, hôte à Sailly et Nicolas LAMBLIN, laboureur à Lys. Quittance du 01/03/1674 que Jeanne MALFAIT veuve WAYMEL, pour 33 livres parisis.

2 E 3 / 6625 acte 9 - ../09/1672

Gaspard CAUCHETEUR, laboureur à Sailly (rayé : et Marie MULLIER sa femme) vend aux enchères un manoir amassé contenant 9 cents de jardin à Hem et 4 cents à Hem à Jean DE COTTIGNIES. Témoins : Betreumieux DELATTRE, laboureur à Toufflers et Robert DE LE RUE, hôte à Sailly. Autres enchérisseurs : Jean TREDEZ, Jean DU PRET, d'Hem [Sans date mais avant le 22/09].

2 E 3 / 6625 acte 10 - 28/05/1672

Jean DE RACHE fils de feu Etienne, laboureur à Marquain, père de Louis, Pierre, Jean, Anne, Michelle et Marie DE RACHE, enfants qu'il a retenu de feu Isabeau THIEFFRIE, tous mariés. Anne est décédée, laissant 3 enfants : Philippe, Marie Anne et Michelle MARISSAL, enfants de Hugues. Donation à Louis, Pierre et Marie DE RACHE et aux enfants d'Hugues MARISSAL pour équilibrer les donations déjà faites par leurs contrats de mariage. Témoins : Philippe DU PRETZ de Lannoy et Michel ROBBE, hôte en la taverne où pend pour enseigne la Vignette à Lannoy.

2 E 3 / 6625 acte 11 - 30/06/1672

Hélène MALFAIT, femme à Gilbert DILLIES de Marcq en Baroeul vend à Betreumieux MEURISSE de Roubaix, Charles et Josse MALFAIT. Audit MEURISSE, une vache de poil noir à blanc dos pour 54 livres parisis. Audit Charles MALFAIT aussi une vache rouge à blanc museaux pour 48 livres. Et audit Josse une petite génisse de poil gris pour 36 livres. Témoins : Philippe BOURGHOIS marchand hautelisseur et Georges BAUCHEZ, hautelisseur de Lannoy.

2 E 3 / 6625 acte 12 - 16/07/1672

Hugues LEFEBVRE et Marie DELESCLUSE sa femme ont plusieurs héritages patrimoniaux sur la châtellenie de Lille, comme la coutume de la châtellenie de Lille **exclue les enfants femelles** à la succession des biens patrimoniaux, ils veulent et ordonnent que ces biens patrimoniaux soient partagés également **entre leurs enfants mâles et femelles**. Témoins : Pierre REHON, manouvrier à Lannoy et Jean ISAMBART fils de Pierre de Lannoy.

2 E 3 / 6625 acte 13 - 16/07/1672

Michel LEURIDANT fils de feu Adrien de Lomme, bail et mari d'Anne COUROUBLE et Martin DU HAULT, bail et mari de Marguerite COUROUBLE de Brafle pays de Hainaut baillent 6 cents 1/2 de terre à labour à Leers à Hugues LE FEBVRE fils de feu Jacques et Marie DE LESCLUSE sa femme, laboureurs à Lys lez Lannoy. Témoins : Pierre DELOS, marchand brasseur à Esquermes et Pierre RETHON, manouvrier à Lannoy.

2 E 3 / 6625 acte 14 - 02/08/1672

François DE LANNOY, écuyer, baron de Wasme, seigneur d'Oultrebeck et de Montfait, le 11/09/1671 pardevant A. DILLIES, notaire à **fait donat** d'entre vifs à Jacques DE LANNOY son fils aîné **de la baronnie de Wasme, terres et seigneurie de Montfait** avec procuration à la baronne sa compagne, à Jean DELRUE ou autre pour se dessaisir, ce qu'il révoque, nommant seul procureur le présent notaire. Passé à Tournai. Insinué le 27/08/1672 au grand bailli de Cysoing.

2 E 3 / 6625 acte 15 - 21/08/1672

Gaspard CAUCHETEUR, laboureur à Saily baille un lieu manoir sur 2 bonniers 4 cents à Toufflers à Hubert CAUCHETEUR, son fils. Témoins : Nicolas WAYMEL, hôte au Lion d'Or à Lannoy, Marc Antoine FARVACQ.

2 E 3 / 6625 acte 16 - 29/08/1672

Jacques THIS, père et tuteur légitime de Claude, Dominique, Jacques, Marie et Marie Claire THYS ses enfants qu'il a retenu de Marie PARENT sa femme seconde de Lys et Cyprien GILLES fils de Henri de Lannoy baillent 3 cents de terre à laboure à Toufflers à Pierre BRAY de Toufflers. Témoins : Adrien LE CLERCQ marchand cordonnier à Lannoy et Charles FLORQUIN, valet du dit LECLERCQ.

2 E 3 / 6625 acte 17 - 28/09/1672

Le Révérend maître Jean DESCOURS, prêtre pasteur de Lys, déclare que des comptes de l'église se présentent devant les magistrats de Lannoy où sont présents comme auditeurs le pasteur de Lys et le prévôt ou lieutenant de Lannoy qui signent l'un après l'autre, d'un en un alternativement les premiers mais en octobre dernier Michel WAYMEL ayant été receveur et aussi lieutenant de Lannoy a établi à sa place de lieutenant pour ouïr les compte Jean Baptiste BAVE échevin de Lannoy qui **a signé le premier le registre pour quoi le dit pasteur proteste**, ne voulant créer préjudice à lui ou ses successeurs, demandant la nullité de l'acte à faute de quoi il signera seul les dits comptes. Insinué au dit lieutenant. Témoins : Vincent GOIZEE fils de Philippe de Lille et Oste DEFFRENNES, serviteur au premier comparant.

2 E 3 / 6625 acte 18 - 24/10/1672

Jean LE PLAT fils de feu Josse, jeune homme non marié de Leers donne en avant-bail 9 cents à Lys appartenant à l'église qu'il a pris en bail d'Antoine MAZURE clerc du dit lieu, à Valentin WAIGNIN fils de Jean de Lys lez Lannoy. Témoins : Antoine LORFEBVRE et Josse PAYELLE, laboureurs à Lys.

2 E 3 / 6625 acte 19 - 15/11/1672

Jean DU PRETZ fils de feu Jean, laboureur à Hem, ayant une rente héritière de 300 florins de capital obligeant Robert LE CLERCQ fils de feu Charles, laboureur à Roubaix et le dite Jean DU PRETZ fils de feu Jean d'Hem par lettre du 29/10/1668, reconnue exécutoire le 09/03/1672 par Jean DUPREZ fils du dit Jean comme ayant acquis une maison hypothéquée par ladite rente à Roubaix, la transporte à Venant DU PREZ fils de feu Jean, laboureur à Wasquehal pour 600 florins (sic). Témoins : Cornil PLOUCQUET fils de feu (blanc), charron à Lannoy et Antoine MULLIER fils de Jacques.

2 E 3 / 6625 acte 20 - 22/03/1672

Catherine DE LESPAULT veuve d'Antoine PREVOST, vivant marchand à Tournai d'une part, Pierre HALLEZ et Michelle BRA sa femme, laboureurs à Toufflers reconnaissent devoir les arrérages de rendages de l'occupation de la maison et héritage qu'ils ont occupé de la première comparante et d'une lettre de rente héritière portant en capital 600 livres. Témoins : Jean MULLIER fils d'Antoine, laboureur à Roubaix et Philippe DU PRETZ de Lannoy.

2 E 3 / 6626 acte 1 - 23/05/1673

Jean MARESCAULX fils de feu (blanc), laboureur à Hem et Marie SALLEMBIER sa femme, reconnaissent devoir 200 livres parisis à Antoine AGACHE fils de feu Antoine d'Hem. Témoins : Philippe SALLEMBIER laboureur à Marcq, Jean MARESCAULX fils desdits conjoints et Jacques LE CLERCQ de Lannoy fils de Gilbert.

2 E 3 / 6626 acte 2 - 02/03/1673

Jacques CLARISSE fils de feu Pierre laboureur à Herseaux baille 5 cents de pré à Annappes à Adrien COUROUBLE fils de feu François laboureur de Annappes. Témoins : Valentin CLARISSE, frère du bailleur et Georges DUPONCHEL d'Hem.

2 E 3 / 6626 acte 3 - 06/03/1673

Antoine ALLAVAIN fils de feu Antoine, hautelisseur à Lannoy vend une maison aboutant à la Lombardie à Lannoy à Josse Alexandre LE PRINCE dit du Chastel, chevalier, seigneur de Courchelette, Bourgy, La Ponte, etc. Témoins : Roger LIAGRE maréchal à Lannoy et Gilles Eloi DE LE RUE, valet au dit LIAGRE.

2 E 3 / 6626 acte 4 - 11/03/1673

Jean DE LATTRE fils de feu Martin et de Péronne LE CLERCQ de Lys vendent deux petites demeures à Lys sur 5 cents un quartron à Philippe MULLIER fils de feu Philippe laboureur à Lys, tenant aux héritiers de feu Antoine DU FORREST, vivant fermier dudit lieu. Témoins : Antoine MAZUREL clerc de Lys et Antoine HALLEZ laboureur à Lys.

2 E 3 / 6626 acte 5 - 08/04/1673

Messire Josse Alexandre LE PRINCE dit du Chastel, chevalier seigneur de Courchelette et dame Isabelle Michelle D'AMMAN sa compagne agrément un contrat passé pardevant F. DEMBOURCQ notaire le 29/03/1673. Témoins : Jacques GRANDSIRE licencié es lois à Tournai et Grégoire WAYMEL marchand hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6626 acte 6 - 08/06/1673

Yolande AGACHE veuve de feu Jacques CRESPIAN, d'Hem baille 9 cents de terres à labour à Lys à Simon BAYART laboureur à Lys. Témoins : Pierre CRESPIAN et André HALLEZ, échevin de Lys.

2 E 3 / 6626 acte 7 - 06/07/1673

Jean DE COURCHELLES marchand cordonnier à Lannoy vend le bois croissant sur un jardin de 2 cents et 1 quartron à Leers à Adrien DE GRIMONPONT fils de feu Antoine, boulanger et Jean PLANCQUE fils de feu Jean, hautelisseur de Roubaix, bien occupé par Antoine FREMAULX et les bois croissant occupés par Frédéric DE COURCHELLES à l'encontre de Philippe CARPENTIER et Barbe MULLIER. Témoins : Hippolyte DE COURCHELLES fils du vendeur et Jacques DEFFONTAINES de Lannoy.

2 E 3 / 6626 acte 8 - 21/07/1673

Gilles BOURGHOIS fils de Jean, laboureur à Roubaix baille 17 cents de vieux jardinage à présent mis à labour à Toufflers à Pierre GUILBERT de Toufflers. Témoins : Arthur BODECOT laboureur à Hem et Guillaume JACOB hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6626 acte 9 - 25/07/1673

Jean DESREVAUX fils de feu Jean, et Marie LEZAIRE sa femme, laboureurs à Ascq baille 14 cents de terre à labour à Lys à Antoine LADMERAND et Jeanne AGACHE sa femme et Jacques CLARISSE, laboureurs à Lys. Témoins : Arthus BAUDESCOT, laboureur à Hem et Ghislain ZEVORT, sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6626 acte 10 - 20/08/1673

Philippe HESPEL fils de feu Jean, laboureur à Roubaix baille 2 cents et 1/2 de terre à labour à Roubaix à Mathieu BAYART à Roubaix. Témoins : Jean MEURISSE de Roubaix, Denis WACQUET tordeur de filets à Lannoy.

2 E 3 / 6626 acte 11 - 09/10/1673

Gilles TAILLEUR, chaudronnier à Lannoy, baille 2 cents ½ de labour à Roubaix à Lucette WIPPLYE fille de feu Antoine de Lannoy. Témoins : Olivier DELATTRE, hautelisseur et Cornille PLOUCQUET, charron tous deux de Lannoy.

2 E 3 / 6626 acte 12 - 26/10/1673

Michel DE LA HAYE, hôte au Morienne proche Lannoy ayant par bail 9 cents 1/2 de terre à labour à Hem, appartenant aux veuve et hoirs de feu Antoine PROUVOST qu'il souhaite quitter et le donne en avant-bail à Gilles TAILLEUR chaudronnier à Lannoy. Témoins : Jacques DEFFONTAINES laboureur à Hem et Ghislain ZEVORT, sergent à Lannoy, passé devant Jacques WAYMEL et Pierre DILLIES.

2 E 3 / 6626 acte 13 - 09/01/1674

Antoine BATAILLE, bailli de la seigneurie de la Haulbesse de Leers, baille 11 cents de terre à labour à Wattrelos à Brice DU TRONCQUOY fils de Jacques de Leers. Témoins : Jacques DU TRONCQUOY, père du preneur et Antoine ROUSSEAUX d'Hem.

2 E 3 / 6627 acte 1 - 05/07/1674

Marguerite CRAUIN, à marier, d'Hem **pour ôter l'empêchement au mariage** qu'a apporté et allégué Jean BRAY au mariage qu'elle prétend faire avec un autre si notre mère la sainte Eglise y consent, qui est que le dit DE BRAY prétend être affranchi et indemnisé des dépenses et frais engendrés par la **nourriture et entretien de l'enfant provenu de leur connaissance charnelle** jusqu'à présent et à venir, elle prend à sa charge l'enfant et promet de l'indemniser à condition de lui rendre sa liberté. Témoins : Jean CRAUIN, Pierre NUTIN. Signifié le 6 juillet au dit BRAY charton des religieux du couvent des Croisés de Lannoy en présence de frère Pierre DU CHAMBGE prieur et du Père Charles FERIR, religieux du dit lieu, qui accepte.

2 E 3 / 6627 acte 2 - 14/03/1674

Anne CATTEL veuve de François COUROUBLE de Annappes baille un bonnier de terre à labour à Toufflers à Philippe MULLIER fils de feu Philippe, laboureur à Lys. Témoins : Josse LORFEBVRE laboureur à Lys et Nicolas LECLERCQ, d'Hem.

2 E 3 / 6627 acte 3 - 05/04/1674

Jacques CLARISSE fils de feu Pierre, laboureur à Herseaux, baille 6 cents de terre à labour à Lys à Jean HALLEZ, laboureur à Lys lez Lannoy. Témoins : Valentin CLARISSE frère du bailleur, Antoine HALLEZ, charpentier à Lys.

2 E 3 / 6627 acte 4 - 14/04/1674

Jacques ROUSSEAUX fils de Philippe de Forest, reconnaît devoir 40 livres parisis à cause de vente de l'avesture de 2 cents 1 quartier de lin à Michel LOCQUIFFIER, charton chez M. de Courchelette à Lannoy pour quoi sont caution Pierre PROUVOST et Pierre NOEL de Forest. Témoins : Georges BAUCHEREZ hautelisseur et Cornille PLOUCQUET charron à Lannoy.

2 E 3 / 6627 acte 5 - 11/06/1674

Jean PAYELLE fils de feu Jean de Dottignies baille 7 cents de jardin à Lys à Jean HALLEZ laboureur à Lys. Témoins : Josse PAYELLE, frère du bailleur et Jean DE LE RUE, couvreur de paille à Lys.

2 E 3 / 6627 acte 6 - 06/07/1674

Marie Jeanne DU PRET veuve de Jacques PLOUCQUET de Forest, procède à la formature mobilière de Catherine PLOUCQUET, sa fille qu'elle a retenu dudit Jacques avec l'accord d'Antoine et Nicolas PLOUCQUET, père et fils, oncle et grand-père de Catherine et ses tuteurs à qui elle donne 300 livres et une vache. Témoins : Antoine LAMBERT, maréchal à Esplechin et Philippe MATON de Forest. Signe également Philippe DU PRET.

2 E 3 / 6627 acte 7 - 09/07/1674

Jean LAMBERT fils d'Antoine et de Marie GAILLET, assisté et accompagné de ses père et mère d'Esplechin, d'Oste LAMBERT son oncle de Gruson et de Jacques DE CALLONNE son cousin de Camphin d'une part, Marie Jeanne DU PRET fille de feu Jean et de défunte Jeanne LECOMTE, assistée de Philippe et Pierre DU PRETZ de Dottignies et Roubaix d'autre part contractent mariage. Chacun apporte 300 livres avec l'obligation de nourrir Antoine PLOUCQUET, beau-père de l'épouse, pendant 2 ans. Témoins : Philippe MATHON de Forest et Gilles BATTEAUX, laboureur à Lamain.

2 E 3 / 6627 acte 7 bis - 24/07/1674

Antoine MASQUELIER fils de feu Jacques, manouvrier à Néchin, Marie ROUSSEAU sa femme et Jeanne ROUSSEAU veuve de Robert WIBERT, d'Hem bénéficiaires de la succession de Jeanne DESMARETZ, mère grande aux dits ROUSSEAU, voyant qu'il y a plus de dettes que de biens y renoncent au profit de Denis DU PISRE de Roubaix, mari et bail de Madeleine ROUSSEAU leur soeur. Témoins : Denis DU PISRE fils dudit Denis comparant, de Roubaix et Georges BAUCHEREZ hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6627 acte 8 - 14/08/1674

Yolande AGACHE veuve de Jacques CRESPIEN, d'Hem, baille une petite maison et jardinage contenant 3 cents à Hem à Jean DU BAR et Péronne PROU, sa femme, d'Hem. Témoins : Pierre CRESPIEN fils à la bailleresse et Pierre DE COTTIGNIES, hôte à Lannoy.

2 E 3 / 6627 acte 9 - 25/08/1674

Jacqueline HERCHART fille de feu Gilles, d'Hem vend la somme de 17 livres de gros de 6 florins pièce et 28 patards faisant 206 livres 16 gros qu'elle a bon de Madame DESTIMBOURG qu'elle a servi quatre ans et demi, à Antoine LADRIERE, hôte au Petit Lannoy et joueur de violon. Témoins : Georges BAUCHEREZ et Ghislain ZEVORT.

2 E 3 / 6627 acte 10 - 29/08/1674

Jean DELESCLUSE fils d'Arthus de Toufflers, baille un lieu manoir amassé de maison manable grange porte étable et autres édifices contenant parmi, jardin planté d'arbres fruitiers et bois montant compris 5 quartrons de terre à labour, 6 cents 1/2 à Simon DU BOIS, laboureur à Toufflers. Témoins Jean RASSON, échevin de Lannoy et Jean WACQUET de Lannoy.

2 E 3 / 6627 acte 11 - 29/08/1674

Jean RASSON échevin de Lannoy et Jean WACQUET de Lannoy, baille 4 cents de terre à labour à Toufflers à Simon DU BOIS, laboureur à Toufflers. Témoins : Jean DE LESCLUSE fils d'Arthus de Toufflers et Pierre MULLIER, d'Hem.

2 E 3 / 6627 acte 12 - 07/09/1674

Antoine LOCQUIER et Anne DESROEUX sa femme, Jeanne DESROEUX, femme de Nicolas VINCRE, notaire et greffier à Roubaix, établissent Nicolas VINCRE pour leur procureur. Témoins : Louis LECLERCQ et Jérôme DESCARY de Roubaix.

2 E 3 / 6627 acte 13 - 04/11/1674

Jean, Ambroise, Péronne et Antoinette DE LE DICQ, frères et sœurs, enfants et héritiers de feu Philippe et défunte Péronne LE BLON, d'Hem ayant des biens en commun venant de leurs parents dont la moitié d'un moulin à tordre huile à Hem à l'encontre de Simon DE LE DICQ leur oncle paternel ici présent, fort que les dits frères et sœurs louent de Catherine (blanc) fille de feu (blanc) de Croix leur cousine une petite partie de leur moitié pour 6 livres parisis par an, il fut procédé à la priserie, ressortant que le dit Ambroise doit 755 livres aux trois autres pour les graisses, amendices, rejets et autres par accord devant Antoine VINCRE, notaire, le 04/07/1673 après quoi il procèdent au partage pour leurs parts de mariage et autrement de leur partie estimée 2992 livres parisis faisant 748 livres chacun. Témoins : Simon DE LE DICQ et Antoine LADRIERE, d'Hem.

2 E 3 / 6627 acte 14 - 12/11/1674

Adrien CASTEL, marchand brasseur et censier de la Haye à Roubaix d'une part, Jean CRAUWIN, censier du Cambie à Hem d'autre part procèdent à l'échange de baux de 12 et 14 cents à Hem. Témoins : Pierre DE LE RUE, Betreumieux BRIFFAULT, d'Hem.

2 E 3 / 6627 acte 15 - 13/11/1674

André HALLEZ, échevin de Lannoy, baille une petite maison à Sailly à Jean LAMBLIN, manouvrier à Sailly. Témoins : Robert DE LE RUE, hôte à Sailly et Jean DEHAZE, hôte de la taverne du Caufour à Lys.

2 E 3 / 6627 acte 16 - 27/11/1674

Anne MULLIER veuve d'Antoine PLOUCQUET de Leers, baille un lieu manoir amassé de maison manable grange étable et autres édifices, contenant, parmi jardin planté d'arbres fruitiers et bois montant, 2 bonniers et ½ à Georges DU PONCHEL, d'Hem. Témoins : Guillaume DE FRESNE de Leers et Denis DU MOULIN fils de Simon de Toufflers.

2 E 3 / 6627 acte 17 - 27/11/1674

Robert CAUCHETEUR fils de Gaspard, laboureur à Sailly d'une part et Hugues DE LE PLANCQ fils de feu Pierre de Toufflers d'autre part étant en procès concernant les avestissement et semence sur 13 cents de terres à Hem vendues par le premier envers le second, par l'entremise de Jean DU FOREST, bailli d'Hem de Jacques DU FOREST et d'André LE FEBVRE se mettent d'accord. Témoins : Antoine DEGRIMONPONT, d'Hem et Jean LAMBLIN de Sailly.

2 E 3 / 6627 acte 18 - 29/11/1674

Michel DU RIEZ, mayer de **Mons en Pévèle**, procureur spécial d'Isabeau PLATTEL veuve de Jacques RU RIEZ de Templeuve en Pévèle (procuration pardevant François ISAMBART, notaire à **Tourmignies**, le 10/03/1668 à Mons, témoins Pierre LESTRIE et Jacques DE LE BASSEZ manouvrier de Templeuve) et Isabeau PLATTEL veuve de feu Jacques DU RIEZ, vivant mayer de Mons en Pévèle, constituant son procureur spécial en la personne de Michel DU RIEZ, mayer de Mons en Pévèle, pour vendre, charger et aliéner tous ses biens tant maisons, héritages que terres à labour et de procéder à la succession de son feu mari vendent un lieu manoir amassé de maison manable grange étables et autres édifices, 6 bonniers à Hem à Ambroise BAUDOU, lieutenant de Mons en Pévèle. Témoins : Robert ROUSSEULX fils de feu Jacques et Pierre DE LA RUE, hôte à Hem.

2 E 3 / 6627 acte 19 - 11/12/1674

François MATON, Claude MARESCAUX fils de feu Jean, bail et mari de Catherine MATHON, Jean FICHELE, mari et bail de Jeanne DE GRUSON, Cyrille DUPUIS veuve Jean ROUSSEAUX, Claude MARESCAUX se faisant fort dudit Jean FICHELE absent, tous d'Hem et Forest, baillent 9 cents à Forest à Jean DU PLOUWIS fils de feu Jean (DUPLOUY) et Jacques DU BAR fils de feu Jean, laboureurs à Forest. Témoins : Joseph LOT, hôte à Forest et Nicolas DU BROEUCQ, sergent d'Hem.

2 E 3 / 6627 acte 20 - 13/12/1674

Jacquemine DE LE PORTE veuve de feu Jacques DU FERMONT, d'Hem baille 6 cents à Forest à Jean DU PLOUWIS (DUPLOUY), laboureur à Forest. Témoins : François, Jacques et Nicolas DU FERMONT, frères fils de la bailleresse et Pierre CROMBET de Forest.

2 E 3 / 6627 acte 21 - 18/12/1674

Jacques CARETTE fils de feu Jean, laboureur à Néchin, baille 13 cents de terre à Hem à Jean CRAUWIN, censier du Cambie à Hem. Témoins : Jean DU FOREST, bailli d'Hem et Pierre CHUFFART, d'Hem.

2 E 3 / 6627 acte 22 - 14/03/1674

Paul LECLERCQ fils d'Antoine, assisté de son père de Jean LECLERCQ son frère d'une part, Marie PARENT fille de feu Jacque, dernièrement veuve de Jean PLOUCQUET, assistée de Jean PARENT son frère d'autre part tous de Forest, sauf ledit Jean PARENT d'Hem, contractent mariage. Lui apporte 200 livres parisis et elle 400 livres parisis. Témoins : Michel DE LA HAYE, hôte de la taverne du Marianne et Toussaint DESNOULLET, hautelisseur de Lannoy.

2 E 3 / 6628 acte 1 - 06/10/1675

Marc Antoine WALLET, charpentier et Catherine MATHON sa femme de Lannoy, baillent 6 cents et 1/2 à Hem à Jacques MATHON fils de feu Jean et Marie DU FORREST sa femme, laboureurs à Hem. Témoins : Antoine DELERUYELLE, Jacques CAUCHEZ de Lannoy.

2 E 3 / 6628 acte 2 - 07/01/1675

Jean DE COURCHELLES, marchand cordonnier à Lannoy, baille 2 cents un quartron de riez jardinage mis à labour à Leers à Nicolas DE LE MARRE, laboureur à Leers. Témoins : Hippolyte et Guillaume DE COURCHELLES fils du bailleur et Jacques LEFEBVRE, laboureur à Lys.

2 E 3 / 6628 acte 3 - 05/03/1675

Denis AGACHE fils de feu Vaast, laboureur à Hem et Jacques RASSON fils de feu Pierre, bail et mari d'Isabeau AGACHE, laboureur à Bailleul, s'accordent à propos de l'occupation de terres par Pierre, Jean et Vaast AGACHE, laboureurs à Annappes. Partage fait entre les dits AGACHE des biens à eux échus par les trépas de Vaast AGACHE et de défunte Madeleine LOUAIGE, leurs père et mère, pardevant Nicolas VINCRE, notaire, le 30/04/1667. Les seconds jouissent des biens des premiers. Témoins : Charles COUROUBLE et Antoine DU PLOUWY de Willems.

2 E 3 / 6628 acte 4 - 23/03/1675

Josse Alexandre PARENT fils de feu Philippe, marchand drapier à Lannoy, mari et bail de Marie Madeleine BALAND, renouvelle le bail d'une maison et autres édifices sur la place de Dottignies à Pierre BOULLENGIER? fils de Martin de Dottignies. Témoins : Jean RASSON, échevin de Lannoy et Antoine LADRIERE, hôte au Damier.

2 E 3 / 6628 acte 5 - 03/04/1675

Jean PAYELLE fils de feu Jean, laboureur à Dottignies, veuf de Marguerite LAMPE, vend une lettre de rente héritière de 3 livres quinze sols tournois à Josse PAYELLE, son frère. Lettre où est originellement obligée Willemine WISSELIN veuve Urbain DEFROIMONT du 24/04/1600 au profit de Jean LAMPE, laboureur à Evregnies. Philippe CATTELAÏN de Evregnies le 10/05/1631. Témoins : Jean HALLEZ laboureur à Lys et Jean NUTTIN, laboureur à Lys.

2 E 3 / 6628 acte 6 - 07/04/1675

Jean PAYELLE fils de Jean, veuf de Marguerite LAMPE de Dottignies, vend une lettre de rente héritière de 2 livres 5 sols tournois à Josse PAYELLE, son frère de Lys. Lettre où est originellement obligée Willemine WISSELIN, veuve d'Urbain DE FROIMONT de Evregnies, du 24/04/1610, au profit de Jean LAMPE de Evregnies. Philippe CATTELAÏN laboureur à Evregnies le 17/05/1631. Témoins : Jean HALLEZ et Jean NUTTIN, laboureurs à Lys.

2 E 3 / 6628 acte 7 - 09/08/1675

Antoine LADMERAND, laboureur à Lys et Jeanne AGACHE sa femme, établissent pour procureur spécial Pierre AGACHE, frère de la comparante pour gérer la vente faite par eux à Antoine LE PERS de Roubaix de 3 cents à Roubaix. Témoins Antoine DEL RUYELLE et Georges BAUCHEZ de Lannoy.

2 E 3 / 6628 acte 8 - 18/08/1675

Philippe DEFFONTAINES, bail et mari de Michelle POLLET et François POTTIER, bail et mari de Marie Madeleine POLLET de Willems, baillent 2 cents 1/2 de terre à labour à Hem à Antoine DE GRIMPONPONT, meunier des Hauts Champs à Roubaix. Témoins : Jacques DEFFONTAINES de Lannoy et Frédéric DE COURCHELLES de Roubaix.

2 E 3 / 6628 acte 9 - 06/09/1675

Josse Alexandre PARENT, marchand drapier à Lannoy, mari et bail de Marie Madeleine BACQUELAN, baille un lieu manoir jardin et héritage avec terre à labour sur 15 cents à Dottignies à Pierre DU FERMONT fils de feu Jacques, laboureur à Dottignies. Témoins : Olivier DELATTRE hautelisseur et Jean DE COTTIGNIES, rappointeur de souliers à Lannoy.

2 E 3 / 6628 acte 10 - 05/10/1675

Charles DU PONT fils de feu Augustin, laboureur à Toufflers, vend deux milles livres de fourrage à Marie HOLLANTE, veuve de feu Philippe LE FEBVRE, vivant docteur en médecine de Tournai. Témoins : André HALLEZ, échevin de Lannoy et Michel HERCHAR, valet au maître des croisés à Lannoy.

2 E 3 / 6629 acte 1 - 21/12/1676

Jean Baptiste HEDEBAULT, prêtre, curé de Lannoy, témoigne qu'après le trépas de Marguerite LOGEZ mère des religieuses du couvent des sœurs grises, avec Marie LOGEZ, soeur de ladite Marguerite. Marie LOGEZ, à présent décédée. Disposition écrite par Michel WAYMEL, lieutenant de Lannoy. Témoins : Denis WAYMEL fils de Michel, tordeur de fil et Gilbert HERLEUE (DELERUE ?) fils de feu Denis, manouvrier de Lannoy. Catherine Thérèse MALFAIT, à marier fille Philippe et Adrienne DESTOMBES, 17 ans de Lannoy, témoigne qu'après le trépas de Marguerite LOGEZ, elle se transporta chez elle et trouva Marie LOGEZ, sa soeur, couchée sur son lit, aveugle et auprès d'elle soeur Marie DE LANNOY, mère des religieuses dudit lieu, à présente défunte. Madeleine CLARISSE fille de Jean, non mariée de Lannoy, 25 ans, logis de Marguerite et Marie LOGEZ, la première décédée et sitôt soeur Marie DE LANNOY, mère des religieuses dudit lieu vint auprès de **Marie LOGEZ, couchée au lit aveugle. Marie LOGEZ aurait fait donation aux religieuses.**



2 E 3 / 6629 acte 2 - 14/03/1676

Simon DU MOULIN, cleric de Toufflers fils de feu Pasquier, reconnaît devoir à Pierre BOUVINES fils de feu Jean, manouvrier à Saily avec Simon BOUVINES son frère et tuteur du dit Pierre de **Houthem** auprès de **Comines** 188£. Témoins : Antoine BOUVINES fils de feu Jean, laboureur à **Frelinghien** proche d'Armentières et Nicolas MIX fils de feu Jean de Evregnies. En marge : Du 03/11/1676 Antoine BOUVINES fils de feu Jean, laboureur à Frelinghien a reçu une somme au nom de son frère Pierre. Quittance audit DU MOULIN.

2 E 3 / 6630 acte 1 - 13/05/1677

Jacques et Wallerand DEFFONTAINES, frères et fils de feu Pierre, Pierre LE PERS fils de Guillaume, se faisant fort de Guillaume son père, Cornil LE PERS fils de feu Jacques, Jean LE CLERCQ fils de feu Jean et Marie MILLESCAMPS veuve de feu Pierre LEAUCOURT de Roubaix sauf les dits DEFFONTAINES à Hem. 18/05/1677 Georges DU PONCHEL, sergent à Hem, a été adhérité d'une maison et héritage à Lannoy. Témoins : Michel DE LA HAYE, hôte en la taverne du Morienne et Gaspard DU BAR fils de feu Antoine, d'Hem.

2 E 3 / 6630 acte 2 - 08/10/1677

André PLOUVIER fils de feu Jean, charron à Leers, Isabeau MATHON veuve de feu Pierre FARVACQ de Luigne, Pierre DE LE DORP fils de feu Henri, laboureur à Leers, Pierre DU BAR fils de feu Michel, laboureur et Antoinette DE LE DORPE, sa femme de Leers, vendent 5 cents de terre à labour à Leers à Jean DILLIES fils de feu Jean, greffier de Leers. Voisinage : Antoine LE FEBVRE fils de feu Antoine. Témoins : Pierre DEFLIS fils de feu André, laboureur et Jacques TRENTESAULX, sergent de Leers.

2 E 3 / 6630 acte 3 - 14/06/1677

Jeanne DANVERS, veuve de Jacques DESTOMBES, fille de feu Géry DANVERS de Lannoy, fort vieille établie son testament demandant d'élire sépulture en l'église saint Philippe de Lannoy ou au cimetière. Elle donne à Antoine HAICHE fils de Charles, son neveu, son lit empli de plumes, un demi écriin et le résidu de sa literie qu'elle a donné à Jean Baptiste HAICHE fils du dit Charles, son neveu, à qui elle donne une couverture d'Espagne blanche. Donne ses biens patrimoniaux, héritages, meubles, catteux, à Péronne et Catherine DANVERS, ses sœurs, leur vie durant sans pouvoir les vendre. Et après leurs trépas retourneront à Antoine et Jean Baptiste HAICHE, enfants de ladite Péronne. Témoins : Jean Baptiste JACOB, échevin de Lannoy et Antoine DE LE GRANGE, serviteur de l'église.

2 E 3 / 6630 acte 4 - 04/11/1677

Anne CATTEL veuve de François COUROUBLE de Annappes, baille un lieu manoir amassé de maison manable grange porte étable et autres édifices, contenant parmi jardin et terres à labour, 1 bonnier 4 cents à Jacques DU BAR et Catherine GRANDEL sa femme de Flers. Témoins : Jean et Adrien COUROUBLE, frère et fils de la bailleresse.

2 E 3 / 6630 acte 5 - 01/04/1677

Jacques et Wallerand DEFFONTAINES tous deux fils de feu Pierre DEFFONTAINES, Pierre LE PERS fils de Guillaume, se portant fort du dit Guillaume son père, Cornil LE PERS fils de feu Jacques, Jean LE CLERCQ fils de feu Jean et Marie MILLESCAMPS sa femme, Catherine MILLESCAMPS veuve de feu Pierre DE LEAUCOURT et Pierre BONTE mari et bail de Péronne LE PERS, parents et héritiers de défunte Madeleine MILLESCAMPS, vivante fille de feu Louis MILLECAMPS et de défunte (blanc) vendent aux enchères une maison, chambre, ouvroir et autres édifices à Georges DU PONCHEL, fis de feu Jean, laboureur à Hem. Témoins : Michel DE LA HAYE, tavernier de la taverne du Morienne à Lys et Jean BACLAND, sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6631 acte 1 - 18/04/1678

Allard PAYELLE fils de feu Jean, bailli et censier de Layens à Hem, baille un lieu manoir amassé de maison manable, grange, porte étable et autres édifices sur 1 bonnier à Annappes à Bernard DU VRELLIER et Marie Anne MARIAIGE sa femme de Flers. Témoins : Josse PAYELLE, frère du bailleur de Lys et Noël MULLIER fils de feu Jean, boucher à Hem.

2 E 3 / 6631 acte 2 - 21/11/1678

Pierre, Etienne et Betreumieux DE COTTIGNIES frères, fils de feu Pierre et de défunte Pasquette GUILBERT (Pierre et Betreumieux de Roubaix, Etienne d'Hem), se portant fort de Guillaume CAUCHETEUR, bail et mari de Jeanne DE COTTIGNIES, leur soeur à Camphin, Jean François LE COMTES, pauvrisseur des communs pauvres de Roubaix, se faisant fort de Pierre PARENT fils d'Antoine et de défunte Catherine DE COTTIGNIES, soeur des comparants, vendent aux enchères un lieu manoir amassé de maison sur 1 cent à Hem à Etienne DE COTTIGNIES fils du dit feu Pierre, d'Hem. Témoins : Pierre DU BAR de Flers et Jacques HOLLEBECQ fils de feu Pierre.

2 E 3 / 6631 acte 3 - 02/11/1678

Charles HAICHE et Péronne DANVERS sa femme de Lannoy et Catherine DANVERS fille de feu Géry, veuve de feu Jean FREMEAULX de Lille, renouvellent le bail de 5 cents 1/2 de terres à labour à Lys à Marie DE COURCHELLES, veuve en dernières noces de Jean DEFFRENNES de Lys. Témoins : Toussaint DUBAR, Jean HALLEZ.

2 E 3 / 6631 acte 4 - 07/11/1678

Marie LE FEBVRE veuve d'Amand HACHE de Lannoy cède à Olivier HACHE fils du dit Amand ses droits de veuve sur les biens meubles de son feu mari. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils d'Antoine, couturier et Nicolas BRUNIN fils de feu Nicolas, hautelisseur de Lannoy.

2 E 3 / 6632 acte 1 - 28/12/1679

Maximilien DESMILLESCAMPS fils de feu Guillaume, laboureur à Nocre (Nokere) pays de Flandre, proche Audenarde, renonce à sa part dans une maison de 3 cents à Toufflers, tenue de la seigneurie du Quesnoy au profit de Martin FREMAULT son beau-frère. Témoins : Pierre DE COTTIGNIES fils de feu Jacques, tavernier à Lannoy et Florent BRASSART fils de feu Philippe, couturier à Roubaix.

2 E 3 / 6632 acte 2 - 14/01/1679

Jean DU CATILLON fils de feu Gilles, laboureur à Lys, reconnaît devoir 60£ à Jean DU BRULLE. Témoin : Olivier DE LESCLUSE fils de feu Jean de Lys. En marge : 29/10/1686 quittance faite par Jean DU BRULLE, qui a été remboursé.

2 E 3 / 6632 acte 3 - 26/06/1679

Hélène DU BAR fils de feu Michel de Tournai, établi pour ses procureurs Georges DU PONCHEL, d'Hem et (vide), pour faire partage et division avec ses cohéritiers et vendre sa part. Témoins : Antoine MASUREL clerc de Lys et Jean FREMIN de Lys.

2 E 3 / 6633 acte 1 - 17/01/1680

Pierre DU BAR fils de feu Balthazar, charron et Catherine CATTEL sa femme de Lannoy, s'établissent mutuellement procureur pour créer une rente héritière de 400£. Ils doivent 200 livres parisis à Antoinette CATTEL, soeur de ladite Catherine. Témoins : Roger LIAGRE fils de feu Antoine, maréchal et Philippe DU PRET fils de feu Maximilien de Lannoy.

2 E 3 / 6633 acte 2 - 16/12/1680

Anselme BALTAZART fils de feu Pierre, et Jeanne FRUICT, sa femme, laboureurs à Forest, donnent tous ses biens à Marie Anne Françoise BAYART fille de Jacques Michel, écuyer, Sgr du Mont Hullin de Sars sur Canche, comté de Saint Pol, pays d'Artois et si elle meurt avant eux, ses frères et sœurs, enfant de Jacques Michel BAYART et Marie Anne BILLAU, seront héritiers. Leur père aura la jouissance des biens, sa vie durant. Témoins : Guillaume JACOB, hautelisseur et Antoine FARVACQ, hôte au Lion d'Or à Lannoy.

2 E 3 / 6633 acte 3 - 18/06/1680

Jacques et Jean Martin LEFEBVRE, enfants et héritiers de feu Luc et de défunte Marie MATHON de Lille, vendent aux enchères 9 cents de terre tant jardin que labour à Hem, tenus de la seigneurie de Lannoy à Philippe MATHON fils de feu Jacques, laboureur à Annappes après publications, à Lannoy, Lys, Hem, Sailly et Forest. Témoins : Jacques et Valentin LE FEBVRE, frères et oncles aux vendeurs de Lys.

2 E 3 / 6633 acte 4 - 13/05/1680

Jacques RASSON fils de feu Pierre, laboureur à Bailleul, reconnaît devoir 400 livres parisis échues par le trépas d'Isabeau AGACHE, vivante femme au dit RASSON à Pierre, Denis, Jean, Vaast et Marie AGACHE veuve de feu Antoine LECLERCQ absente, enfants et héritiers de feu Vaast et de défunte Madelaine LOUWAIGE, Pierre et Philippe FRUICT, Michel DESBUCQUOIS clerc de Forest, bail et mari de Marie FRUICT, les dits FRUITS frères et sœurs, enfants et héritiers de feu Simon et défunte Michelle AGACHE, se portant fort d'Adrienne FRUICT leur sœur, demeurants les dits AGACHE à Annappes, lesdits FRUITS à Forest. Mention du contrat de mariage de Jacques RASSON et Isabeau AGACHE, passé devant Georges HONORE le 14/01/1662. Jean RASSON, frère du dit Jacques de Bailleul s'est porté caution. Témoins : Pierre DESBUCQUYS fils de feu Pierre, tordeur de filets à Lannoy et Michel DE LA HAYE, tavernier à Lys.

2 E 3 / 6633 acte 5 - 27/03/1680

Jean DE COURCHELLES fils de feu Jacques, laboureur et boucher à Leers, père et tuteur légitime de Jean, Antoine, Marie Catherine et Marie Jeanne DE COURCHELLES, qu'il a retenus d'Antoinette RYS sa femme, baille une maison et héritage à Leers sur 10 verges de terre à labour à Betreumieux CATTOIRE fils de feu Pierre, couturier à Leers. Voisinage : Bernard JOSSON, Georges SELLIER brasseur du Pont Tournu à Tournai. Témoins : Jean et Denis OUDOIR, frères et fils de feu Denis, scieurs d'aix à Leers.

2 E 3 / 6634 acte 1 - 19/06/1681

Philippe BECQUART fils de feu François, et Catherine SALLEMBIER, sa femme, laboureur à Pecq sur l'Escaut, vend un cent et 1/2 de terre à labour à Hem à Jean JOVENEALX fils de feu Etienne, laboureur à Hem à l'encontre de Jacques CARTON de Lille, des enfants et héritiers de feu Jean FLAMENG et des enfants de Jean MARESCHAULX à cause de feu (blanc) SALLEMBIER leur défunte mère. Témoins : François et Jacques DU FERMONT, frères, d'Hem.

2 E 3 / 6634 acte 2 - 03/11/1681

Jacques LE PERS fils de Pierre, à marier et non chargé de tutelle, laboureur à Tourcoing, vend aux enchères 1/5 d'un lieu manoir amassé de maison manable porte étable et autres édifices contenant parmi jardin et terre à labour 34 cents à Lys, au vinage de Cohem à Jean LECLERCQ fils de feu Thomas, laboureur à Lys. Témoins : Simon LAMBLIN fils de feu Nicolas et Antoine LIENARD fils de Allard, laboureurs à Lys.

2 E 3 / 6634 acte 3 - 09/04/1681

Jacques, Jean, Guillaume et Charles DESPRETZ, Josse LORFEBVRE et Michelle DESPRETZ sa femme, les dits DESPRETZ frères et sœurs, enfants de feu Jean et de défunte Catherine PLOUCQUET, demeurant les dits Jacques et Jean à Leers, le dit Guillaume à Roubaix et le dit Charles à Lille, les dits LORFEBVRE et sa femme à Lys lez Lannoy, établissent leur procureur pour se dessaisir des biens qu'ils tiennent de la Srie de Lobel à Néchin, venus de leurs père et mère. Témoins : Cornil WASQUEL fils de François, tavernier à Ste Barbe de Louche à Lannoy et Josse Alexandre PARENT, échevin à Lannoy.

2 E 3 / 6635 acte 1 - 10/03/1682

Philippe MULLIER fils de feu Antoine et Jacqueline POLLET sa femme, laboureurs à Hem d'une part, Pierre MAZURE, marchand brasseur à Warcoing d'autre part font le compte des rendages de la maison sur 25 cents d'héritage occupée par les premiers et propriété du second. Témoins : Pierre MULLIER fils des conjoints et Jean MERCHIER fils de feu (blanc), rappointeur de soulier à Lannoy.

2 E 3 / 6635 acte 2 - 26/02/1682

Philippe MULLIER fils d'Antoine, laboureur à Hem et Jacqueline POLLET sa femme, vendent 6 cents de terre à labour qui sont moitié de 12 à l'encontre des enfants Antoine VAUREUST à Hem, à Pierre DE LE MAZURE fils de feu Guillaume, marchand brasseur à Warcoing sur l'Escaut. Témoins : Michel DE LA HAYE, hôte à Lys et Pierre MULLIER fils des vendeurs.

2 E 3 / 6635 acte 3 - 25/04/1682

Jean et Marie Madeleine FOURNIER, frère et soeur, non mariés d'Annappes, se portant forts de Marie et Marie (sic) FOURNIER leurs sœurs de Forest, établissent pour procureur Etienne FRUICT pour vendre 3 cents de jardinage avec une petite maison dessus à Tressin sur 1 cent de pré à Hem. Vente passé devant M^e DESRUYELLE, à Monsieur TURPIN, avocat postulant à Lille. Témoins : Guillaume JACOB fils de feu François, hautelisseur et Antoine HENNION fils de feu Antoine, sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6635 acte 4 et 5 - 20/06/1682

Jean DU THOIT fils de feu Mathieu, laboureur à Annappes a baillé à Fives lez Lille pardevant Pierre MATTELIN, notaire, d'un lieu manoir amassé de maison manable grange porte étable fournil et autres édifices contenant parmi jardin aucqué et planté d'arbres fruits portant et bois montant et terre à labour 10 cents à Annappes, au profit de Vincent DELMAZURE fils de feu Louis, laboureur à Annappes. Témoins : Pierre DE COTTIGNIES fils de feu Jacques, tavernier à St Hubert et Jean BAUDESCOT fils de Maillard cordonnier, de Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 1 - 24/03/1683

Gilles TESSON, greffier civil de Lille établi pour procureur spécial Georges DU PONCHEL fils de feu Jean, sergent de Messieurs de St Pierre à Hem pour acheter 18 cents de terre à Hem occupés par Adrien CASTEL. Témoin : Venant DETENRE, notaire à Lille.

2 E 3 / 6636 acte 2 - 14/01/1683

Josse BLAUWET fils de feu Antoine, laboureur et censier de Hardy Plancque à Blandain, Quentin MEURISSE fils de Jean, laboureur à Saily lez Lannoy, mari et bail de Jeanne BLAUWET fille du dit Antoine et Quentin POTTIER fils de feu Michel, père et tuteur légitime de Josse et François POTTIER qu'il a retenus de Michelle BLAUWET sa première femme d'Hertain, se portant fort de Pierre RASSON, laboureur à Blandain et Anne BLAUWET sa femme et d'Antoine RASSON fils de feu Jean et de défunte Isabeau BLAUWET de Tournai. Les dits BLAUWET frères et sœurs, enfants et héritiers du dit feu Antoine et de défunte Jeanne HOUZET, vendent aux enchères 1 cents 22 verges de terre à labour à Hem, tenus du chapitre St Pierre de Lille à Pierre DE LE RUE fils de feu Jacques, hôte à St Hubert à Hem. Témoins : Adrien CASTEL fils de feu Guillaume et Michel DU BAR fils de feu Toussaint boucher à Hem.

2 E 3 / 6636 acte 3 - 04/02/1683

Martin DU BREQUIN fils de feu Etienne, et Jeanne POTTIER sa femme, laboureurs à Blandain, vendent aux enchères 9 cents de terre à labour à Hem à Barbe PLOUQUET, veuve de feu Claude FLORQUIN, censière de la Haverye à Leers. Témoins : Antoine HENNION fils de feu Antoine, sergent de Lannoy et Antoine LE FEBVRE, gorlier à Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 4 - 11/02/1683

Josse BLAUWET fils de feu Antoine, laboureur et censier de Hardy Plancque à Blandain, Quentin MEURISSE fils de Jean, laboureur et censier de Monpinchon à Saily lez Lannoy, mari et bail de Jeanne BLAUWET fille du dit feu Antoine et Quentin POTTIER fils de feu Michel, laboureur à Hertain, père et tuteur légitime de Josse et François POTTIER, ses enfants qu'il a retenus de Michelle BLAUWET, sa première femme, se portant fort de Pierre RASSON, laboureur à Blandain, d'Anne BLAUWET sa femme et d'Antoine RASSON fils de feu Jean et de défunte Isabeau BLAUWET de Tournai. Les dits BLAUWET frères et sœurs, enfants et héritiers du dit feu Antoine et de défunte Jeanne HOUZET vendent 18 cents de terre à labour à Hem à Pierre AGACHE fils de feu Jean, d'Hem. Témoins : Georges DU PONCHEL, sergent de messieurs de St Pierre à Hem et Cornil WASQUEL fils de François, brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 5 - 05/02/1683

M^e Nicolas DE LATTRE, chirurgien, François, Elisabeth, Claire et Marie Alexandre DE LATTRE, demeurant le dit François à Douai, la dite Elisabeth à Tournai, la dite Marie Alexandre à Lannoy, les dits DE LATTRE frères et sœurs, enfants et héritiers de M^e Jean DE LATTRE vivant chirurgien à Lannoy et de défunte Madeleine DU BAR établissent comme procureurs M^e Jean DE LATTRE leur frère, Philippe BLAUWART et Honoré VION clerc pour vendre les biens meubles, catteux et héritages, échus par le trépas de leurs père et mère. Témoins : Antoine LE FEBVRE, gorlier et Jacques LE CLERCQ fils de Gilbert, carioteur à Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 6 - 11/03/1683

M^e Jean DE LATTRE fils de feu Jean, chirurgien à Lannoy, en son nom et en celui de M^e Nicolas, François, Elisabeth, Claire et Marie Alexandre DE LATTRE ses frères et sœurs par procuration du 05/03/1683, de M^e Nicolas DE LATTRE, chirurgien et Jean DE LAOUSTRE fils de feu Jean et Marie Anne DE LATTRE sa femme de Lannoy vend aux enchères une maison et héritage à Lannoy à Jean DE LESCLUSE fils de feu Jean, boulanger à Roubaix. Témoins : Dominique LE FEBVRE fils de feu Jacques, sergent de Lannoy et Georges DU PONCHEL, sergent de St Pierre à Hem.

2 E 3 / 6636 acte 7 - 11/03/1683

M^e Jean DE LATTRE, chirurgien à Lannoy, en son nom et en celui de M^e Nicolas, François, Elisabeth, Claire et Marie Alexandre DE LATTRE, ses frères et sœurs par procuration du 05/03/1683, de M^e Nicolas DE LATTRE chirurgien et Jean DE LAOUSTRE fils de feu Jean et Marie Anne DE LATTRE sa femme de Lannoy vend aux enchères une maison et héritage à Lannoy à Georges DU PONCHEL, sergent de St Pierre. Témoins : Barthélemy DU BAR fils de feu Simon et Dominique LE FEBVRE, sergent.

2 E 3 / 6636 acte 8 - 23/03/1683

Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine et Anne MARTIN, sa femme, établissent procureur (blanc) pour vendre une maison et héritage à Armentières. Témoins : Louis LECONTE, Josse Alexandre PARENT, demeurant et marchand à Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 9 - 07/04/1683

Jean WACQUET fils de feu Thomas, marchand et bourgeois et Suzanne PLOUCQUET, sa femme de Lannoy, vendent une maison censive chambre, cuisine, chambre, cave et autres édifices à Lannoy à Jacques LE CLERCQ fils de Gilbert, carioteur à Lannoy. Témoins : Josse Alexandre PARENT fils de feu Philippe vivant lieutenant de Lannoy et Michel ROBE fils de feu Antoine, marchand brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 10 - 07/09/1683

Adrien DELRUE, licencié en médecine, **demeurant chez son altesse le duc de Modène en Italie**, présentement à Lannoy, reconnaît devoir 190 florins à Joseph DELRUE, son frère, licencié en médecine à Lannoy. Témoins : Rémi ELIAS, tavernier et Gilbert PARENT fils d'Ignace, rappaointeur de souliers de Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 11 - 11/09/1683

Antoine DE GRIMONPONT fils de feu Vaast, laboureur à Annappes, vend 3 quartrons de vieux jardinage à Annappes à Jean DU PISRE fils de Simon, maréchal de Flers. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Jean MERCHIER fils de feu Pierre, rappaointeur de souliers à Lannoy.

2 E 3 / 6636 acte 12 - 20/09/1683

Jean DELEVA, greffier d'Hem, nomme pour procureur spécial François DU BAR, procureur postulant au siège de la gouvernance de Lille pour décrément de clains de saisine de ses biens à la requête de Bon DELEVA, cordonnier à Lannoy pour avoir paiement 1270€ et autres à la requête de Louis LECLERCQ, tailleur à Lannoy. Témoins : Jean Baptiste DEBRA fils de Louis de Lannoy et Hubert CHUFFART fils de feu Pierre, d'Hem.

2 E 3 / 6637 acte 1 - 23/02/1684

Jean DILLIES, greffier de Leers, a acquit de Maximilien et Jeanne DILLIES des lieux manoirs, jardins et terres à labour à Leers sur 3 cents 1/2 quartron tenant à Philippe BRACQUAVAL. Témoins : Bernard SPRIET fils de feu Philippe, meunier de Leers, Jacques PLOUQUET fils de feu Jacques de Leers.

2 E 3 / 6637 acte 2 - 27/01/1684

Gilles WAIGNIN fils de Philippe, bourachier à Roubaix, suffisamment âgé et libre de condition, vend 1/4 en 18 cents de terres à labour à Leers à Jean DILLIES, greffier de Leers. Témoins : Jacques TRENTESAULX, sergent de Leers et Jacques PLOUQUET fils de feu Jacques, joueur de violon de Leers.

2 E 3 / 6637 acte 3 - 08/06/1684

Philippe BOUVIER fils de feu Philippe, et Marguerite DE LATTRE sa femme, charron à Hem, vendent la moitié de 6 cens de pré à Hem à Philippe COSMANS, Sr d'Obloom de **Prêmesques**. Témoins : Antoine GUYAU fils de feu Jean, domestique au Sr Jean César DELSAULX [MACHON dit DE LE SAUCH], Sr de Fontaine de Prêmesques et Louis BAICQUE fils de feu Cornil, manouvrier à Hem.

2 E 3 / 6637 acte 4 - 11/08/1684

Olivier HACHE fils de feu Amand, marchand hautelisseur à Lannoy, vend aux enchères une maison à Lannoy à Rémy ELIAS fils de feu Guillaume, tavernier en la taverne où pend pour enseigne Le Damier à Lannoy. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine et Guillaume DASSONVILLE fils de feu Guillaume, tonnelier de Lannoy.

2 E 3 / 6637 acte 5 - 17/08/1684

Isabeau DU CHASTELLEZ fille de feu Bon et femme à Pierre ROGIER de Marc en Baroeul, établi son mari comme procureur pour se dessaisir de 2 cens de terres à usage de plat bois à prendre en 2 bonniers vulgairement appelé le bois Bunois à Hem, occupé par Georges DU PONCHEL. Témoins : Pierre DU THOIT fils de feu Philippe et Jean Chrysostome MOTTE fils de David Antoine de Marcq.

2 E 3 / 6637 acte 6 - 02/05/1684

Jean DELEVA fils de feu Josse, greffier du marquisat d'Hem à Willems, vend 2 cents de terre à labour à Hem à Sébastien MULLIER fils de feu Simon, couturier à Hem. Témoins : Philippe DESPRET fils Allard et Mathias LIBERT fils de feu Mathias, d'Hem.

2 E 3 / 6637 actes 7 et 16 - 20/11/1684

Jacques DE LE DICQUE fils de feu Jacques, laboureur à Hem, reconnaît devoir certaine somme à Allard OUDART fils de feu Jean, charton à Forest. Témoins : Jean MERCHIER fils de feu Pierre, rappointeur de souliers et Antoine DE LE DICQUE fils de feu Jean, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6637 acte 8 - 31/05/1684

Catherine GAUCHE de Lannoy, baronne de Wasnes, donne à Adrien DE LE RUE, licencié en médecine de Lannoy, ce qu'à elle et Messire François DE LANNOY, baron de Wasnes, doit leur revenir de Charles DE LANNOY et Marie DU FIEF par acte en date du 05/02/1676 portant 1600 florins, qu'ils ont reçu de la dame baronne de Wasnes. Contrats passés devant Michel WAYMEL notaire le 18/09/1680. Témoins : Jean HALLEZ fils de feu Philippe, marchand à Lannoy et Michel LEBLAN fils Antoine de Leers.

2 E 3 / 6637 acte 9 - 22/07/1684

Mathias LIBERT fils de feu Mathias, tavernier à St Hubert à Hem, mari et bail de Barbe LADRIERE, Ignace et Adrienne LADRIERE, se faisant fort de Marie Agnès et Jean Michel LADRIERE, les dits LADRIERE frères et sœurs et héritiers de feu Antoine LADRIERE de Lannoy, Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, procureur spécial d'Antoine et Georges BOURETTE, marchand à **Leiden en Hollande** d'une part, Olivier HAICHE fils de feu Amand de Lannoy d'autre part. S'accordent pour terminer un procès concernant la vente aux enchères ou à main ferme de la maison où réside Olivier HAICHE. Ce dernier renonce à la donation à lui faite par Amand HAICHE, son père, pardevant Pierre MALFAIT, notaire, au profit des dits LADRIERE et BOURETTE. Olivier laisse entre les mains de Guillaume DASSONVILLE de Lannoy, les meubles qu'il a à présent entre ses mains provenant de la maison mortuaire et que Marie LE FEVRE veuve dudit Amand lui a ci-devant vendus. Témoins : Josse Alexandre PARENT fils de feu Philippe, marchand à Lannoy et Georges DU PONCHEL fils de feu Jean, sergent de St Pierre à Lille, d'Hem.

2 E 3 / 6637 acte 10 - 13/01/1684

Françoise BOUVIER, veuve de feu Philippe DELRUE de Lannoy, transporte 300£ à Charles COUROUBLE, son gendre de **Sainghin** qui est le reste dont il est cautionnaire du port de mariage de défunte Catherine DELRUE, vivante femme à Antoine BATAILLE et pour décharger ledit COUROUBLE, elle lui vend ce que ledit BATAILLE pour rendage de 5 cens. Témoins Jean DUTHOIT fils de feu Jacques et Antoine HAIGE fils de Pierre, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6637 acte 11 - 13/02/1684

Pierre DU CHAMBGE prêtre, prieur des religieux Croisés de l'ordre de Ste Croix à Lannoy, Père Charles FERRIR, Père Rémi BRASSEUR prêtres, religieux du dit couvent, baillent une petite maison contenant parmi jardin et terre à labour 10 cens à Sailly à Gabriel DU PONCHEL fils de Charles, laboureur à Sailly. Témoins : Charles DU PONCHEL, frère du preneur et Robert POUILLAIN fils de feu Pierre, laboureur à Sailly.

2 E 3 / 6637 acte 12 - 29/12/1684

Antoine DE GRIMONPONT fils de feu Etienne, laboureur à Hem d'une part, Jean DU PISRE fils de feu Simon, maréchal à Flers d'autre part s'accordent concernant 3 quartrons de jardinage à Annappes appartenant au premier et 1/2 cent de jardinage à Annappes au second. Témoins : Antoine COUROUBLE fils Adrien de Annappes et Antoine FARVACQ fils de feu Léon, tavernier au Lion d'Or à Lannoy.

2 E 3 / 6637 acte 13 - 08/05/1684

Adrien DELRUE fils de Jean, soi-disant licencié en médecine à Toufflers d'une part, Marie Thérèse Ursule DE LANNOY de Toufflers d'autre part contractent mariage. Billet en latin retranscrit. Pardevant Guillaume VERDIERE et Pierre DILLIES notaires à Templeuve et Lannoy.

2 E 3 / 6637 acte 14 - 23/12/1684

Gillette DUFORREST, femme à Antoine DE LOBEL, marchand à Roubaix, établi comme procureur son mari pour vendre ses héritages. Témoins : Guillaume JACOB fils de feu François, hautelisseur à Lannoy et Jean MARTIN fils de feu Etienne, bouracher à Roubaix.

2 E 3 / 6637 acte 15 - 13/12/1684

Philippe Marie Claire et Anne Emerentienne DE BRA, frère et sœurs, enfants de Louis DE BRA, non mariés, émancipés, demeurant Philippe à Lannoy et Marie Claire et Anne Emerentienne **au château de Wasnes**, paroisse de Toufflers. Antoine Louis DE BRA leur frère a vendu à main ferme à Michel ROBE tavernier en la Vignette à Lannoy, la moitié d'une maison et héritage à Lannoy à usage de taverne où pend pour enseigne la Coupe d'Or pour quoi ils donnent leur accord. Témoins : Louis DE BRA, père des comparants et Adrien LE CLERCQ, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6637 acte 17 - 10/01/1684

Jean DELEVA, greffier d'Hem, vend des bestiaux et meubles pour compenser ce qu'il doit à Jean DEFFRESNES, bailli et censier du Bus à Willem. Témoins : Jean BRAYE fils de feu Antoine et Michel BAICQUE fils de feu Cornille, d'Hem.

2 E 3 / 6637 acte 18 - 13/07/1684

Vente aux enchères de bois alentour de la cense du Flot à Hem de la part du chapitre de Lille à Jean TEZEL fils de feu Philippe, d'Hem, à caution de Jacques AGACHE fils de Denis, laboureur à Hem; M^e Pierre MARTINIER (3 lots); Philippe MATHON fils de feu Jacques de Annappes, à la caution de Jacques AGACHE, d'Hem; Jean DELGRANGE fils de François, couvreur à Hem, à la caution de François DELGRANGE son père; Gilles DE LE CROIX fils de Nicolas; Louis FONTAINE à Roubaix (2 lots) à la caution de Martin LIENARD fils de Louis de Roubaix; Pierre DILLIES, à la caution de Jean Jacques DE BRA; Jean Jacques DE BRA à la caution de Pierre DILLIES; Jacques DESMETTRE, maréchal à Hem?, à la caution de Georges DU PONCHEL; Martin DESROEUX à Roubaix (2 lots) à la caution de Georges DU PONCHEL et à Henri LE PLAT fils de feu Pierre, charpentier à Tourcoing

2 E 3 / 6637 acte 19 - 13/12/1684

Philippe DE BRA fils de Louis, hautelisseur à Lannoy, vend la moitié d'une maison à usage de taverne où pend pour enseigne la Coupe d'Or à Lannoy à Michel ROBE fils de feu Antoine, marchand brasseur à Lannoy. Louis DE BRA, son père. Antoine DE BRA, son frère. Témoins : lesdits Louis et Antoine DE BRA, père et fils.

2 E 3 / 6637 acte 20 - 19/06/1684

Catherine WAININ fille de Philippe, jeune fille non mariée de Saily les Lannoy, déchargée de tutelle pardevant les lieutenant et gens de loi du marquisat de Roubaix au mois de décembre dernier transporte une lettre de rente héritière en laquelle est obligé Jean TRENTSAULX fils de Charles, et Marie TRONCQUOY sa femme de Wattrelos, passée devant auditeurs du souverain bailliage de Lille à Maximilien MEURISSE fils Adrien, marchand à Roubaix. Témoins : Thomas LECONTE fils de feu Pierre, bourachier à Roubaix et Pierre LOUVART fils de feu Jean, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6637 acte 21 - 11/12/1684

Pierre DE LE SALLE fils de feu Robert, Jacques CARRETTE fils de feu Jean, Pierre DU CASTELLEZ fils de feu Jean, François DU BOIS fils de feu Maxi, Pierre ROUSSEL fils de feu Jacques, Jean HALLEZ fils de feu Josse, tous laboureur à Toufflers sauf le dit DE LE SALLE à Lys, le dit CARETTE à Néchin et le dit DU CASTELLER à Leers, établissent comme procureurs Jacques CARRETTE et Pierre ROUSSEL. Témoins : Simon DU MOULIN, clerc de Toufflers et Pierre HESPEL, tavernier à Toufflers.

2 E 3 / 6637 acte 22 - 25/01/1684

Philippe Alexandre DESMARTIN écuyer, de Lannoy, baille une maison chambre étable et autres édifices avec une portion de labour sur 4 cens 1/2 **vulgairement appelé le Château de Willems** à Jean DELEVA, greffier d'Hem et de Willems. Témoins : François Joseph DE LE RUE, licencié en médecine et Rémi ELIAS, tavernier au Damier à Lannoy.

2 E 3 / 6638 acte 1 - 22/12/1685

Jean Jacques et Philippe DE BRA, frères, enfants de Louis DE BRA, marchand hautelisseur à Lannoy, se portant forts de Marie Claire et Anne Emerentienne DE BRA leurs sœurs demeurant au château de Wasnes à Toufflers, le dit Jean Jacques en qualité de procureur spécial d'Antoine et Jean Baptiste DE BRA ses frères (procuration du 02/01/1685) vendent 21 cents de terre à labour à Hem à Quentin DELOBEL fils de feu Martin, marchand olieur à Lannoy. La femme du dit Louis DE BRA. Témoins : Jean Baptiste BAVE, échevin de Lannoy et Antoine LIAGRE fils de Roger, maréchal à Lannoy.

2 E 3 / 6638 actes 2 et 11 - 02/01/1685

Jean Baptiste et Antoine DE BRA fils de Louis, soldats au service de sa majesté très chrétienne de la garnison de Douai, établissent comme procureur spécial Jean Jacques DE BRA leur frère, marchand à Lannoy. Témoins : André HALLEZ, marchand brasseur et Simon BAYART fils de feu Josse, tavernier à Lannoy.

2 E 3 / 6638 acte 3 - 24/07/1685

Madeleine HOGHE fille de feu Arnould, et veuve de Pierre FIEVEZ, marchande de bas à Tournai, se faisant fort de Josse HOGUE, son frère à Lille, Jeanne HOGHE fille de feu Etienne, suffisamment âgée et non chargée de tutelle à Tournai, se portant fort de Marie HOGHE de Tournai et Philippotte BORREMAN de Tournai, femme et procuratrice spéciale d'Etienne HOGHE (procuration devant M^e Jacques HARTEAU, notaire le 13/07/1685) baillent 5 cents de terre à labour à Lys lez Lannoy à Pierre BAYART fils de feu Simon, bourgeois et marchand à Lannoy. Bail actuellement accordé à Jeanne AGACHE, mère du preneur. Témoins : Pierre DE LATTRE fils de feu Simon et Michel ROBE, hôte en la taverne où pend pour enseigne la Vignette à Lannoy.



2 E 3 / 6638 acte 4 - 07/09/1685

Jean Jacques, Marie Claire et Anne Emerentienne DE BRA, frère et sœurs, enfants de Louis DE BRAS, demeurant le dit Jean Jacques à Lannoy et ses sœurs au château de Wasnes, paroisse de Toufflers. Ledit Jean Jacques, tant en son nom qu'en qualité de procureur spécial d'Antoine et Jean Baptiste DE BRA ses frères, **soldats au service de sa majesté très chrétienne** d'une part, Philippe DE BRA leur frère d'autre part se mettent d'accord. Témoins : Pierre DE COTTIGNIES fils de feu Jacques et Guillaume JACOB fils de feu François, hautelisseurs à Lannoy.

2 E 3 / 6638 acte 5 - 07/12/1685

Gillette DUFOREST, femme à Antoine DE LOBEL, marchand à Roubaix, établi pour procureur son mari. Témoins : Guillaume JACOB fils de feu François, hautelisseur à Lannoy et Jean MARTIN fils de feu Etienne, bourachier à Roubaix.

2 E 3 / 6638 acte 6 - 02/01/1685

Jean DELEVA fils de feu Josse, greffier de Willems et du marquisat d'Hem et Françoise DILLIES sa femme de Willems, reconnaissent devoir encore 200 florins par acte passé devant Guillaume DESBUISSON notaire à Lille le 28/01/1682 à Antoine LE PEZ, procureur et notaire postulant en la ville de Lille. La veuve Gilles DESTAILLEUR, sergent de la gouvernance de Lille. Témoins : Pierre DELHETTE fils de feu Jacques et Jacques PARENT fils de Jacques, manants du dit Lille.

2 E 3 / 6638 acte 7 - 06/09/1685

Martin COPPLEU fils de feu Gilles, et Catherine WAININ, sa femme, laboureurs à Forest, vendent 4 cens et 1/2 de terre à labour à Leers à Jean DILLIES, notaire et greffier de Leers. Devant Nicolas VINCRE et Pierre DILLIES notaires à Roubaix et Lannoy.

2 E 3 / 6638 acte 8 - 31/03/1685

Antoine Louis et Philippe DE BRA fils de Louis, le dit Antoine Louis soldat cavalier au service de sa majesté très chrétienne dans le régiment de maître camps général dans la compagnie de Monsieur le chevalier de PELLEPORTE en garnison à Maubeuge, Philippe hautelisseur à Lannoy, reconnaissent devoir 84 livres parisis prêtés à Louis leur père par Barthélemy DU BAR, manouvrier à Lannoy. Témoins : Ledit Louis DE BRA, leur père et François GERMAIN fils de Vincent, tavernier à Lannoy.

2 E 3 / 6638 acte 9 - 23/01/1685

Philippe CARPENTIER fils de feu François, savetier à Toufflers renonce à l'hoirie de Pierre CARPENTIER son frère, vivant à **Ronchin** au profit d'Hippolyte et Pierre DE COURCHELLES, frères, enfants de feu Jean, demeurant ledit Hippolyte à Lannoy et Pierre à Leers. Témoins : Jean Baptiste DEFFRENNES fils de feu Simon, cordonnier et Antoine DE LE DICQUE fils de feu Jean, hautelisseurs de Lannoy.

2 E 3 / 6638 acte 10 - 06/10/1685

Pierre LE COMTE fils de Jean, marchand à Roubaix. Denis DE LA HAMAIDE, chanoine de la cathédrale de Tournai, représentant le chapitre de Tournai. Il est question de l'achat de la dîme d'Hem, appartenant au chapitre. Témoins : Rémi ELIAS fils de feu Guillaume, tavernier au Damier à Lannoy et Charles DU PONCHEAULX fils de feu Allard, laboureur de Lys lez Lannoy.

2 E 3 / 6638 acte 12 - 29/01/1685

Jean Baptiste DE BRA fils de Louis, soldat au service de sa majesté très chrétienne en la compagnie de Monsieur de La Fourcade dans le régiment du roi en garnison en la ville de **Douai** donne ses biens meubles pour en profiter après son trépas à Philippe DE BRA, son frère de Lannoy. Témoins : Louis DE BRA, père du dit comparant et Nicolas François DE LE FOSSE fils de Nicolas de Lannoy.

2 E 3 / 6639 acte 1 - 30/10/1686

Marie LE BRUN veuve de Jacques MONIER, vivant greffier de Roubaix, transporte à Antoine Floris MONIER son fils, greffier à Roubaix. Mention de Monsieur de BLONDEL, vivant bailli de Roubaix. Témoins : Jacques TELLIER fils de feu Jacques et Jean Baptiste DILLIES fils du notaire.

2 E 3 / 6639 acte 2 - 19/01/1686

Marie Claire et Anne Emerentienne DE BRA, sœurs, filles de Louis DE BRA, demeurant au château de Wasnes à Toufflers, désignent pour leur procureur Louis DE BRA pour vendre 21 cens de terre à labour à Hem. Témoins : Philippe MULLIER fils de feu Claude et Pierre LONCLE fils de Cornil, demeurant au château de Wasnes.

2 E 3 / 6639 acte 3 - 18/01/1686

Gilles TESSON, greffier civil de la ville de Lille, a établi pour procureur Jean Baptiste DILLIES fils de Pierre de Lannoy pour l'adhérentement de 21 cens de terre à labour à Hem acquis de Jean Jacques et Philippe DE BRA le 22/12/1685. Témoins : Barthélemy DU BAR fils de feu Simon, bocquillon à Lannoy et Claude MARISSAL fils de feu Gilles, brasseur à Lille.

2 E 3 / 6639 acte 4 - 05/03/1686

Pierre DU FORREST fils de feu Jacques, marchand à Roubaix, pour satisfaire en partie Antoine DE LOBEL, marchand à Roubaix qui est caution vers monsieur TANIÉ, marchand à Lille de la somme de 106 livres de gros de six florins chacune par acte passé devant (vide) DE PERNE, notaire, lui vend un acte de transport fait par Marie LE ZAIRE, veuve en secondes noces de Jean DE HALLEWIN et auparavant de Jean DESMADRIL notaire du 01/03/1681. Témoins : Etienne DU FORREST fils de feu Michel, bourachier et Pierre DILLY fils de Jacques, brouteur à Roubaix. Enfants qu'il (Antoine DE LOBEL ?) a retenu de Marie Françoise DE LATTRE.

2 E 3 / 6639 acte 5 - 09/05/1686 - Donation

Marie Jeanne DU LABARGE fille de feu Bauduin de libre condition, **nommée aux sœurs grises de Lannoy**, assistée de soeur Marie Agnès LALIER, Mère du dit couvent. Avances promises par Jean Bauduin, Henri François DELABARGE et Guillaume WAUCQUIEZ, ses frères et beau-frère de fournir le nécessaire contre donation. Témoins : M^e Paul MATHIEU, prêtre pasteur de Lannoy et Jean DU THOIT fils de feu Jacques, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6639 acte 6 - 15/10/1686

Frédéric CAUCHETEUR fils de feu Wallerand, laboureur à Forest, donne entre vifs 1/3 de tous ses biens à Jean, Michel, Jacques, François et Marie Anne FOURNIER, ses neveux et nièces, enfants de feu Jean et vivante Marie CAUCHETEUR, autre tiers à Pierre DESMULLIER, tuteur des dits enfants à l'encontre de Frédéric et Marguerite CAUCHETEUR, enfants du donateur et le dernier tiers à Marie CAUCHETEUR sa fille, femme de Jean BOUVIER de Chéreng. Témoins : Jean LAMBERT fils d'Antoine, maréchal et Robert MEURISSE (?) fils de feu Simon, tavernier à Forest.

2 E 3 / 6639 acte 7 - 16/04/1686

Jean DUPISRE fils de Simon, maréchal à Flers, baille un lieu manoir amassé de maison manable contenant parmi jardin, 2 cens de Annappes, plus 6 cens de terre à labour à Flers et 4 cens à Annappes à Jacques DU BAR fils de Jacques et Marie GILLEQUIN, sa femme, laboureur à Annappes. Témoins : Pierre GILLEQUIN fils de Pierre, manouvrier à Annappes et Pierre DE RACHE fils de feu Jean, charpentier à Leers.

2 E 3 / 6639 acte 8 - 07/01/1686

Jean BECQUART fils de feu François, laboureur à Leers, reconnaît devoir à Toussaint DE LATTRE fils de feu Pierre, laboureur à Leers. Témoins : Michel DE LESCLUSE fils de feu Gilles et Jean WACQUET fils de feu Thomas, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6639 acte 9 - 22/01/1686

Pierre DU CASTILLON fils de feu Jacques, olieur à Néchin, reconnaît devoir à Léger PROUVOST fils de feu Guillaume, laboureur à Leers. Témoins : Pierre SEGUIN fils de feu Jean, couturier et Jean WACQUET fils de feu Thomas, hautelisseur de Lannoy.

2 E 3 / 6639 acte 10 - 20/11/1686

François comte DE LANNOY, chevalier, baron de Wasnes, seigneur d'Outrebecq, Maufait, fils de feu Adrien à Toufflers, baille un lieu manoir amassé de maison manable chambre fournil étable et autres édifices à usage de taverne à Toufflers à André HALLEZ fils de feu André, marchand brasseur à Lannoy. Témoins : Denis DU PRETZ, prêtre pasteur de Toufflers et Simon DU MOULIN, clerc de Toufflers.

2 E 3 / 6640 acte 1 - 04/02/1687

Nicolas PARENT fils de feu Antoine, marchand drapier à Lannoy et Marie Marguerite LECHERF sa femme, sont redevable à Michel TRUFFAULT fils de feu Chrétien, laboureur à Leers de la somme de 600 livres parisis, à payer au 31/12/1687. Témoins : Hippolyte DECOURCHELLE fils de feu Jean, marchand cordonnier et Jean Baptiste DILLIES, fils du notaire, clerc au service de son père de Lannoy.

2 E 3 / 6640 acte 2 - 04/03/1687

Michel ROBE fils de feu Antoine, marchand brasseur à Lannoy, a vendu à Michel FOURNIER fils de feu Jacques, laboureur à Blandain, un lieu manoir sur 2 cens 1 quartron à Camphin, tenu de la seigneurie de la Bouchardrie, au prix de 15 livres de gros de six florins chacune. Témoins : François Joseph DELRUE, licencié en médecine à Lannoy et Jacques THIS fils de feu Jean, tondeur de drap à Lys.

2 E 3 / 6640 acte 3 - 18/01/1687

Arthus DELESCLOSE fils de feu Antoine, boucher à Toufflers, âgé de 65 ans, atteste que Pierre DELESCLOSE son fils a demeuré plusieurs années chez le sieur Engrand MATTISSART, à présent défunt, vivant marchand à Lille et qu'il a quelques temps après épousé la servante dudit sieur, nommée Pasque RIBREU et d'avoir entendu de la bouche de son fils que la femme du dit MATTISSART **avait tellement gagné son mari qu'elle lui avait ôté l'affection et l'amitié qu'il y avait eu auparavant pour son fils, ce qui causait qu'il y avait des difficultés entre eux** et que depuis qu'il était sorti du service du dit MATTISSART il revenait encore et lui et sa femme plusieurs biens faits, qu'il y buvaient et mangeaient souvent de manière que ladite Pasque était tellement bien dans l'esprit du dit sieur MATTISSART que dans ses indispositions elle était la seule à pouvoir le servir à son gré. Il affirme de plus avoir entendu de la bouche de son fils que ledit MATTISSART et sa femme **lui auraient donné plusieurs meubles**, entre autres un lit garni avec les draps et courtines, une armoire et autres pièces, avec un habit de drap et qu'il lui aurait aussi été donné par la belle-sœur dudit MATTISSART une douzaine de serviettes et une autre douzaine par une jeune fille qu'ils appelaient leur cousine et que les autres pièces de ménage qu'ils avaient provenaient de la même maison. Que même ladite belle-sœur aurait dit que s'il manquait quelque chose pour le ménage, il suffisait de le dire. Témoins : Jean LEPOULTRE fils de feu Thomas, laboureur à Toufflers et Antoine DESNOEULLIN fils de feu Antoine, laboureur à Anstaing.

2 E 3 / 6640 acte 4 - 02/07/1687

Antoinette CARPENTIER fille et héritière de feu Antoine et défunte Barbe MULLIER, femme abandonnée de Gilles WAIGNIN, son second mari de Roubaix, ayant droit d'une quart d'une rente héritière de 15 florins douze patars six deniers tournois par an au rachat de 250 florins, où est originellement obligé Pierre CARPENTIER, laboureur à Lesquin, au profit de Philippe et Jacques CARPENTIER ses oncles paternel par lettres passées pardevant tabellions en Tournai le 16/05/1643, prononcée exécutoire au siège de la gouvernance de Lille à l'encontre de Laurence WILLEMOT veuve de Pierre CARPENTIER le 21/06/1669, reconnue exécutoire au bailliage de Tournai par Philippe CARPENTIER de Toufflers le 05/05/1687. La comparante confesse avoir vendu sa part de la rente à Hippolyte et Pierre DECOURCHELLES, frères. Hippolyte, cordonnier à Lannoy et Pierre maréchal à Leers. Témoins : Jacques DEFFRENNES fils de feu Pierre, cordonnier à Leers et Jacques LANDRÉ, fils de feu Jean, tavernier en la taverne du Bas Jardin à Lys-lez-Lannoy.

2 E 3 / 6640 acte 5 - 28/08/1687

Antoinette CARPENTIER fille et héritière de feu Antoine de Roubaix, a vendu à Pierre DECOURCHELLES fils de feu Jean, maréchal à Leers, un 5^{ème} de la juste moitié du **moulin à vent avec la motte à moudre blé nommé le moulin de Leers**, gisant à Leers, tenu des francs alleux du roi, item un 5^{ème} d'une maison sur 6 cens, item un 5^{ème} en 3 cens d'héritage, le tout à prendre à l'encontre du dit acheteur et autres ayant droits. Décharge d'un 10^{ème} d'une rente héritière au capital de 600 livres. Jérôme DECOURCHELLE, frère de l'acheteur, désigné procureur spécial de la vendeuse. Témoins : Guillaume FOUREZ fils de feu Simon, meunier du dit moulin de Leers et Hippolyte DECOURCHELLE fils de feu Jean, cordonnier à Lannoy, frère de l'acheteur.

2 E 3 / 6640 acte 6 - 19/08/1687

Jean Baptiste et Guillaume JACOB, frères et fils de feu François (Jean Baptiste boulanger, Guillaume hautelisseur de Lannoy) vendent à titre d'arrentement 2 cens de terre à labour en une pièces de 7 cens, gisant à Froyennes, à Josse DELRUE fils de feu Josse, clerc de Froyennes, près de Tournai. Témoins : Antoine DELRUE fils de feu Jean, ci-devant meunier de Lannoy et Antoine FARVACQ fils de Léo, tavernier au Lion d'Or à Lannoy.

2 E 3 / 6640 acte 7 - 30/01/1687

François Charles GERMAIN fils de feu Vincent, cordonnier à Lannoy, atteste qu'à la sollicitation de Philippe DEBRA fils de Louis de Lannoy, il a donné quittance de 500 livres parisis pour les dépenses de bouche que ledit Philippe avait faites chez ledit comparant, lors tavernier à Lannoy en la taverne où pend pour enseigner l'Etoile, appartenant à Michel ROBER. Mention d'une reconnaissance du 02/10/1685 pour 36 livres. Permission de dépenser en ladite taverne 50 livres. Bière prise sur les rendage qu'il occupait de Michel ROBE. Témoins : Jean Baptiste DEFFRENNES fils de feu Simon, cordonnier et Josse LIAGRE fils de feu Antoine, serrurier à Lannoy.

2 E 3 / 6640 acte 8 - 07/05/1687

Testament de Suzanne PLOUCQUET, femme à Jean WACQUET de Lannoy, **aveugle**. Elle demande à être inhumée dans l'église ou le cimetière de Lannoy. Elle veut que ses biens demeurent aux enfants de Jean WACQUET, leur fils. Son fit fils en aura la jouissance, sa vie durant. Témoins : Antoine MATHON fils de feu Antoine, tonnelier et Me Jean DELATTRE fils de feu Jean, chirurgien à Lannoy.

2 E 3 / 6640 acte 9 - 27/09/1687

Antoinette DUFORST veuve de feu Josse DELESPIERRE d'Hem, baille 22 cens de terres à labour à Hem, à Antoine DEROLLEZ fils de Martin et Marie BAYART sa femme. Témoins : Jean BAYART fils de feu Pierre, manouvrier à Croix et Jean CARREZ fils de feu Jean, tavernier en la taverne des Trois Baudetz à Hem.

2 E 3 / 6640 acte 10 - 09/09/1687

Thomas DESPATURES fils de feu Jacques, laboureur au château de Lannoy, âgé de 80 ans, atteste qu'il y a environ 18 à 19 ans, il a vendu à Pierre FRANCHOMME, courtillieur à Wasquehal, une maison et fournil sur 7 cens 1/2 à Wasquehal, tenus les 7 cens de la comté de Croix et le 1/2 cent de la seigneurie del Blancquerie à Roubaix. Lettre héritière au souverain bailliage de Lille, en laquelle est dû 600 livres. 200 livres reçus de la vente de meubles faite par devant Claude PARMENTIER, sergent de la gouvernance de Lille, meubles rendus au dit Thomas, avec moins value (valaient plus de 3000 livres). Témoins : Louis PARENT fils d'Ignace et Adrien PREVOST fils de Michel, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6640 acte 11 - 06/05/1687

Testament de Suzanne PLOUCQUET, femme à Jean WACQUET de Lannoy, aveugle. Elle donne aux enfants de Jean WACQUET, son fils et de Marie Jeanne GARRIN, sa femme. Témoins : Me Jean DELATTRE, chirurgien et Antoine MATHON fils de feu Antoine, tonnelier à Lannoy.

2 E 3 / 6640 acte 12 - 24/01/1687

Guillaume DUBOIS fils de feu Michel, laboureur à Toufflers, assisté d'Adrienne DELATTRE, Simon DUBOIS son oncle de Jean Baptiste DUBOIS son frère de Jean Baptiste MERLIN son beau frère, tous de Toufflers d'une part et Anne PROUVOST veuve de feu Jean PARENT de Toufflers, assistée de Jacques et Philippe PARENT ses beaux frères (Jacques de Flers, Philippe de Roncq) d'autre part. L'époux porte 100 livres que sa dite mère payer. L'époux apporte une petite maison à Toufflers sur 1 cent 1/2. Témoins : Pierre HESPEL fils de feu Pierre, tavernier à Toufflers et Jean Baptiste DILLIES, fils du notaire, cleric à son service de Lannoy

2 E 3 / 6641 acte 1 - 25/06/1688

André HALLE fils de feu André, marchand brasseur à Lannoy et Noël DELMASURE fils de feu Philippe, laboureur à Hem et Péronne HALLE fille du dit feu André sa femme, ont établi pour leur procureur (blanc) sergent de Mons en Baroeul, paroisse de Fives, pour se déshériter des parties d'héritage mentionnées au contrat passé pardevant Antoine HOLLEBECQUE notaire à Lille le 29/08/1684. Témoins : Jean et Antoine COUROUBLE père et fils, laboureur à Flers.

2 E 3 / 6641 acte 2 - 29/01/1688

Josse PAYELLE fils de feu Jean, laboureur à Lys, a vendu à Pierre BAYART fils de feu Simon, marchand à Lannoy, 6 cens e terre à labour à Toufflers, tenus de la seigneurie du Quesnoy. Témoins : Jacques FREMAUX sergent de Lannoy et Claude LEBLON sergent de la seigneurie du Quesnoy à Toufflers.

2 E 3 / 6641 acte 3 - 29/01/1688

Josse PAYELLE fils de feu Jean, laboureur à Lys lez Lannoy, a vendu à Pierre DUGARDIN fils de Jacques, laboureur à Toufflers, 9 cens 1 quartier de terre à labour à Toufflers, tenus de la seigneurie du Quesnoy. Témoins : Jacques FREMAUX sergent de Lannoy et Claude LEBLON sergent du Quesnoy à Toufflers.

2 E 3 / 6641 acte 4 - 29/01/1688

Josse PAYELLE fils de feu Jean, laboureur à Lys lez Lannoy, a vendu à Jean HALLEZ fils de feu Philippe, échoppier à Lannoy, 4 cens de terre à labour à Lys, tenus de la seigneurie de Lannoy. Témoins : Jacques FREMAUX sergent de Lannoy et Claude LEBLON sergent de la seigneurie du Quesnoy à Toufflers.

2 E 3 / 6641 acte 5 - 24/02/1688

Jean LEPLAT, fils d'Antoine et Marie CROMBET sa femme, Jeanne te Marie Françoise CROMBET, lesdits CROMBET frère et sœurs enfants et héritiers de feu Pierre de Flers, ont vendu à Jean DUPISRE fils de Simon, maréchal à Flers, 14 verges d'héritage à Flers, tenus de la seigneurie et fief de Ribautescoeuil. Il y a un puits qui reste moturier entre vendeurs et acheteurs. Témoins : Denis DUPISRE fils du dit Simon de Croix et Pierre DUBAR fils de feu Jean de Flers.

2 E 3 / 6641 acte 6 - 18/03/1688

Le révérend père Pierre DUCAMBGE, prier du couvent des religieux de l'ordre de Ste Croix à Lannoy, constitue son procureur en la personne de Philippe François VANOYE, procureur postulant à Lille, pour gérer la succession de Nicolas DOUCHET, dont moitié revient au couvent, dont une rente à perpétuité de 31 livres 5 sols parisis par an, qui a commencé à avoir cours du jour du trépas de frère Maximilien DOULCHET, vivant religieux du dit couvent, que ledit Nicolas DOULCHET, avec M^e Jean Baptiste DOULCHET vivant docteur en médecine son frère, par un contrat d'accord qu'ils ont fait avec ledit révérend père Charles DEGAISSIER vivant prier du susdit couvent, passé pardevant Pierre DEBOILLON et Pasquier DECOTTIGNIES, notaires, le 30/01/1638. Témoins : Guillaume Antoine GRULLOIT fils de feu Henri, charton et Cornille LEBLON fils de Simon, valet au dit couvent.

2 E 3 / 6641 acte 7 - 27/03/1688

Guillaume MORLIGHEM, marchand hautelisseur à Lannoy, déclare qu'il tient de Marie Jeanne DELAPORTE et (blanc) apothicaire en la rue de la Bar à Lille, en qualité de mari et bail de Marie Anne DELAPORTE, lesdites DELAPORTE sœurs filles et héritières de feu (blanc) et de défunte Anne MONNIER, la petite maison où il réside à Lannoy en la longue rue tenant d'un côté à la maison et héritage de Me Jean Baptiste BAVE à cause de sa

femme et à celle desdites DELAPORTE. Il met fin au bail. Il requière Jean François CARPENTIER, notaire et procureur à Lille pour en faire insinuation. Témoins : François Joseph DELRUE licencié en médecine et Simon BAYART fils de feu Josse, tavernier de St Georges à Lannoy.

2 E 3 / 6641 acte 8 - 05/04/1688

Pierre DUFOREST fils de feu Jacques, tavernier à Roubaix, mari et bail de Luce DELATTRE, vend à Pierre CHANTRAINE fils de feu Jacques, laboureur à Willems, 6 cens de terre à labour à Willems, tenus de la seigneurie de Roubigoeux. Témoins : Antoine DELOBEL fils de feu Pierre, marchand à Roubaix et Philippe DUCLOT, sergent de Willems.

2 E 3 / 6641 acte 9 - 24/05/1688

Jean DELEDICQUE fils de feu Philippe, olieur à Hem, reconnaît être redevable à Jacques DUFOREST fils de feu Mathieu, laboureur à Hem de 230 livres 4 gros parisis à cause de la vente et livraison de bois d'hormeaux qui étaient croissant autour des jardins occupés par Adrien CASTEL censier de la cense del Haye à Roubaix. Pierre MAZUREL fils de Hugues, boteur à Hem, est également redevable. Témoins : Michel DELAHAYE, tavernier en la taverne de Marianne à Lys et Jacques JOVENEAU, bocquillon à Hem.

2 E 3 / 6641 acte 10 - 21/04/1688

Louis LECOMTE fils de feu Louis marchand à Lannoy d'une part, et Josse PAYELLE fils de feu Jean, laboureur à Lys d'autre part. Ledit LECOMTE en qualité de mari et bail d'Anne LEFEBVRE, a fait saisir les bois croissants sur l'héritage du dit PAYELLE pour avoir paiement de la somme de 125 livres parisis que ledit PAYELLE était demeuré redevable à feu Antoine LEFEBVRE vivant gorlier et beau père au dit LECOMTE pour ouvrage par lui fait pour ledit PAYELLE. Ledit PAYELLE promet payer demain (22/04/1688) 24 livres parisis et 15 jours après demi cent de bois d'ormeaux valant également 24 livres parisis. Il restera encore 48 livres à payer dans 6 semaines. Témoins : Nicolas PARENT fils de feu Antoine, marchand et Michel ROBE fils de feu Antoine, tavernier à la Vignette à Lannoy.

2 E 3 / 6641 acte 11 - 25/09/1688

Frédéric DECOURCHELLES fils de feu Jacques, mouleur à Leers, a vendu à Pierre DECOURCHELLES fils de feu Jean, maréchal à Leers, 2 parts en dix de tout **un moulin à vent à moudre blé avec la motte et l'héritage y appartenant à Leers**, tenu des francs alleux du roi. Voisinage : héritage occupé par Mathias DECOURCHELLES. Année de rendage due par Guillaume FARRE occupeur des 2 parts au mars 1688 appartiennent à Pierre DECOURCHELLES et la demie année qui échera à la St Rémi appartient à Frédéric. Témoins : Guillaume FOURREZ fils de feu Simon de Leers et André DESRACHINOIT fils André de Leers.

2 E 3 / 6641 acte 12 - 12/12/1688

Jean et Jean WACQUET père et fils de Lannoy, ont vendu à Jacques LECLERCQ fils de Gilbert, **artilleur à Lannoy**, une maison et héritage où il réside à Lannoy. Enfants de Jean WACQUET le jeune : Suzanne, Marie Jeanne et Elisabeth. Témoins : Jean Jacques DEBRA fils de Louis, marchand hautelisseur et Michel DELESCLUSE fils de feu Gilles, valet des arbalétriers de Lannoy.

2 E 3 / 6641 acte 13 - 09/03/1688

Dame Jacqueline TOURMIGNIES, mère des religieuses des sœurs grises à Lannoy, a baillé à Antoine AGACHE fils de feu Jean, charpentier, une maison et héritage à Lannoy au devant de l'église paroissiale. Témoins : Jean AGACHE fils de feu Jean, charpentier à Lannoy et Pierre CRAUWIN fils de feu Jean, charpentier à Blandain.

2 E 3 / 6641 acte 14 - 24/02/1688

Jean LEPLAT fils Antoine et Marie CROMBET sa femme, Jeanne, Marie et Françoise CROMBET, les dits CROMBET frère et sœurs enfants et héritiers de feu Pierre de Flers, ont vendu à Jean DUPIRE fils de Simon, maréchal à Flers, 14 verges d'héritage à Flers tenus de la seigneurie et fief de Ribautescœuil. Témoins : Denis DUPISRE fils du dit Simon de Croix? et Leers et Pierre DUBAR fils de feu Jean de Flers.

2 E 3 / 6641 acte 15 - 10/11/1688

Philippe DEBRA fils de Louis, hautelisseur à Lannoy, accompagné de Louis son père de Jean Jacques et Marie Claire DEBRA ses frères et sœurs de Me Nicolas DELEFOSSÉ son oncle allié, licencié en médecine d'une part et Catherine FARVACQ fille de feu Léon, assistée d'Antoine et Michel FARVACQ ses frères de Michel DELESCLUSE son beau frère, tous de Lannoy fort ledit Michel FARVACQ à Templeuve et ladite Marie Claire à Toufflers d'autre part. Contrat de mariage. L'époux porte 1000 livres parisis en avancement de mariage que ses frères et sœurs lui ont promis le 07/09/1685 devant M^e Pierre DILLIES. L'épouse porte 1000 livres parisis et 200 livres en meubles. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu (raturé Antoine ?), hautelisseur et Louis DESTOMBES fils de feu Gilles, boucher à Lannoy.

2 E 3 / 6641 acte 16 - 10/11/1688

Louis, Jean Jacques et Marie Claire DEBRA enfants dudit Louis, marchand hautelisseur, Jean Jacques à Lannoy, Louis et Marie Claire à Toufflers. Jean Jacques, tant en son nom qu'en qualité de procureur spécial d'Antoine et Jean Baptiste DEBRA ses frères et eux faisant fort d'Anne Emerentienne DEBAR leur sœur à Toufflers. Ils ont baillé à Philippe DEBRA leur frère de Lannoy, une maison chambre cuisine cave et autres édifices gisant à Lannoy. Témoins : Me Nicolas DELEFOSSÉ, licencié en médecine et Guillaume MORLIGHEM, marchand hautelisseur de Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 1 - 27/08/1689

Haut et puissant seigneur messire François Gilbert DEGAND marquis d'Hem, baron de Sailly, vicomte de Forest, seigneur des Ruquilles, a baillé Robert DUMOULIN fils de Jacques d'Hem, **le moulin à vent à moudre blé et autres grains à Hem**, avec un lieu manoir et 1 cent 1/2 d'héritage et le moulin à l'eau à Hem. Témoins : Mathias LIBERT fils de feu Mathias, tavernier à Hem et Pierre DUMOULIN, frère du preneur d'Esplechin.

2 E 3 / 6642 acte 2 - 09/03/1689

Jean BEGHIN fils de feu Jean et Pierre MAZUREL fils de Hugues, manouvriers à Hem, ont vendu à Jean Philippe DELDICQUE fils de Jean, jeune homme non marié à Hem, émancipé pardevant le lieutenant de la gouvernance de Lille le 22/05/1688, 2 cens et 3 faisceaux de bois d'ormeaux. Jean DELDICQUE père, est également acheteur. Témoins : Michel DELAHAYE, tavernier en la taverne de Morienne à Lys et Michel WIPPLIER (WIPPLYS) fils de feu Antoine, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 3 - 08/08/1689

Allard PAYELLE fils de feu Jean, laboureur à Annappes, a baillé à Jean HALLEZ fils de Jean, laboureur à Lys, 5 cens de terre à labour à Lys. Témoins : Josse PAYELLE, frère du bailleur et Hugues DUBAR, fils de feu Paul de Lys.

2 E 3 / 6642 acte 4 - 15/02/1689

Antoine BRIFFAULT fils de feu Jean, laboureur à Toufflers, **a baillé** à Catherine BRIFFAULT fille de Jean, jeune fille non mariée, émancipée d'Hem, **une vache de poil noir à blanc dos pendant 1 an**. Témoins : Pierre DUBAR fils de feu Balthazar, charron et Jean Baptiste DILLIES fils du notaire.

2 E 3 / 6642 acte 5 - 01/03/1689

Madeleine DELESPAULT veuve en dernières nocces de Charles FARVACQUES de Lannoy, a baillé à Antoine LADMERAND fils de feu Hugues et Jeanne AGACHE sa femme, laboureurs à Lys lez Lannoy, 3 cens 1/2 de jardin et 1 cens d'arrentement de terre à labour à Lys. Témoins : Josse Alexandre PARENT fils de feu Josse, marchand drapier et Josse LIAGRE fils de feu Antoine, serrurier à Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 6 - 02/03/1689

Josse PAYELLE fils de feu Jean de Lys les Lannoy, déclare que Thomas DESPATURES son beau-frère a fait saisir par plainte adressée aux lieutenant et gens de loi du **Quesnoy** pour avoir paiement des biens meubles et immeubles. Témoins : Martin DESRUMAULX fils de feu Maximilien, tavernier à Roubaix et Adrien DELDALLE fils de feu Pierre, tavernier à Lys.

2 E 3 / 6642 acte 7 - 12/04/1689

Philippe, Marie Claire et Anne Emerentienne DEBRA frère et sœurs et fille de Louis, Philippe de Lannoy, Marie Claire et Anne Emerentienne au château de Wasnes à Toufflers, déclarent qu'il est venu à leur connaissance que Jean Jacques DEBRA **leur frère a fait publier sans leur accord**, tant à Lannoy qu'autres lieux **pour vendre à l'amiable plusieurs pièces de terre à eux appartenant**, encore imparties. Ils s'opposent à la vente. Antoine DEBRA, aussi leur frère expaysé. Témoins : Pierre LENOIR fils de feu Jean, commis de bureaux et Jean HALLEZ fils de feu Philippe, marchand échoppier à Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 8 - 15/04/1689

Simon DUBOIS fils de feu François, laboureur à Toufflers, **a baillé** à Catherine BRIFFAULT fille de Barthélemy, jeune fille non mariée, **une vache de poil rouge à blanc dos pendant 1 an**. Témoins : Guillaume MORLIGHEM, marchand hautelisseur et Hugues MAZUREL fils de feu Mathieu, brouetteur à Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 9 - 07/05/1689

Monsieur le révérend Alexandre DELPORTE prêtre chapelain de l'église paroissiale de Lannoy, reconnaît que le 05/05/1689, se trouvant en la maison de feu Antoine WAYMEL, où il y avait vente amiable de tous ses meubles, entre autres, Philippe DUPRETZ fils de feu Robert, hautelisseur à Lannoy, a acheté un manteau de calmande noir pour 7 ou 8 livres parisis. Ledit comparant désirait ce manteau, il aurait proposé 5 cinq patars de gains au dit DUPRETZ, ce qu'il aurait accepté. Le comparant a baillé le manteau à la fille de Grégoire WAYMEL pour le porter en sa maison. La femme du dit DUPRETZ aurait réclamé à la nièce d'icelui lui bailler ledit manteau et l'a repris. Le manteau est réclamé au dit DUPRETZ. Témoins : Pierre SEQUIN (SEQUEDIN) fils de feu Jean, couturier et Jean Baptiste DILLIES fils du notaire.

2 E 3 / 6642 acte 10 - 20/05/1689

Gérard THELIER fils de feu Jean et Catherine LAOUSSE sa femme, tisserand à Lannoy, sont redevables à Michel DELESCLUSE fils de feu Evrard, laboureur à Toufflers, à cause d'argent ci-devant par lui prêté de 126 livres parisis. Témoins : Pierre DECOTTIGNIES fils de feu Antoine et Pierre HAIGE file de feu Jean, hautelisseurs à Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 11 - 05/06/1689

Robert ROUSSEAUX fils de feu Jacques, laboureur à Hem, caution de Jean BRIFFAULT, vers la personne de Pierre DELANNOY, marchand à Lille, pour le bail qu'ils ont fait ensemble de 4 cens de pré à Hem. Ledit BRIFFAULT ne désire plus occuper les 4 cens. Catherine BRIFFAULT sa fille, prend le relais du bail. Témoins : Etienne ROUSSEAUX fils de feu Philippe, laboureur à Hem, Michel DELAHAYE fils de feu Jean, tavernier au Moriemé à Lys-lez-Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 12 - 13/06/1689

Jean Philippe DELDICQUE fils de Jean d'Hem, jeune homme non marié et émancipé pardevant messieurs de la gouvernance de Lille, est redevable à Jacques JOVENEUX fils de feu Jacques, laboureur à Hem de 420 livres parisis à cause de vente et livraison de 2 cens de bois d'ormeaux, que ledit JOVENEUX a acheté de monsieur CARDON en la cense où réside Gilles CHUFFART. Témoins : Michel DELAHAYE, tavernier à Marianne et Marc DUPONCHEL fils de Martin.

2 E 3 / 6642 acte 13 - 18/06/1689

Charles MONSTREUL fils de feu Gilles de Lille, a baillé à Jeanne HALLEZ veuve de Pierre MULLIER et Louis MULLIER son fils de Lys-lez-Lannoy, 8 cens de terres à labour à Lys-lez-Lannoy. Témoins : Denis WACQUET fils de Michel, messenger de Lannoy à Lille et Jacques DELGRANGE fils d'Antoine, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6642 acte 14 - 20/06/1689

Barthélemy BRIFFAULT fils de feu Jean, laboureur à Hem, a sous-baillé à Catherine BRIFFAULT fille du dit Barthélemy, jeune fille non mariée et suffisamment âgée, 16 cens, moitié de 32 de terres à labour à Hem. Bail initial fait à Barthélemy BRIFFAULT par Joseph Adrien DELEVAL, prêtre, écuyer, au nom de Marie D'HENNIN, à son trépas veuve de Maximilien DELEVAL, vivant écuyer, passé pardevant Pasquier SUING, notaire, le 01/06/1688. Témoins : Michel DELAHAYE fils de feu Jean, tavernier à Lys et Etienne ROUSSEAU fils de feu Philippe, laboureur à Hem.

2 E 3 / 6642 acte 15 - 02/07/1689

Pierre DUFOREST fils de feu Philippe, laboureur à Hem, a vendu à Jean AGACHE fils de feu Gilbert et Simon DUBAR fils de Jacques, laboureurs à Hem, l'avesture de lin sur 8 cens de terres. Témoins : Jacques DUFOREST fils de feu Mathieu et André CASTEL fils de feu Adrien, laboureur à Hem.

2 E 3 / 6642 acte 16 - 07/11/1689

Cyprien DELMAR fils de feu Jean, tavernier en la petite taverne à Flers, fait savoir que vendue amiable se fera de tous les meubles et ustensiles de ménage, bois à brûler et vaches. Les différents acheteurs sont : Vincent HENNION de Flers, Pierre LANSELLE de Flers, la femme Gilles BRACQUEVAL de Flers, Jean DUPISRE, Jean CROMBET d'Annappes, la femme Philippe DEROUBAIX, Maillard DESNOULLET de Wasquehal, Philippe MATHON d'Annappes, Hilaire THONNEL d'Hem, Gilbert DECOTTIGNIES de Flers, Guillaume STEU de Fretin, Jacques AGACHE de Flers, Fleurisse DELMAZURE d'Annappes, Adrien LEROUGE de Flers, Albert DEGRIMONPONT de Flers, Pierre THOIT de Flers, la veuve Pierre CROMBET de Flers, Pierre BEUCQ hôte à Trois Hommelet, André DESCAMPS cordonnier à Marcq (rendu à Pierre AGACHE), Guillaume LEROY de Wasquehal, Antoine DELPORTE d'Annappes, Jean TIERS de Flers, Philippe DUBOIS de Flers, Cyprien DELMAR, Barthélemy DELMAR, Pierre AGACHE fils de feu Antoine de Flers, Jacques DELDAL de Flers, Jacques TIERS dit menone, Pierre THOIT fils de Jean de Flers, Philippe DEROUBAIX (caution de Pierre FERREST fils de feu Jean de Flers), caution de Jacques DUBAR fils de feu Antoine. Témoins : Jean VIGIN fils de feu Vincent, charron à Annappes et Georges DUPONCHEL fils de feu Jean, sergent de St Pierre à Hem.

2 E 3 / 6643 acte 1 - 11/05/1690

Jacques et Thomas DUFERMONT frères et fils de feu Pierre. Jacques de Flers et Thomas d'Hem. Marie LECONTE, femme à Jacques MULLIER de Cysoing et Nicolas LIBERT fils d'Adrien laboureur à Gruson, se faisant fort de Jacques Toussaint Marie Françoise Marie Agnès et Anne Marie LIBERT ses frères et sœurs. Ils vendent à Michel DELRUE fils de feu Michel, praticien à Lannoy, 13 cens et 1/2 de terres à labour en 2 pièces, 5 cens 1/2 à Roubaix tenus de la seigneurie du Quesnoy, en 11 cens à l'encontre de Pierre Antoine et Jean AGACHE, item 8 cens à Roubaix. Témoins : Pierre AGACHE fils de feu Jean et Pierre DELATTRE, boulanger à Lannoy.

2 E 3 / 6643 acte 2 - 20/03/1690

Testament de Philippe MATHON fils de feu Jacques, laboureur à Annappes. Il désire être inhumé au cimetière d'Annappes. Il donne 200 livres parisis à Pierre GILLEQUIN son valet. Il donne 200 livres parisis à Gaspard DELDICQUE fils d'André, ci-devant aussi son valet. Il donne 48 livres parisis à Marie DELROEUX fille de Jean, sa servante. Il donne à Alexandre DELPORTE, chapelain de Lannoy, une somme à définir par ses héritiers. Témoins : Jacques AGACHE fils de feu Denis, laboureur à Flers et Jean MIROUL fils de feu Pierre, couturier à Annappes. Quittance aux parents de Marie Madeleine HERCHART, sa femme de son port de mariage. Il ordonne que ses biens soient partagés également entre ses neveux et nièces (dérogeant à la coutume de Lille pour laquelle les mâles excluent les femelles). Il donne sa camisole rouge à Philippe Gaspard DELDICQUE fils du dit Gaspard.

2 E 3 / 6643 acte 3 - 22/05/1690

Allard PAYELLE fils de feu Jean, laboureur à Annappes, a vendu à Pierre DUGARDIN fils de Jacques, laboureur à Toufflers, 8 cens de terre à labour à Toufflers. Témoins : Josse PAYELLE, frère du vendeur, Pierre LEBRUN, beau frère de l'acheteur, laboureur à Lys.

2 E 3 / 6643 acte 4 - 01/03/1690

Toussaint BREDAL, clerc d'Annappes, procureur de Vaast AGACHE, marglisseur d'Annappes, se portant fort du pasteur et du bailli d'Annappes d'une part. Anne DELOBEL veuve de Nicolas DEWARLEZ de Ronchin d'autre part. Anne DELOOBEL est héritière de Antoine LEMICQUIER. Accord pour mettre fin à procès. Témoins : Joseph DEWARLEZ sayeteur à Lille et Cornille ZEVORT fils de feu Guillaume, chapelier à Lannoy.

2 E 3 / 6643 acte 5 - 26/10/1690

Gilles TAILLEUR fils de feu Isaac, chaudronnier à Lannoy, se faisant fort de Péronne TAILLEUR sa fille, a vendu à Thomas DUFERMONT fils de feu Pierre, laboureur à Hem, une maison à Lannoy. Témoins : Philippe MALFAICT fils de feu Pierre, échevin de Lannoy et Antoine HENNION fils feu Antoine, sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6643 acte 6 - 18/11/1690

Haut et puissant seigneur messire François Gilbert DE GAND, marquis d'Hem, baron de Saily, seigneur de Sus-Saint-Leger, etc., a fait élection de domicile chez le sieur PLATEL procureur au grand conseil d'Artois à Arras à l'effet de recevoir les commandement que prétend faire la demoiselle MATHON veuve du sieur DANVIN, en son vivant receveur des états d'Artois au quartier de St Paul, pour avoir paiement de la somme qui lui est due par ledit seigneur comparant, la signification de la saisir qu'elle **prétend faire de sa terre et seigneurie du dit Sus-Saint-Léger**. Le comparant donne pouvoir au sieur Noël BRUNEL bailli de Sus-Saint-Léger d'accorder le décret de ladite terre et seigneurie pardevant les gens du conseil d'Artois. Témoins : Jean DELATTRE, chirurgien à Lannoy et Nicolas DUTHOIT, lieutenant d'Hem.

2 E 3 / 6643 acte 7 - 01/12/1690

Guillaume DASSONVILLE bail et mari de Claire DEFFONTAINES, Guillaume DEFFONTAINES, Nicolas BRUNIN bail et mari de Marie DEFFONTAINES, Pasquier VAUREUST bail et mari de Péronne DEFFONTAINES, enfants et héritiers de feu Jacques et de défunte Françoise HAICHE, forts de ladite Claire fille de feu Etienne et de défunte Marie HAICHE et Guillaume MORLIGHEM, se portant fort de Marie MORLIGHEM sa sœur, enfants et héritiers de feu Antoine et de défunte Madeleine HAICHE, les dites HAICHE sœurs, enfants et héritières de feu David, ainsi héritiers de feu Amand HAICHE leur oncle maternel, tous de Lannoy. Ils déclarent que le 30/11/1690, il aurait été fait publication de la **vente, sans leur consentement d'une maison, sise à Lannoy**, qui appartenait à leur oncle Amand. Maison et taverne du Chevalier Rouge à Lannoy, où doit se faire la vente. Ils font opposition à la vente. Témoins : Pierre LECLERCQ fils de Pierre et Gaspard BAUCHEZ fils de Georges, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6643 acte 8 - 26/12/1690

Jean François LELEU fils de feu Robert, cordonnier à Lille, se faisant fort de Marie DELATTRE sa femme et de Marie Anne DELATTRE sa belle sœur, a vendu Philippe DELATTRE, fils de Barthélemy, son beau frère de Toufflers, un arrentement contenant 3 quartrons à Toufflers. Témoins : Charles DUGARDIN fils de Charles, charpentier à Ly et Jean DELATTRE fils de Pierre, portier et boulanger à Lannoy.

2 E 3 / 6643 acte 9 - 27/12/1690

Philippe DELATTRE fils de feu Barthélemy de Toufflers, déclare qu'il a acquis le 26/12/1690 de Jean François LELEU fils de Robert, cordonnier à Lille, en action de sa femme et se faisant fort de sa belle sœur. Il déclare que son command est Pierre DUGARDIN fils de Jacques, laboureur à Toufflers. Témoins : Josse PAYELLE fils de feu Jean de Lys et Antoine LIAGRE fils de Roger, maréchal à Lannoy.

2 E 3 / 6643 acte 10 - 03/11/1690

Pierre VINCENT (VINCHANT), fils de feu Vincent et de défunte Guillemette FRAIERE, assisté de Gilbert et Jean VINCENT (VINCHANT) laboureurs à Forest d'une part et Jeanne DUVELLIER fille de feu Philippe et de Jeanne DECOTTIGNIES, assistée de sa mère d'André DUVELLIER son frère, **cuisinier au château d'Hem** d'autre part. Contrat de mariage. L'époux porte 144 livres parisis et il lui appartient une petite maison contenant 1 quartron à Hem. L'épouse porte 50 livres parisis et un lit étoffé et qu'elle jouira avec son futur mari d'une maison à Hem, où elle demeure, ainsi que de la part de son frère André, s'il ne se marie pas. Témoins : Charles MATHON fils de Philippe, charton à Forrest et Nicolas DUTHOIT, lieutenant à Hem.

2 E 3 / 6643 acte 11 - 1690

Pierre DUGARDIN fils de Jacques, doit fournir à Allard PAYELLE, la somme de 400 livres parisis pour l'achat qu'il a fait de 8 cens de terre à labour à Toufflers, par acte passé le 22/05/1690. Témoins : Josse PAYELLE fils de feu Jean et Mathias DELATTRE fils de feu Philipe, laboureur à Toufflers.

2 E 3 / 6644 acte 1 - 18/11/1691

Jean Baptiste DILLIES fils de Pierre, greffier à Lille, procureur de Catherine LECLERCQ veuve de feu Pierre CRUCQ d'Annappes (procuration pardevant Pierre DILLIES). Elle possède une maison sur 2 cens à Annappes et en fait division à Pierre et Jean CRUCQ, ses fils. Jean aura la maison et Pierre 1 cens de terre à labour. Témoins : Jean DEGRIMONPONT fils de feu Vaast, laboureur à Annappes et Simon BAYART fils de feu Josse, tavernier à St Georges à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 2 - 26/04/1691

Georges NUTTIN fils de feu Jean, jeune homme non marié de Lys-lez-Lannoy, a vendu à Claude MULLIER fils de Jacques, marchand hautelisseur à Lannoy, 1 cent de jardin à Saily. Témoins : Antoine MAZUREL fils de feu Antoine, serviteur de l'église de Lys et Jacques DILLIES fils de feu Jean, hautelisseur à Lys.

2 E 3 / 6644 acte 3 - 31/05/1691

Jacques, Guillaume, Catherine, Antoinette et Marie Catherine BATAILLE enfants de feu Antoine, vivant bailli de Neuville et de feu Catherine DELERUE, décédés à Saily, établissent procureur pour obtenir la somme de 1800 livres parisis que leur père leur a assigné pour parchon lors de son second contrat de mariage avec Anne DUPIRE (acte passé devant Jean DELENS?, notaire, en février 1676). Témoins : Guillaume MORLIGHEM, marchand hautelisseur, fils de feu Antoine et Claude MULLIER fils de Jacques, marchand à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 4 - 03/09/1691

Antoine LIAGRE fils de Roger, maréchal à Lannoy, est redevable envers Jean LEPOULT fils de feu Thomas, laboureur à Toufflers de la somme de 146 livres 8 gros parisis suite à la vente q'un cheval hongre de poil noir. Témoins : Antoine DUBAR fils de feu Antoine, boucher à Lannoy et Jean François LELEU fils de Robert, joueur de violon à Lannoy.

2 E 3 / 644 acte 5 - 12/11/1691

Marie DUCASTELLE veuve en dernières noces de Jean TREZEL, censière à Hem, a établi pour procureur Philippe TREZEL son fils, jeune homme non marié d'Hem pour la représenter devant les tabellions royaux à Tournai. Lettre héritière au capital de 10 florins carolus de 20 patars monnaie de Flandre, pour laquelle elle est obligée envers les dames religieuses des Campeaux à Tournai. Témoins : Jacques et Pierre DECOTTIGNIES, frères et fils de feu Philippe, scieurs d'aix à Hem.

2 E 3 / 6644 acte 6 - 28/05/1691

Jean BRUNEAU fils feu Robert et Marie BONTE sa femme, laboureurs à Templeuve lez Dossemer, reconnaissent être redevable envers Charles LECLERCQ fils de feu Charles, laboureur à Hem, à cause de la vente d'un cheval hongre de poil baye faite au mois d'avril de cette année pour 23 livres de gros de six florins chacun, lequel cheval est mort et la somme est réduite à 16 livres de gros. Témoins : Antoine DELDICQUE fils de feu Jean, hautelisseur à Lannoy et Jean Baptiste DILLIES fils du notaire.

2 E 3 / 6644 acte 7 - 21/11/1691

Michelle DESMILLESCAMPS fille de feu Jacques de Toufflers, libre de condition, établi pour procureur Jean François LELEU, fils de Robert de Lille, pour obtenir ce que Antoine QUENOY, censier de Peuille à Leers, lui doit. Témoins : Louis LECONTE fils de feu Louis et Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 8 - 18/11/1691

Pierre CRUCQ fils de feu Pierre, berger à Annappes, a baillé à Jean CRUCQ son frère, laboureur au dit lieu, 1 cent de terre à labour à Annappes. Témoins : Jean DEGRIMONPONT fils de feu Vaast, laboureur à Annappes et Pierre LOUVART fils de feu Jean, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 9 - 02/11/1691

Jacques Joseph THEFFRIE fils de feu Pierre, manouvrier à Hem, assisté d'Isabeau JACQUART et de Pierre DILLIES, notaire, son parrain d'une part et Marie Anne CORDONNIER fille de feu Roger et de défunte Catherine PLANCQUE de Annappes d'autre part. Contrat de mariage. Témoins : Pierre LOUVART fils de feu Jean et Jean Baptiste DILLIES fils du notaire.

2 E 3 / 6644 acte 10 - 20/10/1691

Jacques SCOLLE fils de feu Jean et de défunte Marie WARNIES, demeurant chez le meunier de Leers, assisté de Guillaume FOURREZ son beau père de Leers d'une part et Elisabeth BOURGOIS fille de feu Jacques et d'Isabeau HESPEL, assisté de sa mère de Jean HESPEL son oncle maternel, tous de Wattrelos d'autre part. Contrat de mariage. L'époux porte 200 livres parisis. L'épouse porte 100 livres parisis avec une paire de linceul et un coffre. Témoins : Jean TRENTESAULX fils de Charles et Thomas PARENT fils de Philippe, tavernier au Sarteau à Wattrelos.

2 E 3 / 6644 acte 11 - 09/10/1691

Philippe MATHON fils de François, jeun homme non marié à Hem, assisté de son père de Marie MARESCAULX sa mère de Jean MARESCAULX son oncle maternel d'une part et Marguerite DELCROIX de Leers, fille de feu Jacques et de défunte Isabeau SORRY, assistée de Barthélemy DELCROIX son frère de Roubaix d'autre part. Contrat de mariage. L'époux porte 150 livres parisis et il a épargné une pièce d'argent qu'il a employé à acheter 2 sacs de lin valant 60 livres parisis. L'épouse porte 100 livres parisis provenant de ses épargnes. Témoins : François WASQUEL fils de feu Jean, manouvrier à Lys et Barthélemy DUBAR fils de feu Simon de Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 12 - 25/09/1691

Marie DUBAR veuve de feu Jean LEROUGE de Flers, a baillé à Michel LEPERS fils de feu Gilles, laboureur à Flers (Marie Madeleine CATRIX sa femme), une maison sur 4 cens de terres à labour à Flers. Témoins : Jean LEROUGE, fils de la bailleresse et Louis DUBUS fils de feu Gilles de Flers.

2 E 3 / 6644 acte 13 - 25/09/1691

Marie LEROUGE veuve de Gilles DUBUS de Flers, a baillé à Jean BAILLY fils de feu Jean, manouvrier à Flers, une maison sur à Flers. Voisinage : Germain et Antoinette DUBUS. Témoins : Louis DUBUS fils de la bailleresse et Jean LEROUGE, fils de feu Jean, laboureur à Flers.

2 E 3 / 6644 acte 14 - 15/09/1691

Testament de Jeanne SECLEVE (SCREVE ?) veuve de Michel WACQUET de Lannoy. Elle souhaite être inhumée dans le cimetière de Lannoy. Elle donne le moulin à tordre filet à Jean WACQUET son fils, ainsi qu'un lit empli de paille, une paire de linceul, une garde-robe et un moyen chaudron. Elle donne à Suzanne WACQUET sa fille un lit empli de plume, un écrin, une paire de linceul et un chandelier. Elle donne à Françoise WACQUET sa nièce et filleule un pot de cuivre. Témoins : Jean WACQUET fils de feu Thomas et Pierre Joseph BAVE fils de feu Jean Baptiste.

2 E 3 / 6644 acte 15 - 27/08/1691

Pierre COPPLEUX fils de Jacques, laboureur à Forest, pour faire paiement de 100 livres parisis à Nicolas CARDON, bourgeois rentier à Lille, lui a vendu 11 cents de gerbes de blé, appréhendés 77 livres parisis, item 26 sayes de lin appréhendées à 6 gros la saye portant 8 livres 8 gros, item 9 cens de warrat de fèves appréhendé à 36 livres parisis, soit au total 121 livres parisis 8 gros, le surplus payera les rentes seigneuriales dues au marquis d'Hem. Témoins : Jacques COPPLEUX fils de feu Gilles, laboureur à Forest et Joseph MULLIER fils de Robert, carrossier à Lille.

2 E 3 / 6644 acte 16 - 24/07/1691

Philippe LEMICHIEL fils de feu Toussaint, laboureur et maçon à Ronchin, assisté de Ghislain ZEVORT son maître de Lannoy d'une part et Chrétienne PLOUVIER fille de feu André, assistée de Chrétienne DEMARCQ sa mère de Henri, André et Jacques PLOUVIER ses frères, tous de Leers d'autre part. Contrat de mariage. L'épouse porte 144 livres avec son lit de jacquin, une paire de linceul et sa mère promet la raccourtr pour le jour de ses noces. Témoins : Jacques HESPEL fils de feu Louis, manouvrier et Thomas DESPATURES fils de Thomas, laboureur à Leers.

2 E 3 / 6644 acte 17 - 10/07/1691

Pierre COPPLEUX fils de Jacques, laboureur et charton à Forest, a vendu à Nicolas CARDON fils de feu Jean, bourgeois rentier à Lille, un cheval hongre de poil noir à blanc nez ayant les 4 pieds blanc pour 84 livres, item une cavale de poil blanc et gris pour 120 livres, item une cavale de poil noir et blanc nez pour 48 livres, une cavaille de poil blanc et gris avec un poulain laye de 2 mois de poil à présent brun baye pour 60 livres, item une vache de poil noir et blanc nez pour 84 livres, item une vache de poil noir à blanc nez pour 90 livres, item une vache de poil noir ayant le bout de la queue blanche pour 90 livres, item un veau de poil roux ayant une étoile blanche au front pour 12 livres, item un charriot et une charrue pour 233 livres, un brandeloy pour 24 gros, une mauvaise brouvette pour 20 gros 4 gorreaux 4 bride avec toutes les arnachures pour 16 livres, item un coussin à mettre sur les chevaux pour 5 livres 4 charrées de foin étant sur les chevelles dessus les chevaux et vaches et dessus la cuisine pour 72 livres, item 32 grisons pour 19 livres et 4 gros un monte de bois tant d'épine pomiers grincuiet et autre étant dans la cour du dit COPPLEUX pour 8 livres, item un chaudron moyen pour 30 pattars, un autre chaudron plus petit pour vingt quatre gros, un autre chaudron encore plus petit pour 48 gros, une marmite pour 24 gros, 2 payelles à frire pour 20 gros, une autre payelle pour 24 gros, une lanterne pour 24 gros, un seaux cindé de fer pour 24 gros, 10 telles de terre pour 40 gros, 2 pot de pied couvert d'étain, un bleu et un gris pour 24 gros... Portant toutes ces parties ensemble à la somme de 939 livres parisis, dont 200 livres parisis pour payer les arrérages de rendage des héritages qu'il occupe dudit sieur CARDON. Reste 729 livres parisis payées en louis d'or, 400 à l'instant et le reste dans 8 jours. Témoins : Martin DESBOUVRIES fils de feu Barthélemy, hautelisseur à Lannoy et Noël QUICQUE fils de feu Jacques François, manouvrier à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 18 - 18/06/1691

Charles DELRUE fils de feu Pierre laboureur à Hertain, a baillé à Roch DELATTRE fils de feu Antoine, tisserand à Lannoy, une maison à Lannoy. Témoins : Louis DESTOMBES fils de feu Gilles, boucher et Pierre DELATTRE fils du preneur, tisserand à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 19 - 27/05/1691

Nicolas MARISSAL, avocat postulant à Lille, a baillé à Marie DUCHASTELLET veuve de Jean TREZEL et Philippe TREZEL son fils d'Hem, un jardin sur 8 cens 84 verges, 5 cens de terre à labour, la moitié de 19 cens, 26 cens 42 verges, 1 bonnier 4 cens à labour. Témoins : Jacques et Antoine JOVENEUX, père et fils, laboureur et bocquillons à Hem.

2 E 3 / 6644 acte 20 - 27/05/1691

Nicolas MARISSAL, licencier es droit, conseiller du bailliage de Lille, y demeurant, a baillé à Jacques JOCQVENEAU fils de feu Jacques, laboureur et bocquillon à Hem, une maison sur 11 cens d'héritage à Hem. Témoins : François LECONTE fils de feu Jean et Antoine JOVENEAU fils du bailleur.

2 E 3 / 6644 acte 21 - 29/08/1691

Louis LEBLAN fils de feu Jacques, manouvrier de Saily d'une part et Michelle DUPONCHEAUX fille de feu Adrien de Saily d'autre part. Contrat de mariage. Témoins : Pierre LOUVART fils de feu Jean, Jean MERCHIER fils de feu Jean, cordonnier de Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 22 - 19/07/1691

Agnès LEFEBVRE veuve de Jérôme PLOUCQUET d'Hem, est redevable envers Philippe LEFEBVRE, son frère de Wattrelos de 188 livres parisis à cause d'argent à elle prêté pour être payé du pré à Wasquehal. Obligation à la charge de feu Jérôme, passée pardevant P. MALFAICT, notaire, le 27/01/1665. Témoins : Antoine PLOUCQUET fils de la comparante et Antoine FARVACQ, tavernier au Lion d'Or à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 23 - 14/06/1691

Philippe MEURISSE fils de feu Pierre de Templeuve en Dossemer et Madeleine DEFFRENNES fille de feu Jean et de défunte Jeanne PLOUCQUET, se sont marié sans contrat. Contrat de mariage. Pierre DEFRENNES, frère de Madeleine, veut que sa sœur vienne à représenter les chefs de leurs père et mère en tous leurs biens patrimoniaux. Témoins : Philippe MATHON fils de feu Gilles et Simon BAYART fils de feu Josse, tavernier à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 24 - 06/06/1691

Allard DEGRIMONPONT fils de feu Hugues, tavernier et brasseur à Lempenpont à Hem et Marie Madeleine OUTIE sa femme, ils ont plusieurs enfants tant mâles que femelles, ils ont plusieurs biens patrimoniaux et espèrent en acquérir encore à l'avenir, en pays de Flandre pour Marie Madeleine et au pays de Lille pour Allard. Ils dérogent à la coutume de Lille afin que leurs enfants, tant mâles que femelles, partagent également les biens patrimoniaux. Témoins Jean MAES fils de feu Thomas, manouvrier, François MAZUREL fils de Pierre, manouvrier à Hem.

2 E 3 / 6644 acte 25 - 14/05/1691

Michel LESCLUSE fils de feu Evrard de Toufflers, a baillé à Arthus DELESCLUSE fils de feu Antoine, laboureur à Toufflers, une petite maison et héritage contenant en arrentement 1/2 cent gisant sur la place de Toufflers. Témoins : Olivier DELESCLUSE fils de feu Jean, laboureur à Lys et Jean Baptiste DEROUBAIX fils de François, rappointeur de souliers à Toufflers.

2 E 3 / 6644 acte 26 - 10/05/1691

Elisabeth DELRUE veuve en dernières noces d'Adrien COUROUBLE, censière et brasseresse de Marchenelle à Annappes, a baillé à Gérard LOCQUIFFIER fils de feu Jacques, laboureur à Bailleul, une maison sur 3 bonniers 10 cens à Bailleul et Templeuve. Le preneur sera tenu de nourrir et alimenter Marie COULLON, sa mère, sa vie durant. Témoins : Pierre DELMAZURE fils de la bailleresse et Cyprien DELMAR fils de feu Jean de Flers. Et comme ladite Marie COULLON est redevable à ladite bailleresse de la somme de 37 livres de gros de six florins chacune pour arrérages, son fils s'engage à payer ladite somme en 4 fois.

2 E 3 / 6644 acte 27 - 26/04/1691

Georges NUTTIN fils de feu Jean, jeune homme non marié de Lys-lez-Lannoy, a vendu à Claude MULLIER fils de Jacques, marchand hautelisseur à Lannoy, 1 cent de jardin à Sailly tenu de la seigneurie d'Outre-Wasnes. Témoins : Antoine MAZUREL fils de feu Antoine, serviteur de l'église de Lys et Jacques DILLIES, fils de feu Jean, hautelisseur à Lys.

2 E 3 / 6644 acte 28 - 06/04/1691

Elisabeth DECREME veuve de feu Hugues DELEDICQUE d'Hem d'où Jean Jeanne Marie Catherine Françoise Antoinette et Michelle DELDICQUE d'Hem, sauf ledit Jean de Roubaix, lesdites Jeanne et Antoinette à Forest, ladite Jeanne femme à Jean DEMOUVAUX, une maison à Hem sur 8 cens, chargée de 2 rentes héritières, l'une de 600 livres parisis vers la cure de Lannoy et l'autre de 100 florins vers les pauvres d'Hem. Comme Françoise DELDICQUE, sa fille, lui a toujours tenu compagnie, aura en jouissance la maison, ainsi que les meubles qu'elle délaissera à son trépas. Et après le trépas de ladite Françoise, elle entend que Michelle DELDICQUE profite des mêmes droits aux mêmes charges. Témoins : frère Pierre CATTEL fils de Nicolas, ermite à Hem et Pierre DELEDICQUE fils d'André, manouvrier à Hem.

2 E 3 / 6644 acte 29 - 31/03/1691

Germain DUBUS fils de feu Pierre et de défunte Antoinette MAHIEU, manouvrier à Flers, assisté de Louis DUBUS son cousin germain de Flers d'une part, Chrétienne DELAOUSTRE, jeune fille non mariée de feu Jean et de défunte Catherine DEBAR, assistée de Jean et Pierre DELAOUSTRE ses frères de Esplechin et Anstaing et de Jean DUBAR son oncle maternel de Tressin d'autre part. Contrat de mariage. L'époux porte 3 parts d'une maison à Flers où ils demeurent, à l'encontre de Antoinette DUBUS sa sœur. L'épouse porte un troisième en 3 cens de jardinage à Forest avec maison. Témoin : Jean LEROUGE fils de feu Jean.

2 E 3 / 6644 acte 30 - 20/03/1691

Pierre SEPRIE fils de Jean, laboureur et marchand échoppier à Wattlelos, a baillé une maison sur 4 cens de jardin à Wattlelos, à Jacques RAMON fils de feu Jean, laboureur à Wattlelos. Témoins : Philippe LEROY fils de Gilles et Dominique SPRIET fils de feu Jean, laboureur à Wattlelos.

2 E 3 / 6644 acte 31 - 26/02/1691

Michel et Jeanne DUBAR enfants de Gilbert et procureurs du dit Gilbert par acte passé devant Nicolas VINCRE, notaire, le 06/02/1691, ont baillé 19 cens de terre à labour à Hem, à Jean DELE DICQUE fils de feu Philippe d'Hem. Témoins : Pierre MAZUREL fils de feu Hugues d'Hem et Jean DECALLONNE fils de feu Antoine de Croix.

2 E 3 / 6644 acte 32 - 26/02/1691

Michel et Jeanne DUBAR enfants de Gilbert de Roubaix, au nom de Gilbert leur père par procuration devant Nicolas VINCRE, notaire, du 06/02/1691, ont baillé à Jean DELDICQUE fils de feu Philippe, laboureur à Hem, 10 cens de terre à labour à Hem. Témoins : Pierre MAZUREL fils de feu Hugues, boteur à Hem, Jean DECALLONNE fils de feu Antoine de Croix.

2 E 3 / 6644 acte 33 - 26/02/1691

Michel et Jeanne DUBAR frère et sœur enfants de Gilbert de Roubaix, procureurs du dit Gilbert fondés procuration devant Nicolas VINCRE, notaire, le 06/02/1691, ont baillé à Pierre HOUZET fils de feu Pierre, laboureur à Hem, 4 cens de terres à labour à Hem. Témoins : Jean DECALLONNE fils de feu Antoine de Croix et Pierre MAZUREL fils de feu Hugues, laboureur à Hem.

2 E 3 / 6644 acte 34 - 26/02/1691

Michel et Jeanne DUBAR procureurs de Gilbert, par procuration devant Nicolas VINCRE, notaire, le 06/02/1691, ont baillé à Pierre HOUZET fils de feu Pierre d'Hem, 4 cens de terre à labour à Hem. Témoins : Jean DECALLONNE fils de feu Antoine de Croix et Pierre MAZUREL fils de feu Hugues d'Hem.

2 E 3 / 6644 acte 35 - 19/02/1691

A la requête de Jean HOCEDEZ et André HALLEZ de Lannoy, le notaire Pierre DILLIES s'est transporté chez Jean DELEDICQUE, olieur à Hem, pour qu'il paie l'achat d'un chêne proche de la maison du dit Jean HOCEDEZ, qu'ils lui ont vendu il y a longtemps. Témoins : Jean LECONTE fils de Louis et Philippe BOURGOIS fils de feu Jean de Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 36 - 05/02/1691

De la part de Louis LECONTE fils de feu Louis, marchand échoppier à Lannoy, se fait une vente de bois de chêne, sur le jardin occupé par Pierre DESREVEAUX à Wattlelos, proche de la croix St Liévin. Les acheteurs sont : Cornille HAUWELLE fils de feu Nicolas de Wattlelos, caution de Nicolas HESPEL fils de feu Jean de Wattlelos. Pierre FLORIN fils de feu Adrien de Wattlelos, caution de Allard BELTREMIEUX, carlier à Wattlelos. Allard BELTREMIEUX, carlier à Wattlelos, caution de Pierre FLORIN de Wattlelos. Gilbert DELPLACHE, fils de feu Guillaume, caution de Charles DUPISRE de Roubaix. Pierre POLLET fils d'Antoine de Wattlelos, caution de Philippe HESPEL fils de feu Philippe de Wattlelos. Nicolas HESPEL de Wattlelos, caution de Cornille HAUWELLE de Wattlelos. Pierre HELLIN fils de Pierre de Wattlelos, caution de Cornille HAUWELLE fils de feu Nicolas de Wattlelos. Charles DUPISRE de Roubaix, caution de Gilbert DELPLACHE fils de feu Guillaume de Roubaix. Témoins : François DUQUESNOY fils de feu Claude et Jacques PIAT fils de feu Jean, tous deux

sergents de Wattrelos. Autre vente par Pierre DEFLINES fils de feu Nicolas de Wattrelos, sur 3 cens de terres à labour : Cornille HAUWELLE fils de feu Nicolas, pour François DUQUESNOY

2 E 3 / 6644 acte 37 - 24/01/1691

Monsieur le révérend maître Jean DESCOURS, prêtre pasteur propriétaire de Lys lez Lannoy d'une part, Josse PAYELLE fils de feu Jean de Lys d'autre part. Difficultés liées à une pièce plantée d'arbres sur 6 cens que ledit pasteur a acquis du dit PAYELLE à Toufflers. Ils s'accordent. Témoins : Grégoire WAYLEK fils de feu Philippe, échevin de Lannoy, Charles DUGARDIN fils de Charles, charpentier de Lys.

2 E 3 / 6644 acte 38 - 04/01/1691

Pierre DUBAR fils de feu Allard de Forest d'une part et Anne OUDART fille de Guillaume et de défunte Marie SOUILLART de Forest d'autre part. Contrat de mariage. Témoins : Urbain WACQUET fils de feu Thomas, hautelisseur à Lannoy et Michel CARRETTE fils de feu Michel, à Lannoy.

2 E 3 / 6644 acte 39 - 02/06/1691

Antoine HESPEL fils de feu Pierre, laboureur à Hem, a baillé à Jacques AUVAGE fils de feu Guillaume, 6 cens de jardinage. Témoins : Allard DEGRIMONPONT fils de feu Hugues et Pierre MAZUREL fils de feu Hugues.

2 E 3 / 6645 acte 1 - 31/03/1692

Antoinette DELAHAYE femme à François DELGRANGE, aveugle d'Hem, constitue son mari comme procureur pour se déshériter d'un petit lieu manoir contenant 1 quartron qu'elle a ci-devant acquis avec ledit François son mari et où ils résident, au profit de Simon DUBAR fils de Jacques. Témoins : Jean NINES fils de feu Pierre et François LCONTE fils de feu Jean, laboureurs à Hem.

2 E 3 / 6645 acte 2 - 11/01/1692

Jacques DUBAR fils de feu Jacques, damasseur à Hem, a vendu à Jean DUPISRE fils de feu Simon, maréchal à Flers, 5 quartrons de terre à labour à Flers. Jacques, Simon, Jeanne, Anne et Françoise DUBAR enfants du vendeur. Le vendeur a établi pour son procureur Jean Baptiste DILLIES fils du notaire pour les démarches. Témoins : Michel DELAHAYE fils de feu Jean, tavernier au Morienne à Lys et Jean François SELOSSE fils de feu Jean, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 3 - 04/02/1692

Jean WACQUET fils de feu Thomas et Jean WACQUET son fils qu'il a retenu de Suzanne PLOUCQUET de Lannoy, **pour subvenir au urgentes nécessité des enfants de Jean WACQUET** le jeune, a vendu à Pierre DELERUE fils de feu Antoine, meunier à Lys lez Lannoy, 5 cens de terres à labour à Lys tenus de la seigneurie d'Outrebecque, actuellement baillé à Pierre DUGARDIN. Témoins : Adrien François WAYMEL fils de Michel, praticien à Lille et Pierre JONVILLE fils de feu Roger, meunier des Hauts Champs à Roubaix.

2 E 3 / 6645 acte 4 - 28/02/1692

Jean DELCHAMBRE fils de feu Jean, tisserand et Marie Anne BACLAND sa femme de Lannoy et Guillaume MORLIGHEM procureur d'André BACLAND, **soldat au service de sa majesté au régiment de Normandie** dans la compagnie de Monsieur de LAMICOURT (procuration devant M^e Pierre DILLIES le 20/02/1692) et Clémence BACLAND, jeune fille non mariée de Lannoy, frère et sœurs enfants de feu Jean, ont vendu à Jean DESMILLESCAMPS fils de feu Jacques, hautelisseur à Lannoy, une maison à Lannoy. Voisinage : Jean BAUDESCOT, Charles MONNIER. La maison est actuellement occupée par Michel HERCHART. Témoins : Ghislain ZEVORT fils de feu Guillaume, chapelier et Antoine HENNION sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 5 - 23/04/1692

Nicolas DETHIEFFRIE fils de feu Louis, maréchal à Warcoing et Antoinette DUPISRE sa femme, ont vendu à Jean DUPISRE fils de feu Simon, maréchal à Flers, 3 cens de terre à labour à Annappes. Terres actuellement baillées à Pierre DUBAR. Ils établissent pour procureur Jean Baptiste DILLIES fils de Pierre de Lille, pour faire les démarches. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Simon BAYART fils de feu Josse, brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 6 - 30/06/1692

Emmanuel TRENTESAUX fils de Pierre, laboureur à Leers, a vendu à Jean DUBRUISLE fils de Pierre, laboureur à Leers, 5 cens d'héritage à Wattrelos. Voisinage : Pierre DEBISCOP bailli de Wattrelos. Le bien est actuellement baillé à Pierre François TRONCQUOY fils de Jacques. Témoins : Engrand LEBLAN, sergent du Carnoy et Delbecq à Leers et Jean DILLIESS greffier de Leers.

2 E 3 / 6645 acte 7 - 30/06/1692

Antoine QUESNOY fils de feu Robert, se faisant fort de Catherine BATAILLE sa femme, a vendu Pierre François Marie et Jeanne DUTRONCQUOY, frères et sœurs, 4 cens de jardinage avec maison à Leers, tenus de la seigneurie del Hauwelle. Voisinage : Mathias DECOURCELLE. Témoins : Jean DILLIES, greffier de Leers, Jacques TRONCQUOY fils de feu Jacques de Leers.

2 E 3 / 6645 acte 8 - 11/07/1692

Antoine DUQUESNOY fils de feu Robert et Catherine BATAILLE sa femme, laboureurs à Leers, ont vendu à Philippe LEFEBVRE fils de feu Antoine, laboureur à Wattrelos, 6 cens de terres à labour à Leers en 2 pièces : 4 cens tenus de la seigneurie du Coulombier tenant à l'héritage des hoirs M^e Jean Baptiste BAVE, à l'héritage Jean CASTOIRE, à celui de Pierre LECLERCQ et de Gilles DEVRENAY, item la moitié de 4 cens par indivis à l'encontre de Gilles DEVERNAY tenus de la seigneurie del Hauwelle tenant à l'héritage Gaspard DOULTRELIGNE à cause de Catherine TRENTEFAULX sa femme, aux hoirs Jacquemine DELCAMBRE, à celui occupé par Antoine WILLEMOT et à l'héritage Michel TRUFFAULT fils de feu Chrétien. Ils établissent pour procureur Jacques TRENTESAUX sergent de Leers pour faire les démarches. Témoins : Jean DILLIES greffier de Leers et Antoine LEFEBVRE fils de feu Antoine, laboureur à Leers.

2 E 3 / 6645 acte 9 - 31/07/1692 - Annulé

Jean QUESNOY fils d'Adrien, mari et bail de Marie DEBAUDRENGHIEN, laboureurs à Evregnies, ont vendu à Jean DESCAMPS fils de feu Denis, laboureur à Sailly, 8 cens de terres à labour à Sailly tenus de la seigneurie de Neuville. Il est question d'un autre marché passé à Gilles DOUTRELIGNE le 16/07/1692, qui est annulé par le présent. Témoins : Pierre Corocope (Procope) LEZAIRE fils de feu Pierre, bailli de la seigneurie de Neuville à Sailly et Jean HERCHART, clerc de Sailly.

2 E 3 / 6645 acte 10 - 05/08/1692

Jean QUESNOY fils d'Adrien et Marie DEBAUDRENGHIEN sa femme, laboureurs à Evregnies, ont vendu à Gilles DOUTRELIGNE fils de feu Jacques, marchand olieur à Sailly, 8 cents de terres à labour à Sailly, tenus de la seigneurie de Neuville, haboutant à la haute couture de Sailly, tenant à 7 cens de Pierre LEFEBVRE, aux terres du chapitre de Tournai, aux héritiers Wallerand DEFFRENNES par succession de Marie ROUZE sa mère. Cet acte met à néant l'acte précédent. Ils établissent Pierre DILLIESS comme procureur pour faire les démarches. Témoins : Jean DILLIES, greffier d'Evregnies et Pierre DUCATILLON fils de feu Jacques, olieur à Néchin.

2 E 3 / 6645 acte 11 - 12/03/1692

Jeanne MATHON veuve en dernières nocces de Régnier ELIAS et paravant de Antoine LADRIERE de Lannoy, pour faire paiement des enfants qu'elle a retenu dudit LADRIERE pour leur formature et partage mobilière de chacun 120 fait et passé devant Me Michel WAYMEL, notaire. Elle leur a vendu : à Marie Agnès LADRIERE sa fille : un lit parchevaux et oreillers emplis de plumes, couverte et courtines rouges avec les rideaux et 3 paires de linceuls pour 48 livres parisis, un petit pot de fer un moyen chaudron un porte feu des tenaille un gril pour 12 livres parisis. A Ignace LADRIERE, un autre lit empli de plumes et parchevaux couverte et des rouge courtines avec les rideaux et aussi 3 paires de linceuls pour 48 livres, un seau un grand chaudron des tenailles pour 12 livres, soit 60 livres. A Jean Michel LADRIERE aussi son fils, un lit parchevaux et couvertes et des courtines à fleurs blanches et vertes avec les rideaux er 3 paires de linceul pour 48 livres parisis, un petit chaudron un grand pot de fer et un cuvier pour 12 livres faisant 60 livres parisis. A Nicolas DECOURCELLE bail et mari d'Adrienne LADRIERE, aussi sa fille, un autre lit parchevaux couverte et trois paries de linceuls avec des courtines rouge et les rideaux pour la somme de 48 livres parisis, un cresseilly une marmite un chemineaux et autre menettes pour 12 livres faisant aussi 60 livres. Témoins : François Joseph DELRUE, docteur en médecine et Me Jacques BAVE chirurgien à Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 12 - 24/03/1692

Jeanne MATHON veuve en dernières noces de Régnier ELIAS et paravant d'Antoine LADRIERE de Lannoy, pour faire paiement en partie à ses enfants qu'elle a retenu du dit feu LADIERE pour leur formature et partage mobilière qu'elle leur a fait lorsqu'elle s'est convolé en tiers noces avec ledit Régnier ELIAS à présent terminé de chacun 120 livres parisis par acte passé devant Michel WAYMEL, notaire, elle leur a vendu 4 grands plats pesant chacun 9 livres, six assiettes gravées, 12 assiettes non gravées, trois pots de chambre, 3 salières, un moutardier avec la cuillère, six cuillères, six fourchettes, 2 escoelles, 5 petits plats, le tout d'étain, 1 payelle d'airain, une pottière, 1 drêche, 2 coffres, 1 passet le tout de bois blanc, une grande table d'almarche, 2 escabeaux de blanc bois, un banc d'almache, une pinte et 2 demi lot de pierres, 5 sièges, une cuvelle, une payelle de fer à frire, un plat de galère, 3 plats de terre, une louche d'almarche, 3 nappes, 8 serviettes, 2 tonnettes à la petit bière, un cresseilly, une grande cuviere de cuivre, 2 réchauds de cuivre, une cloche au beurre, 2 cherreng, un garde feu à cendre, une petite table à 4 pieds, une metz, un saloir, un quarton de fagot et un quartron de bois d'ormeaux, le tout pour la somme de 15 livres de gros de six florins chacun. Ses enfants : Ignace, Jean Michel et Marie Agnès LADRIERE de Lannoy, en passent quittance. Témoins : François Joseph DELRUE docteur en médecine et Philippe BOURGOIS fils de feu Jean, hautelisseur de Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 13 - 11/10/1692

Jean DELEDICQUE fils de feu Denis et Claire DUTOIS sa femme, laboureurs à Willem, ont vendu à Michel MAZUREL, greffier à Willem, 2 cens de terre à labour à Croix tenus de la comté de Croix. Témoins : Michel DELDICQ fils de feu (?) Denis d'Hem et Jean DELDICQ fils des dits vendeurs.

2 E 3 / 6645 acte 14 - 19/10/1692

Pierre DESPINOY fils de feu Jacques et Anne DELEBECQUE sa femme de Wasquehal, ont vendu à Antoine DELEBECQUE fils de feu Mathias de Wattlelos, la moitié impartie en 3 cens de terre à labour à Wattlelos, item la moitié de 2 cens de terre à dîme gisant et tenus que dessus, occupé par Gaspard LEPLAT pour cette moitié à prendre imparties à cens autre de Jean DELEBECQUE qui a pareille moitié par achat de Oste MAS et Jeanne DELEBECQUE sa femme. Témoins : Jean BEGHIN fils de Guillaume et Maximilien AGACHE fils de feu Jean de Roubaix.

2 E 3 / 6645 acte 15 - 18/11/1692

Nicolas DELEGRANGE fils de feu Thomas laboureur à Willem et Antoinette THONNEL sa femme, ont vendu à Etienne ROUSSEAU fils de feu Etienne, lieutenant de Roubigeux (?) demeurant à Willem, 4 cens de terres à labour à Willem tenus de la seigneurie du Fresnoy, châteltenie de Lille. Terres actuellement baillées à Allard DELEHAYE. Témoins : Olivier LIENARD greffier à Baisieux et François MAZUREL clerc de Willem.

2 E 3 / 6645 acte 16 - 04/12/1692

Me Jean ROUSSEL fils feu Nicolas, chirurgien à Roubaix, pour faire paiement de 6 livres de gros et demi de 6 florins chacun à Hugues DELEBECQUE fils de feu Jean et Jean François LECONTE fils de feu Jacques de Roubaix, qu'il leur est redevable à cause de louage d'une maison et héritage qu'il a occupé à Roubaix. Il leur fait cession et transport de 6 livres de gros de 6 florins chacun que lui doivent les gens de loi de Roubaix, à cause d'avoir gouverné l'horloge du lieu pendant 1 an. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine et Louis LECONTE fils de feu Louis de Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 17 - 18/12/1692

Philippe LECLERCQ fils de feu Martin, non marié de Lys, a vendu à Péronne WAYMEL veuve de Me Jean Baptiste BAVE, 108 verges de jardin à Lys et tenus de la seigneurie du Pretz. Témoins : Jacques BAVE fils de l'acheteresse et Jacques FREMAULT sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 18 - 30/12/1692

Pierre DESCAMPS fils de feu Pierre de Wattlelos, a vendu à Philippe LEFEBVRE fils de feu Jacques de Wattlelos, 1/2 d'héritage de jardinage mis à labour gisant et tenu de Wattlelos. Pierre et Marie DESCAMPS enfants du vendeur. L'acheteur a établi pour procureur Pierre DESCAMPS son fils, pour faire les démarches. Témoins : Pierre DESCAMPS fils du vendeur et Louis MAZUREL fils de feu Antoine de Wattlelos.

2 E 3 / 6645 acte 19 - 31/12/1692

Jean Jacques DEBRA marchand à Lannoy, tant en son nom qu'en celui d'Antoine et Jean Baptiste DEBRA ses frères, fondé de procuration (02/01/1685 devant Me Pierre DILLIES), Philippe DEBRA marchand à Lannoy, Charles LECLERCQ bail et mari d'Anne Emerentienne DEBRA, marchand à Roubaix et Quentin DELOBEL marchand à Lannoy, procureur de Marie Claire DEBRA de Toufflers, les dits DEBRA enfants et héritiers de feu Louis, ont vendu à Thomas DUCHASTELET laboureur à Leers, 11 cens de terres à labour à Néchin, occupées par ledit Thomas DUCHASTELET et Jacques DELERUE, tenus de la seigneurie de Royère. Témoins : Jean DILLIES greffier de Leers, Jean Baptiste DILLIES fils du dit Jean.

2 E 3 / 6645 acte 20 - 07/07/1692

Jean DELEVA greffier de Willem, père et tuteur légitime de ses enfants qu'il a eu de Françoise DILLIES sa femme et Jean DILLIES greffier d'Evregnies, fils de feu Florent, tant pour lui que comme tuteur de ses frères et sœurs d'une part, Jean DILLIES, greffier de Leers, Philippe CHOTTEAU et Catherine DILLIES (procuracion de sa femme devant Jean PREVOST à Saint-Amand le 02/07/1692), Crespin BERNARD et Michelle DILLIES sa femme, oncles et tantes, beau-frère et belles-sœurs des premiers d'autre part. Les dits DILLIES donataires des biens de feu Guillaume VERDIERE leur beau père qui fut second et dernier mari de Jeanne BATAILLE leur mère (donation devant Toussaint DILLIES, notaire). Mention d'un acte passé devant Josse MERLIN greffier de Templeuve avec acte du 03/01/1692. Accord entre les parties pour éviter toute difficulté. Jeanne BATAILLE est également présente. Témoins : François Joseph DELRUE docteur en médecine à Lannoy et Jean LEBRUN (BRUNIN dans sa marque) fils de feu Antoine de Templeuve.

2 E 3 / 6645 acte 21 - 15/07/1692

Jacques et Antoine VANREUST fils de feu Antoine, laboureurs à Evregnies, ont baillé à Josse BEAUCARNE fils de feu Jean, laboureur à Dottignies, une maison sur un tiers de 18 cens à Dottignies. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Pierre LOUVART fils de feu Jean, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 22 - 22/02/1692

Marie DUCATTELLEZ veuve en dernières nocces de feu Jean TREZEL d'Hem, donne à Philippe TREZEL son fils, tous ses biens meubles qu'elle délaissera au jour de son trépas, à la réserve de ce qui est hypothéqué sur ses héritages et du **moulin de Croisset à Blandain**, qui seront communs avec ses sœurs utérines, il sera censier de tous les baux à l'exclusion de ses autres enfants. Témoins : Jean DUPONCHEL fils de Georges et Philippe DECOTTIGNIES fils de Jacques, manouvriers à Hem.

2 E 3 / 6645 acte 23 - 16/05/1692

Mandat adressée à Guillaume DESFONTAINE fils de feu Jacques, marchand bourgeois de Lannoy, pour savoir pourquoi il a abattu par terre des haies à Lannoy, interrogé par le notaire en la taverne du Damier à Lannoy. Il a dit qu'il croyait qu'elle lui appartenait. Témoins : François DUQUESNOY sergent de Wattrelos et Jacques LANDRÉ fils de feu Jean, tavernier du Damier à Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 24 - 06/03/1692

Testament de Adrienne DELATTRE veuve de feu Michel DUBOIS de Toufflers. Elle sera inhumée au cimetière de Toufflers. Elle donne à Michel et Catherine DUBOIS ses enfants hors part une vache de poil noir avec une pièce de toile blanche et le reste du jacquin qu'elle a à partir sitôt son dit trépas advenu. Elle donne un coffre d'almarche à Michel DUBOIS hors part. Elle donne à Catherine DUBOIS sa fille tous ses accoutrements. Elle donne à Michel et Catherine DUBOIS leurs lits. Elle leur donne aussi par moitié toutes ses chemises et linges au jour de son trépas. Le reste sera partagé entre tous ses enfants. Témoins : Bauduin FREMAULT fils de feu Pierre et Jacques THIS fils de Jacques, laboureurs à Toufflers.

2 E 3 / 6645 acte 25 - 15/03/1692

Jérôme DECOURCHELLES fils de feu Jean, maréchal à Leers, non marié, a baillé à Hippolyte DECOURCHELLES son frère, cordonnier à Lannoy, une maison à Lannoy. Témoins : François Joseph DELRUE docteur en médecine et Guillaume DEFONTAINE, fils de feu Jacques, maître hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 26 - 06/03/1692

François DELGRANGE fils de feu Jean, couvreur de paille à Hem, établi son procureur en la personne de (blanc) pour faire les démarches devant les seigneurs bailli lieutenant et hommes de fief de la seigneurie de Beaumont à Hem, suite à la vente qu'il a fait à Simon DUBAR fils de Jacques d'Hem (vente devant Jean DELEVA notaire). Témoins : Jean WACQUET fils de feu Thomas et Antoine FARVACQ fils de feu Lion.

2 E 3 / 6645 acte 27 - 03/08/1692

Marie Madeleine HERCHART, veuve renoncé des biens et dettes de Philippe MATON de Croix, moyennant 1900 livres parisis, 600 reçus aujourd'hui de Jacques MATON, maître maçon à Annappes, le reste à venir dans 6 semaines et 2 mois après, par moitiés, pour la vente pour 300 livres et le reste pour son contrat anténuptial passé devant Jean DELEVA notaire à Willem le 20/07/1679. Mention d'un acte passé devant Jacques DUHAMEL, notaire, le 10/05/1690, en présence de Jean ERCHART fils de feu Jean, laboureur à Croix et Albert François PENNEQUIN fils de Pierre, praticien à Lille. Marie Madeleine HERCHART est à présent femme de Antoine RENART. Témoins : Jean HERCHART frère de la comparante de Annappes et Simon BAYART, tavernier à St Georges à Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 28 - 15/12/1692

Gilles BOSSUT fils de feu Guillaume, manouvrier à Leers, est redevable envers Antoine FLORQUIN fils de feu Claude, non marié de Leers de la somme de 106 livres 5 gros parisis à cause d'argent à lui prêté. Témoins : Jean FLORQUIN fils de feu Claude, frère au dit Antoine et Pierre MAZURE fils de Nicolas de Leers. Au dos de cet acte, un acte inachevé et rayé : Antoinette HAGLARD veuve d'Antoine RICQUOY, Jean, Pierre, Antoine, Jeanne, Françoise, Marie Jeanne et Marie RICQUOY, leurs enfants de Leers.

2 E 3 / 6645 acte 29 - .././1692

Ignace et Jean Michel LADRIERE frères, déclarent qu'ils ont plusieurs sœurs à savoir Adrienne LADRIERE femme à Nicolas DECOURCHELLES et Marie Agnès LADRIERE, tous de Lannoy, pour crainte qu'ils ne soient rafrérés par feu Antoine LADRIERE leur père. Ils accordent que leurs sœurs partagent avec eux les biens à eux délaissés par leur père également sans préférence de sexe ni d'âge, dérogeant à la coutume de la châtellenie de Lille. Témoins ; François Joseph DELRUE docteur en médecine et Me Jean DELATTRE chirurgien de Lannoy.

2 E 3 / 6645 acte 30 - 06/11/1692

Antoine DELOBEL fils de feu Pierre, marchand à Roubaix, pour se décharger de la pleigerie faite par Michel MAZUREL fils de feu Michel, greffier de Willem, aux fins d'avoir main levée de la somme de 669 livres 16 gros Flandre en suite du billet à lui donné par les lieutenant et gens de loi de Willem et de récupérer la somme de monsieur DUBOIS dépositaire de Willem, les deniers provenant de la vente des héritages de Gabriel TAUPER négociant à Lille en qualité de Pierre DUFOREST et Luce DELATTRE sa femme de Roubaix, acquis par Josse LEBLON lieutenant de Willem et Nicolas LETTRE meunier du lieu, avec lui Gilbert DELESPINE de Roubaix, fils de feu Gilbert, marchand. Témoins : Josse LEBLON lieutenant de Willem et Cornil WASQUEL fils de François, marchand brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 1 - 12/01/1693

Allard LIENARD fils de feu Jacques, laboureur à Lys-lez-Lannoy, a vendu à Martin PAYELLE fils de feu François, laboureur à Willem, 3 cens de terre à labour à Willem tenus de la seigneurie du Fresnoy. Voisinage : Michelle SEGARD censière du Fresnoy, Antoine PAYELLE, la veuve et les hoirs Nicolas DELEHAYE. Témoins : Philippe BURYE fils de feu Philippe, laboureur à Sailly et Antoine LIENARD fils du vendeur.

2 E 3 / 6646 acte 2 - 13/01/1693

Allard, Jacques, Florent et Antoinette DELEHAYE, frères et sœur, enfants et héritiers de feu Nicolas et de défunte Catherine LIENARD de Willem, se portant fort de Louise DELEHAYE leur nièce, fille et héritière de feu Charles et de défunte Marie Madeleine POTTIER de Willem, ont vendu à Adrien COUROUBLE fils de feu Charles, bailli de la seigneurie du Bucqueaux à Willem, une maison sur 7 cens de jardinage et encloture à Roubigeux à Willem, tenue de la seigneurie du Fresnoy. Florent DELEHAYE en a actuellement le bail. Témoins : Michel MAZUREL greffier de Willem et Jean Jacques DEBRA fils de feu Louis, marchand à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 3 - 22/01/1693

Gaspard DELERUE fils de feu Jacques, laboureur à Blandain, a vendu à Albert BRUNAIN fils de feu Jacques, raccommodeur de souliers à Blandain, 6 cens de terre à labour à Blandain tenus de la seigneurie d'Estrieu. Voisinage : Claire DELEMOTTE femme à Pierre DELERUE, l'héritage de l'abbaye de Saint-Amand, enfants Jacques FOURNIER. Témoins : Michel MAZUREL greffier à Blandain et Joseph MAZUREL fils de feu Michel de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 4 - 05/02/1693

Jacques DUFOREST fils de feu Mathieu, Pierre DUFOREST fils de feu Philippe, laboureurs à Hem et Philippe DELESPIERRE fils de feu Josse, boulanger à Roubaix, se portant fort de leurs cohéritiers de feu Jean DUFOREST, vivant bailli d'Hem, ont vendu à Pierre CHANTRAINE fils de feu Jacques, laboureur à Willem, 7 cens de terre à labour à Willem tenus de la seigneurie du dit Willem. Voisinage : Moïse DELATTRE, les hoirs Claude FRUICT, monsieur DEBEAUSEZ. Témoins : Nicolas MULLIER fils de feu Robert, laboureur à Hem et Jacques THERY fils de feu Valentin, maréchal à Willem.

2 E 3 / 6646 acte 5 - 06/02/1693

Adrien ROTTY fils de feu Jacques et Barbe DECHANTRAINE sa femme, laboureurs à Blandain, ont vendu à Jean FRANCOIS fils de feu Jean, laboureur à Baisieux, 8 cens de terre à labour à Baisieux. Témoins : Antoine COUROUBLE fils de feu Adrien, lieutenant de Baisieux et Antoine DUTRONCQUOY fils de feu Gaspard, charron à Baisieux.

2 E 3 / 6646 acte 6 - 11/02/1693

Jacques DUFOREST fils de feu Mathieu, laboureur à Hem et Pierre DUFOREST fils de feu Philippe, échevin d'Hem, ont vendu à François MAZUREL fils de feu Georges, clerc paroissial de Willem, 7 cens de terre à labour à Willem, que feu Jean DUFOREST, vivant bailli d'Hem a acquise par décret d'héritage appartenant à (blanc), à lui délaissé à son trépas à présent occupé par le veuve Jean BROCCQUART. Voisinage : Moïse DELATTRE, les hoirs Jean FRUIT, le sieur DESMOTTES en Tournai. Ils promettent de faire agréer la vente par Mathieu DUFOREST marchand à Lille, leur frère et oncle. Témoins : Jean DELEVA greffier de Willem et Eloi DESCAMPS, laboureur à Willem.

2 E 3 / 6646 acte 7 - 12/02/1693

Georges DUFOREST fils de feu Mathieu, marchand brasseur à Roubaix et Philippe DELESPIERRE fils de feu Josse, boulanger à Roubaix, vendent à Jean Baptiste BRAYE fils de feu Pierre, laboureur à Willems, 7 cens de terre à labour à Willems, que feu Jean DUFOREST, vivant bailli d'Hem, a acquis par décret des héritages qui furent à (blanc) et par lui délaissés à son trépas, à présent occupé par la veuve Jean BROCCQUART. Ils promettent de faire agréer la vente par Mathieu DUFOREST marchand à Lille, Jacques DUFOREST d'Hem et les autres cohéritiers. Témoins : Michel MAZUREL greffier de Willems et Cornille WASQUEL fils de François, marchand brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 8 - 12/02/1693

Pierre CHANTAINNE fils de feu Jacques, marchand et laboureur à Willems, a vendu à Jean DELHAYE fils de feu Charles, maître tailleur à Willems, 6 cens de terre à labour à Willems tenus de la seigneurie du Fresnoy. Voisinage : Olivier LIENARD greffier de Baisieux. Terres actuellement baillées à François MAZUREL clerc de Willems. Témoins : Jean DELEVA greffier d'Hem et Willems et Antoine LIAGRE fils de feu Roger, maréchal à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 9 - 13/02/1693

Jean CARPENTIER fils de feu Jean, sergent du marquisat d'Hem, en qualité de curateur aux biens vacants par le trépas de Nicolas PLOUCQUET, décédé à Forest, lettres patentes de sa majesté obtenues le 7 du courant, validées ce jour en la seigneurie de Mauberbus à Tressin. Vente faite à Jacques MATHON fils de Philippe de Forest d'une maison sur 6 à 7 cens à Forest et Tressin tenus des seigneuries de Lerme et Mauberbus, icelle relevant de Tenremonde. Voisins : Martin COPPLEU, la veuve et hoirs de Michel DELANNOY. Témoins : Nicolas DUTOIT, lieutenant d'Hem et Pierre LANSAYE hôte à Forest. 16/03/1693 : Renchérissement par Pierre

DELERUE fils de feu Jacques, marchand à Roubaix. Témoins : Jean Jacques DEBRA et Cornil WASQUEL marchand à Lannoy. 16/03/1693 : Renchérissement par André HALLEZ marchand brasseur à Lannoy. Idem : Renchérissement par le metteur à prix.

2 E 3 / 6646 acte 10 - 22/02/1693

Nicolas LECLERCQ fils de feu Guillaume, maître serrurier à Tournai, mari et bail de Catherine DESREVEAUX, se portant fort de sa femme et de Marie Barbe DESREVEAUX sa belle sœur, a vendu à Pierre TAILLEUR fils de Gilles, marchand chaudronnier à Lannoy, les 2/3 d'une maison à Lannoy. Voisinage : Jérôme DECOURCHELLES, Pierre LIAGRE. La maison est actuellement baillée à Gilbert PARENT. Jacques BAVE chirurgien à Lannoy, est établi procureur pour faire les démarches. Témoins : Gilles TAILLEUR fils de feu Isaac, chaudronnier et Jean DESREVAULX fils de feu Antoine, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 11 - 02/03/1693

Philippe POTTIER fils de feu Gabriel, laboureur à Esplechin et Nicaise DUMONT fils de feu Clément, laboureur à Rumes, tuteurs de Thomas MARISSAL fils de feu Georges, décédé à Blandain et d'encre vivante Agnès DUMONT, à présent femme à Jacques POTTIER, après avoir examiné un acte faite entre ledit feu Georges et Georges MARISSAL fils de feu Guillaume, son oncle, du 21/07/1688, par lequel ledit feu Georges fils de feu Jacques, neveu, a cédé à Georges fils de feu Guillaume, son oncle, sa part en 3 cens 3 quartrons de labour à Willem Empire, qui lui était dévolu par la mort du dit Jacques son père de l'hérédité de Marc MARISSAL son frère. Philippe DUCLO sergent de Willem est établi procureur pour les démarches. Témoins : Jean DELEVA greffier d'Hem et Willems et ledit Jacques POTTIER de Blandain.

2 E 3 / 6646 acte 12 - 10/03/1693

Arthus CAUDRON fils de feu Jean, berger à Forest, se faisant fort d'Antoinette MEURISSE sa femme, a vendu à Simon MEURISSE fils de feu Adrien, berger à Hem, 1 cens de terre à labour à Forest, tenu du marquis d'Hem. Voisinage : Pierre DESMETTRE, Nicolas Josse DELANNOY de Bondues. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Pierre LOUVART fils de feu Jean, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 13 - 14/03/1693

Martin DESBOUVRIES hautelisseur, Noël DUBOIS et Marie Jacqueline DESBOUVRIES sa femme, Noël QUICQUE et Marie Jeanne DESBOUVRIES, tous de Lannoy, les dits DESBOUVRIES frère et sœurs, enfants de feu Barthélemy et de défunte Marie COPPLEUX, ont vendu à Denis COPPLEUX fils de feu Martin, chartier de ville à autres et laboureur à Forest, 3 cens de terre à labour à Forest tenus du marquis d'Hem. Voisinage : Jacques COPPLEUX, mademoiselle de DAUCOURT, Jacques MATHON. Témoins : André HALLEZ marchand brasseur et Philippe LEBLON fils de feu Amand de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 14 - 16/03/1693

Jacques COPPLEUX fils de feu Gilles, laboureur à Forest, a vendu à Guillaume OUDART fils de feu Allard, charton de ville à autres et laboureur à Forest, 2 cens de terre à labour à Forest tenus du marquis d'Hem. Voisinage : Martin DESBOUVRIES, Mademoiselle d'AUCOURT, monsieur CARDON. Témoins : Antoine FLORQUIN fils de feu Claude et Denis COPPLEUX fils de Martin de Forest.

2 E 3 / 6646 acte 15 - 16/03/1693

Jean WACQUET fils de feu Thomas de Lannoy et Guillaume François JACOB marchand boulanger à Lannoy, ont vendu à Jacques MATHON fils de Philippe, charton de ville à autre et laboureur à Forest, 4 cens de terre à labour à Forest tenus du marquis d'Hem. Terres actuellement baillées à Jacques COPPLEUX. Témoins : André HALLEZ et Josse Alexandre WAYMEL, marchands brasseurs à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 16 - 24/03/1693

Guillaume François JACOB fils de Jean Baptiste, boulanger à Lannoy, a vendu à Jacques MATHON fils de Philippe, laboureur et charton de ville à autre de Forest, une maison sur 6 à 7 cens de jardin et enclôture à Forest tenus de la seigneurie del Rive (voir acte 9). Témoins : Jean Baptiste JACOB père du vendeur et Jean WACQUET fils de feu Thomas de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 17 - 31/03/1693

Arnould DEVRENAY fils de feu Gilles, mari et bail d'Anne DUBAR de Leers, Pierre LABYS fils de feu Jean, bail et mari de Marie DUBAR, (raturé : Jacques CARRETTE) et Lamoral DUBAR de Leers, en qualité de tuteur de Michelle DUBAR, ont vendu à Nicolas MARISSAL marchand à Lille, 528 verges à Annappes tenus de la seigneurie de La Croix. Terres actuellement occupées par Jean HERCHART. Témoins : Jean DILLIES greffier de Leers et Georges DUPONCHEL, sergent de St Pierre à Hem.

2 E 3 / 6646 acte 18 - 10/02/1693

Charles DESCAMPS fils de feu Adrien, marchand graissier et laboureur à Néchin, mari et bail d'Anne DELAHAYE, a vendu à Pierre PARENT fils de feu Nicolas de Néchin, 20 verges de jardins à Néchin tenus de la seigneurie de Lobel. Voisinage : Pierre AMAND. Témoins : Cornil WASQUEL marchand brasseur et Philippe CAUCHETEUR fils de feu Pierre, valet de brasseur de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 19 - 12/03/1693

Adrien DELEMARRE auditeur du bailliage de Lille et Gilles HENNION cabaretier à Fives, curateurs aux biens vacants par le trépas de Jacques LIENNART vivant cabaretier à Flers, ont vendu à Dominique LEFEBVRE sergent de Lannoy, la moitié d'une pièce de 8 cens de terre à labour à Lys à l'encontre de Marie LIENART et la moitié de 7 cens de terre à labour haboutant de tous sens à la cense du Gauquiez, tenus de la seigneurie des Bous. Témoins : André HALLEZ brasseur à Lannoy et Antoine HENNION sergent du dit lieu. Le même jour, enchérissement par Jean HESPEL, laboureur à Lys avec pour témoins Antoine HENNION sergent de Lannoy et Nicolas DUFERMONT censier à Hem. 08/04/1693 : Enchérissement par Martin DESROEUX fils de feu Jean, laboureur à Roubaix avec pour témoins Pierre DELESCLUSE fils d'Artus et Charles DASSET fils de feu François, raccoutreur de souliers.

2 E 3 / 6646 acte 20 - 13/03/1693

Catherine DUBAR veuve demeurée es biens et dettes de Pierre MOTIER et auparavant de Lion GRUART, hôtesse à la Fontainette à Blandain, a vendu à Philippe DUMORTIER, fils de feu Pierre, son fils laboureur à Blandain, une petite maison sur 1 (?) cens de jardinage à Blandain tenu de la seigneurie du Maret. Témoins : Michel MAZUREL greffier de Blandain, dmt à Willems et Antoine HENNION, sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 21 - 13/03/1693

Catherine DUBAR veuve demeuré es biens et dettes de Pierre MORTIER et auparavant de Lion GRUART, hôtesse à la Fontainette à Blandain, a vendu à Josse GRUART fils de feu Lion, son fils laboureur à Blandain, une maison sur 2 cens 2/3 de jardinage à la réserve de 15 verges appartenant aux enfants et héritiers du dit Lion GRUART, à Hertain. Témoins : Michel MAZUREL, greffier de Blandain, dmt à Willems et Antoine HENNION sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 22 - 03/04/1693

Michel FOURNIER fils de feu Jean de Chéreng et Fremin COMPTEUR fils de feu Frémin de Forest, tuteurs aux biens de Marie Joseph FOURNIER fille de feu Jean, ont vendu à Ambroise TESSE de **Chéreng**, une maison 4 cens 1/2 à Chéreng tenus de l'abbaye de Cysoing. Témoins : Pierre CARRETTE fils de Laurent et Jacques FOURNIER fils de feu Jean.

2 E 3 / 6646 acte 23 - 09/04/1693

Jacques CARRETTE censier à Néchin et Lamoral DUBAR censier de Quenaucamps à Leers, tuteurs de Michelle DUBAR fille de feu Antoine, leur nièce de Wattrelos âgé de 23 ans. Ils émancipent ladite Michelle, qui agrée la vente ci-devant faite avec ses sœurs de 528 verges à Annappes tenus de la seigneurie de La Croix, à Nicolas MARISSAL marchand à Lille. Témoins : Georges DUPONCHEL sergent de St Pierre et Antoine HENNION sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 24 - 16/04/1693

Philippe DELRUE fils de feu Jean, laboureur à Forest, se portant fort de Jacques François PREVOST fils de feu Jean, a vendu à Toussaint BREDAL, clerc d'Annappes, 4 cens de pré à Forest tenus du marquis d'Hem à cause de sa seigneurie Del Rive. Voisinage : Antoine MEURISSE, les hoirs Marie ROUZEE veuve de Pierre AGACHE, François MARESCAULX à cause de Catherine DESMULLIER sa femme. Le bien est actuellement baillé à Pierre COPPLEUX. Témoins : Michel DESBUCQUOIS fils de feu Pierre, clerc de Forest et Jean MEURISSE censier de Rucq à Ascq.

2 E 3 / 6646 acte 25 - 16/04/1693

Jean MASQUELIER valet au château de Templeuve, Pierre DEFFRENNES fils de Philippe et Anne MASQUELIER sa femme, laboureurs à Néchin, les dits MASQUELIER frère et sœur, enfants et héritiers de feu Antoine, ont vendu à Pierre DEFRENNES fils de Pierre, censier de Saulx à Néchin, une maison sur 6 cens 1/3 à Néchin tenus de la seigneurie de Pecq et Wasnes. Voisinage : Denis DUPIRE. Témoins : Pierre et Jean PARENT, père et fils, laboureurs à Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 26 - 21/04/1693

Michelle DUBAR, fille non mariée de feu Antoine et de Jeanne CARRETTE, établi procureurs pour se déshériter de sa part en 528 verges à Annappes tenus de la seigneurie de La Croix, qui a été vendu par ses tuteurs le 31/03/1693 au profit de Nicolas MARISSAL marchand à Lille. Témoins : Georges DUPONCHEL, sergent de St Pierre d'Hem, Martin DESBOUVRIES hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 27 - 27/04/1693

Pierre QUINQUE (signe KINDT) fils de feu Bauduin, laboureur et Marie Jeanne POTTIER sa femme de Espierre et Jean POTTIER de Saint Génois et Isabeau POTTIER fille non mariée de Templeuve, les dits POTTIER frère et sœurs enfants et héritiers de feu Pierre, ont vendu à Jean HALLE fils de Jean, laboureur à Lys lez Lannoy, 1 cens et demi de terre à Willem terre d'Empire, occupé par Bon POTTIER, tenant à 5 cens appartenant à Nicolas CORNIL à cause de Barbe PREVOST sa femme et par eux vendu ce jourd'hui audit HALLE. Voisinage : veuve et hoirs Gabriel VREDIER de Lille. Paiement à Jean DELEVA greffier de Willems pour devoirs par lui rendus au sujet de la présente vente. Témoins : Josse LEBLOND lieutenant de Willems et François MAZUREL clerc paroissial de Willems.

2 E 3 / 6646 acte 28 - 27/04/1693

Pierre QUINQUE (signe KINDT) fils de feu Bauduin et Jeanne POTTIER sa femme d'Espière et Jean POTTIER de Saint Génois et Isabeau POTTIER fille non mariée de Templeuve, les dits POTTIER frère et sœurs enfants et héritiers de feu Pierre, ont vendu à François MAZUREL fils de feu Georges, clerc paroissial de Willems, 4 cens de terre à Willem terre d'Empire, occupés par Bon POTTIER. Voisinage : Philippe POTTIER de Esplechin. Témoins : Josse LEBLOND, lieutenant de Willems et Pierre ALAVOINE laboureur à Annappes. Enchérissement par Pierre CHANTRAIN fils de feu Jacques, laboureur à Willems. Enchérissement par Antoine BURYE fils de feu Philippe, laboureur à Willems, à qui le marché est attribué.

2 E 3 / 6646 acte 29 - 27/04/1693

Nicolas CORNIL fils de Pierre, laboureur et Barbe PREVOST sa femme de Roubaix, ont vendu à Jean HALLE fils de Jean, laboureur à Lys lez Lannoy, 5 cens de terre à labour à Willem terre d'Empire, occupée par Jean HERCHART. Voisinage : la veuve et hoirs de Gabriel VREDIER de Lille, la veuve Pierre LEMESRE. Témoins : Josse LEBLOND lieutenant de Willem et François MAZUREL clerc paroissial de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 30 - 29/04/1693

Louis DELAHAYE fils de Michel et Marie Madeleine BURYE sa femme, ont vendu à Pierre LECLERCQ fils de feu Pierre, marchand tanneur à Lannoy, 1/2 bonnier de terre à labour à Willem tenu des Empires. Terre actuellement baillée par les hoirs Antoine MARESCAULX. Témoins : Pierre LECLERCQ fils de l'acheteur et Jean François LOUVART fils de Pierre, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 37 - 26/05/1693

Philippe François DEGRIMOPONT fils de feu Hugues de Lannoy, a vendu à Félix DELAGRANGE fils de Pierre, laboureur à Templeuve lez Dossemer, 11 cens et demi à Templeuve tenus de la seigneurie de Wasnes. Voisinage : Guillaume DUPONCHEL, Monsieur de CHAMPAIN, Isabeau DELATTRE. Témoins : Michel DELERUE fils de feu Michel, praticien et Claude MULLIER fils de feu Jacques, marchand hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 31 - 28/04//1693

Georges MASQUELIER fils de feu Jean, laboureur à Forest, à Nicolas LESTRE meunier de Willem, une pièce de terre à labour de 8 cens à Willem tenue de la seigneurie de Neuville, occupée par Etienne ROUSSEAU. 02/05/1693 : Ils ratifient le contrat fait sous seing privé avec pour témoins Jean DELEVA et Michel MAZUREL greffiers et praticiens à Willems.

2 E 3 / 6646 acte 32 - 18/05/1693

Jean Baptiste MARCHANT fils d'Augustin et Denis LIEBERT fils de Noël, tous deux laboureurs à Chéreng, administrateurs des biens des enfants de Robert BOUVAIN et Laurence MANCHE, selon lettre patente obtenues de sa majesté en la chancellerie de Tournai et entérinée par les lieutenant et gens de loi de Willem Empire où les biens sont situés datée du 17/05/1693, ont vendu à Melchior CLERMON fils de feu Jean, laboureur à Willem, la moitié d'une maison sur 1 cent et demi à Willem Empire. Voisinage : Gilles ROUSA à cause de Marie MANCHE sa femme, Michel MANCHE, veuve et hoirs Jean DEFFRESNES vivant bailli et censier du Bus à Willem, Isabeau DELATTRE veuve d'Ambroise DEFRESNES. Témoins : Michel MAZUREL greffier des Empires de sa majesté à Blandain et Joseph MAZUREL fils de feu Michel de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 33 - 23/02/1693

Jean LECLERCQ fils de feu Adrien, laboureur à Templeuve lez Dossemer, Adrien et Olivier DESCAMPS laboureur à Néchin, hors Olivier à Lys et Jean PARFAICT et Philippotte DESCAMPS sa femme de Néchin, se faisant fort de faire agréer la vente par leurs cohéritiers, ont vendu à Charles DESCAMPS fils de feu Adrien, tavernier à Néchin et Anne DELAHAYE sa femme, moitié de 4 cens et demi de terre à labour à Néchin tenus de la seigneurie de La Royère, en laquelle moitié l'acheteur en a un sixième contre ses cohéritiers. Voisinage : enfants de feu Pierre CORNU, Jean ESCHEVIN à cause de sa femme. Témoins : Antoine DUCHASTELLEZ fils de feu Jean, lieutenant de Néchin, Gaspard DELCROIX fils de Médard, couturier à Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 34 - 14/05/1693

Germain et Marie Catherine DELERUE, se faisant fort de Antoine, Jeanne et Albertine DELERUE leurs frère et sœurs, enfants de feu Pierre de Flers, ont vendu à Allard PROUVOST fils de feu Allard, maréchal à Chéreng, 1/4 de 3 cens de terre à labour à **Chéreng** tenus de la seigneurie du dit lieu. Voisinage : monsieur le comte de Lumbre, Marie PREVOST veuve de Philippe DORLOT, Jean, Marie et Marie Jeanne MAES enfants de feu Bernard. Paiement à Gilles TOULEMONDE, médiateur. Témoins : Charles DELEDALLE fils de Jacques, laboureur à Flers et Jacques THIEFFRIES fils de feu Jacques, clerc paroissial de Chéreng.

2 E 3 / 6646 acte 35 - 14/05/1693

Germain et Marie Catherine DELERUE, se faisant fort de Antoine, Jeanne et Albertine DELERRUE leurs frère et sœurs et enfants de feu Pierre de Flers, ont vendu à Antoine LEMAHIEU fils de feu Etienne, laboureur et tavernier à Sain paroisse de **Baisieux**, 1/4 de 4 cens et demi de terre à labour à Baisieux, tenus de la seigneurie de Cysoing. Voisinage : Jean LEROUGE. Paiement à Gilles TOULEMONDE, médiateur. Témoins : Charles DELEDALLE fils de Jacques, laboureur à Flers et Jacques THIEFFRIES fils de feu Jacques, clerc paroissial de Chéreng.

2 E 3 / 6646 acte 36 - 22/05/1693

Pierre LEFEBVRE fils de feu André, laboureur à Lys les Lannoy, a vendu à Jean DESCAMPS fils de feu Denis, laboureur à Saily, 7 cens de terre à labour à Saily lez Lannoy tenus de la seigneurie de Neuville. Voisinage : Jean François LEFEBVRE, Gilles DOUTRELIGNE. Témoins : Michel MAZUREL greffier à Willems et Dominique LEFEBVRE, sergent de Lannoy. Enchérissement par le metteur à prix. Enchérissement par Gilbert BURYE de Saily.

2 E 3 / 6646 acte 38 - 17/01/1693

Haut et puissant seigneur messire François Gilbert DE GAND marquis d'Hem, etc., demeurant en son château à Hem, reconnaît devoir à François LECLERCQ marchand de chevaux à Lille, 630 florins carolus de vingt patars chacun florin à cause de **2 chevaux hongres de carrosse de poil noir à lui vendus**. Témoins : Nicolas DUTHOIT lieutenant d'Hem et Jean Philippe RIGO domestique au dit comparant.

2 E 3 / 6646 acte 39 - 23/04/1693

Rolland DUBAR fils de feu Jean d'Hem, Pierre OUDART fils de Pierre et Jeanne DUBAR sa femme de **Chéreng**, ont vendu à Pierre DUBAR fils du dit feu Jean, laboureur à Flers, 3 cens moitié de 6 terre à labour à Hem tenus de la prévôté des Quesnes. Voisinage : veuve et hoirs André CASTEL, cense du Flot, Barbe PLOUCQUET veuve de Claude FLORQUIN. Témoins : Louis LECONTE marchand échoppier et Antoine DELEDICQUE hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 40 - 18/05/1693

Ambroise TESSE fils de feu Jean et Marie DUPRETZ sa femme, charron à **Pont à Tressin**, se portant fort de Jean et Jeanne DUPRETZ frère et sœur à ladite Marie, ont vendu à Barthélemy DUPIRE fils de feu Gilbert, une maison sur 3 cens à Hem, item 4 cens et demi de terre à labour pris en 6 à l'encontre de Philippe DUPREZ et finalement 2 cens de jardin pris sur 5. Mention de Catherine LECONTE veuve de Antoine BATAILLE. Témoins : Laurent CARRETTE greffier d'**Anstaing** et Michel MAZUREL sergent d'Hem. Le même jour, enchérissement du metteur à prix. 25/05/1693 Enchérissement par Pierre LECLERCQ marchand tanneur à Lannoy. 04/06/1693 Enchérissement par Antoine DUBAR fils de feu Antoine, laboureur à Hem. Témoins : Etienne DESPRETZ fils de Pierre, laboureur à Hem et Louis LECONTE de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 41 - 30/06/1693

Robert François IMBERT écuyer seigneur des Motte fils et héritier d'Adrien vivant écuyer seigneur du Mauton de Lille, pour lui et au nom de demoiselle Marie Françoise DEFOURMETRAUX veuve immiscée aux enfants dudit seigneur du Mauton, mère et tutrice légitime de ses enfants se faisant fort d'iceux, passée devant Guillaume DESBUISSONS notaire le 09/05/1693. Vente faite à Pierre LECONTE fils de feu Jean de Croix, 6 cens de jardin à Roubaix. Voisinage : monsieur RAMMERY, Jacques CORNILLE. Terre actuellement occupée par Charles DELAOUTSTRE. Paiement à Jean DELAOUTSTRE pour ses vacations en qualité de médiateur. Témoins : Nicolas VINCRE, arpenteur assermenté de Roubaix et Jean ROUSSEL fils de feu Antoine, marchand de bois de Croix.

2 E 3 / 6646 acte 42 - 30/06/1693

Robert François IMBERT écuyer seigneur des Mottelette fils et héritier d'Adrien vivant écuyer seigneur des Moutons de Lille, pour lui et au nom de demoiselle Marie Françoise DEFOURMENTTRAU veuve du dit seigneur du Mouton mère et tutrice légitime de ses enfants (procuration devant Guillaume DESBUISSONS, notaire à Lille, le 09/05/1693), a vendu à Adrien BRACQUEVAL fils de feu Adrien, censier del Macquellerie à Croix, 22 cens de terre à labour à Roubaix tenus du comté de Croix. Voisinage : Jacques CORNILLE, Marguerite CASTEL veuve de Jean LECONTE, monsieur RAMMERY. Terre actuellement occupée par Charles DELAOUTTRE. Paiement à Jean DELAOUTRE pour services rendus. Témoins : Nicolas VINCRE arpenteur sermenté de Roubaix et Gilbert DUPONT fils de feu Jean de Wasquehal.
Le même jour, enchérissement par le metteur à prix.

2 E 3 / 6646 acte 43 - 09/07/1693

Lambert DEBOUILLON fils de feu Jean, laboureur à Fretin, se portant fort de Elisabeth MOUVAUX sa femme, a vendu à André HERCHART fils de feu Jean, laboureur à Saily (?), 6 cens de terre à labour en la couture de Saily tenus de la seigneurie de Neuville. Voisinage : Nicolas DUBREUQUIN, la veuve et hoirs Gaspard BADESCOT. Témoins : Gilbert BURYE fils de feu Barthélemy et Jean MEURISSE fils de feu Jacques, laboureur à Saily.

2 E 3 / 6646 acte 44 - 10/08/1693

Claire PREVOST veuve de Jacques ROUSSEAU de Forest, a vendu à Marie LEZAIRE veuve d'Etienne FRUICT de Forest, une maison sur 5 quartrons à Forest tenue de la seigneurie de Le Rive. Témoins : Jean DELEVA greffier d'Hem et Gilbert PARENT fils d'Ignace (?), fermier du plat marché à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 45 - 22/08/1693

Allard TRUFFAULT fils de feu Chrétien, Sr des empires enclavées au village de Leers, a vendu à Michel TRUFFAULT son frère, laboureur à Leers, 3 cens 1 quartron en 6 cens et demi à l'encontre des hoirs du dit feu Chrétien à Leers tenus de la seigneurie del Hauwelle. Témoins : Jean DILLIESS greffier de Leers et Michel DELERUE praticien à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 46 - 28/08/1693

Jean GADENNE fils de feu Michel et Marguerite DUBAR sa femme, laboureurs à Hem, ont vendu à Pierre DUBAR fils de feu Jean, laboureur à Flers, 1 cent et demi de terre à labour à Hem tenu de la prévôté Desquennes. Voisinage : Barbe PLOUCQUET veuve de Claude FLORQUIN, la veuve Adrien CATTEL. Témoins : Louis LECONTE fils de feu Louis, marchand échoppier et Antoine DELEDICQUE fils de feu Jean, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 47 - 28/09/1693

Mathieu POUILLAIN fils de feu Pierre, laboureur à Néchin, a vendu à Isabeau MULLIE veuve de Simon DUBOIS de Toufflers, 6 cens de terre à labour moitié de 16 cens à Toufflers tenus de seigneurie du Quesnoy. Témoins : Michel Laurent SEGARD fils de feu François, laboureur à Néchin et Joseph DUBOIS fils du dit feu Simon de Toufflers.

2 E 3 / 6646 acte 48 - 13/10/1693

Ferdinand TREFE fils de feu Michel, tavernier à la petite taverne à Flers et Marie LECLERCQ sa femme, ont vendu à Philippe DELRUE fils de feu Jean, laboureur à Forest, 3 quartrons de terre à labour pris en 3 à l'encontre de Paul LECLERCQ et des enfants Antoine PLOUCQUET à cause de défunte Catherine LECLERCQ sa femme, gisant à Forest et tenus de la seigneurie del Rive. Voisinage : monsieur MOTTE, mademoiselle de BLIE, Jacques DUBAR. Témoins : Michel DESBUCQUOIS clerc de Forest et Louis PREVOST fils de feu Jean, manouvrier à Hem. L'acte est passé pardevant Pierre DILLIES notaire royal et héréditaire résident en la ville de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 49 - 03/01/1693

Martin Michel DELANNOY fils de feu Michel et de Marie Catherine FRUICT, charpentier à Forest, assisté de sa mère de Jacques DELANNOY son frère de Pierre FRUICT son oncle maternel de Forest de Jacques Vincent DELANNOY son cousin de Tressin d'une part et Angélique DEGRIMONPONT fille de Jean et de défunte Jeanne CABY, assistée de Jean son père de Michel MARGA son beau frère de Annappes d'autre part. Contrat de mariage. L'époux apporte 5 livres parisis en ragent et meubles, une paire de linceul, un fief planté de bois à Annappes relevant du comte d'Annappes (Voisinage : veuve et hoirs François PROUVOST). L'épouse porte 200 florins de 20 patars pièce avec une paire de linceul et un coffre. Ils veulent que leurs biens se partagent également entre leurs futurs enfants mâles et femelles nonobstant la coutume du bailliage de Lille. Témoins : Michel et Georges LANSAYE fils de Pierre de Forest.

2 E 3 / 6646 acte 50 - 05/01/1693

Martin PAYELLE fils de feu François et Jeanne BURYE sa femme, laboureurs à Willems, veulent que leurs biens se partagent également entre leurs enfants mâles et femelles. Témoins : Philippe BURYE fils de feu Philippe et Guillaume FARVACQUE fils de Pierre, laboureur à Sailly.

2 E 3 / 6646 acte 51 - 09/01/1693

Jeanne DUFOREST veuve de feu Albert DELATTRE, vivant censier de la cense du Ponthoir à Baisieux, a baillé à Jean DELATTRE son fils, censier de ladite cense, 20 cens de terre en plusieurs pièces à Baisieux et Hem. Témoins : Michel MAZUREL greffier de Willem et Michel DELAMOTTE, berger en la cense du Ponthoir. Marque de Marie Françoise DEFFONTAINE.

2 E 3 / 6646 acte 52 - 09/01/1693

Jeanne DUFOREST veuve d'Albert DELATTRE, vivant fermier de la cense du Ponthoir à Baisieux, a vendu à Jean DELATTRE son fils et à Marie Françoise DEFFONTAINE sa femme, du droit de cense du Ponthoir. Marc Antoine DELATTRE fils de feu Gaspard, son petit neveu, aura après le décès de la comparante, doit à la somme de 100 florins hors de part. Témoins : Michel MAZUREL fils de feu Michel, greffier à Willem et Michel DELAMOTTE, berger en ladite cense du Ponthoir. Monsieur WAYMEL est prié de donner au Sr MASUREL greffier l'original de la copie ci-dessus... passé devant Pierre DILLIES. Signé : L. DELETOMBE. 06/10/1693 Michel MASUREL fils de feu Michel, greffier des Empires à Blandain, âgé de 40 ans de Willems et Michel DELAMOTTE fils de Jacques, berger, âgé de 26 ans de Baisieux, certifient de le contenu de la copie est conforme à l'original égaré. Devant Antoine LEPE notaire héréditaire à Lille. Témoins : Thomas DESPINOY fils de feu Robert, sergent d'Esquermes et Thomas DELABBIE fils de feu Thomas, praticien à Lille.

2 E 3 / 6646 acte 53 - 29/01/1693

Jean WACQUET fils de feu (prénom manquant) de Lannoy, a vendu à Guillaume François JACOB, une maison à Lannoy. Voisinage : Jean DELATTRE, Jacques LECLERCQ. A la charge de laisser résider Jean WACQUET fils du vendeur jusqu'au mi mars. Ce dernier Jean WACQUET a 4 enfants. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Jacques FREMAULX sergent à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 54 - 08/02/1693

Philippe BAISEUR fils de feu Balthazar, laboureur à Lys, a baillé à Georges THELIER fils d'Augustin, laboureur à Lys, 7 cens de terre à labour à Lys. Terres actuellement occupées par Jean DELRUE. Témoins : Pierre MEURISSE fils de feu Philippe et Pierre DESMILLESCAMPS fils de feu Nicolas de Roubaix.

2 E 3 / 6646 acte 55 - 23/02/1693

Charles, Adrien et Olivier DESCAMPS, avec eux Jean PARFAICT mari et bail de Philippotte DESCAMPS de Néchin, ont baillé 4 cens et demi à Templeuve et Saily, à Jeanne BARBIEUX veuve de Gilles LECLERCQ de Templeuve. Témoins : Antoine DUCHASTELLET lieutenant de Néchin et Jean Le CLERCQ fils de feu Jean de Templeuve.

2 E 3 / 6646 acte 56 - 03/03/1693

Robert POTTIER, fils de feu Gabriel, non marié de Willem, assisté de Philippe, Jean, Gabriel et Pierre POTTIER ses frères et de Jean BOUVIER son oncle allié d'une part et Catherine DELEMARRE veuve de François COUROUBLE de Willem, assistée de Mathias DELEMARRE son père de Marguerite WILLEMO sa mère de Mathias DELEMARRE son frère et de Charles LIBERT son beau frère d'autre. Contrat de mariage. L'épouse porte 300 livres Flandres et plusieurs meubles. L'époux a eu un fils illégitime appelé Mathieu Joseph POTTIER encore en bas âge. Témoins : Josse LEBLON lieutenant et Jean DELEVA, greffier de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 57 - 03/03/1693

Jean POTTIER, fils de feu Gabriel, échevin de Willem, en échange de 1400 florins de Robert POTTIER son frère, a cédé sa part (moitié) des chevaux, poulains, vaches et autres bêtes à cornes, porcs poules, meubles et ustensiles dont ils jouissent ensemble, avec réserves. Mention BALLENGIEN. Témoins : Josse LEBLON lieutenant, Jean DELEVA greffier de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 58 - 03/03/1693

Jean POTTIER fils de feu Gabriel, échevin de Willem, a baillé à Robert POTTIER son frère, une maison sur 7 cens et demi à Willem. Témoins : Josse LEBLON lieutenant et Jean DELEVA greffier de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 59 - 12/03/1693

Simon LONCLE fils de feu Valentin, laboureur à Leers, donne à Emmanuel LONCLE son fils, une hostile à usage de faire toile avec tous les ustensiles et ce hors de part. Témoins : Josse LEBLON, lieutenant de Willem et Cornil WASQUEL fils de feu François, marchand brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 60 - 10/03/1693

Adrien DUTILLOEUL fils de feu Crépin, non marié de Anstaing d'une part et Péronne DERACHE, non mariée de Leers, accompagnée de Pierre son père de Marie LECLERCQ sa mère et autres ses parents et amis d'autre part. Contrat de mariage. L'époux porte 1000 livres Flandres tant en argent, meuble, bestiaux qu'autrement. L'épouse porte 1000 livres Flandres de 20 sols la livre. Pierre DERACHE et Marie LECLERCQ entendent que tous leurs biens soient partagés également entre leurs enfants tant mâles que femelles. Témoins : Jean DILLIES greffier de Leers et Jean Baptiste DILLIES son fils.

2 E 3 / 6646 acte 61 - 12/03/1693

Martin DESBOUVRIES fils de feu Barthélemy de Lannoy, se faisant fort de ses cohéritiers, a vendu à Jacques MATHON fils de Philippe, laboureur à Forest, 3 cens de terre à labour à Forest tenus du marquis d'Hem. Voisinage : Jacques COPPLEUX, Mademoiselle D'AUCOURT. Témoins : André HALLEZ fils de feu André, marchand brasseur et Philippe LEBLON fils de feu Amand de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 62 - 12/03/1693

Josse LEBLON lieutenant de Willem, administrateur des biens des enfants de feu Antoine BATAILLE, vivant bailli de Neuville, avec lui François DUFERMONT d'Hem, en pareille qualité, ont baillé à Simon LONCLE et Emmanuel son fils, laboureurs à Leers, 8 cents de terre à labour à Leers, déjà occupé par ledit Simon. Témoins : Michel MAZUREL greffier de Willem et Cornil WASQUEL fils de François, marchand brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 63 - 13/03/1693

Catherine DUBAR veuve de Pierre MORITER, hôtesse à la Fontaine de Blandain, a baillé à Marc MANCHE fils de feu Maximilien, laboureur à Blandain, 6 cens de terre à labour à Blandain. Témoins : Michel MAZUREL greffier des Empires du dit Blandain de Willem et Antoine HENNION sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 64 - 24/03/1693

Yves CAUCHETEUR fils de feu Pierre, hautelisseur à Lannoy, assisté de Philippe AUCHETEUR son frère d'une part et Marie Catherine ISAMBART fille de Philippe et de Barbe LECLERCQ, assistée de son père de Lannoy d'autre part. Contrat de mariage. L'épouse porte un lit parchevet empli de paille linceul couverte avec un chalit et un métier d'almarche, une table de bois blanc, un coffre de bois blanc, une metz et autres meubles. Témoins : Simon BAYART fils de feu Josse, marchand brasseur et Jean DELECHAMBRE fils de feu Jean, tisserand de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 65 - 24/03/1693

Jacques COURIER fils de Pierre, laboureur à Lys, a baillé une petite maison sur 2 cens à Lys, à Philippe DELERUE fils de Jean, tavernier à Lys. La maison n'est encore présentement bâtie. Témoins : Jean DELERUE, père au preneur et Jean WACQUET fils de Jean de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 66 - 10/04/1693

André CASTEL fils de feu Adrien, bailli et censier de Le Haye à Roubaix, a baillé à Marie LECONTE veuve de Georges BOUSSEMART d'Hem, 28 cens de terre à labour à Hem. Voisinage : la veuve Noël MULLIER, la veuve et hoirs Jean JOVENEUX. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur à Lannoy et Michel DELAHAYE, tavernier à Lys.

2 E 3 / 6646 acte 67 - 27/04/1693

Jean POTTIER fils de feu Pierre de Saint Génois d'une part et Pierre ALLAVOINE de Annappes, père et tuteur légitime des enfants qu'il a retenu de défunte Jeanne PREVOST sa femme, Jean HALLEZ fils de Jean, laboureur à Lys lez Lannoy, en action d'Anne Thérèse PREVOST sa femme, Nicolas CORNIL en action de Barbe PROUVOST sa femme de Roubaix et Marie Catherine PREVOST fille à marier de feu Gervais de Willem d'autre part. Rente héritière de 6 livres 5 gros par an au rachat de 100 livres Flandres créée pardevant la justice de Willem Empire le 06/12/1571 sur Jacques et Constantin POTTIER père et fils, au profit de Jacquemine DELRUE veuve de Valentin POTTIER et du depuis venu aux communs des pauvres du dit Willems, laquelle rente est affecté un lieu manoir sur 5 cens d'héritage à Willem appartenant au dit POTTIER et occupé par Bon POTTIER. Les seconds comparants renoncent à mettre au profit du dit Jean POTTIER les parts qu'ils ont es manoirs. Ledit Jean neveu aîné de Jean POTTIER son oncle. Témoins : Josse LEBLON lieutenant et Jean DELEVA greffier de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 68 - 27/04/1693

Josse LEBLOND lieutenant de Willem, au nom des pauvres du dit Willem d'une part et Pierre ALLAVOINE laboureur à Annappes, en qualité de père et tuteur légitime des enfants qu'il a retenu de Jeanne PREVOST sa femme et Jean HALLE fils de Jean, laboureur à Lys lez Lannoy, Nicolas CORNIL et Barbe PREVOST sa femme de Roubaix et Marie Catherine PREVOST fille libre de feu Gervais et de défunte Catherine POTTIER de Willem d'autre part, pour mettre fin à un différent liée à 2 choses 1) un arrentement par manière de subvention perpétuelle de 5 livres Flandres par an créé sur Jean POTTIER et Jeanne POLLET sa femme sur un lieu manoir jardin et héritage appelé le lieu de Roynis gisant à Willem Empires tenu de la cens du Fresnoy présentement occupé par Jean HERCHART comme appartenant audit Jean HALLE à cause de sa femme, ledit arrentement créé pardevant lieutenant et gens de loi de Willem le 24/12/1523 au profit de Gérard MARISSAL receveur du dit Willem et du depuis venu aux dits pauvres. 2) 65 sols Flandres demeuré de cours d'une rente héritière de 6 livres 5 sols au rachat de 52 livres 4 sols créé pardevant la loi de Willem le 05/03/1555 sur Jacques POTTIER et Marie LEBLON sa femme au profit de Mathieu DUPONCHEL et du depuis venu auxdits pauvres par donation d'Alexandre LECLERCQ et autres du 22/06/1606. Les seconds comparants ne veulent pas payer les 2 rentes exigées par les pauvres de Willem. Ils paieront 2 lettres portant 152 livres 4 sols Flandres ou d'en créer une nouvelle. Témoins : Jean POTTIER et Adrien COURCELLE, échevins de Willem.

2 E 3 / 6646 acte 69 - 16/05/1693

Louis PRETZ fils de feu Bon, laboureur à Templeuve lez Dossemer, déclare qu'il a retenu de Catherine DELPLANCQUE, sa première femme, Antoine Marie Catherine Marie Joseph Marie Anne et Angélique PRETZ et désirant se convoler en secondes noces, il fait partage et formature mobilière à ses dits enfants. Il sera tenu d'alimenter, vêtir, chausser ses enfants, les envoyer à l'école, instruire à la foi et religion catholique et leur fournir au mariage ou à état honorable, à chacun la somme de 80 livres parisis, moyennant quoi tous les meubles lui appartiendront au dit Louis PRETZ. Accepté par Nicolas RYS de Blandain, oncle paternel des enfants et Arnould LECOCQ de Blandain, oncle maternel, tuteurs. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur à Lannoy et Josse LEFEBVRE fils de feu Antoine, laboureur à Leers.

2 E 3 / 6646 acte 70 - 16/04/1693

Louis PRETZ fils de feu Bon, laboureur à Templeuve lez Dosmer, veuf de Catherine PLOUCQUET, assisté de Nicolas RYS son frère et de Arnould LECOCQ laboureur à Blandain d'une part et Madeleine MERCHIER fille de feu Philippe de Leers, assistée de Josse LEFEBVRE son ami, laboureur à Leers. Contrat de mariage. L'épouse porte la somme de 100 livres parisis que lui donne Antoinette DESTOMBES sa mère. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand à Lannoy et Jean DUBAR fils de feu Michel, laboureur à Templeuve.

2 E 3 / 6646 acte 71 - 29/05/1693

Marie MALBRANCO veuve de feu Jean DUBUS de Sin à Baisieux, reconnaît devoir à Jean DEFFONTAINES fils de feu Guillaume et Marie DUBUS sa femme de Sin à Baisieux, ladite DUBUS fille de la comparante, 600 livres parisis que les seconds ont prêté à la comparante et à Antoine Philippe et Jean DUBUS ses enfants. N'ayant pas cette somme, elle entend que les seconds prendront d'avant part ladite somme dans sa succession au jour de son trépas. Témoins : Michel et Etienne MAZUREL frère praticien à Willem.

2 E 3 / 6646 acte 72 - 08/06/1693

Jacques DESCAMPS fils de feu Adrien, manouvrier à Lille de présent à Néchin d'une part, Charles Olivier et Adrien DESCAMPS, frères et fils du dit feu Adrien, demeurants à Néchin sauf Olivier à Lys lez Lannoy, avec eux Jean PARFAICT mari et bail de Philippotte DESCAMPS, leur sœur de Néchin. Le premier confesse avoir reçu des seconds la somme de 50 livres parisis, pour la part de Catherine DESCAMPS aussi leur sœur, actuellement expaysée, ainsi qu'une pareille somme issue d'une vente faite au dit Charles DESCAMPS et Anne DELAHAYE sa femme, dont quittance. Mention de Pierre DEFRENNES. Témoins : Antoine DUCATTELEZ lieutenant de Néchin et Antoine DELESCLUSE fils de feu Jacques de Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 73 - 22/06/1693

Jean LIENARD fils de feu Jérôme, laboureur en la cense du Flot audit lieu (Hem), Pierre et Jean CHUFFART, laboureurs, Jean à Hem et Pierre à Roubaix, tuteurs de Jean Baptiste et Marie CHUFFART enfants de feu Gilles et de défunte Elisabeth LIENARD sa femme première, avec eux Marie Françoise LAURAIN veuve en dernières noces du dit feu Gilles, mère de Pierre CHUFFART qu'elle a retenu du dit feu Gilles. Ils vendent plusieurs meubles à : la femme Philippe BRULLOY fils de feu Pierre d'Hem, la femme Pierre DECOTTIGNIES d'Hem, la femme Jean DEFFRENNES de Willems, la femme Jean CHUFFART d'Hem, Marguerite LIBERT d'Hem, la veuve Jean DEFFRENNES de Willems, Charles CHUFFART de Bourghelles, la femme Antoine CASTEL d'Annappes, la femme Nicolas MULLIER d'Hem, Jean BEGHIN le vieil d'Hem, pour Mathias LIBERT son caution, Mathias LIBERT d'Hem, la femme Charles CHUFFART, la femme Jacques DELEMASURE de Hellemmes, Michelle PLOUCQUET, servante de monsieur le pasteur, la femme Michel DUBAR d'Hem, Philippe BOUVIER d'Hem, Léger(e?) MORELLE d'Hem (plus loin "l dite"), la femme Pierre CHUFFART de Roubaix, la femme Antoine CASTEL d'Annappes, Robert DELE SALLE d'Annappes, la femme André CASTEL de Roubaix, la femme Jean TONNEL d'Hem, la femme Pierre DUFOREST, la femme Jean CASTEL d'Annappes, Michelle DELE DICQUE d'Hem, Jean AGACHE d'Hem, Joseph TIFFRIE d'Hem, la veuve Pierre TIFFRIE d'Hem, Cyrille BAICQUE d'Hem, Robert ROUSSEAUX d'Hem, Etienne JONENEAU d'Hem (rayé), Jean LIENARD le vieil d'Annappes, la femme Antoine CASTEL d'Annappes, Jean LIENARD le jeune d'Annappes, Marguerite LIBERT d'Hem, la femme Charles QUIN d'Annappes, pour Robert DELESALLE caution, Toussaint WATTEAU d'Hem. Témoins : Mathias LIBERT fils de feu Mathias, tavernier et Pierre DECOTTIGNIES fils de feu Michel, manouvrier à Hem.

2 E 3 / 6646 acte 74 - 27/06/1693

André CASTEL fils de feu Adrien, bailli et censier de La Haye à Roubaix d'une part et Jean DUBOIS fils de feu Jacques, manouvrier à Roubaix d'autre part. Le premier a pris en bail de monsieur de DADIZELLE et de monsieur de VILLERS 8 cents de terre à Roubaix et les a rendus en avant cense au second comparant (bail passé devant Adrien MONNIER, notaire). **Le second renonce au bail qu'il ne peut plus assumer.** Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur à Lannoy, Gaspard FARVACQUE fils de feu Denis, tavernier en la taverne du Bas Jardin.

2 E 3 / 6646 acte 75 - 02/07/1693

François DARRAS fils de feu Jean et Marie Jeanne DELERUE sa femme, censiers du Plouwic à Templeuve lez Dossemer, Jacques DESTOMBES fils de feu Philippe, censier de la cense des Philippot à Neuville en Ferrain, mari et bail de Marie Catherine DELERUE et Jean DUGARDIN fils de feu Jacques, laboureur à Wattrelos, bail et mari de Jacqueline DELERUE, lesdites DELERUE sœurs enfants et héritières de feu Pierre et de Catherine BAYART, font partage des biens gisant à Templeuve et Hem. Part de François DARRAS et Marie Jeanne DELERUE : 14 cens de terre à labour à Templeuve tenus de la seigneurie de Wasnes. Voisinage : la veuve Pierre SCLEPS marchand à Tournai, la veuve Charles MARSIS. Item 6 cens de terre à labour à Templeuve. Item 3 cens de terre à labour à Templeuve. Voisinage : Jacques DESPRETZ, Pierre CARRETTE. Ils paieront 100 livres

parisis à Jacques DESTOMBES et Catherine DELERUE pour équilibrer les lots. Part de Jacques DESTOMBES à cause de Marie Catherine DELERUE sa femme : une petite maison sur 2 cens à Hem tenus de la seigneurie de Beaumont occupé par la veuve François DELAGRANGE. Voisinage : la veuve Simon BAYART, Michel LECLERCQ, Antoine RENARD. Item 7 cents et demi de terre à labour à Hem tenus de la seigneurie del Moussonnerie. Voisinage : Pierre DUFORST, François DELEGRANGE, Jean LEPERS à cause de sa femme. Item 7 cens de terre à labour à Templeuve. Voisinage : Jacques DUGARDIN censier de Pecq. Item 8 cens de terre à labour à Templeuve. Item 4 cens de terre à labour à Templeuve tenus de la seigneurie de St Martin. Il recevra de François DEUDENARDE (sic) 100 livres parisis pour équilibrer les lots. Part de Jean DUGARDIN et Jacqueline DELERUE sa femme : 10 cents de terre à labour à Templeuve. Voisinage : les hoirs monsieur BONNET à Tournai, Jacques THERY. Item 3 cens de terre à labour à Templeuve au vinage de Forthaux. Voisinage : Philippe François DEGRIMONPONT. Un cens devant terrage à Madame DESLERMES. Item 8 cens de terre à labour à Templeuve tenus de l'abbaye de St Marc en Tournai. Voisinage : Robert TAVERNE. Item une lettre de rente héritière portant par an 25 livres parisis au rachat de 400 livres parisis en laquelle est originellement obligé Jacques DELEGRANGE fils de feu (blanc) de Templeuve par lettre donné par auditeur du souverain bailliage de Lille reconnue exécutoire par Jeanne RYS veuve de Pierre BOURGOIS devant les bailli et gens de loi de Templeuve. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Simon BAYART tavernier à St Georges à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 76 - 12/08/1693

Allard MARESCAULX fils de feu François, laboureur et charton à Chéreng, fait don de biens meubles, hors de part, à Jean Baptiste MARESCAULX son fils qui demeure avec lui : un charriot, 2 des meilleurs cavailles à prendre à son choix en 4 avec les arnechures y servant, un herche, tous les petits meubles allant à ménage. Item toute la toile qu'il délaissera au jour de son trépas comme aussi l'argent en monnaie. Il baille à son fils la maison et cense où il réside et 5 cens de terre dont il ne possède que la moitié, l'ayant acquise avec Jeanne HENNOT sa femme. Témoins : François et Pierre DUBUS père et fils, maçons et laboureurs à Chéreng.

2 E 3 / 6646 - 09/03/1694

Pardevant Jean François CARPENTIER, notaire royal à Lille, sont comparus Adrien WAYMEL fils de Michel, greffier de Lannoy, âgé de 20 ans et Ernest LIBERT fils de feu Toussaint, marchand à Lannoy, âgé de 33 ans, lesquels ayant vu l'acte de donation d'entre vifs fait par Jeanne FLORQUIN fille à marier de feu Antoine de Leers, au profit de Pierre DEBOUVINE et Jeanne FLORQUIN sa femme avec plus de 20 à 30 autres actes passés pardevant Pierre DILLIES notaire y dénommé en l'an 1693... **de sa mort arrivée le 07/11/1693** que lors les dits contrats aussi bien que ladite donation d'entre vifs étaient reposant es main du dit LIBERT déposant où ils avoient été transportés par ordre du Sr Philippe BLAUART tabellion à Lille qu'aux réquisitions et poursuites de Thomas DUCASTELET et Philippe BRANQUAVALT de Leers, ledit LIBERT leur a confié et laissé suivre ladite donation sous leur récépissé et promesse qu'ils firent et donnèrent de la lui remettre es mains quinze jours après (ce qu'ils ont fait), que ledit acte de donation est écrit de la main dudit Pierre DILLIES notaire. Est comparu Philippe BLAUART fils du dit Philippe, commis du dit tabellion, âgé de 27 ans de Lille, lequel a affirmé que l'acte est écrit de la main propre de Pierre DILLIES notaire. Témoins : Barthélemy DELEMARE procureur postulant à Lille et Michel DECOUROUBLE fils de feu André, praticien.

2 E 3 / 6646 acte 77 - 09/03/1694

Jeanne FLORQUIN fille à marier de feu Antoine de Leers, **étant fort vieille et caduque**, donne à Jeanne FLORQUIN femme à Pierre BOUVINES, demeurant au château de Lannoy, sa nièce, une maison là où elle réside sur 4 cens à Leers tenus de la seigneurie de Quesnoy. Voisinage : la veuve et hoirs André PLOUVIER, Philippe BRACQUAVAL. Moyennant fournir à Claude FLORQUIN fils de feu Ambroise de Leers 150 livres aux enfants de Robert FLORQUIN de Pecq pareille somme de 50 livres, à Anne FLORQUIN fille de feu Ambroise de Pecq, aussi 150 livres et à Jeanne FLORQUIN fille du dit feu Ambroise de Pecq, pareille 150 livres, soit au total 600 livres parisis. Témoins : Quentin CAUCHETEUR fils de feu Guillaume, manouvrier à Lannoy et Antoine DUPONT fils de feu Wallerand, manouvrier à Leers.

2 E 3 / 6646 acte 78 - 29/10/1693

Jeanne FLORQUIN fille à marié de feu Antoine de Leers, fort vieille et caduque, a baillé à Pierre BOUVINES fils de feu Evrard, laboureur au château de Lannoy et Jeanne FLORQUIN sa femme, nièce de la comparante, une maison que ladite comparante occupe, appartenant aux révérends abbé et religieux de Lannoy. Témoins Quentin CAUCHETEUR fils de feu Guillaume, manouvrier à Lannoy et Antoine DUPONT. (Suit la copie de l'acte de 1694 donné ci-dessus)

2 E 3 / 6646 acte 79 - 20/07/1693

Nicolas MULLIER, François DUFERMONT, Pierre DUFOREST, Jean DELEPORTE, échevins du village et marquisat d'Hem, Jean CHUFFART, Jacques RENART, Jacques DEVIENNE, Pierre AGACHE, Pierre DELEPORTE, Nicolas DUFERMONT, Jérôme DESROEULX, Thomas DUFERMONT, Barbe DUBAR veuve de Vincent DELMAZURE, Pierre MAZUREL, Arnould BOUSSEMART, Jacques DESSAUVAGES, Robert BOUVIER, Marguerite CRAWIN veuve de Jean FOURMENTRAUX, Toussaint WATTEAU, Jacques LEZAIRE, Philippe DEHALLEWIN, Jean HOUZE, Jean THONNEL, Robert DUMOULLIN, Jacques DELESCLUSE et autres manants d'Hem, Marie Françoise LORIN veuve de Gilles CHUFFART, établissent pour procureur Martin ESCAILLET bailli du marquisat d'Hem de Lille, afin de faire les démarches **pour satisfaire aux ordres de son altesse le comte de WIRTENBERGH général des armées des alliés**. Témoins : Guillaume MORLIGHEM et Simon BAYART tavernier de Lannoir. 21/07/1693 est comparu le sieur Martin ESCAILLET, François DUFERMONT, pour satisfaire aux clauses données sur le Sr WAUTIER fils de feu (blanc) demeurant via à vis l'église de St Etienne en cette ville. Les lettres seront mises es main de Philippe BLAUART. Pardevant Mahieu Henri DELOBEL notaire à Lille en présence de Toussaint HERRY et Louis DELTOMBES commis au greffe général de la ... de Lille.

2 E 3 / 6646 acte 80 - 20/02/1693

Jean LECOMTE fils de Louis, marchand hautelisseur et Marie Catherine HOCCEDEZ sa femme de Lannoy, sont redevable envers Jean WACQUET fils de feu Thomas de Lannoy de la somme de 211 livres parisis à cause d'argent à eux prêté. Témoins : Gaspard FARVACQ fils de feu Denis, tavernier au Bas Jardin à Lys-lez-Lannoy, Jean WACQUET fils du dit Jean. En marque : quittance de remboursement par Jean WACQUET du 07/04/1694

2 E 3 / 6646 acte 81 - 21/02/1693

Pierre TAILLEUR fils de Gilles, marchand chaudronnier et Marie ZEVORT sa femme de Lannoy, sont redevables envers Mathieu DESREVEAULX fils de feu Mathias, non marié de Lannoy de 210 livres parisis procédant de la vente d'un tiers d'une maison à Lannoy. Voisinage : Jérôme DECOURCHELLES, Pierre LIAGRE. Mention du bail qu'en a Gilbert PARENT. Témoins : Ghislain ZEVORT, père de ladite ZEVORT, chapelier et Me Jacques BAVE chirurgien à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 82 - 01/05/1693

Jean DECOUROUBLE fils de feu Antoine, censier à Flers, ayant droit d'un seizième es lieu et héritage ci-après déclaré, Antoine, Adrien et Jean CASTEL, frères enfants et héritiers avec Marie CASTEL de Guillaume et de Marie DECOUROUBLE, icelle aussi fille et héritière dudit Antoine, demeurant Antoine et Jean à Annappes, Adrien à Esquernes près de Tournai, ayant droit chacun un soixante quatrième es dit lieu. Ils vendent à Antoine DECOUROUBLE fils dudit feu Antoine, censier à Flers, leur part dans la maison sur 10 cens et demi à Annappes tenu des seigneuries de Beaumont et des Angilles, à prendre à l'encontre de André HALLE brasseur à Lannoy, mari d'Agnès DECOUROUBLE, qui a également un 16ème de Mathieu CASTEL mari de ladite Marie CASTEL qui ont droit à 64ème et du dit acheteur qui a le surplus. Témoins : Antoine et André DECOUROUBLE fils d'Antoine, demeurant le premier à Lille et l'autre à Flers. 04/05/1693 Mathieu CASTEL fils de feu Antoine et Marie CASTEL sa femme, marchand à Roubaix, vendent leur 64ème dont quittance. Témoins : André COUROUBLE et Jean Baptiste HONNOREZ. 12/05/1693 André HALLEE marchand brasseur à Lannoy et Agnès DECOUROUBLE sa femme, ont vendu à Antoine DECOUROUBLE, leur part. Témoins : Jean Baptiste DILLIES fils du notaire et Jean François HALLE fils du dit André de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 83 - 09/01/1693

Allard LIENARD fils de feu Jacques, laboureur à Lys lez Lannoy, a baillé à Martin PAYELLE fils de feu François, laboureur à Willems, 3 cens de terre à labour à Willem. Voisinage : Michelle SEGARD censière du Fresnoy, Antoine PAYELLE, la veuve Nicolas DELEHAYE. Témoins : Philippe BURYE fils de feu Philippe, laboureur à Sailly et Antoine LIENARD fils du bailleur, laboureur à Lys.

2 E 3 / 6646 acte 84 - 19/01/1693

Grégoire RYS fils de feu Jacques, laboureur à Estaimbourg, Allard BOURGOIS laboureur à Néchin, Jeanne RYS veuve de Pierre BOURGOIS de Templeuve et Jean Baptiste LEMAHIEU d'Hem, tant pour eux qu'en qualité de tuteurs de Michelle BOURGOIS fille d'Antoine et de défunte Claude RYS, font partagent des biens à eux échus par le trépas d'Anne MASQUELIER, veuve de Jacques RIS de Néchin. Part de Grégoire et Jeanne RYS, 5 cens et demi pris en 11 à Néchin tenus de la seigneurie des Perchel. Voisinage : Jacques DUGARDIN censier de Pecq, hoirs Jacques DUGARDIN. Ils paieront au dit MAHIEU 60 livres parisis, à Michelle aussi 60 livres. Part de Jean Baptiste MAHIEU et Michelle BOURGOIS : 6 cens restant et recevront 120 livres. Témoins : Jacques BRAY fils de feu (blanc) et Paul FLORENT (FLOURENT) fils de feu Philippe, laboureur à Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 85 - 15/01/1693

Grégoire RIS fils de feu Jacques, laboureur à Estaimbourg, Jeanne RIS veuve de Pierre BOURGOIS de Templeuve, Jean Baptiste LEMAHIEU bail et mari de Marie RIS, laboureur à Hem, Allard BOURGOIS laboureur à Néchin en qualité de tuteur avec Grégoire RIS de Michelle BOURGOIS fille mineure d'Antoine et de défunte Claude RIS, ont baillé à Pierre DEFRENNE fils de Pierre, laboureur à Néchin, 11 cens à Templeuve. Témoins : Adrien François WAYMEL praticien à Lannoy et Charles DESCAMPS tavernier à Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 86 - 15/01/1693

Grégoire RIS fils de feu Jacques de Estaimbourg, Jeanne RIS sa sœur veuve de Pierre BOURGOIS de Templeuve et Jean Baptiste MAHIEU fils de feu Adrien, bail et mari de Marie RYS d'Hem d'une part, Allard BOURGOIS laboureur à Néchin d'autre part, Grégoire et Allard en qualité de tuteurs de Michelle BOURGOIS, fille non mariée d'Antoine et de défunte Claude RYS leur sœur. Une maison sur 4 cens en 2 parties à Néchin et tenus de la seigneurie du Pretz. Allard est actuellement occupeur. Allard paie 500 livres parisis pour les capitaux d'une lettre et rente héritière qu'il avait hypothéquée sur lesdits biens et par dessus 30 3 livres parisis en échange de quoi les premiers comparants cèdent le bien à Allard. La part d'Anne RIS sa femme est comprise. Témoins : Pierre DEFRENNE fils de Pierre, censier à Néchin et Jean Jacques DEBRA fils de feu Louis, marchand à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 87 - 19/01/1693

Jacques BRAY fils de feu Pierre, laboureur à Néchin, a baillé à Paul FLORENT (FLOURENT) fils de feu Philippe, laboureur à Néchin, 1/3 d'une maison sur 38 cens un quartron à Néchin. Le tiers du bailleur lui venant de l'achat qu'il a fait de Jean Baptiste BRAY de Willem, son frère. Témoins : Cornil WASQUEL fils de François, marchand brasseur et Philippe CAUCHETEUR fils de feu Pierre, brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 88 - 19/01/1693

Jean Baptiste MAHIEU fils de feu Adrien d'Hem, mari et bail de Marie RYS, Grégoire RIS d'Estaimbourg et Allard BOURGOIS tuteurs de Michelle BOURGOIS fille et héritière de feu Antoine et de défunte Claude RYS, ont baillé 6 cens de terre à labour à Néchin au dit Allard. Voisinage : monsieur du CHANGE, monsieur VANDREBECQ, Philippe DELESCLUSE. Témoins : Jacques BRAYE fils de feu (blanc) et Paul FLORENT (FLOURENT) fils de feu Philippe, laboureur à Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 89 - 19/01/1693

Josse LEPLAT fils de feu Gilles, laboureur à Leers, a baillé à Gilles DEVRENAIL fils de feu Antoine, laboureur à Leers, 3 cens de jardin à Leers tenus de la seigneurie du Coulombier. Témoins : Jean WACQUET fils de feu Thomas et Cornil WASQUEL fils de François, marchand brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 90 - 22/01/1693

Testament de Gilbert DELESPER fils de feu Mathias, laboureur à Watrelos. Il sera inhumé à Watrelos. Il donne à Mathias DELESPERRE son fils et Madeleine de LESPIERRE femme à Noël DEBRABANT de Leers, à Levine DELESPERRE femme à Antoine LEPERS de St Léger et à Anne DELESPERRE femme à Gilbert PLOUCQUET de Watrelos, ses enfants, à chacun le somme de 600 florins carolus de 20 patars chacun à prendre sur ses plus clairs et apparents biens qu'il délaissera au jour de son trépas. Il donne à Pierre LEFEBVRE fils de feu Antoine et défunte Marie DELESPERRE de Luigne, ladite Marie sa fille, pareille somme de 600 florins. Les dons faits à l'exclusion de Jean LEFEBVRE et Chrétienne DELESPERRE sa femme de Watrelos, icelle aussi fille du comparant qui ont bénéficié de ses biens. Il veut que ses biens soient divisés entre ses enfants sans préférence de sexe ni d'âge. Les exécuteurs testamentaires seront Mathias son fils et le notaire. Témoins : Guillaume MORLICHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Pierre LOUVART fils de feu Jean, cordonnier à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 91 - 23/01/1693

Jean LONCLE fils de feu Jean, manouvrier, bail et mari de Péronne FLORIN et Jean FLORIN bail et mari de Marie Françoise ENGLEBERT de Leers. Ils possèdent une petite maison appartenant à Pierre LONCLE à Leers sur 2 cens tenue de la seigneurie du Quesnoy. Voisinage : Pierre GUEDIN, Pierre LONCLE pour moitié. Le bien appartiendra au dernier mourant. Témoins : Jacques et Jean DUCATTILLON fils de feu Nicolas de Leers.

2 E 3 / 6646 acte 92 - 06/02/1693

Jean WACQUET fils de Jean de Lannoy, moyennant 32 livres de gros de six florins chacun qu'il a reçu de Jean WACQUET son père, dont quittance, il renonce à ce qu'il peut prétendre en une maison à Lannoy. Voisinage : Jean DELATTRE, Jacques LECLERCQ. Témoins : Pierre LOUVART fils de feu Jean, cordonnier et Jean WACQUET fils de feu Michel, tordeur de filet à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 93 - 09/02/1693

Jean HERCHART fils de feu Jean, laboureur à Annappes, est redevable envers Pierre Paul et Marie Anne SELLIER frère et sœur enfants et héritiers de feu Pierre, demeurant à Annappes chez ledit HERCHART de la somme de 126 livres dix gros parisis à cause d'argent reçu de Simon DELPLANCQUE au desdits SELLIER pour par lui en qualité de procureur d'iceux avoir vendu 5 quartrons de terre à labour à Estaimbourg tenus de la seigneurie de St Quentin en Tournai et occupé par Pierre PRETZ, à eux appartenant par une partie 84 livres 36 livres et finalement pour du bois vendu 6 livres dix gros revenant à ladite somme de 126 livres 10 gros. Ladite somme il s'engage rembourser au dit Pierre Paul pour lui et sa sœur. Témoins : Toussaint WATTEAUX fils de feu Jean d'Hem et Cornil WASQUEL fils de François, marchand brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 94 - 09/02/1693

Jean WACQUET fils de feu Thomas de Lannoy d'une part et Me Jean DELATTRE chirurgien à Lannoy d'autre part. Pour éviter difficulté, ils s'accordent. Le coing d'héritage du côté du **vieux rempart de Lannoy** dont jouit ledit ACQUET appartiendra au dit DELATTRE pour faire séparation de leurs héritages sera planté aux frais du dit DELATTRE prestement. Témoins : Guillaume MORLICHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Antoine FARVACQUE fils de feu Léon, tavernier au Lion d'Or à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 95 - 23/02/1693

Catherine DEGRUSON veuve de Jean LECLERCQ de Templeuve, Jeanne DEGRUSON à marier de Blandain, ont vendu à Charles Adrien et Olivier DESCAMPS de Néchin, certaines lettres et rentes héritières portant en capital 800 livres parisis en laquelle sont originellement obligés Adrien LECLERCQ fils de feu Alexandre et Philippotte FLEURQUIN sa femme de Templeuve lez Dossemmer, en date du 07/08/1642. Somme de 160 livres parisis payée par Antoine DUCASTELLER lieutenant de Néchin au profit des pauvres du dit lieu. Charles Olivier Adrien DESCAMPS et Jean PARFAICT bail et mari de Philippotte DESCAMPS de Néchin, se portent caution. Témoins : Jean LECLERCQ fils de feu Jean de Templeuve, Jacques FLORIN fils de feu Philippe de Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 96 - 11/03/1693

André HALLEZ marchand brasseur à Lannoy, François et Jacques DUFERMONT, Jean HOUZET, Denis DUMOULLIN, Jean CHUFFART, Arnould BOUSSEMART, Catherine BREFFAULT fille de Barthélemy, tous d'Hem, ont vendu à Jean Baptiste MADOU marchand à Tournai, les dépouilles qui seront sur leurs héritages qu'ils occupent et à eux appartenant. Témoins : Nicolas MULLIER censier du Cambier à Hem et Cernes (?) LIBERT de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 97 - 16/03/1693

Jacques et Antoine PLOUCQUET, frères, non mariés et Pierre LEZY de Herseaux, mari et bail de défunte Anne Marie PLOUCQUET, père et tuteur légitime de Marie Chrétienne sa fille, ont fait compte et liquidation avec Antoine FLORQUIN fils de feu Claude touchant le manbournement qu'il a eu de tous leurs biens et héritage en qualité de tuteur avec Guillaume DEFRENNES. Témoins : Pierre MAZURE fils de Nicolas et Gilbert LEMAN fils de feu Jacques de Leers.

2 E 3 / 6646 acte 98 - 24/03/1693

Jean CASTEL fils de feu Mathieu de Roubaix, doit 200 livres parisis à Marie Philippine sa fille de Roubaix, âgée de 30 ans, à cause d'argent par elle payé au profit de son père, pour les hoirs de Gilles FLEURQUIN de Roubaix le 6 février dernier. Il lui cède des meubles. Témoins : Pierre DERACHE fils de feu Jean, charpentier à Leers et Dominique LEFEBVRE sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 99 - 28/03/1693

Romain CORMAN fils de feu Arnould, laboureur à Croix, veuf d'Adrienne GADENNE, assisté de ses amis d'une part, Elisabeth DESPLECHIN fille de feu Olivier, du dit lieu, assistée de ses amis. Contrat de mariage. Témoins : Nicolas VINCRE fils de feu Antoine, arpenteur juré à Roubaix et Pierre DELAHAIE fils de feu Jean, tanneur à Croix.

2 E 3 / 6646 acte 100 - 07/04/1693

Gérard PARSIS fils de feu David, tavernier à Wattrelos, assisté d'Antoinette LEFEBVRE sa mère et d'Oste LIEVIN son cousin de Wattrelos d'une part et Marie Anne LEROUGE, assistée de Jacques son père de Roubaix. Contrat de mariage. L'épouse déclare lui appartenir procédant de défunte Catherine DELCOEULLERIE sa mère 1/4 de 2 cens de jardinage à Roubaix tenu de la seigneurie de Beaurepaire. L'époux a une fille en bas âge appelée Jeanne Catherine PARSIS. Témoins : Liévin et Gilles DUBRULLE fils d'Adrien de Wattrelos.

2 E 3 / 6646 acte 101 - 09/04/1693

Jacques et Antoine MATHON, frères d'Annappes, ont baillé 10 cens de terre à labour à Hem, à François MATHON laboureur à Hem. Témoins : Antoine et Jean COUROUBLE frères de Flers.

2 E 3 / 6646 acte 102 - 11/04/1693

Jacques LECLERCQ fils de feu Pasquier, laboureur à Leers, doit 106 livres parisis à Antoine FLORQUIN fils de feu Claude, laboureur à Leers, à cause d'argent par lui prêté. Témoins : Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine, marchand hautelisseur et Noël DUBOIS fils de Pierre, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 103 - 14/04/1693

Toussaint JOVENEL fils de feu Bon de Néchin, a baillé à Jacques JOVENEL son fils, laboureur à Néchin, une petite maison sur 6 cens à Néchin. Témoins : François QUEVALLET tavernier à Néchin et Jean DEFFRENNES fils de feu Jean, manouvrier à Néchin.

2 E 3 / 6646 acte 104 - 07/04/1693

Michel ROBE fils de feu Antoine de Lannoy, a baillé à Michel CARRETTE fils de feu Michel, tavernier à Lannoy, une maison appelée la Vignette, où demeure le bailleur. Témoins : Jean MARCQ receveur des traites et contrôleur du domaine du roi à Lannoy et Hugues DUBAR tavernier à Lys.

2 E 3 / 6646 acte 105 - 27/04/1693

François DELGRANGE fils de feu Jean, laboureur à Hem, a baillé en avant cense à Jacques DESMETTRE, maréchal à Hem, 3 cens de pré à Hem tenu des religieuses de l'hôpital de Roubaix. Témoins : Jacques LANDRÉX tavernier au Damier à Lannoy et Michel MAZUREL sergent à Hem.

2 E 3 / 6646 acte 106 - 01/05/1693

Jean HALLEZ fils de feu Philippe, marchand échoppier à Lannoy, a baillé à Agnès LEFEBVRE veuve de Jérôme PLOUCQUET d'Hem, 10 cens de terre à labour à Hem. Témoins : Philippe LEFEBVRE fils de feu Antoine, laboureur à Wattrelos et Antoine DELEDICQUE fils de feu Jean, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 107 - 08/05/1693

Barbe PLOUCQUET veuve de Claude FLORQUIN, censière de la Havrie à Leers, donne hors de part 600 florins de 6 florins chacun à prendre au jour de son trépas, à Ambroise FLORQUIN son fils. Témoins : Jean DILLIES, notaire et greffier d'Evregnies, Pierre LECLERCQ marchand tanneur (?) à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 108 - 08/05/1693

Jean DUGARDIN bail et mari de Jeanne FLORQUIN de Herseaux, Pierre CARRETTE bail et mari d'Anne FLORQUIN de Luingne, Claude FLORQUIN de Saint Léger, Pierre LECLERCQ, mari et bail de Catherine FLORQUIN de Lannoy et Jean DILLIES greffier d'Evregnies, mari et bail de Barbe FLORQUIN, ont reçu chacun la somme de 800 livres parisis de Barbe PLOUCQUET veuve de Claude FLORQUIN. Mention du contrat de mariage de Claude FLORQUIN fils passé devant Me PREVOST, notaire. Témoins : Jacques DELDALLE fils d'Antoine et Jean DESPLECHIN fils d'Antoine de Leers.

2 E 3 / 6646 acte 109 - 10/05/1693

Jean Baptiste MAHIEU et Marie RYS sa femme, laboureurs à Tressin, sont redevables de la somme de 200 livres parisis envers Grégoire RYS laboureur à Estaimbourg, à cause d'argent prêté. Témoins : Allard BOURGOIS fils de feu Nicolas, laboureur à Néchin et Jean Baptiste DILLIES fils du notaire.

2 E 3 / 6646 acte 110 - 12/05/1693

Mathieu BAYART fils de feu Jacques, laboureur à Roubaix, a baillé 6 cens de terre à labour à Lys, à André HALLEZ marchand brasseur à Lannoy. L'actuel occupateur est Georges DEFFRENNES. Témoins : Jean Baptiste DILLIES fils du notaire et Jean François HALLEZ fils du preneur.

2 E 3 / 6646 acte 111 - 18/05/1693

Ambroise TESSE fils de feu Jean et Marie DUPRETZ sa femme, charron au Pont à Tressin, se faisant fort de Jeanne DUPRETZ leur sœur, font déduction des arriérages à Marie DELFORTERIE veuve de Pierre BATAILLE d'Hem, qui occupe un lieu manoir jardin et terre à labour, à condition qu'elle se déporte à la saint Rémi prochain. Témoins : Laurent CARRETTE greffier d'Anstaing et Jacques BIGOTTE tavernier à Hem.

2 E 3 / 6646 acte 112 - 09/06/1693

Charles LECLERCQ fils de feu Charles et Marthe FAVREL sa femme, censières et laboureurs à Hem, veulent que leurs enfants partagent également sans distinction de sexe ni d'âge. Témoins : Robert DEFFONTAINES fils de feu Wallerand, couvreur de paille à Lannoy et Antoine THONNEL fils de Pierre, manouvrier à Hem.

2 E 3 / 6646 acte 113 - 11/06/1693

Josse Alexandre, Adrien Joseph et Pierre PARENT, frères et fils de feu Josse, non mariés de Lannoy, se faisant fort de Philippe et Jeanne PARENT leurs frère et sœur, ont reçu 460 livres parisis de Jean RENARD leur oncle, laboureur à Wattrelos, en échange de leur part d'hoiries qu'ils ont eu de feu Pierre BACLAND vivant à Tourcoing, y compris 1/5 qu'ils ont acheté des enfants de feu Antoine BACLAND. Terre occupée par Pierre DUSOLLIER de Wattrelos. Ledit RENARD s'oblige de payer Clémence Adrienne et André BACLAND leur part d'hoirie. Témoins : Charles LECLERCQ gorlier et Cornil WASQUEL brasseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 114 - 15/07/1693

Projet de priserie à la requête de Philippe, Charles et Marie Anne LAURIDANT enfants et héritiers de feu Valentin et de défunte Jeanne LECLERCQ de Templeuve, sur les terres de leurs censés qu'ils occupent. Priserie faite par Pierre ROUZE lieutenant de Templeuve et censier du Carnoy, Crespin BERNARD censier au dit lieu, Jacques CRAUWIN bocquillon et Antoine POTTIER maréchal au dit lieu.

2 E 3 / 6646 acte 115 - 02/08/1693

Jean AGACHE fils de feu Denis, laboureur à Hem, **a baillé** à Antoine MULLIER fils de feu Antoine, laboureur à Hem, **une vache de poil noir et blanc mêlé de roux**. Témoins : Simon BAYART tavernier à Lannoy et Nicolas LECLERCQ fils de feu Jean d'Hem.

2 E 3 / 6646 acte 116 - 12/08/1693

Lambert DEBOUILLON fils de Jean et Elisabeth MOUVAUX sa femme, laboureurs à **Fretin** établissent procureur pour comparaître devant les bailli et hommes de loi de Neuville pour se désaisir de 6 cens de terre à labour à Sailly.

2 E 3 / 6646 acte 117 - 07/09/1693

Vaast DELESCLUSE fils de feu Josse, relongeur de filets à Roubaix, pour assurer Albert DELESCLUSE son fils roiselier à Lille Saint-Maurice, pour 199 livres six sols parisis que son fils lui a prêté, lui vend des meubles. Témoins : Nicolas VINCRE, arpenteur juré à Roubaix et Ignace PARENT fils de feu Jean de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 118 - 11/09/1693

Jeanne DESPLANCQUE veuve de feu Gilles DESROEUX d'Hem, fait partage à ses 3 enfants Jean, Pierre Joseph et Marie Claire DESROEULX de la formature mobilière, à chacun 600 livres parisis. Jérôme et Martin DESROEULX, frères du dit Gilles, tuteurs des enfants. Témoins : Simon BAYART tavernier à Lannoy et Guillaume MORLIGHEM fils de feu Antoine de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 119 - 11/09/1693

Jean DUBAR fils d'Antoine et de Jeanne TIBAUT ses père et mère de Paul son frère d'Hem d'une part et Jeanne DESPLANCQUE veuve de Gilles DESROEULX, assistée de Martin DESROEULX son frère de Roubaix et de Pierre et Jean DESPLANCQ ses frères de Wasquehal et Hem de Toussaint WATTEAU son beau frère d'Hem d'autre part. Contrat de mariage. L'époux porte 400 livres parisis plus une hostile de toile et 300 livres parisis. Témoins : Simon BAYART et Guillaume MORLIGHEM de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 120 - 18/09/1693

Gilles DUBAR fils de feu Pierre, laboureur à Annappes, pour récompenser Jean DUBAR son fils d'Annappes, pour les services qu'il lui a rendu ainsi qu'à Jeanne BONNIER sa femme, mère du dit Jean. Il baille à son fils le lieu manoir jardin et terre à labour qu'il occupe. Témoins : Toussaint DELPORTE fils de Jacques, laboureur à Annappes et Pierre CATTEL fils de Germain de Mouvaux, domestique au comparant.

2 E 3 / 6646 acte 121 - 10/09/1693

Pierre DECOURCHELLE fils de feu Jean, maréchal à Leers d'une part et Florence LEBLAN fille de feu Olivier et de défunte Isabeau DELPLANCQUE de Leers, assistée de Roch DELATTRE son beau frère, tisserand à Lannoy d'autre part. Contrat de mariage. Témoins : Pierre DELATTRE fils de Roch et Louis DESTOMBES boucher de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 122 - 25/09/1693

Testament d'Adrien DELATTRE fils de feu Charles, laboureur à Sailly lez Lannoy. Il sera inhumé au cimetière de Sailly, en la place de son feu père. Il donne tous ses biens à Pierre Procopé LEZAIRE censier de Meurchin à Sailly. Témoins : Pierre et Antoine LECARNE, oncle et neveu de Sailly.

2 E 3 / 6646 acte 123 - 26/09/1693

Mathieu POUILLAIN fils de feu Pierre, laboureur à Néchin, a baillé à Isabeau MULLIER veuve de Simon DUBOIS de Toufflers, 6 cens de terre à labour moitié de 12 à Toufflers tenus de la seigneurie du Quesnoy. Témoins : Michel Laurent SEGARD fils de feu François, laboureur à Néchin et Joseph DUBOIS fils de feu Simon de Toufflers.

2 E 3 / 6646 acte 124 - 28/09/1693

Toussaint QUEVALLET fils de feu Etienne et Madeleine DUBAR sa femme, laboureurs à Néchin, ont vendu à Pierre DEFRENNES fils de feu Pierre, censier de Saulx à Néchin, 1 cent de jardinage avec une petite maison dessus à Néchin tenus de la seigneurie de Lobel. Témoins : Jacques LESCOUCHELIER fils de feu Antoine, charton à Néchin et Pierre DEFRENNE fils de l'acheteur.

2 E 3 / 6646 acte 125 - 28/09/1693

Gilles CROMBET fils de feu Pierre, laboureur à Forest, se faisant fort de Catherine CROMBET sa sœur, non mariée de Forest, a baillé à Jean DECOTTIGNIES fils de feu Jean, laboureur à Hem, 3 cens de terre à labour à Hem. Témoins : Cornil WASQUEL marchand brasseur à Lannoy et Urbain WACQUET fils de feu Thomas, hautelisseur à Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 126 - 30/06/1693

Robert François IMBERT, écuyer seigneur des Mottelettes de Lille, en son nom et procureur de demoiselle Marie Françoise DEFOURMESTRAUX veuve d'Adrien IMBERT, écuyer, seigneur du Mouton, sa mère (procuration devant Guillaume DESBUISSONS, notaire, le 09/05/1693), a vendu les avestures sur les lieux à Roubaix, ci-devant occupés par Charles DELAOUTRE. Philippe SELOSSE achète tous les lots. Témoins : Nicolas VINCRE arpenteur assermenté à Roubaix et Gilbert DUPONT fils de feu (blanc) de Wasquehal. Au dos, autres lots pour : Charles et Jean DELAOUTRE, Antoine LEPERS de Roubaix, Antoine LEROUX fils de feu Jean, marchand de bas (?) à Roubaix.

2 E 3 / 6646 acte 127 - 05/10/1693

Pierre LECONTE fils de feu Jean, laboureur à Croix, a baillé à Adrien BRACAVAL et Marie RENARD sa femme de Roubaix, 6 cens de jardinage à Roubaix tenus de la comté de Croix (Voisinage : Jacques CORNILLE), item 22 cens de terre à labour (voisinage : Marguerite CASTEL veuve de Jean LECONTE, hoirs Pierre DELEBECQUE dit de le Rue). A condition aussi que ce présent bail durant ledit bailleur ... appartenant à Marguerite CASTEL sa mère... Témoins : Nicolas VINCRE, greffier de Croix et Jean ROUSSEL marchand de bois à Croix.

2 E 3 / 6646 acte 128 - 10/10/1693

Georges DUPONCHEL fils de feu Jean, laboureur à Hem, déclare qu'il tient à cense de monsieur le révérend maître Pierre MARTINIER chapelain de St Pierre à Lille, 12 cens de terre à labour à Hem et de monsieur ROUVROY 4 cens aussi de labour. Il les baille en avant cense à Balthazar LAMBELIN fils de Maximilien, laboureur à Hem. Témoins : Jacques DESMETTRE maître maréchal à Hem et François Théodore DUMOULLIN fils de Denis, étudiant à Tournai.

2 E 3 / 6646 acte 129 - 14/10/1693

Chrétienne DEMARCQ veuve d'Adrien POUVIER, vivant charron de Leers d'une part et Jacques PLOUVIER son fils, aussi charron et laboureur à Leers. Ils s'accordent touchant la maison jardin terres à labour ustensiles de ménage et autres droits. Jacques PLOUVIER promet de payer 1500 livres et sera censier. Henri PLOUVIER aussi fils de la comparante, a agréé. Témoins : Jean DILLIES greffier de Leers et Philippe BRACQUAVAL fils de feu Philippe, censier à Leers.

2 E 3 / 6646 acte 130 - 22/10/1693

Testament de Jérôme DECOURCHELLE fils de feu Jean, non marié, maréchal à Leers. Il sera inhumé au cimetière de Leers. Il donne ses habits à Pierre DECOURCHELLE son frère, aussi maréchal à Leers, à condition de payer ses obsèques. Il lui donne aussi une maison sur 2 cens à Leers tenu de la seigneurie appartenant à la princesse Despignoy (voisinage : Pierre DELCAMBRE, Pierre BISCOP bailli de Wattrelos). Il lui donne aussi 5 cens de terre à labour à Leers, tenus de la seigneurie de Beaufremez (voisinage : hoirs Me Jean Baptiste BAVE). Il donne à Hippolyte DECOURCHELLES une maison à usage de tannerie à Lannoy (voisinage, la veuve Simon DEFFRENNES, Pierre TAILLEUR). Hippolyte devra payer à Pierre 3 années de rendage après le trépas du testataire. Hippolyte sera tenu également de payer à Marie Claire DECOURCHELLES leur sœur, femme de Thomas BOUSSEMART de Baisieux, 550 livres parisis, 6 ans après le trépas du testataire, à condition que Marie Claire décharge la lettre et rente héritière qu'il doit à la cure de Lannoy. Il donne à Jean DECOURCHELLE fils dudit Pierre, son neveu, la somme de 50 livres parisis. Mention de Jean Baptiste DECOURCHELLE fils dudit Hippolyte, pour un plat d'étain pesant 8 livres. Témoins : Betreumieux CATTOIRE fils de feu Pierre, couturier et Robert LEFEBVRE fils de feu Antoine, laboureur à Leers.

2 E 3 / 6646 acte 131 - 12/06/1693

Insinuation. Antoine LEMAHIEU tavernier à Sain paroisse de Baisieux, Gilles TOULLEMONDE greffier de Flers s'est déshérité en qualité de procureur de Germain Antoine Marie Catherine Jeanne et Albertine DELERUE enfants de feu Pierre de Flers, au profit du premier comparant. Témoins : Antoine COUROUBLE lieutenant et François DEBUISNES clerc de Baisieux.

2 E 3 / 6646 acte 132 - 06/09/1693

Rolland DUBAR fils de feu Jean, laboureur à Hem, a vendu à Jacques LEFEBVRE fils de Josse, laboureur à Lys, une vache de poil noir à blanc dos avec deux pieds blancs.

2 E 3 / 6646 acte 133 - 10/09/1693

Jeanne BRACQUAVAL veuve de Jean MEURISSE de Willems au visnage de Roubegoeux, fait partage et formature mobilière à Marie Thérèse, sa fille, 700 livres parisis, ce accepté par Gilles BRACQUAVAL père grand de ladite Marie Thérèse et Quentin MEURISSE son oncle de Sailly lez Lannoy, tuteurs. Témoins : Guillaume MORLIGHEM marchand hautelisseur à Lannoy et Jacques ROUSSEL fils de feu Jacques, laboureur à Fives.

2 E 3 / 6646 acte 134 - 14/08/1693

Philippe MATHON fils de feu Jean, laboureur et charton de ville à autre de Forest et Michelle PLOUCQUET sa femme, ont baillé à Charles MATHON leur fils de Forest, un lieu manoir sur 14 cens 1/2, compris 7 cens de terre à labour, à Forest tenus de la seigneurie del Rive, où demeurent les comparants conjoints (voisinage : demoiselles de Blye, monsieur DELAHAYE), item 12 cens de pré en 4 pièces savoir 5 aux Rolloy 4 cens en 2 parties aux Marques et finalement 3 cens des Croisiers, présentement occupé par les conjoints, à commencer la jouissance après les trépas des comparants conjoints. Ils établissent pour procureur François DUBAR procureur postulant à Lille, pour les démarches. Témoins : Etienne MEURISSE fils de feu Adrien et Jean Baptiste VINCENT (VINCHANT) fils de feu Vincent, manouvrier de Forest.

2 E 3 / 6646 acte 135 - 27/06/1693

Gilbert DELESPIERRE fils de feu Gilbert, laboureur à Roubaix, se portant fort de Jean et Dominique DELESPIERRE ses frères, a baillé à Noël DELMAZURE fils de feu Philippe, laboureur à Hem, 6 cens de terre à labour, lesquels 6 cens Gilbert et Marguerite DELESPIERRE à présente terminés en avoient cent et demi, à Hem. Voisinage : Révérends Père Jésuites à Lille, la cense de le Haye. Témoins : Jean DELPORTE fils de Jean, laboureur à Hem et Antoine HENNION sergent de Lannoy.

2 E 3 / 6646 acte 136 - 13/12/1694

Copie de l'acte 134 avec à la suite : Etienne MEURISSE fils de feu Adrien, manouvrier, âgé de 45 ans et Jean Baptiste VINCENT fils de feu Vincent, âgé de 33 ans, manouvrier de Forest, affirment que le 14/08/1693 ils ont été appelé par Philippe MATHON et Michelle PLOUCQUET sa femme, laboureurs à Forest, dénommés dans l'acte de bail ci-dessus accordé à Charles MATHON leur fils. Est aussi comparu Philippe BLAUART fils de Philippe, âgé de 26 ans, commis au tabellion du roi à Lille, **affirme n'avoir pas retrouvé l'original en son bureau et que l'acte est bien écrit de la main de Pierre DILLIES notaire**. Acte de François D'AMBRE, notaire à Lille, en présence de Henri POULIN fils de feu Jean et Antoine SAINT VENANT fils d'Antoine d'Halluin.

2 E 3 / 6646 acte 137 - 14/08/1693

Philippe MATHON fils de feu Jean, charton de ville à autre et laboureur à Forest et Michelle PLOUCQUET sa femme, **se sentant fort vieux et caduques**, ont donné des meubles à Charles MATHON leur fils, non marié, demeurant chez eux. Et le surplus être partagé également entre leurs enfants sans distinction de sexe. Témoins : Etienne MEURISSE fils de feu Adrien, manouvrier et Jean Baptiste VINCENT (VINCHANT) fils de feu Vincent, manouvrier de Forest.

2 E 3 / 6646 acte 138 - 02/03/1693

Jean DILLIES fils de feu Jean, greffier de Leers, Philippe CHOTEAU fils de Jacques, laboureur à Maulde sur l'Escaut, procureur de Catherine DILLIES sa femme (procuration devant Jean PREVOT notaire à Saint Amand du 02/07/1692, pour vendre les biens de feu Jean DILLIES son père ou de Guillaume VERDIERE son beau père, à Templeuve en Dossemer, Blandain et environs à l'encontre de Jeanne BATAILLE sa mère et ses frères et sœurs, témoins Charles NICAISE maître tailleur d'habits et Jean François DELTOURBE à marier), Crespin BERNARD fils d'Adrien, laboureur à Templeuve en Dossemer et Michelle DILLIES sa femme, Jean DELEVA fils de feu Josse, greffier du marquis à Hem et de Willems et Françoise DILLIES sa femme, père et tuteur de Pierre François, Marie Françoise, Marie Jeanne, Jeanne Marguerite et Marie Joseph DELEVA ses enfants en minorité et Jean DILLIES fils de feu Florent, greffier d'Evregnies, tuteur de Maximilien, Florent, François et Antoinette Florence DILLIES ses frères et sœurs, les dits DILLIES enfants de Jean (en son vivant greffier de Templeuve) et de vivante Jeanne BATAILLE de Templeuve. Ils sont donataires universels de feu Guillaume VERDIER, vivant greffier à Templeuve. La moitié des biens appartenant à Jeanne BATAILLE sont estimés à 2930 livres Flandres. Donation faite par feu Guillaume VERDIER le 09/12/1687 devant Toussaint DILLIES notaire. Ladite BATAILLE a 4970 livres pour sa part de l'héritage de Guillaume. Ils font partage : - Pour Jean DILLIES de Leers (1/5 des biens) : une maison sur la place de Templeuve tenu de la seigneurie du lieu, occupé par Pierre BOUSSEMART, acquis par feu VERDIER de Jeanne DESMOUCRON veuve de Jean MULLIER en consorts en 1675. - Pour Philippe CHOTEAU en action de sa femme : 4 cens de terre à labour à Templeuve tenus de la seigneurie de St Etienne, occupé par Pierre DEHERRAINE, acquis par feu Jean DILLIES d'Etienne PAULLIN demeurant en Hainaut en 1648, autres 4 cens de terre à labour à Templeuve sur le district de Tournais, occupé par Noël BIGOTTE, tenant à Marie COULON veuve de Bon DUTRONCQUOY, acquis par feu VERDIER, autres 4 cens de terre à Templeuve tenus de la seigneurie du dit lieu, occupé par Pierre BOUSSEMART, acquis par feu Jean DILLIES de Jacques Matis et Antoine DUPRE enfants de feu Pierre de Templeuve en 1649, tenant au bois de Piromprez à présent occupé par la veuve Mathias BRUNIN et finalement 2 cens 1/2 de terre à labour appelé la Bourloire à Templeuve tenu de la seigneurie St Martin, occupé par Antoine DUCHASTELLET, acquis par feu Jean DILLIES de Jean DELETOMBE boulanger à Tournai en 1649, tenant à la veuve et hoirs Betreumieux DEHERRINE, la veuve Bon DUTONCQUOY. - Pour Crespin BERNARD en action de sa femme : 7 cens de terre à labour à Templeuve tenu de la seigneurie du dit lieu, occupé par ledit BOUSSEMART tenant à Jacques BROCCUART à cause de sa femme, acquis par feu Jean DILLIES de Charles DUGARDIN de Ascq en 1656, item une pièce de 4 cens de terre à labour à Templeuve tenue de la seigneurie du dit lieu proche de la cense de Ricarmé, occupé par ledit Crespin BERNARD et finalement 3 cens de terre à labour à Templeuve tenus de la seigneurie du dit lieu vers Cromberie, occupé par ledit Crespin, acquis par ledit VERDIER de Jean TONNEAIRE, Jean DEPANTIEN et Marie TONNELAIRE sa femme en 1664, tenant à Robert TAVERNE rentier à Lille. - Pour Jean DELEVA en action de sa femme et à leurs enfants : une petite maison sur la place de Templeuve tenue de la seigneurie dudit lieu, occupé par Philippe GRAISIEZ, acquise par ledit VERDIER de maître Louis BLAIN prêtre et pasteur de Hellemmes et Abraham BLIN son père de Templeuve en 1678 et finalement une pièce de 12 cens de terre à labour à Templeuve vers la cense de Piroumé, occupé par Blaise DELMOTTE, terre sur le district de

Tournaisis, tenant à la cense de Piroumez, à Nicolas ESTROYON et à Nicolas DUBERQUIN, acquis 8 cens par ledit feu Jean DILLIES et 4 cens par ledit feu VERDIER de la curation des biens délaissés par Jacques DUGARDIN dit Dossemer en l'an 1666. - Part de Jean DILLIES greffier d'Evregnies et ses frères et sœurs, enfants de feu Florent : 11 cens de terre à labour moitié de 22 cens à Templeuve tenus de la seigneurie de Chin sur le district de Tournaisis, occupé par Jean DUBARRE, tenant à Jean DELORTHIOIR, à Pierre COCQUEL, à Pierre BUYER et aux héritiers du pasteur de St Jacques, acquis par feu VERDIER la moitié par décret du bailliage de Tournai le 04/09/1674 des biens appartenant à la curation des enfants Antoine PLOUCQUET et Marie LECLERCQ sa femme et l'autre moitié acquis de François CULLENAIRE en 1675 et finalement 1/2 bonnier de terre à Templeuve sur le district de Tournaisis tenu en franc alleux de sa majesté à cause de sa court de maire en Tournésis tenant à l'abbaye de Cysoing, occupé par Pierre BOUSMART, acquis par feu VERDIER de Jean LEBRUN de Templeuve en 1664. Il reste à impartir la moitié d'un lieu manoir à Blandain tenu de la seigneurie du Molinel de son patrimoine avec 3 cens de jardinage joindant ledit manoir que ledit VERDIER a acquis de Jacques et Jean DUJARDIN en 1661 pour être vendu pour payer les dettes dudit feu VERDIER. Témoins : Jean Baptiste DILLIES fils dudit Jean premier comparant et de Jean BREUNIN hôte à Templeuve.



Notaire à Seclin

Quentin CORNILLOT

Partie – Nommé notaire en 1657, ses archives ne nous sont parvenues que depuis 1671. Elles concernent en particulier les communes de Chemy, Houplin, Seclin, Gondecourt mais également des communes dans lesquelles le chapitre saint Piat de Seclin exerce son autorité comme seigneur ou décimateur : Loos, Carnin, Wahagnies, Gersin, Thumeries. Chapitre par lequel Quentin est employé.

M^e Quentin CORNILLOT, notaire à Seclin

Partie 1671-1675 (exerce jusqu'en 1685)

2 E 3 / 5575 à 5579

Pasquier CORNILLOT +/1612. Un Pasquier CORNILLOT était déjà bailli de Seclin en 1517.

- Martin +1612-1650 laboureur à Martinsart, échevin en 1609 x Laurence DELERUE
- - Martin +17/09/1690 Seclin, maître brasseur, échevin x Marie DESBUISSONS +10/08/1695 (inhumés dans l'église)
- - Jean x Barbe LAMBLIN xx Anne WAYMEL
- - Jacqueline x Quentin LOXEMAND
- - Marguerite x Pierre FAVIERE
- - **Quentin** clerc de notaire en 1650 chez M^e Jacques RAMERY au Maisnil, nommé **notaire** le 08/02/1657¹, actif jusqu'en 1685, receveur de St Piat 1676, 1679, +1685/1690 x 17/12/1656 Seclin Marie Thérèse DURIEZ fille de Jean et Louise MAHIEU, +13/10/1725 Seclin
- - - Antoinette x Martin DESMAZIERE brasseur et hôte à Seclin xx 1693 Jacques DESPIERRES
- - - Louise x André DELANNOY boucher
- - - André x 02/02/1701 Seclin Anne Jeanne CRESTAL
- - - - Marc **greffier** de Seclin, receveur St Piat x 1743 Jeanne Ursule CRESTAL
- - - Pierre Mathieu °09/07/1668 Seclin, censier de la cense de Wattiesart en 1690, **notaire** 1705-1727 à la place d'Antoine LESAFFRE, greffier d'Herrin et Thumeries 1706, receveur de St Piat, +1727, x 22/15/1696 Seclin (2° affinité) Louise DURIEZ fille de Pierre Jacques et Catherine DE FAUCOMPRET

Pour information un autre notaire exerçait à l'époque de Quentin CORNILLOT à Seclin :

- Robert DURIEZ, cité **notaire et greffier** en 1617, 1622-1623 et 1634-1635 (x /1628 Barbe MUTTEAU ?) (Et non pas Pierre et Isabeau POUTRAIN comme l'indiquent certains - Cf. 2 E 3 / 5578 acte 34)
- François DURIEZ +1623/ (fils de maître Robert, alors majeur - sic)
 - Jean DURIEZ, **greffier** de la ville, malade résigne en 1674, mort avant mai 1675, **greffier** de Gondecourt x /1644 Marguerite LEGRAND
 - - Pétronille DURIEZ °01/01/1647, x 07/07/1668 Antoine MOLLET
 - - Jacques DURIEZ **clerc en pratique** chez CORNILLOT en 1675
 - - **Philippe Adrien DURIEZ** °08/04/1650 procureur, **notaire** nommé le 29/03/1670¹ (2 E 3 / 6866 à 6894 de 1671 à 1699), greffier de la ville et de Gondecourt x 1671 Marie Jeanne LE GHIS

Les archives de ces deux notaires ont été dépouillées intégralement par Pierre BARRÉ et publiés au G.G.R.N. (ggrn.fr)

- Quentin CORNILLOT 1671-1685 (AM 437)
- Philippe Adrien DURIEZ 1671-1685, 1686-1692, 1693-1699 et 1700-1709 (AM 382 à 384 et 498)

¹ A.D.59 - 8 B 1 / 21534. Renseignements apportés par Alexis Cordonnier.

Voici mon propre dépouillement des cinq premières années de Quentin CORNILLOT :

2 E 3 / 5575

2 E 3 / 5575 acte 1 du 03/01/1671

Jacques DUBOIS laboureur à Seclin sous le bon plaisir des sieurs Pierre André BATAILLE licencier es lois, avocat et Antoine GALHAULT procureur au Conseil d'Artois en Arras a baillé à Pierre WAUCQUIER laboureur à Seclin 6c 1/2 de labour en deux pièces à Seclin.

2 E 3 / 5575 acte 2 du 03/01/1671

Maître Pierre André BATAILLE licencier es lois, avocat postulant au Conseil d'Artois en Arras en son nom et pour Demoiselle Marie Jeanne BATAILLE sa soeur, et Antoine GALHAULT procureur postulant audit Conseil, veuf de Demoiselle Marie Florence BATAILLE comme père et tuteur de ses enfants qu'il en eut, baillent à Jacques DUBOIS laboureur à Seclin et Marie WAUCQUIER sa femme, la moitié d'un lieu manoir sur 8c 60v à Seclin à l'encontre desdits conjoints qui ont l'autre moitié, moitié de 30c de labour à Seclin à l'encontre de Jean BATAILLE l'aîné, oncle desdits bailleurs, la totalité de 5c à Seclin, 6c 1/2 naguère occupés par Laurent BATAILLE laboureur à Templemars et 10c. Témoins maître André DURIEZ prêtre, secrétaire de Messieurs les doyens et chapitre de la collégiale St Piat de Seclin et Marc DUBVIER fils à marier de Pierre de Seclin (signe DUVIVIER).

2 E 3 / 5575 acte 3 du 12/01/1671

Jean Baptiste OBERT écuyer, Sr de Noyelles, Gaudiempret etc. baille à Pierre CHUFFART fils de Piat, laboureur à Seclin et Anne HENNION sa femme, 4b 5c de labour en plusieurs pièces à Seclin. Témoins Monsieur maître Charles CASTILLON prêtre, pasteur de Seclin et maître Alexandre BUISINE prêtre, chapelain de la collégiale de Seclin.

2 E 3 / 5575 acte 4 du 15/01/1671

Philippe Adrien DURIEZ fils de Jean, procureur et notaire à Seclin, assisté de son père, Marguerite LEGRAND sa mère, Pierre Jacques DURIEZ son frère, Antoine MOLLET son beau-frère d'une part, Marie Jeanne LEGHIS fille de Maximilien et de feu Marie DALLENNES, assistée de son père, maître Michel LEGHYS chapelain de l'église de cette ville, son frère, Jacques JOUVERAIN mayeur de Seclin son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte l'office du greffe du village et seigneurie de Gondécourt avec ses fruits et émoluments qui lui cède son père conformément à la commission qu'il en a du Sr d'Estaimbourg Sg de Gondécourt. Elle apporte 300£ à payer en deux fois, un lit de plumes, parchevet, couverture et linceuls et ses vêtements de noces, son frère lui donne 2 rasières de blé. Témoins Jean SCHELPIN hôte et Jean STOLFE son serviteur (signe Jan STAELLEN !).

2 E 3 / 5575 acte 5 du 27/01/1671

Hubert BOULANGER laboureur à Seclin époux de Jeanne DELATTRE fille et héritière de feu Hubert DELATTRE pour lui et au nom des cohéritiers de sa femme d'une part, Lambert DEFFONTAINES lieutenant du village d'Antreulle d'autre part. Pour éviter procès concernant 52£ que le premier prétend à la charge du second, s'accordent à cause de l'administration des biens par le second avec ledit feu Hubert des biens des pupilles. Le second payera au premier 28£ 16s d'ici août moyennant l'acquiescement de ladite somme.

2 E 3 / 5575 acte 6 du 31/01/1671

Maître Pierre MOREL chapelain de la chapelle Notre-Dame de Puvinage en la collégiale St Piat de Seclin et maître Jacques MOREL cuvelier à Seclin pour eux et forts de leurs cohéritiers, baillent à Charles DAGARDIN laboureur à Gondécourt, 10c de labour en deux pièces à Gondécourt dont 4c appartenant à ladite chapelle. Témoin Pierre MENGIER fils à marier de Pierre de Seclin.

2 E 3 / 5575 acte 7 du 09/02/1671

Mathieu DESOBRY laboureur à Ancoisne paroisse d'Houplin d'une part, Louis HOUDOIE fils de feu Pierre, manouvrier à Ancoisne d'autre part. Pour éviter noises concernant la **réparation de l'homicide** perpétré par ledit HOUDOIE en la personne de feu Florent DESOBRY fils alors à marier du premier comparant, s'accordent. Moyennant un service religieux dans l'église d'Houplin, plusieurs messes pour ledit Florent et 70£, le second le décharge de toutes prétentions.

2 E 3 / 5575 acte 8 du 07/03/1671

Nicolas DELAHAYE clerc paroissial d'Houplin, Jean MARCHAND manouvrier à Houplin veuf de Michelle DELAHAYE avec enfants, les dits DELAHAYE enfants et héritiers de Catherine DELATTRE qui avait avec Françoise DELATTRE sa soeur depuis de longue années vendu à feu Antoine DELEFORTRIE vivant sergent d'Herrin, un petit lieu manoir audit lieu sur 1/2c sans en avoir fait deshéritance et adhéritance ni ledit acheteur payé entièrement le capital de la vente. Pour eux, leurs cohéritiers et ladite Catherine vendent à Théodore DESMASIERES laboureur à Herrin au nom de ladite communauté d'Herrin, leur part dans ledit lieu manoir. Témoin Philippe DELAHAYE lieutenant d'Herrin.

2 E 3 / 5575 acte 9 du 06/03/1671

Jacques DUBOIS laboureur à Seclin sous le bon plaisir d'André BATAILLE licencier es lois, avocat postulant au Conseil d'Artois en Arras consorts, donne en avant-bail à Jean HENNION laboureur et Marie CRESTAL veuve de Jacques HENNION de Seclin, 10c de labeur à Seclin sur le dîmage des Mouchonnières.

2 E 3 / 5575 acte 10 du 09/04/1671

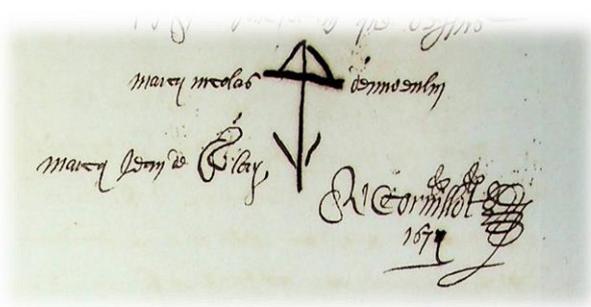
Jeanne ISERBY veuve de François DELRUE, censière à Seclin désire égalité entre tous ses enfants lors de sa succession, tant fils que filles. Comme son mari a laissé 4c de lieu manoir à Seclin à Burgault, ses enfants Jean François, Eustache, Gérard et Martin DELERUE (sic) pour l'affection qu'ils portent à Françoise, Marie Marguerite et Valentine DELERUE leurs sœurs, autorisent pareille égalité pour cette partie.

2 E 3 / 5575 acte 11 du 02/05/1671

Monsieur André DE BAY prêtre, doyen et chanoine de la collégiale St Piat à Seclin au nom de Demoiselle Jeanne VANDERBECKEN héritière de feu Monsieur Jacques VANDERBECKEN vivant prêtre, doyen de la même collégiale suivant ordre donné par Monsieur Denis VANDERBECKEN aussi chanoine de ladite collégiale par lettre du 6 avril 1671, baille à Nicolas MARESCAUX (MARESCAUX. Signe DESMARESCAUX) laboureur à Ennetières paroisse d'Avelin, 2b 1/2 de labeur en deux pièces à Avelin.

2 E 3 / 5575 acte 12 du 10/12/1671

Nicolas DENNEULLIN laboureur à Seclin baille à Jean DELORY fils de feu François, berger à Seclin, son beau-fils, un lieu manoir sur 2c 1/2 à Seclin en la rue de Burgault à condition de nourrir son dit beau-père.



2 E 3 / 5575 acte 13 du 12/12/1671

Hubert BOULANGER de Seclin et Jeanne DELATTRE sa femme vendent à François POTTIER laboureur à Wavrin, 44v de labeur en 88v à l'encontre de Jacques BUCQUET et celle-ci en 30c à l'encontre de (blanc) de Wavrin. Témoin Pierre CARON, clerc en pratique à Seclin.

2 E 3 / 5575 acte 14 du 12/06/1671

Lambert DEFFONTAINES lieutenant du village d'Antreulle reconnaît devoir à Demoiselle Jeanne VANDERBECKEN ayant la **jouissance du fief et Srie de Capps à Avelin**, 44£ 4s 8d de reste de 10 années de

rentes seigneuriales à cause de 2/3 de 14c moins cent 1/2 que l'on dit être à la veuve Mathieu PECQUEUR avec le reste des 14c et une année de pareille rente à cause de 9c 1/2 à Avelin qu'il occupe à charge de desrenter de Marie DESMONS sa belle-mère compris la modération de la moitié du mars 1668 pour la dépouille précédente **à cause des guerres**. A payer la moitié à la Toussaint 1671 et l'autre moitié à la Toussaint suivante.

2 E 3 / 5575 acte 15 du 28/07/1671

Monsieur maître Pierre LEMAHIEU prêtre, chanoine de St Piat à Seclin baille à Michel DUBOCQUET laboureur à Seclin et Elisabeth BERTRAND sa femme, un lieu manoir avec le petit jardin, ensemble deux couches étant es chambre d'en haut, vulgairement appelé St Piat devant ladite collégiale.

2 E 3 / 5575 acte 16 du 11/10/1671

Jean BALLETT fils de Pasquier et de Jeanne HENNION de Seclin, assisté de ses père et mère, Maximilien DUGARDIN son beau-frère, Antoine BALLETT son oncle et de Jean HENNION son cousin d'une part, Marie Anne CHUFFART fille de Pierre et d'Anne HENNION de Seclin, assistée de ses père et mère, Piat CHUFFART son père-grand et d'Antoine CABY son parrain d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 50£, deux paires de linceuls, deux plats d'étain, une table et ses vêtements de noces. Elle apporte 50£, une vache de poil noir, 4 rasières de blé, un lit en plumes étoffé avec deux paires de linceuls et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 5575 acte 17 du 03/11/1671

Alexandre FLINOIS laboureur et Marguerite MALLET sa femme de Phalempin, auparavant veuve de Jean DE CARNIN vendent à Michel et Thomas DE CARNIN, enfants et héritiers de France condition dudit feu Jean DE CARNIN (sic) de Phalempin, la moitié d'une maison sur 8c à l'encontre des acheteurs, déduction faite de 880£ qui sont leur parchon pour leur dit père que doit ladite MALLET leur mère.

2 E 3 / 5575 acte 18 du 19/05/1671

François DUBOIS laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Messieurs les doyen et chapitre de St Piat à Seclin, 56£ 9 gros à cause d'arriérage de rentes seigneuriales pour 3c moins 1/3c pris en 6c moins 1/3c à l'encontre d'Amand DESTREZ à payer la moitié à la Toussaint et le reste à la Toussaint suivante. Témoin Pierre CARON, clerc du présent notaire.

2 E 3 / 5575 acte 19 du 02/02/1671

Jossine DE BAY fille de franche condition de feu Louis DE BAY et de feu Marie VAN AEGT vivants demeurant à Issel-Mooreghem [Moregem à Wortegem-Petegem], demeurant à Seclin nomme procureur spécial Jacques DE WAY son oncle demeurant audit Issel-Mooreghem. Témoin André DE BAY prêtre, doyen et chanoine de St Piat à Seclin.

2 E 3 / 5575 acte 20 du 05/02/1671

Jean Bauduin DE POUCCUES écuyer, Sr du Puich, grand forestier des bois de Vendôme, bailli de la ville de Seclin y demeurant comme tuteur de Demoiselle Barbe Florence DE POUCCUES fille de feu Florent vivant écuyer, capitaine d'une compagnie d'infanterie au service de sa majesté catholique nomme procureur spécial Laurent DE POUCCUES écuyer, son fils.

2 E 3 / 5575 acte 21 du 06/02/1671

Maître Pasquier DELEFOSSE prêtre, chapelain de la collégiale St Piat de Seclin ayant servi la communauté de Thumeries pendant 5 ans environ comme chapelain et clerc, affirme qu'en 1650 il lui a été supplié par les lieutenant et gens de loi de Thumeries comme chapelain à l'état de leur procurer de maître Jean MEDO alors prêtre et chapelain en l'église St Etienne à Lille, bonne somme de denier en prêt sans néanmoins être présent, record et mémoratif de la portée d'icelle pour satisfaire à quelque demande des **contributions de La Bassée** en quoi le village était obligé mais n'ayant pas l'argent nécessaire. Ce qu'il a fait et a si bien négocié vers ledit MEDO qu'il lui a promis compte bonne somme d'argent. A la suite de quoi il se souvient très bien que feu Jean PLAISANT lors vivant et échevin de Thumeries a été avec autres vers ledit MEDO pour la lever et rapporter à Thumeries pour renvoyer à La Bassée. A la demande des échevins de Thumeries.

2 E 3 / 5575 acte 22 du .././1671

Maître Jacques MOREL fils et héritier de feu Martin MOREL et de Jeanne DEWILDE de Seclin pour lui et ses cohéritiers reconnaît devoir à Monsieur Denis VANDERBECKE Sr du Fief et Srie d'Henripret à Seclin, chanoine de la collégiale St Piat à Seclin, 45£ 13s 9d de reste de 24 années à cause de son fief pour 3c de labour à Seclin au dîmage de Paradis, après modération à cause des guerres à payer en deux fois.

2 E 3 / 5575 acte 23 du 05/06/1671

Jean MAGRE chapelier à Lille reconnaît devoir à Messieurs de St Amé en Douai, 48£ 1s pour reste de 13 années de rentes seigneuriales à cause de 2c de labour à Fâches à lui appartenant et à Marguerite LEFEBVRE et les enfants de Simon LEFEBVRE suite à modération à cause des guerres à payer en plusieurs fois.

2 E 3 / 5575 acte 24 du 22/06/1671

Déclaration des matériaux de bois à avoir pour [la structure et érection nouvelle] **réparation du chœur (de l'église) de Carnin**. Monsieur Nicolas DESCAMPS prêtre, chanoine de la collégiale St Piat de Seclin, député de Messieurs les doyen et chapitre de ladite collégiale et de maître Olivier VLESCHAUWE prêtre, chapelain de la chapelle de l'Hôtellerie fondée en ladite collégiale par acte signé de Monsieur MORTELLE, chanoine et secrétaire et dudit chapelain le 21 et 22 juin 1671 d'une part, Regnault WATTRELOS et Jean ACCOULT fils de Paul, charpentiers à Seclin d'autre part. S'accordent pour la

réfection dudit chœur à faire d'ici la St Rémy 1671 moyennant 4s 3d du pied de gîte. Puis ledit DESCAMPS s'accorde avec André MORTREUL fils de feu Jean, maçon à Carnin au même sujet pour la maçonnerie.

2 E 3 / 5575 acte 25 du 17/07/1671

Bartholomé BOULANGER maréchal à Houplin reconnaît devoir à Messieurs les doyen et chapitre St Piat de Seclin, 52£ 11s 6d pour arriérages de rentes seigneuriales à cause de 2c 3q à Gondécourt à cause de Marguerite MOREL sa femme pris en 5c 1/2 contre Antoinette DESMASIERES veuve de Pierre BATAILLE à payer en plusieurs fois.

2 E 3 / 5575 acte 26 du 13/08/1671

Maître Grégoire ISERBY prêtre, chapelain de la collégiale St Piat de Seclin, fils et héritier de Nicolas ISERBY et de Jacqueline COCHET à Seclin nomme procureur spécial Olivier DE DAMPS procureur postulant à Lille pour aller à la Gouvernance de Lille pour reconnaître une lettre de rente héritière du 5 février 1571 de 500£ dont ledit Jacques COCHET était obligé au profit de Bernard DE BOULOGNE et à présent ledit chapitre qui en a acquis droit et reconnue exécutoire le 7 février 1619 à l'encontre de Nicolas ISERBY père du comparant.

2 E 3 / 5575 acte 27 du 29/08/1671

Messieurs André DE BAY doyen et François César DE BERTY chantre et chanoines de la collégiale St Piat de Seclin comme proviseurs de la maison de Choraux de la collégiale ont acheté à Monsieur maître Charles CASTILLON prêtre, pasteur dudit Seclin **un instrument (de musique)** appelé fagot (ou fayot) provenant de la vente de maître Toussaint SOHIER vivant chapelain DU PLOUICH pour 24£, instrument mis es mains de Laurent DURIEZ fils de Mathieu BOUCHER à Seclin ayant été aussi choral de la même maison à état d'**apprendre à jouer** à condition de le restituer dans l'état dans lequel il lui a été prêté pour quoi ledit Mathieu son père s'est obligé. Témoin André DE BAY fils de Louis, serviteur domestique du doyen.

2 E 3 / 5575 acte 28 du 08/10/1671

Nicolas DESRUCQUE laboureur à Houplin reconnaît devoir à Thomas DESRUCQUE son père à Houplin, 180£ à cause de l'avant-bail de terres lorsqu'il a contracté mariage avec Gertrude WAYMEL par-dessus sa dot et 600£, ladite somme 180£ il lui payera à sa première demande.

2 E 3 / 5575 acte 29 du 11/10/1671

Martin BARIN hôte à la Fosse Maret paroisse de Seclin et Marie DUPREZ sa femme reconnaissent devoir à Alexandrine BURBURE hôtesse à Seclin, 120£ pour la vente de boires de grains comme fermière de Seclin à payer en deux fois.

2 E 3 / 5575 acte 30 du 12/10/1671

Pierre LIBERT fils de feu Hubert, laboureur âgé de 45 ans et Antoine CARPENTIER fils de feu Etienne, laboureur et collecteur de dîmes de **Gruson** affirment que tout le temps où le colsat a été semé, planté et dépouillé, la dîme e a toujours été payée par les laboureurs à l'advenant de la quatorzième rasière ou de sa valeur sans aucune difficulté. Ledit LIBERT le sait depuis 25 ans qu'il fait les labeurs de sa mère puis les siens pour avoir payé ladite dîme parfois en nature et ledit CARPENTIER depuis 30 ans y compris comme collecteur de dîmes de Pierre SERURIER bailli de Gruson et fermier de l'abbaye de Cysoing qui a les dites dîmes depuis 3 ans et dont le père Etienne a été collecteur pendant bien 45 ans et plus à Gruson. Requis par ceux de la Gouvernance de Lille.

2 E 3 / 5575 acte 31 du 12/10/1671

Jacques FATTRE fils de feu Pierre, lieutenant et laboureur à **Baisieux** âgé de 47 ans, Jean DESBOUVRIES fils de feu Charles, sergent dudit lieu âgé de 36 ans environ affirment de même pour le territoire de Baisieux. Ledit FATTRE pour la payer depuis 8 ans et ledit DESBOUVRIES comme chasseur de dîmes depuis 4 ans, vivant auparavant à **Blandain**, lieu de sa naissance où se paye aussi la dîme de colsat en argent. Michel ROUSE fils de feu Claude, censier et fermier des dîmes de **Chéreng** âgé de 71 ans, Jean BONTE fils de feu Michel, chasseur des dites dîmes âgé de 53 ans affirment de même. Se paye depuis 15 ans en nature et auparavant en nature ou argent. Jacques DELOS fils de feu Louis, lieutenant de **Bouvines** âgé de 63 ans et Maximilien ROGIER laboureur à hôte à Bouvines âgé de 54 ans environ, chasseur de ladite dîme, affirment de même. Il y a 17-18 ans il a eut procès. Requis de la part du chapitre St Piat à Seclin.

2 E 3 / 5576

2 E 3 / 5576 acte 1 du 23/01/1672

Simon ROGIER fils de feu Henri, laboureur à Gondécourt baille à Antoine DUGARDIN laboureur à Seclin, 6c 40v de terre en deux pièces à Seclin.

2 E 3 / 5576 acte 2 du 25/01/1672

Jean DE COURTRAY laboureur à Seclin baille à Amand DESBUISSONS laboureur à Attiches, 4c de labour à Attiches.

2 E 3 / 5576 acte 3 du 05/03/1672

Messieurs André DE BAY doyen et François César DE BERTY chantre, prêtres, chanoines de St Piat de Seclin, proviseurs de la maison des choraux baillent à Jean DE COURTRAY laboureur et brasseur à Seclin, un jardin sur 2c.

2 E 3 / 5576 acte 4 du 07/03/1672

Jean DAVRIL fils de feu François, laboureur à Avelin baille à Nicolas LEMOISNE laboureur à Ennetières, paroisse d'avelin, 4c 3q en deux pièces à Ennetières.

2 E 3 / 5576 acte 5 du 10/03/1672

Messieurs André DE BAY doyen et François César DE BERTY chantre, prêtres, chanoines de St Piat de Seclin, proviseurs de la maison des choraux baillent à Jean DUGARDIN fils de feu Antoine, laboureur à Wattiesart, paroisse de Seclin, 8c de labour audit Wattiesart.

2 E 3 / 5576 acte 6 du 03/06/1672

Comme Messieurs les doyen et chapitre St Piat à Seclin, les prélats de Phalempin, de St Martin en Tournai et le chapelain de l'hôtellerie en la collégiale St Piat se sont accordés avec André MORTREUL, maçon, pour **rétablir le chœur de l'église de Carnin** en longueur de 17 pieds 1/2, 19 à 20 pieds de largeur par dehors avec un pignon de deux briques 1/2 d'épaisseur jusqu'aux plattes, et le surplus de brique et demie avec deux jambes à chaque bout, et ce de la même hauteur que ledit chœur était avant qu'il fut brûlé et ont consenti à ce que **les Sg, bailli, gens de loi et manants de Carnin peuvent agrandir ledit chœur comme il le trouveront convenir à condition que ce soit à leurs frais et en donnant acte de non préjudice aux dits premiers nommés au cas qu'il arriverait (à Dieu ne plaise) que le chœur soit à nouveau brûlé ou ruiné, ne les chargeant que de reconstruire comme avant ledit incendie.** Le maçon ayant été payé en conséquence pour les comparants. Maître Sébastien BOISTEL prêtre, pasteur, Nicolas BRISELANCE bailli, Jean DESTIEUX, Pierre THERY hommes de fiefs ont accepté. Le 13 juin 1672 André MORTREUL et Charles DE FRANCE, juges rentiers de la Srie de Carnin en leur nom privé et nom de la communauté ont ratifié l'accord.

2 E 3 / 5576 acte 7 du 21/06/1672

Adrien MOLLET laboureur à Seclin baille à Pierre VANDESCELDE manouvrier à Seclin un lieu manoir sur 2c 1/2 à Seclin en l'âtre Carmentoise.

2 E 3 / 5576 acte 8 du 27/06/1672

Nicolas BAUDUIN fils de feu Guillaume de Wattignies, assisté de Mathieu BAUDUIN son frère et de Jean LHERMITTE son beau-frère d'une part, Michelle DANCOISNE fille de feu Nicolas, assistée de Roger DANCOISNE et Antoine DUROT ses oncles d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 5576 acte 9 du 18/07/1672

Philippe MORTELECQUE laboureur à Annœullin baille à Pierre CARPENTIER, laboureur à Seclin, 2c 1/2 à Martinsart.

2 E 3 / 5576 acte 10 du 14/07/1672

Jacques et Catherine FAVIERE frère et soeur de Martinsart, paroisse de Seclin font donation entre vifs mutuelle de tous leurs biens.

2 E 3 / 5576 acte 11 du 20/07/1672

Marie MULLIER veuve de Valentin CARPENTIER vivant marchand à **Haubourdin** baille à Jacques et Jean LOHIER père et fils, laboureurs au Plouich, un lieu manoir sur 28c

au Plouich. Témoin Romuald LOHIER garde des bois de Vendôme.

2 E 3 / 5576 acte 12 du 29/08/1672

(Rayé : Piat CASTILLON laboureur) Monsieur maître Charles CASTILLON pasteur de Seclin baille à (Rayé : Michel) Sébastien VERDIERE (Rayé : fils à marier) et Anne DUGARDIN sa femme d'Allennes qui reconnu (ajout au-dessus : -rent), 4c 1/2 de labeur en deux pièces à Allennes. (Rayé : témoins Guillaume VERDIERE laboureur à Allennes et Nicolas LEMOISNE laboureur à Ennetières paroisse d'Avelin le 18 février 1664) [Il doit s'agir d'un bail de 1664 entre les parties rayées, réactualisé en 1672].

2 E 3 / 5576 acte 13 du 30/09/1672

Dominique FOUCQUE fils de Vincent de Seclin, assisté de son père d'une part, Françoise DELATTRE fille de Jean et de Catherine DURIEZ de Seclin, assistée de ses père et mère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 6 havots de blé mesure de Seclin, son père lui donne en avant-bail 4c de terre à Wattiesart et ses vêtements de noces. Elle apporte 100£ à payer en trois fois, une paillasse, deux paires de linceuls et ses vêtements de noces. Témoins Maximilien DUBART et Thomas LEFEBVRE jeunes hommes à marier à Seclin.

2 E 3 / 5576 acte 14 du 31/10/1672

Noble homme Jean Philippe DE LOVERVAL écuyer, Sr de Bachelin etc. et Guillaume FOUON dit de Montronville en action de Demoiselle Jeanne Marguerite DE LOVERVAL sa femme de Cambrai après lecture d'un contrat entre noble homme Jean Bauduin DE POUCCQUES écuyer, Sr du Puich comme exécuteur testamentaire de feu noble homme Florent DE POUCCQUES et tuteur de Demoiselle Florence DE POUCCQUES sa fille d'une part, et les dits FOULON et sa femme d'autre part devant P. CANONNE, notaire, le ratifient. Au lieu des 15fl de rente annuelle sur 6 mencaudées à Marly mentionnés dans ledit contrat, lesdits DE LOOUVERVAL et Demoiselle Marie Elisabeth DE LOOUVERVAL leur soeur et cohéritiers auront le fond des dites 6 mencaudées, ce que ledit Sr du Puich accepte.

2 E 3 / 5576 acte 15 du 04/11/1672

Maître Nicolas BARBERIE prêtre et chapelain d'Ennevelin baille à Léonard DE TOURMIGNIES laboureur à Seclin, 8c de labeur au Paradis à Seclin.

2 E 3 / 5576 acte 16 du 08/11/1672

Jacques et Jean RICQUILLART père et fils, laboureurs à Blandain baillent à Pierre WAUCQUIER laboureur à Seclin, 4c de labeur à Seclin au Paradis. Puis à Basile DURIEZ laboureur à Seclin de 2c 2q 1/2 au dîmage des Mouchonnières. Puis à Jean DU THILLEUL laboureur à Seclin de 7c.

2 E 3 / 5576 acte 17 du 10/11/1672

Priserie d'une grange au lieu manoir de Demoiselle Anne DUGARDIN veuve d'André BATAILE à Arras et à ses enfants pour la moitié et Jacques DUBOIS laboureur à Seclin pour l'autre moitié à la requête des dits Demoiselle et DUBOIS par Paul HACCOUT, Regnaud WATTRELOS, charpentiers, Robert HAVET couvreur d'étain à Seclin.

2 E 3 / 5576 acte 18 du 11/12/1672

Monsieur Arnould THERY grand bailli et receveur général de la baronnie de Warcoing et Antreulle baille à Martin WAUCQUIER laboureur à Antreulle, 2c 21v de labeur à Antreulle **partie du gros du fief dudit Antreulle**. Témoin Lambert DEFFONTAINES lieutenant d'Antreulle.

2 E 3 / 5576 acte 19 du 04/01/1672

François DELERUE laboureur à Orchies nomme procureur spécial Jean DELERUE son frère, laboureur à Chemy pour s'accorder avec Antoine FLANCQUEL receveur d'Orchies à propos de marchandises.

2 E 3 / 5576 acte 20 du 25/01/1672

Jean DELEFOSSE, Antoine BRISELANCE époux de Françoise DELEFOSSE et Louis BRISELANCE veuf de Jeanne DELEFOSSE tous de Gondécourt, lesdits DELEFOSSE enfants et héritiers de Melchior DELEFOSSE reconnaissent devoir à Pierre Jacques DURIEZ receveur de maître Pierre LEMAHIEU vivant chanoine de l'une de des prébendes de Salve fondés en la collégiale St Piat de Seclin qui fut héritier mobilière de Monsieur Antoine LEMAHIEU son frère vivant chanoine de l'autre prébende de Salve et comme receveur de Monsieur COLLART chanoine moderne de l'une des dites prébendes, savoir lesdits Jean DELEFOSSE et Antoine BRISELANCE la somme de 23£ 15s et ledit Louis pareille somme pour la rente de 6 rasières de blé et 7 rasières d'avoine de rente seigneuriale souaste dues aux dites prébendes à cause de 3c de labeur à Gondécourt chargés à l'avesture de 2 rasières de grains échues depuis 1658 avec modération à cause des guerres et 9£ 7 gros 9d que doivent lesdits Jean DELEFOSSE et Antoine BRISELANCE à cause de 2c pour 7 années de rentes seigneuriales compris le relief par le trépas dudit Melchior à payer en deux fois.

2 E 3 / 5576 acte 21 du 08/02/1672

Messieurs François César DE BERTY chantre et Nicolas DESCAMPS chanoines députés par Messieurs les doyen et chapitre de la collégiale St Piat à Seclin cèdent à maître Jean POUTRAIN prêtre, chapelain pensionnaire de la chapelle St Nicolas fondée en ladite collégiale, les fruits et profits à eux dévolus par la mort de maître Jean GHESQUIERE vivant chapelain propriétaire de ladite chapelle à cause de la dépouille dernière 1671 à condition de les décharger des messes, rentes seigneuriales et autres charges dues par ladite chapelle et de s'accorder avec les exécuteurs testamentaires et héritiers dudit GHESQUIERE.

2 E 3 / 5576 acte 22 du 02/02/1672

Messieurs François César DE BERTY chantre et Nicolas DESCAMPS chanoines députés par Messieurs les doyen et chapitre de la collégiale St Piat à Seclin vendent 187£ 10s à Pierre Jacques DURIEZ lieutenant du dit chapitre, six années d'une lettre de rente héritière au rachat de 500£ obligeant Jacques COCHET au profit de Bernard DE BOULOGNE jusqu'au 5 février 1671 devant les hommes de fiefs des six francs prébendés de ladite collégiale reconnue à la Gouvernance par Nicolas ISERBIS le 7 février 1619 et le 30 mai 1623 par ledit Nicolas ISERBY, Jacqueline COCHET sa femme et Charles COCHET, lesdits COCHET enfants et héritiers de feu François ISERBY qui fut fils et héritier dudit Jacques et depuis le 26 août 1671 reconnue exécutoire à l'encontre de maître Grégoire ISERBY prêtre, chapelain de ladite collégiale comme fils et héritier dudit Nicolas.

2 E 3 / 5576 acte 23 du ../03/1672

Nicolas THIBAUT maître maréchal à Seclin cède à Monsieur Nicolas DESCAMPS prêtre, chanoine de St Piat à Seclin, deux portions de chêne qu'il a le 19 et 21 de ce présent mois de mars 1672 acheté de la vente de bois faite par Monsieur DU FAY dans sa Srie du Bois pour 90£.

2 E 3 / 5576 acte 24 du 21/04/1672

Julien BERNARD fils de feu Antoine, laboureur à Martinsart, paroisse de Seclin, reconnaît devoir à Martin CORNILLON laboureur et hôte à Bois Grenier 72£ restant de 144£ à cause de la vente d'une cavaille (cheval) de poil gris avec son laytreau qu'il lui a fait à payer en août 1672. Témoin Jean CORNILLON laboureur à Martinsart.

2 E 3 / 5576 acte 25 du 09/05/1672

Antoine BEAUREPAIRE laboureur à Allennes reconnaît devoir à Thomas DUHOT laboureur à Allennes, 84£ à cause de prêt à rendre à Noël.

2 E 3 / 5576 acte 26 du 01/08/1672

Jean BATAILLE bourgeois de Lille vend des avestures de blé et autres grains à Templemars et Seclin au plus offrant à Quentin CORNILLON, Jacques DUVINAGE, Laurent BATAILLE et Bauduin CABY.

2 E 3 / 5576 acte 27 du 26/08/1672

Messieurs Lambert et Léopold DE DECKER tous deux chanoine de la collégiale St Piat de Seclin et Pierre Jacques DURIEZ tous neveux et héritiers de feu Demoiselle Advicte CORNET de Seclin qui a fait donation à l'offices des chapelains de ladite collégiale pour faire célébrer six messes annuelles les jours de ses premier et second obits à perpétuité pour l'âme de feu Monsieur maître Antoine GRAU vivant chanoine de Seclin, son oncle faisant 4£ 16s par an et pour l'âme de ladite Advicte un obit le jour de son trépas pour 7£ 14s à perpétuité pour quoi elle cède avec l'accord de maître Charles LE MICHEL, maître Antoine CHUFFART, maîtres Alexandre BUISINE, maître André DURIEZ, maître Guillaume LEDOUX prêtres, chapelains, une lettre de

rente héritière du 5 octobre 1611 obligeant Martin FLINOIS d'Attiches et Françoise DUBOSQUEL sa femme pour 100fl au profit dudit Sr GRAU reconnue exécutoire le 28 mai 1663 par Pierre LOHIER (?) et Jeanne FLINOIS sa femme, fille des dits Martin et sa femme, à prendre depuis septembre 1671. Ledit Lambert DE DECKER et Quentin CORNILLON exécuteurs testamentaires de feu Monsieur Pierre MAHIEU vivant prêtre, chanoine de St Piat ont cédé audit office une autre lettre de rente héritière du 17 juin 1670 obligeant Gilles DHENNIN et Jeanne JACQUART sa femme au profit dudit MAHIEU pour 150£ pour le repos de son âme et celle de son frère Antoine MAHIEU depuis le 17 juin 1672.

2 E 3 / 5576 acte 28 du 02/11/1672

Noble et illustre dame Bonne DE ROISIN veuve de messire Robert DE VARENNES vivant chevalier, Sr de Beaumanoir, Bois Grenier etc. nomme procureur spécial Jacques CHARTON écuyer, Sr de la Goye etc. demeurant au château de Rullecourt pour aller au Conseil Souverain à Mons contre le comte DE SAINTE ALDEGONDE pour le cours et arrérage de deux lettres de rentes héritières de 300fl annuels et taxation des dépenses engendrées à ce sujet.

2 E 3 / 5576 acte 29 du 06/02/1672

De la part du magistrat de Seclin représentant la communauté, les révérends prélats et religieux de l'abbaye de **Loos** et les bailli et manants d'Houplin on met en vente aux enchères plusieurs monstres et portion de bois montant : peupliers et blancs bois à différentes personnes.

2 E 3 / 5577

2 E 3 / 5577 acte 1 du 06/08/1673

Gilbert ROSE laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Messieurs les doyens et chapitre de la collégiale St Piat à Seclin, 25£ 5s pour 9 années de rentes seigneuriales à cause de 2c 1/2 à Gondécourt avec modération de la moitié de l'an 1667 à cause des guerres et 4£ pour les plaintes et saisine à payer en trois fois jusqu'en 1675.

2 E 3 / 5577 acte 2 du 10/01/1673

François MARCHAND laboureur et hôte à Camphin comme procureur spécial de Françoise LEBORGNE sa mère, veuve de Thomas MARCHAND par acte devant Philippe SION, notaire, le 19 août 1672 a promis de payer Messieurs les doyens et chapitre St Piat à Seclin 61£ 4s 6d pour la revente de 9 rasières un havot deux quarels de blé et 6 rasières 3h d'avoine de rente seigneuriale soastez à cause de 3c de labour pris en 12c contre Mathias BERNARD, François PLANCQUE à cause de sa femme, Nicolas GRARD et les enfants Jacques COCHET à Chemy, modération faite de trois années de guerre à payer en trois fois jusqu'en 1675.

2 E 3 / 5577 acte 3 du 26/07/1673

Laurent BRIET laboureur à Fretin reconnaît devoir à Messieurs du chapitre St Piat de Seclin, 31£ 6d de reste de 6 années de rentes seigneuriales à cause de 4c à Fretin occupés des Pères Jésuites d'Armentières avec modération de la moitié de l'an 1667 à cause des guerres à payer en deux fois.

2 E 3 / 5577 acte 4 du 25/03/1673

Thomas BERNARD ministre de la charité des pauvres d'Herrin avec l'accord du pasteur, lieutenant et hommes de fiefs d'Herrin, baille à Jean GRARD, charpentier à Gondécourt, 5c de labeur à Gondécourt comme dernier enchérisseur. Même bail à Jean DESBIENS laboureur à Herrin pour 3c de labeur à Herrin. Même bail à Vaast PETIT, laboureur à Herrin de 2c à Herrin. Même bail à Philippe DUTHILLEUL laboureur à Herrin de 5c. A Jean DELECOURT marguillier de l'église d'Herrin, Charles DELAHAYE laboureur à Herrin de 2c de labeur. A Catherine DELEVALLEE veuve de Martin DELAHAYE d'Herrin 2c à Herrin.

2 E 3 / 5577 acte 5 du 10/01/1673

Philippe DALLENNES fils de feu Thomas, laboureur à Martinsart paroisse de Seclin, assisté de Jean BAUVIN son beau-père, Pierre BAUVIN son demi-frère et de Nicolas DESRUCQUE son beau-frère par alliance d'une part, Marie CHAVATTE fille de feu François et de vivante Marie LAMBLIN de Seclin, assisté de sa mère, Antoine CHAVATTE son frère et Jacques SOUVERAIN mayeur de Seclin, son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte l'avesture de blé sur 2c à Templemars que sa mère occupe de maître Pierre BECQUART pour l'août 1673 et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 5577 acte 6 du 10/01/1673

Antoine POUTRAIN et Denis DUPONT laboureurs en la paroisse de Seclin échangent des terres labourables, savoir 3c 1/2 à Wattiesart contre 8c de labeur audit lieu. Témoin Claude DUGARDIN clerc en pratique.

2 E 3 / 5577 acte 7 du 11/01/1673

Maître Guillaume LEDOUX prêtre et second vicair de la collégiale St Piat de Seclin baille à Sainte ISERBY veuve de Jean POUTRAIN et Piat POUTRAIN son fils de Seclin, de terres dont l'une des portions de la chapelle St Marie en ladite église annexée à ladite vicairie, sicomme 7c pris en 14c au Paradis, 9c en 18c à l'Orival, 7c 1/2 en 15c à l'Orival et 7c en 14c à Luyot.

2 E 3 / 5577 acte 8 du 20/01/1673

Antoine DELEVALLEE laboureur et Marie DELEVALLEE veuve de Simon CLERCQ de Wattiesart, enfants et héritiers de feu Antoine vendent aux enchères à Pierre Jacques DURIEZ lieutenant de Messieurs du chapitre St Piat de Seclin, 2c où il y avait un lieu manoir à présent en labeur à Wattiesart et 2c de labeur avec une cingle audit lieu.

2 E 3 / 5577 acte 9 du 23/01/1673

Jean BRASME laboureur à Houplin et Noël Marc DESMASIERES laboureur et bailli de Noyelles reconnaissent devoir à Monsieur Jacques VANDERBECKEN Sr du fief et Srie de Cappes etc. 72£ 10s pour le premier et 86£ 5s pour le second à cause de 3/4 de 6 années de rentes seigneuriales à cause de 2b 13c 1/2 en plusieurs pièces à Avelin à eux à cause de leurs femmes et à Thomas BRASME leur beau-frère avec modération de la moitié de 1668 à cause des guerres et 3/4 du relief par le trépas de Françoise FAVIERE leur belle-mère en 1663, le dernier quart étant à la charge dudit Thomas? A payer en 5 fois.

2 E 3 / 5577 acte 10 du 27/01/1673

Jean DUGARDIN échevin de Seclin baille à Antoine DUGARDIN fils de feu Gilles, laboureur à Seclin, un lieu manoir avec fournil, sauf la grange sur 1c rue du Wez à Seclin.

2 E 3 / 5577 acte 11 du 30/01/1673

Lambert PLANCQUE laboureur à Tourmignies reconnaît avoir reçu certaines sommes d'Adrien et Marie PLANCQUES de Wattignies ses frère et soeur à qui il cède sa part dans un lieu manoir sur 4c à Barghes paroisse de Wattignies audit Adrien et sa part en 22c de labeur en plusieurs pièces à Wattignies à ladite Marie à lui succédés par le trépas de Lambert PLANCQUE et Catherine BASSECOURT ses père et mère.

2 E 3 / 5577 acte 12 du 08/02/1673

Louis BENTIN laboureur à Lille (Rayé : et Antoinette LEMESRE sa femme) reconnaît devoir à Messieurs du chapitre St Piat de Seclin, 141£ 11s pour 5 années de rentes seigneuriales de 4b de labeur à Wazemmes qu'il occupe des héritiers de Monsieur DE CUIGHEM avec modération de 1667 à cause des guerres à payer en deux fois. Le même à Pierre Jacques DURIEZ receveur de la prévôté de Seclin et des prébendes de Messieurs Pierre LEMAHIEU et Jacques RIEULLIN vivant chanoines de Seclin, 74£ 10s pour 3 années de rentes seigneuriales de 3b 11c 2v à Thumesnil à ladite Prévôté et aux dites prébendes.

2 E 3 / 5577 acte 13 du 20/02/1673

Messieurs André DE BAY prêtre, doyen et chanoine et Léopold DECKE chanoine de l'église collégiale St Piat de Seclin, députés de Messieurs du chapitre d'une part, Antoine HEDDEBAUT laboureur et hôte à Mérignies d'autre part. Etant en procès au Souverain Bailliage de Lille pour rente foncière. S'accordent. Le second reconnaît les 4c de pré, chargés annuellement vers l'office des obits d'une rasière d'avoine de rente foncière et payera 48£ pour les années antérieures jusqu'en 1672, modération faite à cause des guerres, à payer en 4 fois.

2 E 3 / 5577 acte 14 du 23/03/1673

Maître Jean BOULANGER (BOULLENGIER) prêtre, chapelain de la chapelle St Michel en la collégiale St Piat de Seclin, baille à Nicolas THIBAUT, maréchal à Seclin 6c de labeur au Paradis à Seclin.

2 E 3 / 5577 acte 15 du 05/04/1673

Nicolas DE FAUCOMPRET fils de feu Guillaume, manouvrier à Allennes, assisté de Guillaume VICART (WICART) laboureur et brasseur à Provin son beau-frère d'une part, Jean BRASSART laboureur à Allennes d'autre part. Pour éviter procès s'accordent à raison de **la blessure infligée** à Guillaume FAUCOMPRET fils dudit Nicolas par ledit BRASSART le 3 avril 1673. Le second donnera au premier 3 rasières de blé mesure d'Allennes en deux fois d'ici la St Rémy et charriera avec ses chevaux et chariot 6 rasières de maulles du marais d'Allennes au logis dudit FAUCOMPRET, 2 poules en plumes durant la guérison dudit Guillaume et payer le salaire du chirurgien, moyennant quoi le premier le décharge de toutes prétentions. Si ledit Guillaume meurt ledit BRASSART devra faire célébrer une messe.

2 E 3 / 5577 acte 16 du 17/04/1673

Maître Alexandre BUISINE et maître Guillaume LEDOUX prêtres, chapelains et grands vicaires de la collégiale St Piat à Seclin, baillent à Jacques FAVIERE laboureur à Martinsart, 4c 1/2 de labeur appartenant à leurs vicairies à Martinsart. Témoin Pierre FAVIERE laboureur à Martinsart.

2 E 3 / 5577 acte 17 du 14/05/1673

Alexandrine BURBURE hôtesse à Seclin considérant la fragilité de la nature humaine et qu'il n'est rien de plus certain que la mort et incertain que l'heure d'icelle, craignant que la mort la surprenne dépourvue d'ordonnance testamentaire pour le salut de son âme, elle teste. Sépulture en l'église de Seclin, avec ce jour là le plus de messes possibles et jours suivants jusqu'à 50 à 8 patards chacune, un service solennel avec 10 patards à chacun des pauvres qui auront assisté à son enterrement et aux plus nécessiteux et chargés d'enfants 1 patard jusqu'à 100£. 100 messes par les révérends Capucins et autant par les Récollets à 8 patards chacune. Au vénérable Sacrement 12£, 400£ à la bourse commune des pauvres de Lille. Aux enfants de Druon ROHART, maréchal à Carvin et Marie Marguerite DESGARDINS sa fille et beau-fils une lettre de rente héritière de 600£ en laquelle les dits conjoints sont obligés. A Ghislain LEROY son fils 1400£ que lui doit Mathias LEROY, lieutenant de Guvin (?). Nomme Jacques SOUVERAIN, mayeur de Seclin et François Michel DESGARDINS son fils comme exécuteurs testamentaires.

2 E 3 / 5577 acte 18 du 09/06/1673

Anne LEFEBVRE veuve d'Henri PIPENBEUSE d'une part, Nicolas MENGIER, Jean BOUTRY et Charles CRESTAL en action de Catherine, Chrétienne et Marie PIPENBEUSE leurs femmes, filles dudit Henri et de Jeanne

FAUCOMPRET sa première femme, tous de Seclin d'autre part. S'accorde sur le droit de viager de ladite LEFEBVRE. Moyennant 312£ qu'ils lui payeront en trois fois jusqu'en 1675, le paiement des obsèques et funérailles et des dettes, elle renonce à ses droits sur un lieu manoir rue Carmentoise à Seclin, 3c, 2c 1/2q et 1c 1/2q avec les avestures à Seclin au profit des seconds, à une vache de poil gris et tous les meubles et dettes actives de la maison mortuaire en conformité du livre mémorial à l'exception d'un lit, une paire de linuels, parchevet, oreiller et une couverture, un petit chaudron, un pot de fer, une crimile, une méchine de fer, deux chayers, le blé dans un coffre, un coffre apporté par elle en mariage, un bemoir, quelques assiettes de bois, deux plats de terre et tellette.

2 E 3 / 5577 acte 19 du 26/06/1673

Catherine FAUVEL veuve de Philippe FEUBERT d'Avelin vend à Pierre Robert LAMBLIN et Jean FAUVEL laboureurs à Avelin ses frère et beau-frère, le tiers de 8c 2q 18v et 3/4v à l'encontre des acheteurs avec fournil, porte, petite grangette au hameau du Crocquet à Avelin.

2 E 3 / 5577 acte 20 du 28/06/1673

Anne DURIEZ femme de Pierre DURIEZ laboureur et marchand de vaches à Seclin, ratifie le contrat de mariage entre Pierre DURIEZ son fils et Jeanne POLHAYE fille de feu Léonard et de vivant Marie MASNE de Roclencourt devant notaires royaux d'Artois en juin 1673.

2 E 3 / 5577 acte 21 du 04/07/1673

Charles POLLET laboureur à Thumeries, fils et héritier de Nicolas POLLET et de Marie DUQUESNE, vend à Jacques DELANNOY laboureur à Wahagnies, 3c de labeur à Thumeries tenant au champ des trépassés moyennant 108£, un don à la femme du vendeur, aux pauvres et une messe pour les trépassés.

2 E 3 / 5577 acte 22 du 04/07/1673

André DESGARDINS cordonnier à Lille et Alexandrine BURBURE sa femme, hôtesse à Seclin donnent à François Michel DESGARDINS et Marie Marguerite DESGARDINS femme de Druon ROHART, et Ghislain LEROY leurs (sic) enfants, à François Michel et Marie Marguerite la moitié la taverne du Dauphin devant l'église de Seclin que ladite BURBURE a acheté seule des héritiers de Monsieur le chanoine RIEULIN, et l'autre moitié à François Michel, Marie Marguerite DESGARDINS et Ghislain LEROY ses enfants. Ses biens meubles, avestures, dettes actives à prendre à sa mort par ses trois enfants après paiement de 1000£ audit Ghislain pour son port de mariage à l'encontre des autres qui sont déjà mariés, à charge de payer chacun un tiers des dettes à prendre après la mort de leur père et mère (sic). Ledit Ghislain ne pourra vendre ni aliéner sa part du lieu manoir avant son mariage ou prise d'état honorable. Elle ratifie le testament salutaire par elle fait devant le présent notaire le 4 mai 1673. Au lieu des 400£ données aux

pauvres de Lille ils auront 600£ à la réserve de 1400£ légalés audit Ghislain qui seront répartis comme dessus.

2 E 3 / 5577 acte 23 du 01/07/1673

Monsieur André DE BAY prêtre, doyen et chanoine de St Piat à Seclin au nom de Philippe Jacques VANDERBEKE Sg du fief et **Srie de Cappes**, conseiller et lieutenant civil de la ville de Gand, baille à Nicolas FAUVEL bailli de Tourmignies, 1b de labour qui est gros **dudit fief à Avelin**.

2 E 3 / 5577 acte 24 du 10/07/1673

Nicolas MENGIER laboureur et Catherine PIPENBEUSE sa femme, Jean BOUTRY serrurier et Chrétienne PIPENBEUSE sa femme, Charles CRESTAL laboureur et Marie PIPENBEUSE sa femme de Seclin filles et héritières de feu Henri PIPENBEUSE et de feu Jeanne FAUCOMPRET. Partage de la succession de leurs parents. A Catherine la moitié d'un lieu manoir venant de ladite FAUCOMPRET, ses frère, soeur et cohéritiers et auparavant de Jean DE FAUCOMPRET et Isabeau VERDEBOUT leurs père et mère à Seclin rue Carmentoise à l'encontre de ladite Chrétienne, la moitié d'un cent 1/2q de labour à Seclin à Mouchonniers. A Chrétienne l'autre moitié du lieu manoir avec les arbres à condition que s'ils veulent y construire une maison ils pourront l'ammacquer contre le mur de l'autre moitié, 3c de labour à Wattiesart. A Marie l'autre moitié du cent 1/2q, 9q de labour au dîmage de la Mouchonniers et 9q à Wattiesart tenant à Michel DURIEZ à cause de Marie FAUCOMPRET sa femme. Quand aux dettes de la maison mortuaire dudit Henri, ensemble d'Anne LEFEBVRE suite à l'accord avec elle devant le présent notaire le 9 juin 1673, ils payeront 5£ que BOUTRY et MENGIER payeront auxdits CRESTAL.

2 E 3 / 5577 acte 25 du 17/08/1673

Maître Pierre MOREL chapelain de la collégiale St Piat à Seclin, Jacques MOREL maître cuvelier à Seclin pour eux et forts de Théophile LEFEL maître batelier à Lille et Jeanne MOREL sa femme, leur soeur, et Jacques MOREL fils d'Adrien, maître cuvelier à Seclin pour lui et comme frère et héritier de Denis MOREL comme ayant droit de Marie Marguerite MOREL sa soeur, lesdits MOREL frères, soeur, neveux et nièce et héritiers de feu Martin MOREL et de feu Jeanne DEWILDE, cèdent aux enchères à Pierre BAUVIN fils de Charles, hôte à Houplin, un lieu manoir sur 9c 1q à Seclin.

2 E 3 / 5577 acte 26 du 11/10/1673

Alexandrine BURBURE, hôtesse à Seclin déclare que par sa disposition par elle faite à ses trois enfants devant le présent notaire le 4 juillet 1673 elle a ordonné que ses biens meubles iront par égale portion à ses enfants après paiement de ses dettes, dons et autres charges. Comme depuis elle a fait bonne provision de foin et bois et pour éviter les frais d'en faire la vente si elle mourait avant qu'ils soient vendus, brûlés ou consommés, elle ordonne que le foin, bois et couches qu'elle a faite faire

où elle demeure, une garde-robe avec les perches de cheveilles iront à François Michel DESGARDINS son fils ou à Marie Marguerite DESGARDINS sa fille, femme de Druon ROHART au choix de l'un ou l'autre à l'exclusion de Ghislain LEROY aussi son fils, à charge de payer 600fl en trois fois dont 200fl seront utilisés pour la réparation des étables au lieu manoir par elle acquis et depuis donné à ses dits enfants sur la part desdits François Michel et Marie Marguerite à l'exclusion dudit LEROY. Ledit LEROY sera payé par ses frère et soeur du tiers de 200fl pour égaliser sa part et le surplus de 400fl sera répartis entre ses trois enfants.

2 E 3 / 5577 acte 27 du 01/12/1673

Maître Gilles ISERBY prêtre, chapelain de St Piat à Seclin baille à Gréfoiee (Geoffroy ?) LENGART laboureur à Seclin, 4c de labour en deux pièces à Seclin.

2 E 3 / 5577 acte 28 du 16/01/1673

Monsieur maître Charles CASTILLON prêtre, pasteur de Seclin nomme procureur spécial Pierre LANSART, laboureur à Emmerin pour recevoir 478fl 4 patards que lui doit Philippe BENDART laboureur à Emmerin pour avoir payé pareille somme à Thomas DELEFOSSE, sayeteur à Lille pour avoir acquis en action du Sieur MARCQUANT, marchand à Lille et lui pour avoir déchargé ledit BENDART d'icelle somme à Monsieur de prélat de St Eloi à compte des censes et rendage et 50fl prêtés que ledit BENDART doit pour l'occupation des biens dudit prélat.

2 E 3 / 5577 acte 29 du 03/01/1673

Messieurs François César DE BERTY prêtre, chantre et chanoine de St Piat à Seclin âgé de 62 ans et de résidence de 40 ans, et Augustin CARPENTIER prêtre, chanoine dudit lieu, âgé de 55 ans et de résidence de 20 ans environ, affirment *in verbo sacerdotis mani pector apposita*, savoir ledit chantre que lorsqu'il a été choisi et élu en cette dignité, Monsieur Jacques VANDERBECKE alors doyen de la collégiale donna le premier son suffrage dans cette élection capitulaire. Ce qu'ils savent pour y avoir été présents.

2 E 3 / 5577 acte 30 du 24/01/1673

Alexandrine BURBURE hôtesse à Seclin nomme procureur spécial Ghislain LEROY son fils pour faire venir à celle ce que lui doivent Marc FREMAUT, grand charretier d'Arras, François CALLAUD naguère censier de Beausaire à Espinoy à cause de dépenses de bouche chez elle, argent prêté et cheval vendu et diriger l'exécution à sa charge par Jacques MOREL et consorts pour l'occupation du lieu manoir qu'elle fait de lui à propos des bâtiments et réparations qu'elle y a fait et rendage.

2 E 3 / 5577 acte 31 du 16/03/1673

Jean DELETESTE fils de feu Bauduin, laboureur à Ancoisne paroisse d'Houplin nomme procureur spécial (blanc) pour s'obliger avec Louis DELETESTE son fils et

Marie ISERBY sa femme en 1600£ de lettre de rente héritière devant le Souverain Bailliage de Lille au profit d'une ou plusieurs personnes.

2 E 3 / 5577 acte 32 du 21/03/1673

Jean ROHART fils de feu Gaspard, gorlier et hôte à Seclin reconnaît devoir à Martin DUBRICOURT, laboureur à Seclin, 54£ pour la vente de 13 rasières 2 havots de soucrion en février dernier et 2£ pour la plainte et saisine pour en avoir payement. A payer en deux fois.

2 E 3 / 5577 acte 33 du 20/05/1673

De la part de Ferdinand PREVOST écuyer pour lui et fort de François IMBERT écuyer, Sr de Warengnien comme administrateurs des enfants d'Adrien WARLOP vivant écuyer, Sr de Byhamel et de Demoiselle Barbe LE PREVOST sa femme et des héritiers de Demoiselle Anne POUILLE, vente aux enchères de fourrage sec tant blé que soucrion qu'avoine dans leur grange au hameau de Martinsart à Seclin.

2 E 3 / 5577 acte 34 du 13/05/1673

Jean Bauduin DE POUQUES écuyer, Sr du Puich, grand forestier des bois de Vendômes, bailli de la ville de Seclin y résident et Demoiselle Nicole Françoise DE BAUFREMEZ sa compagne nomment procureur spécial Laurent DE POUQUES écuyer, leur fils pour vendre et aliéner leurs biens au quartier de Gravelines et environs et s'en déshériter. Témoin Jean DE PIENNE serviteur domestique du comparant.

2 E 3 / 5577 acte 35 du 06/07/1673

Antoine DELERUIELLE natif de **Loos** âgé de 75 ans, Pierre DESROUSSEAU fils de feu Pierre, laboureur âgé de 58 ans et de résidence à Loos de 30 ans, Pierre LENGART fils de Betreumieux, laboureur âgé de 55 ans de résidence de 24 ans, Jean BECQUART fils de feu Jean, laboureur âgé de 50 ans et de résidence de 11 ans, Pierre CARDON fils de feu Jean, laboureur et hôte âgé de 49 ans et de résidence 27 à 28 ans, Nicolas DESRUYELLE fils dudit Antoine, laboureur âgé de 38 ans affirme que les doyen et chapitre de St Piat de Seclin ont fait mettre un passé pour prier le Créateur dans le chœur de l'église de Loos près du balus de l'autel et au-delà de celui de Monsieur du Molin, il y a 12 à 13 ans sur lequel passé les chanoines députés dudit chapitre y ont prendre séance **les jours de la dédicace de Loos** pendant la messe paroissiale, excepté en 1667 à cause des guerres et jusqu'à la dédicace 1672. Ont vu lesdits députés aller le premier (sic) baiser la platine et recevoir l'eau bénite. Ont vu porter blanche verge par les baillis et lieutenants desdits Srs du chapitre et du Molin à la procession de la dédicace en signe de Srie, pendant lesdites verges, savoir celui de St Piat dans le chœur et celui dudit du Molin dans la nef. Allant celui de St Piat à droite et celui du Molin à gauche et lesdits députés devant et proche du vénérable (Corps du Christ) sans difficulté ni empêchement sauf en 1672 où ledit Nicolas DELERUIELLE a vu que **les deux fils dudit du dit Sr du**

Molin étaient pendant la messe mis à genoux sur le susdit balus d'où ils se sont avancés par dessus celui-ci pour baiser la platine devant lesdits Srs députés, et avec ledit Antoine son père vu les dits deux fils tenir leurs mains à ladite procession préalablement lesdits Srs députés troublant le pasteur avec le vénérable et donnant du scandale au peuple. Ledit du Molin a fait quitter (enlever) par Charles DELEPIERRE, charpentier à Loos, le passé desdits Srs du chapitre puis fait mettre contre la muraille où il est présentement et fait ériger un pupitre et passé au milieu du chœur assez proche dudit balus avec une chaire par derrière pour y prendre séance seul. Ledit Nicolas DESRUIELLE a servi de lieutenant dudit du Molin quelques années. Requis par ledit chapitre. Témoin Pierre BECQUART fils de Pierre de Loos.

2 E 3 / 5577 acte 36 du 11/07/1673

Robert DURIEZ fils de feu François, greffier à Seclin âgé de 59 ans ayant été lieutenant de Messieurs du chapitre St Piat de Seclin pendant 30 ans affirme qu'en sa dite qualité avec les échevins des dits Srs il a été aux processions es jours de **dédiassé à Loos portant avec les lieutenants et sergent de Monsieur du Molin blanches verges en signe de Srie**, prenant ladite verge dans le cour de l'église, allant à droite, et celui du Sr du Molin, allant à gauche, et prenant sa verge selon sa mémoire dans ledit chœur sauf qu'ils en ont té empêchés il y a quelques années à cause des guerres et jusqu'en 1670. Il y a de longues années le dit chapitre a fait poser pour prier Dieu dans ledit chœur à trois à quatre pieds proches du balus de l'autel, et devant celui du Sr du Molin, sur lequel passé il a vu mettre pour son sergent un tapis vert, puis les chanoines députés y prendre séance (s'asseoir) pendant la messe paroissiale, aller les premiers baiser la platine, et le prêtre célébrant leur donner les premiers l'eau bénite en qualité de Srs, et aller les dits députés aux processions suivant le Vénérable, devant lui et son compagnon sans contredis, difficultés ni empêchements. Requis par ledit chapitre.

2 E 3 / 5577 acte 37 du 15/07/1673

Messieurs les doyen et chapitre de la collégiale St Piat à Seclin, capitulairement assemblé nomment procureur général et spécial Olivier DE DAMPS procureur postulant à Lille pour aller au siège de la Gouvernance de Lille **contre le Sr du Molin au sujet du trouble commis par ses fils à la procession de la dédicace de Loos** au préjudice de leurs droits.

2 E 3 / 5577 acte 38 du 26/07/1673

Jean LEFEBVRE fils de feu Simon, laboureur à Ronchin pour s'acquitter de 36£ pour la vente d'une vache que lui a faite Marguerite LEFEBVRE sa tante il y a six mois à payer à Messieurs de St Amé en Douai à payer en trois fois, à bon compte des arriérages de rente seigneuriale que doivent 12c de terre aux dits Srs appartenant à ladite Marguerite à Fâches.

2 E 3 / 5577 acte 39 du 07/08/1673

En vertu de sentence obtenue par Jean François CARLIER et Martin DE SOILLE maréchal à Thumeries devant les échevins dudit lieu le 25 janvier 1673 à l'encontre de Maximilien CALLAU naguère censier de la Bavery à Thumeries et consentement par acte du 24 juillet 1673, on expose en vente aux enchères l'avesture de blé sur 2b à diverses personnes.

2 E 3 / 5577 acte 40 du 30/10/1673

Jean LAGACHE laboureur et Martin THIEFFRY coutureur à Seclin comme curateurs commis à l'hérédité jacente par le trépas de feu Florent LAGACHE vivant laboureur à Seclin nomment procureur général (blanc) WANSTIENWORT, procureur à Lille pour aller au Bailliage de Lille y reprendre les errements du procès entre ledit Florent contre les enfants de Laurent CORNILLE.

2 E 3 / 5577 acte 41 du 11/12/1673

Jean DELETESTE fils de feu Bauduin, laboureur âgé de 89 ans, Thomas LOGELEN fils de feu Jean (LOGELIN), âgé de 77 ans, Thomas DESRUCQUE fils de feu Laurent, laboureur âgé de 75 ans, Charles BAUVIN fils de feu Jérôme, couturier âgé de 73 ans, François HENNEBEMME fils de feu Bernard, laboureur âgé de 72 ans, Hubert DELAHAYE fils de feu Betreumieux, laboureur âgé de 70 ans, Jacques COLLETTE fils de feu Pasquier, âgé 82 ans, Etienne DESRUCQUE fils de feu Laurent, laboureur âgé de 69 ans, le tout environ et tous d'Houplin, affirment qu'ils ont toujours payé avec les autres habitants d'Houplin comme il le font encore aujourd'hui les vingtièmes à sa majesté par Messieurs les baillis représentant l'Etat des villes et châtellenie de Lille à l'avenant de 3s parisis du cent d'héritage et terres labourables soit amassé ou non depuis 30, 40, 50 ans et si longtemps qu'il n'est mémoire du contraire sans aucun contredit sauf depuis un an Thomas BRASME, censier de la Pouillerie à Houplin s'y est opposé avec procès devant les dits Srs. Ledit DELETESTE a été juge rentier ou homme de loi entrevu aux dites assiettes depuis 59 ans et les dits HENNEBELLE et DELAHAYE en la même qualité diverses fois. A la requête de Thomas DESMASIERES bailli d'Houplin pour lui et les habitants. Témoin Jean DELAHAYE fils d'Hubert, laboureur à Houplines.

2 E 3 / 5577 acte 42 du 20/12/1673

Maîtres Charles LE MICHEL, Frédéric BINAULT, Olivier WLEESCHAUWERE, Alexandre BUISINE (Rayé : Guillaume LEDOUX prêtres, Pierre PENNAVILLE diacre et Michel LE GHIS) prêtres et tous chapelains de la collégiale St Piat à Seclin affirment qu'ils ont été appelés de la part de Messieurs Charles CASTILLON pasteur et Gilles ISERBY leurs confrères au logis dudit pasteur et ailleurs pour signer quelque écrit qu'on leur a donné à entendre qui est une requête adressée à Messieurs les doyen et chapitre de Seclin et à l'évêque de Tournai (sauf ledit BINAULT qui dit que ce devait être à

Messieurs des Etats) pour avoir à leur discrétion une quote part en la cave au vin de ladite collégiale, ce qu'ils ont fait contre leur intention et nomment Olivier DE DAMPS, procureur postulant à Lille pour aller s'en dégager devant Messieurs des Etats. Ce fait Monsieur Nicolas DESCAMPS prêtre, chanoine à Seclin en son nom et au nom des doyen et chanoines a promis de les décharger des dépenses engendrées par ladite poursuite.

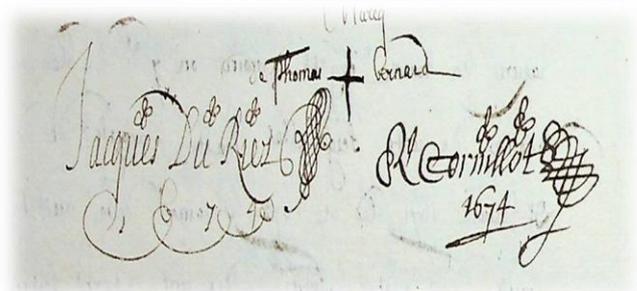
2 E 3 / 5578

2 E 3 / 5578 acte 1 du 23/01/1674

Cécile DENNEQUIN veuve d'Etienne HERNEQUEAU vivant meunier à Seclin et Laurent HERNEQUEAU son fils, laboureur à Seclin vendent à Nicolas THIBAUT, maître maréchal à Seclin, 6c de labeur à Seclin au dîmage de Lorival.

2 E 3 / 5578 acte 2 du 15/07/1674

Thomas BERNARD laboureur à Herrin reconnaît devoir à Pierre Jacques DURIEZ, receveur de Messieurs Henri DE MORTELLE et Charles DHAININ, chanoines de l'église collégiale St Piat à Seclin, 7E 15s 8d 2 parti pour 4 années de rente seigneuriale dues aux dits seigneurs à cause de 4c à Gondécourt qu'il occupe appartenant à Demoiselle LE BLANC et 30E 10s pour la revente à lui faite de 3 rasières 1 havot 3 quarels moins 1/7° de blé et autant d'avoine de rentes seigneuriales pour 2 années de rentes seigneuriales de 4/7° de 10c à Chemy qu'occupe Demoiselle Marie Anne GHIS veuve de Jacques Bostica REVEMARIE à payer à la St Rémy. Témoin Jacques DURIEZ clerc en pratique de Seclin

A photograph of a handwritten document fragment. It features several signatures in dark ink. On the left, a signature appears to read 'Jacques Du Ruz'. To its right, another signature is partially visible, possibly 'Alcornillot'. Below these, the year '1674' is written. The handwriting is cursive and somewhat faded, typical of 17th-century documents.

2 E 3 / 5578 acte 3 du 13/01/1674

Ferdinand LE PREVOST écuyer et François IMBERT écuyer, Sr de Warengnien demeurants à Lille, administrateurs des biens de Robert, Antoine et Marie Angélique WARLOP enfants de feu Adrien WARLOP vivant écuyer Sr de Bihamel et de Demoiselle Barbe LE PREVOST, baillent à Jean CORNILLON, laboureur à Martinsart, 1b de labeur en 10b à l'encontre de Demoiselle Jeanne POULLE en plusieurs parties.

2 E 3 / 5578 acte 4 du 13/01/1674

Ferdinand LE PREVOST écuyer et François IMBERT écuyer, Sr de Warengnien demeurants à Lille, administrateurs des biens de Robert, Antoine et Marie Angélique WARLOP enfants de feu Adrien WARLOP vivant écuyer Sr de Bihamel et de Demoiselle Barbe LE PREVOST, baillent à Michel DESMONS laboureur à Martinsart, 2c de jardin avec une grange, étable, carin et portion d'autre grange pris dans un lieu manoir à l'encontre de Demoiselle Jeanne POULLE à Martinsart.

2 E 3 / 5578 acte 5 du 18/01/1674

Marie DUGARDIN veuve de Melchior DUBREUCQ de Martinsart nomme procureur spécial Antoine LANCRIST, sergent du chapitre St Piat pour vendre un lieu manoir sur 2c à Martinsart et 5c de labour tenant à Antoine DUBREUCQ et encore 5c tenant à Louis DUGARDIN l'aîné. Témoins Jean CORNILLON laboureur à Martinsart et Jean HORNAIN fils de feu Jean, serviteur domestique dudit CORNILLON.

2 E 3 / 5578 acte 6 du 18/01/1674

Antoine LANCRIST sergent de la collégiale St Piat, procureur spécial de Marie DUGARDIN veuve de Melchior DUBREUCQ vend aux enchères à Antoine DUBREUCQ, laboureur à Martinsart 5c de labour.

2 E 3 / 5578 acte 7 du 18/01/1674

Antoine LANCRIST sergent de la collégiale St Piat, procureur spécial de Marie DUGARDIN veuve de Melchior DUBREUCQ vend aux enchères à Antoine DUBREUCQ, laboureur à Martinsart 5c de labour et un lieu manoir sur 2c.

2 E 3 / 5578 acte 8 du 28/01/1674

Messieurs André LEROY doyen et François César DE BERTY chantre de l'église collégiale St Piat à Seclin comme pauvriseurs de la maison de choraux de ladite collégiale, baillent à Pierre PARSY, laboureur à Thumeries, 18c de labour et pré à Thumeries.

2 E 3 / 5578 acte 9 du 10/02/1674

Hélène DAPVRIL veuve de Pierre BOULANGIER et maître Jean BOULANGIER son fils, prêtre, chapelain de la collégiale St Piat à Seclin vendent à Messieurs Lambert et Léopold DECKRE prêtres, chanoine de ladite collégiale, un lieu manoir que la comparante et son mari ont acheté à maître Charles LE MICHIEL, 3 sommiers châssis et 30 pièces de combes y apportés pour y bâtir rue Notre-Dame à Seclin tenant au lieu des dits vendeurs et d'autre aux acheteurs leurs frères et sœurs sur 2c. Témoin François DUBUNET (?) serviteur domestique des acheteurs.

2 E 3 / 5578 acte 10 du 17/04/1674

Luc BOURE fils de feu Martin, laboureur à **Provin**, assisté de Nicolas PARSY, Eustache MORTREUL ses beaux-frères, Jean DE CARNIN, Théodore DASSONVILLE ses oncles, Sébastien POTTEAU son beau-père d'une part,

Marie DELERUE fille de feu François et de vivante Jeanne ISERBY de Seclin, assistée de sa mère, Jean, Eustache et Gérard DELERUE ses frères, Jean DE COURTRAY et Quentin JACQUART ses beaux-frères d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte 800£ et ses vêtements de noces. Témoin Claude DUGARDIN, clerc en pratique.

2 E 3 / 5578 acte 11 du 18/04/1674

Maître Michel LE GHIS chapelain de St Eloi en l'église collégiale St Piat à Seclin commis de Messieurs les doyen et chapitre à la maître de l'école dudit Seclin jouissant des fruits et revenus de la chapelle Ste Elisabeth en la même église annexée à ladite maîtrise, baille à maître Luc WATTRELOS prêtre, chapelain de la chapelle Sts Pierre et Paul au hameau du Plouich à Seclin et Catherine CARPENTIER sa mère, une partie de la maison appartenant à ladite chapelle Ste Elisabeth rue Notre-Dame à Seclin faisant le coin de la ruelle des chauffours, ladite partie du côté de la maison des choraux occupée par le chanoine DE BAY, et moitié du jardin. Bail de l'autre moitié à Philippe Adrien DURIEZ.

2 E 3 / 5578 acte 12 du 01/05/1674

Jacques LEROY laboureur à Thumeries d'une part, Jean LEMESRE laboureur à Thumeries d'autre part. Echantent 9c de labour dont 7c étaient en deux pièces à usage de jardin maintenant réunies contre 6c bien que les titres disent 5c. Ledit LEROY doit décharger sur les 7c dudit LEMESRE 350 mandes de marles ordinaires à ses frais.

2 E 3 / 5578 acte 13 du 25/06/1674

Antoinette MARCHAND veuve de Frédéric MORELLE de Gondecourt reconnaît devoir à Monsieur Nicolas GUIDIN, licencier es droits, Sg des Rosières, bailli général de Messieurs du chapitre St Piat à Seclin et cessionnaire des arriérages dus à Monsieur Pontus Alexandre DE FRANCE prévôt de ladite collégiale, que Jacques DURIEZ, procureur spécial dudit a accepté en son nom, 4£ 2s 6d partie pour reste de deux années de rente seigneuriale à cause de 2c 5v et 4c à Gondecourt jusqu'en 1666 et une année de 10 havots d'avoine pour la dépouille 1665 et dépenses engendrées par la plainte et saisine de 14£, faisant le tout 18£ 2s 6d à payer à la prochaine fête de Lille. Jean LEBORGNE de Wachemy, paroisse de Chemy, son beau-frère, se porte caution.

2 E 3 / 5578 acte 14 du 04/07/1674

Jacques RIVELOIS laboureur à Gondecourt reconnaît devoir à Monsieur Nicolas GUIDIN, licencier es droits, Sg des Rosières, bailli général de Messieurs du chapitre St Piat à Seclin et cessionnaire des arriérages dus à Monsieur Pontus Alexandre DE FRANCE prévôt de ladite collégiale, que Jacques DURIEZ, procureur spécial dudit a accepté en son nom, 12£ 1s 6d pour deux années de rentes seigneuriales dues à ladite prévôté à cause de son lieu manoir sur 3c et 7 quartrons de labour à Gondecourt à payer d'ici août.

2 E 3 / 5578 acte 15 du 09/07/1674

Marie MARCHAND veuve de Bartholomé DURIEZ de Gondécourt, reconnaît devoir à Monsieur François César DE BERTY prêtre, chanoine de la collégiale St Piat à Seclin, 26£ pour la revente de 9 havots de blé et 10 havots d'avoine de rentes seigneuriales soastes dues à la prébende à cause de la moitié de 6c de terre contre Jeanne MARCHAND sa soeur à Gondécourt jusqu'en 1672 à payer d'ici Noël 1674.

2 E 3 / 5578 acte 16 du 09/07/1674

Antoine LANCRIFT sergent de Messieurs du chapitre de la collégiale St Piat à Seclin comme procureur spécial de Nicolas GUIDIN, licencier es droits, Sg des Rosières, bailli de Monsieur de la Hamaide prévôt de ladite collégiale, baille aux enchères à Paul DURIEZ hôte à Seclin, le dîmeron dudit Sr Prévôt à Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 17 du 10/07/1674

Jean ROZE laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Monsieur François César DE BERTY prêtre, chantre et chanoine de la collégiale St Piat à Seclin, 24£ 2s 6d de reste d'arriérage de rentes seigneuriales dues à sa prébende à cause de 3c et 2c 1/2 de terre à Gondécourt jusqu'en 1673, modération faite des années de guerre, à payer en deux fois jusqu'à Pâques communiaux 1675.

2 E 3 / 5578 acte 18 du 10/07/1674

Hubert LALLOE fils et héritier avec autres de feu Pasquier LALLOE de Chemy pour lui et fort de ses frères et sœurs, reconnaît devoir à Pierre Jacques DURIEZ, receveur de Messieurs Henri DE MORTELLE et Charles DHAYNIN, chanoines de la collégiale St Piat à Seclin, 36£ 13s 9d à cause de revente de 4 rasières 3 quarels de blé et autant d'avoine pour quatre années de rentes seigneuriales à cause de la moitié de 6c 1/2q de labour à Chemy contre les veuve et hoirs Jean ROHART depuis 1669 et jusqu'en 1673 et 76£ 10s pour la revente de 8 rasières 2 havots de blé et autant d'avoine à cause de 8c 1/2 à Chemy pour quatre ans, faisant 114£ 3s à payer en deux fois jusqu'à Noël prochain.

2 E 3 / 5578 acte 19 du 12/07/1674

Etienne PETIT laboureur à Fâches reconnaît devoir à Messieurs du chapitre St Amé en Douai et St Piat à Seclin, 150£ 8s 5d pour 7 années d'arriérage de rentes seigneuriales à cause de plusieurs pièces de terre à ceux de St Amé 137£ 15s en 3 parties, et le reste pour 4 années de même à payer en quatre fois jusqu'à la St Rémy 1677.

2 E 3 / 5578 acte 20 du 12/07/1674

Jacques DURIEZ procureur spécial de Messieurs de St Piat à Seclin par sentence des échevins desdits Srs du 29 mars 1672 et publication à l'issue de la messe paroissiale de Templemars, baille à Pierre FOURNIER laboureur à Templemars, 2c 1/2 de labour à Templemars avec loyer à payer jusqu'à ce que les hoirs Jean DE PERNE tels que la veuve Henri FROIDURE, Antoine DEMADRE huissier et

consorts, propriétaires dudit bien aient payé par ce biais 91£ 13s 10d pour 25 années de rentes seigneuriales et frais de justice. Même bail en ladite qualité et raison à Gilles DESBUISSONS de Fâches de 4c de labour à Fâches de la courtieux de Fâches.

2 E 3 / 5578 acte 21 du 21/07/1674

Pauline POUTRAIN veuve en secondes noces de Jean DU THILLEUL et en premières de Gaspard CHUFFART de Seclin désire qu'à sa mort il y ait égalité dans sa succession entre Antoine et Antoinette CHUFFART ses enfants, Joseph, Marie Isabeau et Anne CHUFFART ses neveu de nièces enfants de feu Piat son fils, tant fils que filles, chacun pour 1/3 d'un lieu manoir sur 4c verte rue à Seclin, 6c de labour et 4c au dîmage de le Pointe à Seclin. Donne son lit parchevé et oreiller à ladite Antoinette à sa mort.

2 E 3 / 5578 acte 22 du 17/04/1674

Luc BOURET fils de feu Martin, laboureur à Provin, veuf de Catherine HERME dont il eut Marie Thérèse BOURET à qui il fait formature mobilière de sa mère. Promet de la nourrir et faire aller à l'école jusqu'à son mariage ou prise d'état honorable lorsqu'elle recevra 400£ et la décharge des dettes de sa mère à condition que ledit Luc sera propriétaire des meubles. Accepté par Nicolas PARSY et Eustache MORTREUL tuteurs paternel et maternel de ladite fille.

2 E 3 / 5578 acte 23 du 06/08/1674

Pasquier MAILLART laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Pierre Jacques DURIEZ comme receveur de Monsieur le chanoine DESURMON et naguère receveur de la prévôté de la collégiale St Piat à Seclin, savoir audit DURMON 22£ pour la revente de grains de blé et avoine de rente seigneuriale soasté dues à la prébende à cause de 2c de labour en 5c contre Jean DURIEZ à Gondécourt jusqu'en 1672, et à la prévôté 6£ pour la revente d'une rasière de blé de rente seigneuriale pour 2c à Carnin jusqu'en 1668. Et encore 4£ 16s pour la plainte en justice pour avoir payement des dits arriérages. A payer en deux fois jusqu'à Noël 1674.

2 E 3 / 5578 acte 24 du 19/01/1674

Michel POTTIER fils de feu Jean, charton à Seclin, affirme qu'à l'entrée d'avril 1673 il est entré au service de feu Florent LAGACHE vivant laboureur à Seclin pour mener ses chevaux, ce qu'il a fait environ cinq semaines jusqu'à la mort dudit LAGACHE puis a continué au service de Bonne LALLOE sa veuve 7 à 8 semaines après quoi il est sorti de cette occupation sans avoir achevé le terme dont il était convenu avec ledit LAGACHE. A raison du mécontentement qu'il aurait eu de François Antoine André LEGRAIN père et fils, manouvriers alors à ladite veuve, procédé à cause qu'il aurait dit audit André qu'il alla avec l'une des attelées de chevaux mener une charrée de fumier dans une pièce de 14c au dîmage de Clautriers avec un het de un louchet pour faciliter le chemin. Au contraire serait allé chercher quelque

farenache pendant quoi le déposant serait allé avec une grosse charrée de fumier auxdits 14c, y ayant eut beaucoup de peine et plus lesdits chevaux à raison qu'il n'avait un louchet pour réparer une petite montagne, et les cavains (?) alentour prévenu des eaux. Et à son retour lui a fait reproche, disant pourquoi il n'avait là mené sadite charrée de fiens. Ledit LEGRAIN lui répondit que la dame l'avait envoyé en une pièce de 24c. Ce qu'entendant le déposant mis les chevaux dans l'étable et vit ledit LEGRAIN sourire et se moquer de lui, disant : mène les chevaux qui veut, pour moi je ne les mènerai plus. Puis est sorti et quelques jours après y est retourné pour compter et avoir argent de ladite veuve du temps de son service qu'il a mérité. Elle lui a demandé pourquoi il voulait partir à quoi il lui a répondu **que lesdits LEGRAIN s'étaient moqués de lui et avaient refusé de faire ce qu'il leur avait dit** pour aller aux 24c. Elle répondit qu'elle ne leur avait rien demandé d'autant qu'elle était à Lille depuis le matin. Ne voulant pas avoir plusieurs maîtres il préféra partir. Requis par Pierre et Jean LAGACHE.

2 E 3 / 5578 acte 25 du 20/01/1674

François LEGRAIN fils de feu Jean, manouvrier à Seclin âgé de 48 ans affirme que travaillant chez la veuve Florent LAGACHE à charger les chariots de fumiers à l'été 1673 dans la cour est passé Pierre LAGACHE fils dudit Florent qui lui a dit (Rayé : *qu'est-ce que tu fais là bougre de janfoutre*) qu'il était assis dessus une rondeloire dessous la porte de ladite maison : **Te voilà bougre de Jan foutre, qu'est-ce tu a dit à Maximilien LEGHIS, tu lui as dit que je dois bien 400£ et plus à la maison mortuaire de mon père, il faut que je te tue.** Ce disant il l'a frappé sur la tête avec une pièce de brique, puis avec son pied du côté gauche. Après quoi le déposant s'est enfui chez Martin THIEFFRY leur voisin. Il a bien dit audit LEGHIS que ledit Pierre devait 400£, ce qu'il sait par Bonne LALLOE veuve dudit Florent qui le lui a dit. Requis par Pierre et Jean LAGACHE.

2 E 3 / 5578 acte 26 du 22/01/1674

Anselme CUVELIER fils de feu Gilbert, censier de la Mairie de Gondecourt, âgé de 55 ans, affirme qu'il a bonne connaissance des droits de dîme appartenant à ladite Mairie dont les ivernaces, fèves, warras, poix, wesches et lin que le fermier de ladite Mairie charrie avec ses chevaux et chariots se répartissent pour 1/3 au chapitre de la collégiale St Piat à Seclin, tiers au pasteur de Gondecourt et tiers au propriétaire ou fermier de ladite Mairie. Aussitôt le répartition fait, ceux du chapitre ou fermier en disposent à leur plaisir sans que le propriétaire ou fermier puisse prétendre à un droit de fourrage même pour avoir ramassé et mis les grains dans la grange de ladite Mairie. Il occupe cette cense depuis 31 ans et a occupé les dîmes de ceux du chapitre pendant 16 ans. Requis par ledit chapitre. Témoins Léopold DELERUE fils de Philippe de Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 27 du 22/01/1674

François et Jacques DHENNIN père et fils, manouvriers à Seclin âgés de 74 et 43 ans, affirment que les avestures de **la dîme d'Ancoisne** appartenant à Messieurs du chapitre St Piat à Seclin, les fèves, warras, poix, wesches, ivernaches et lin vont pour 3/5° aux dits Srs et 2/5° à Monsieur d'Houplin à cause de sa **Mairie d'Ancoisne. La répartition se fait en la cour de son château, sans que ledit Sr puisse prétendre à un droit de grains ou fourrage** sur la part desdits chanoines. Il a collecté les dîmes d'Ancoisne de la part desdits Srs, savoir François pendant 16 à 17 ans et Jacques depuis 1673. Requis par ceux du chapitre.

2 E 3 / 5578 acte 28 du 12/02/1674

Valérien CRESPEL vicaire habitué de la collégiale St Piat à Seclin âgé de 23 ans affirme que le 4 février 1674 vers 3h après-midi, il s'est acheminé avec maître Michel LE GHIS, chapelain de ladite collégiale pour entrer chez maître Antoine CHUFFART à effet d'y boire avec maître Jean BOULANGER, maître Gilles ISERBY ou autres prêtres et chapelain de la collégiale du **vin qu'ils avaient fait renclore pour leur prétendue cave particulière. On a refusé tout à plat d'y introduit ledit LE GHIS** son confrère et le déposant. Requis par lesdits chanoines.

2 E 3 / 5578 acte 29 du 06/03/1674

Jeanne CASTILLON femme de Pierre DANNOEULLIN de Seclin nomme procureur général et spécial son dit mari pour vendre et aliéner des biens qu'elle a au village de Péronne. Témoins Gilles NEF (signe NEVE), maréchal à Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 30 du 11/03/1674

Messieurs les doyen et chapitre de l'église collégiale St Piat à Seclin, Philippe DELERIVE, cloquemand et ayant été boquillon et Jacques DHENNIN fils de François, boquillon, tous de Seclin, font priserie de 10 arbres de bois blancs sur un flégard desdits Srs regardant le jardin de la cense de Chemy au chemin menant au Pont à Vendin faisant 1875 faceaux.

2 E 3 / 5578 acte 31 du 30/03/1674

Pierre et Jean LAGACHE frères, laboureurs à Seclin se trouvent assignés à la requête de Bonne LALLOE veuve de Florent LAGACHE de Seclin et ceux du chapitre St Piat à Seclin à comparaître le dernier de ce mois à Lille au lieu plaidoyable de la justice séculière de Messieurs du chapitre St Pierre à 9h contre quoi ils se portent appelants. Les requérants ont affirmé n'avoir pas connaissance de cette assignation.

2 E 3 / 5578 acte 32 du 21/04/1674

Monsieur Nicolas DESCAMPS prêtre, chanoine de St Piat à Seclin âgé de 39 ans affirme qu'en qualité de chanoine député de Messieurs les doyen et chapitre il a été entendre diverses années avec Monsieur André DE BAY, doyen, alors chanoine, Monsieur BERTY, chantre et chanoine, Monsieur Pierre DE HASE, chanoine et

écolâtre et Monsieur Antoine MAHIEU aussi chanoines, **les comptes de l'église et des pauvres de Chemy en qualité de Srs dudit village.** Après en avoir eu présentation les comptes ont été aux pieds de ma clôture d'iceux signés premier par lui et lesdits chanoines sans contredit. Deux des comptes furent rendus en 1662. Témoin Jacques DHENNIN fils de François, manouvrier à Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 33 du 27/04/1674

Monsieur François César DE BERTY (signe BERTY seulement) prêtre, chantre et chanoine de la collégiale St Piat à Seclin âgé de 63 ans environ affirme qu'avec Monsieur DESCAMPS comme chanoines députés par ledit chapitre il a été entendre les comptes de l'église et des pauvres de Chemy.

2 E 3 / 5578 acte 34 du 01/05/1674

Jean DURIEZ fils de feu Robert, greffier de la ville de Seclin **se trouvant travaillé et affligé de certaine maladie qui le détient passé longtemps dans le lit, à raison de laquelle il ne peut exercer et faire les fonctions de sa charge et office de greffier,** avec l'accord du Sr de ladite ville et échevinage de Seclin, il désigne Philippe Adrien DURIEZ, notaire à Seclin, son fils, pour en jouir.

2 E 3 / 5578 acte 35 du 01/05/1674

Philippe Adrien DURIEZ fils de Jean, notaire à Seclin nonobstant la résignation ce jour par son père à son profit de l'office de greffier de la ville de Seclin, **il promet de laisser suivre son père sa vie durant des fruits, profits et émoluments dudit greffe et en cas de convalescence pourra à nouveau l'exercer.**

2 E 3 / 5578 acte 36 du 27/05/1674

Michel LONGUEPEE fils de feu Martin, âgé de 77 ans, Pierre CABIT fils de feu Pierre, âgé de 62 ans, Pierre BARBIEUX fils de feu Eustache, âgé de 49 ans ou environs, tous laboureurs au hameau de **Vendeville** dépendant du village de Templemars, affirment avoir bonne connaissance des envois des aides et subsides des quatre membres de Flandres envoyés au bailli, lieutenant ou hommes de fiefs de Templemars par les bourgmestre et échevin de la ville de Ninove qui ont alors cotisé les manants dudit hameau à l'advenant de leur grandeur sans que lesdits manants du hameau aient reçu d'envoi particulier. Pendant les longues guerres précédentes **les habitants du hameau ont toujours payé leur contribution avec ceux de Templemars** en suite des taxes des envois de Courtrai, La Bassée, Armentières et autres lieux. Requis par les hommes de fiefs de Templemars.

2 E 3 / 5578 acte 37 du 01/06/1674

Pierre DELERIVE fils de feu Gilles, couturier à Gondécourt âgé de 55 ans environ affirme que depuis 25 ans environ il collecte les dîmes de Gondécourt dont une de colsat comme dîmeur sermenté de la Gouvernance

de Lille de la part de Messieurs de St Piat à Seclin et des chapelains des premières messes de la même collégiale. Gilles DEFINE, Antoine LABBE, Jean BUISINE, Nicolas LEQUINT, Jean DEFINE, Thomas HENNERON, Bon MARCHAND, Barbe HENNERON, Pierre COCHET, Adrien MARCHAND, Jacques et Thomas DESBIENS, Hippolyte MARQUANT, Jacques RIVELLOIS, Antoine DUROT, Thomas LE GHIS, Sébastien COCHET, censiers et laboureurs à Gondécourt et autres payent la 6° rasière. L'a reçue avec Jacques ROSE, Pierre THOBO, Bartholomé BACQUEVILLE et autres aussi dîmeurs en argent suivant la revente aux laboureurs ayant dépouillé le colsat avec l'accord desdits Srs pour la 6° rasière jusqu'en 1661 ou 1662 à raison qu'il y avait procès à ce sujet par lesdits Srs contre Florent LAGACHE, laboureur à Seclin. Requis par lesdits chapelains. Témoin Gilbert ROSE fils de feu Jacques, tistran à Gondécourt.

2 E 3 / 5578 acte 38 du 01/06/1674

Pasquier RINGOT fils de feu Jacques, couturier à Chemy âgé de 60 ans environ affirme que depuis 20 ans environ plusieurs chanoines de la collégiale St Piat à Seclin es jours de **la dédicace de Chemy prenaient séance dans le chœur de l'église de Chemy proche de l'autel et ont reçu du pasteur célébrant les premiers l'eau bénite** et ces dernières années leurs lieutenant et échevins en corps de loi. Les députés des chanoines écoutaient et signaient en premier les comptes de l'église et des pauvres, tous les héritages environnant le cimetière étant du tènement et juridiction desdits Srs chanoines et que dans toutes les tavernes et hôtelleries les plus voisines de l'église les lieutenant et échevins de leur justice temporelle **jaugent les pots et autres mesures la veille de ladite dédicace** où il sait qu'il y a eu quelque fois des pots rompus. **La plus saine partie du territoire de Chemy (à la réserve de Wachemy) est tenue et sous la juridiction desdits Srs de St Piat,** tenant plaids par ceux de leur justice de quinzaine en quinzaine en leur halle de Seclin aussi bien pour le regard de leur tènement de Chemy qu'autres en la châtellenie de Lille. Il a toujours résidé à Chemy. Témoin Joachim DUGARDIN fils à marier de feu Jean de Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 39 du 01/06/1674

Simon DELECOURT fils de feu Alexandre, laboureur à Wachemy, paroisse de Chemy, âgé de 45 ans environ affirme que depuis 17 ans la plupart du temps les chanoines de St Piat à Seclin députés par leur chapitre ont pris séance les jours de dédicace dans le chœur de l'église de Chemy proche de l'autel où ils recevaient les premiers l'eau bénite ou ses dernières années leur lieutenant et échevins. Ils entendaient les comptes de l'église et des pauvres, jaugent les pots dans les tavernes, leurs biens sont autour du cimetière, tiennent plaids à Seclin. Réside depuis longtemps à Chemy, a été marguillier, ministre des pauvres.

2 E 3 / 5578 acte 40 du 05/06/1674

Monsieur André DE BAY prêtre, doyen et chanoine de la collégiale St Piat à Seclin nomme procureur général et spécial maître Jean DU SAUCHOIT, procureur postulant à Tournai pour comparaître devant l'Official de Tournai pour accorder la **réparation du chœur de l'église de Gersin** à proportion de la dîme qu'il a le droit de lever audit lieu. Témoin André DE BAY domestique dudit Sr DE BAY à Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 41 du 07/06/1674

De la part du chapitre St Piat de Seclin après que Jean BARATTE, censier de la cense de Chemy fut par Antoine LANCRIFT, sergent desdits Srs sommé de dénommer priseurs de son côté ce dont il est en faute, il est procédé à la priserie des avestures par Jean LABBE, laboureur à Chemy et Anselme CUVELIER, censier de la Mairie de Gondécourt (puis détail).

2 E 3 / 5578 acte 42 du 09/06/1674

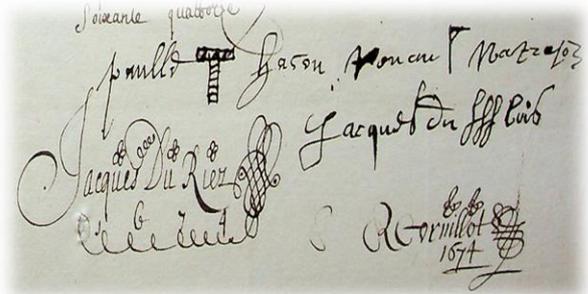
Grégoire LENGART fils de feu Adrien, laboureur à Seclin, tuteur avec Pierre OMELINCQ de François OMELINCQ fils mineur de feu Pierre moyennant la réception de 100fl de capital d'une lettre de rente héritière et 41fl 3p 6d tournois d'arriérages jusqu'à ce jour reçus de Jacques DE FRETIN d'Attiches par les mains d'Antoine LEGRAIN son beau-fils, il lui cède ladite rente datée du 14/03/1604 devant le Bailliage de Lille obligeant Eloi DE FRETIN, Marguerite VALLOES sa femme, ledit Jacques DE FRETIN et Marie VALLOES (VALOIS ?) sa femme d'Attiches au profit de maître Jacques THERY, procureur au rachat de 100fl, ledit THERY l'ayant transportée à Jean DELECOURT par acte devant François LALLIER, notaire, le 14 juin 1662 et depuis par Martin GRUYELLE époux d'Anne DELECOURT fille dudit feu Jean au profit de Demoiselle Anne DELECOURT veuve de Michel MULLIER par acte devant Maximilien LECLERCQ, notaire, le 9 janvier 1672 et le même jour par ladite veuve à Josse DARLOZ qui en a fait transport à Jean DENNEULIN devant le même notaire le 6 février 1672 et lui au profit de François OMELINCQ devant ledit LECLERCQ le 23 avril dudit an. Avec l'accord de Jean DE COUTRAY de Seclin, frère utérin dudit OMELINCQ. Le vendeur promet de ne pas inquiéter les héritiers de feu Etienne DUMOULIN dont ledit François OMELINCQ et ledit Jean DELECOURT suite à l'achat dudit DUMOLLIN de certains héritages affectés par ladite rente. Jean LEGRAIN d'Attiches et ledit Antoine LEGRAIN son fils promettent de décharger les coobligés en ladite rente.

2 E 3 / 5578 acte 43 du 11/06/1674

Jacques DE FRETIN fils de feu Germain, charpentier à Attiches nomme procureur Antoine LE GRAIN fils de Jean, charpentier à Attiches, son beau-fils. Même procuration à Martin DE FAUCOMPRET, procureur postulant à Lille.

2 E 3 / 5578 acte 44 du 11/06/1674

Priserie d'un lieu manoir à Seclin rue de Burgault, Notre-Dame et du Wez délaissé par Florent LAGACHE vivant laboureur à Seclin à la requête de Pierre et Jean LAGACHE ses fils par Paul HACOULT et Regnault WATTRELOS, charpentiers à Seclin : maîtresse maison, pourchil, étable, poulailler, grange, étable à moutons, à vaches, chevaux, agneaux, escais, cheminée, cave, puits et arbres pour 6572£ 15s.



2 E 3 / 5578 acte 45 du 18/06/1674

Priserie des terres labourables acquises par feu Florent LAGACHE vivant laboureur à Seclin avec Bonne LALLOE sa femme lors de leur mariage à la requête de Jean et Pierre LAGACHE fils dudit Florent par Pierre LENGART rewart et Gaspard LOXEMAND échevin et laboureur à Seclin : 6c, 10c, 2c 1/2, 4c, 2c et 3c en 6c à Clauwrières à Seclin pour 1760£.

2 E 3 / 5578 acte 46 du 21/06/1674

Jacques DE FRETIN fils de feu Germain, charpentier à Attiches ayant vu les deux contrats de transports faits à son profit, l'un par maître Frédéric BINAULT prêtre comme receveur des biens de la maison des choraux de la collégiale St Piat d'une lettre de rente héritière de 200fl et arriérages et l'autre par Grégoire LENGART comme tuteur de François OMELINCQ d'une rente de 100fl et arriérages devant Olivier DE DAMPS, notaire à Lille le 9 juin 1674, agrée et ratifie leur contenu et promet de ne pas inquiéter les héritiers de feu Etienne DUMOULIN (DU MOLIN) ni ledit DU MOLIN et les choraux pour l'achat qu'ils ont fait des héritages affectés par l'hypothèque des dites rentes. Antoine LE GRAIN son beau-fils, charpentier à Attiches, s'est obligé.

2 E 3 / 5578 acte 47 du 20/06/1674

Messieurs les doyen et chapitre de l'église collégiale St Piat à Seclin pour éviter tous procès à l'encontre des héritiers de Demoiselle Claire MARTHE à son trépas veuve de François BLONDEL vivant Sr du Pret et Jean BARATTE censier de la cense de Chemy à cause des dîmes, terres à moitié dont ledit chapitre a droit en leur court de Chemy au fait des warras, tranines, fourrages et autres, nomment procureur spécial Monsieur Léopold DEDECKER prêtre, chanoine de la dite collégiale pour arranger l'affaire.

2 E 3 / 5578 acte 48 du 01/07/1674

Gaspard DELEMER lieutenant, Jean DE TOURMIGNIES, Nicolas DESMASIERES, Nicolas CONSTANT, Jean DANCOINE, Alphonse LEQUINT tous laboureurs principaux d'Avelin nomment procureurs spéciaux Robert LAMBLIN, Jean JACQUART et Simon DE TOURMIGNIES, aussi manants principaux d'Avelin pour avoir en prêt 3034fl 16s à livrer au receveur des contributions à Valenciennes en suite de l'ordre de l'intendant du 23 juin 1674 pour acompte de la demie année de contribution qui finira le dernier décembre 1674 et frais en résultant avec garantie sur leurs biens personnels.

2 E 3 / 5578 acte 49 du 01/07/1674

Jean MULLIER lieutenant, Pierre et Simon LEGRAIN, Jean DELERUE, Josse DARLET et Hubert COCHIN tous laboureurs à Attiches reconnaissent devoir au sieur Jean LHERBIER, marchand détailleur de draps à Lille, 1371fl 3p à cause de prêt avec intérêt de 6% à rendre d'ici six mois.

2 E 3 / 5578 acte 50 du 03/07/1674

Pierre DE TOURMIGNIES laboureur à Avelin nomme procureur spécial Simon DE TOURMIGNIES son fils pour créer une lettre de rente héritière de 3000fl.

2 E 3 / 5578 acte 51 du 26/07/1674

Jossine VAN WIELLE fille de feu Guillaume et de Jossine DE BAY de Seclin, nomme procureur spécial le Sr André POLDERMANS de **Wervicq** pour faire venir à elle ce qui lui revient de la maison mortuaire de feu Monsieur Arnould DE BAY vivant prêtre, pasteur de Wervicq, son oncle pour loyer par elle mérité, argent prêté et donation qu'il lui a faite. Témoin Monsieur maître André DE BAY prêtre, doyen et chanoine de la collégiale de Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 52 du 10/07/1674

Pierre CRAMETTE fils de feu Mathieu, laboureur au hameau d'Ancoisne, paroisse d'Houplin, âgé de 50 ans environ affirme que les dîmes d'Ancoisne appartiennent au chapitre St Piat à Seclin levées par les dîmeurs sermentés qu'il les a toujours vu fourcher les avestures, dépouilles et ablais au valet ou chartier de Monsieur d'Houplin [Michel François DE VARENNES], son feu père et Madame sa mère. Faisant les charrées sur son chariot puis les mener avec ses chevaux dans la grange de sa bassecour à cause de sa Mairie d'Ancoisne. Il a toujours vécu à Ancoisne avec son père. En 1673 c'est Jacques DHENNIN fils de François de Seclin qui a collecté charriées par Isidore DESTIEUX valet dudit Sr d'Houplin et auparavant occupées par Gilles WIPLIE et Simon DESRUIELLES ayant procédé de même. Requis par le chapitre. Témoin Eustache DUVIVIER fils de Bernard de Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 53 du 30/07/1674

Les doyen et chanoines de la collégiale St Piat à Seclin pour éviter en ce temps de moisson et de guerres le dépensement ja commencé des grains et fruit de leur dîme d'Ancoisne à raison de la dépouille 1674 pour cause que Michel François DE VARENNES écuyer, maître d'Ancoisne s'opposât à ne vouloir souffrir que son commis charton aille querre, cacher [en ch'ti !] mener les dîmes en la cour de la Mairie d'Ancoisne comme il l'a fait de tous temps et font communément tous autres de cette qualité comme dépendant de leur obligation et nullement celle de ceux du chapitre selon leurs titres communes, décide de former quelqu'un rapidement pour formées les charrées au dépend de celui qui en est chargé sans préjudice à leurs droits et se pourvoiront contre ledit Sr au plus tôt ce qui doit lui être signifié. Ce qui est fait en son château de Beaumanoir.



A.D.59 - 56 Fi 162

2 E 3 / 5578 acte 54 du 30/07/1674

Jean LALLOE laboureur au hameau de Wachemy, paroisse de Chemy révoque la procuration donnée en octobre dernier au procureur VAN PREDELLE avec maître Antoine RUYANT, pasteur, Jean BARATTE et Jean DELERUE laboureurs à Chemy à raison du procès au Conseil Souverain à Tournai pour la Srie temporelle de l'église et village de Chemy contre Messieurs des doyen et chapitre St Piat à Seclin. Signifié aux dits sauf Jean BARATTE à sa femme.

2 E 3 / 5578 acte 55 du 02/08/1674

François DHENNIN fils de feu Jacques, manouvrier à Seclin âgé de 75 ans affirme avoir été collecteur sermenté de Messieurs de la Gouvernance de Lille de dîmes d'Ancoisne, paroisse d'Houplin appartenant au chapitre St Piat à Seclin 17 ou 18 ans continuels jusqu'en août 1672. Les dites dîmes occupées au début par feu Simon DESRUYELLES et Gilles WIPLIE laboureurs à Ancoisne comme fermiers, et en cette qualité ayant fourché les gerbes, bottes et loyeurs en provenant à Antoine MAUGRE et autres valets de Messieurs Florent DE VARENNES vivant chevalier, Sr de Beaumanoir, Madame sa douairière et Monsieur d'Houplin son fils. Lesquels valets ont toujours fait les charrées sur les chariots puis avec leurs chevaux les menaient dans la grange de la bassecour de leurs maîtres à cause de la Mairie qu'ils ont à Ancoisne. Et quelques fois, pour incommodité des chevaux et valets, Jean DELETESTE et

Zacharie LAMERAND leurs fermiers à Ancoisne ont formé ou fait former par leurs charrons lesdites charrées et mener avec leurs chevaux en la place du maître d'Ancoisne sans contredit ni difficultés. Pour chaque charrée renclose dans ladite grange de blé, soile, soucrion et avoine, le déposant donnait au valet qui l'avait chargée une gerbe de blé, soucrion, soile et avoine ou bien ledit valet la prenait lui-même, ce qu'on appelle ordinairement la **gerbe du timon**. Ce que lesdits DESRUYELLE et WIPLIE disait être le droit de ladite Mairie, sans avoir vu nourrir lesdits chevaux durant la moisson d'autres fruits venant de ceux du chapitre sinon que des iveranches, warras et pois de ladite Mairie dont elle a droit de prendre deux parts de cinq esdits iveranches, warras, fèves, pois et lins à l'encontre de ceux du chapitre.

2 E 3 / 5578 acte 56 du 02/08/1674

Jacques DHENNIN fils de François, manouvrier à Seclin âgé de 45 ans environ, affirme qu'il a été commis pour percevoir les dîmes à Ancoisne de Messieurs du chapitre St Piat à Seclin en août 1673 ayant fourché les gerbes, bottes ou loyeurs en procédant à Isidore DESTIEUX, valet de Monsieur d'Houplin qui en avait fait la récolte puis mené avec ses chevaux et chariot en la grange de la bassecour à cause de sa Mairie d'Houplin comme il l'a fait parfois avec Jean BENOIT, aussi valet dudit Sr. etc. ce que son père, ledit François, a fait avant lui.

2 E 3 / 5578 acte 57 du 11/08/1674

Thomas PREVOST fils de feu Florent, laboureur à Ancoisne, paroisse d'Houplin, âgé de 34 ans environs affirme qu'il a été établi par ceux de St Piat pour entasser les avestures, dépouilles et ablais huit fois de suite dans la grange du château de Beaumanoir etc. jusqu'en 1674 où ledit Sr a refusé que son valet forme les charrées et à chaque charrée il a pris une iveranche et es veilles de dimanches et fêtes 4 ou 5 pour la nourriture du cheval, ayant ainsi ramener 10 ou 12 voitures par jour. Ayant pris 5 ou 6 iveranches jusqu'à présent sans toucher au blé ou soucrion.

2 E 3 / 5578 acte 58 du 02/08/1674

Adrien HUBIN fils de feu Michel et Martin MARCHAND fils de feu Jacques, manouvriers à Avelin âgés de 40 et 27 ans environ, affirment qu'ils connaissent bien **la grange de dîme contiguë au cimetière d'Avelin** appartenant aux chanoines de Tournai et que devant et proche de l'entrée de ladite grange Nicolas MARESCAUX (à présent dîmeur avec autres d'Avelin) **s'est ingéré depuis peu de jours d'y faire une moie (meule) de gerbes de grains qui empêche l'entrée en la grange**, de sorte qu'il l'a rend inutilisable. Requis par Jean DE TOURMIGNIES et Nicolas DESMASIERE laboureurs à Avelin.

2 E 3 / 5578 acte 59 du 22/10/1674

Michel LEGRAIN fils de feu Guillaume, laboureur à Gondecourt reconnaît que Messieurs Jean

BLANCQUART et Léopold DEDECKER prêtres, chanoines de St Piat à Seclin se sont joints en la cause de la part de Monsieur d'Estaimbourg pour rente seigneuriale à raison de 3c 1/2 à Gondecourt appartenant audit LEGRAIN tenus en francs mes de leurs prébendes avec ledit comparant. Si lesdits chanoines venaient à succomber avec le comparant (que l'on ne croit), ledit comparant les en déchargera.

2 E 3 / 5578 acte 60 du 22/10/1674

Messieurs Jean BLANCQUART et Léopold DEDECKER prêtres, chanoines des prébendes de Salves en la collégiale St Piat à Seclin, après la lecture de certain acte de garant fait par feu Monsieur Pierre MAHIEU vivant prêtre, chanoine de l'une des dites prébendes pour lui et son compagnon en la cause intentée de la part de Monsieur d'Estaimbourg pour rente seigneuriale à cause de 3c 1/2 appartenant à Michel LEGRAIN passé devant le présent notaire le 22 janvier 1669, le ratifient et nomment procureur spécial Hubert DELEVALLEE, procureur postulant à Lille.

2 E 3 / 5578 acte 61 du 17/11/1674

Liste des matériaux nécessaires pour la **réparation du chœur de l'église de Wahagnies** fait par Monsieur Nicolas DESCAMPS prêtre, chanoine de la collégiale St Piat à Seclin, députés par le chapitre par acte du 3 novembre 1674 et Regnaud WATTRELOS, charpentier à Seclin (puis détail). Total 1056£ 16s 8d. Ledit DESCAMPS ayant aussi été député à la **réparation du chœur de Carnin** et à l'érection de beaucoup de bâtiments et ledit WATTRELOS à fait **le chœur de l'église d'Avelin** et ailleurs.

2 E 3 / 5578 acte 62 du 29/11/1674

Antoine LEBORGNE fils de feu Pasquier, laboureur à **Gondecourt** âgé de 64 ans environ affirme qu'à la cure de Gondecourt appartient entre autres dîmes celle appelée novale qui se cueille sur plusieurs héritages à Gondecourt. Elle fut affermée à Jean DONGNIES par maître Mathias HOURIER alors pasteur à 7 à 8£ de gros annuellement et depuis ne sait, mais elle est toujours dépouillée par le pasteur. **Il s'y trouve 188 ménages** environ faisant feux et que la plupart sont propriétaires de maisons et héritages. **Estime ladite cure** le fort contre le faible [plus ou moins] **à 800£ par an**, se qu'il sait pour avoir été homme de fiefs de Gondecourt, marglisseur et ministre des pauvres ayant entendu plusieurs redditions de comptes. Requis par le chapitre St Piat à Seclin.

2 E 3 / 5578 acte 63 du 10/12/1674

François DUBERON laboureur à Houplin nomme Jean DE COUTRAY, brasseur et échevin de Messieurs de St Piat à Seclin, responsable de son fief [tenu] de la Mairie d'Houplin sur 2c de labour à Houplin et pour se déshériter en son nom de l'exercice dudit fief en faveur dudit Jean devant les hommes féodaux des dits de St Piat pour quoi il nomme procureur spécial Antoine LANCERY leur sergent.

2 E 3 / 5578 acte 64 du 24/12/1674

Philippe MAUROY fils de feu Piat, censier de la cense du Maudue à Houplin âgé de 70 ans environ, affirme qu'il y a 44 ans qu'il occupe ladite cense à la place de son père et qu'il a toujours occupés des terres sur Seclin, savoir 11b 2q dont les avestures, en particulier de **blé il y a 50 ans et plus rendaient le plus souvent 8 à 9 havots du cent de gerbes et que depuis de longues années et présentement, lorsqu'elles rendent 6 havots du cent** on s'en loue et dit on communément qu'y va bien, de sorte qu'elles sont diminuées de leur fertilité d'un quart environ. Au commencement de sa connaissance les censiers les plus notables nourrissaient leurs chevaux la plupart de l'année de fourrages secs et en juillet-août d'ivernace et dranière et qu'à l'époque **on semait tranine du moins fort peu** et que présentement ceux tenant bestiaux à Seclin, du moins la plus grande partie, sèment tranine pour la subsistance de leurs bestiaux de laquelle on ne paye pas dîme. **On dépouillait fort peu de colsat** et maintenant il n'y a pas de si petit laboureur qui n'en veut semer, de sorte qu'une partie du terroir en est avestie, ce qu'il ait lui-même. Requis par le chapitre St Piat à Seclin.

2 E 3 / 5579

2 E 3 / 5579 acte 1 du 25/06/1675

Nicolas CHOCQUET fils de feu Jean, laboureur à La Neuville paroisse de Phalempin, baille à Michel COCQUET son fils laboureur audit lieu, un lieu manoir sur 4c 3q audit lieu. Témoin Jacques PINTE serviteur domestique du notaire.

2 E 3 / 5579 acte 2 du 02/01/1675

Maître Pierre MOREL chapelain de la collégiale St Piat à Seclin, Jacques MOREL maître cuvelier et Jacques MOREL fils de feu Adrien aussi maître cuvelier à Seclin tous héritiers de feu Martin MOREL vivant bourgeois à Seclin pour leurs noms et forts de Jeanne MORELLE (sic) femme de Théophile LE FEL leur soeur et tante, baillent à André BOUTMY, tavernier à Pont à Vendin et Rose CAURO (ou CAVRO) sa femme, un lieu manoir à Seclin rue de la chapelle sur 6c et 4c de labour.

2 E 3 / 5579 acte 3 du 15/01/1675

Michel WAYMEL laboureur à Wavrin désire qu'à son trépas il y ait égalité ente Jean, Pierre, François et Anne WAYMEL ses enfants qu'il eut de Péronne BONDUEL sa femme, tant fils que fille.

2 E 3 / 5579 acte 4 du 24/05/1675

André DE BAY prêtre, doyen de la collégiale St Piat à Seclin pour lui et ayant charges exprès de Monsieur François César DE BERTY, chantre de ladite collégiale comme pauvrisseurs de la maison des choraux de ladite collégiale, vend aux enchères plusieurs monstres de bois tant ormeaux, blancs bois et peupliers au jardin occupé par François VERDIERE hôte à Seclin à diverses

personnes dont Elseart HERBAUT hôte à Attiches avec Jacques COCHIN son frère utérin, carlier à Seclin comme caution, Monsieur François BERNARD prêtre, pasteur et Paul BOCQUET clerc de Tourmignies caution l'un pour l'autre.

2 E 3 / 5579 acte 5 du 18/04/1675

Monsieur Jacques Benoît BOULBOUL prêtre, chanoine de la collégiale St Piat à Seclin se disant procureur spécial de Monsieur Jacques François DE RUITTE chanoine, écolâtre de la collégiale St Jean à Liège et chapelain de la chapelle Notre-Dame dite de la haye fondée en l'église de Loos, baille à maître Pierre LEPLAT prêtre, chapelain de ladite église de Loos et Pierre Philippe Louis RUYANT, clerc dudit Loos, 27c de prairies et labours à Loos en plusieurs pièces. Témoin Monsieur Théodore DE LILLE prêtre, chanoine de la collégiale de Messines.

2 E 3 / 5579 acte 6 du 19/04/1675

Catherine DELETOMBE veuve d'André PETIT et auparavant d'Hugues HACOULT de Wattiesart, paroisse de Seclin et Antoine LANCRIFT sergent du chapitre St Piat à Seclin comme curateur commis aux biens délaissés par le trépas dudit Hugues, vendent aux enchères à Augustin MULLIER fils à marier de feu Maximilien MULLIER vivant censier de la cense du Plouich à Seclin, un lieu manoir sur 4c audit Wattiesart et 3c 1/2 de labour à la charge du bail qu'en a Lambert HACOULT pour deux à trois ans encore. Ajouts : le 6 mai 1675 Mahieu DELEVALLEE fils de feu Antoine, manouvrier à Wattiesart a renchéri ledit marché. Puis le 14 Marie BOULOGNE veuve de Maximilien MULLIER censier de la cense du Plouich. Puis à nouveau ledit Mahieu.

2 E 3 / 5579 acte 7 du 02/05/1675

Pasque JOLY veuve d'André DE FAUCOMPRES d'Allennes baille à Philippe DELERUE batteleur de la collégiale St Piat à Seclin, un lieu manoir rue Notre-Dame à Seclin tenant à la maison St Nicaise et à celle des veuve et hoir Jean DURIEZ vivant greffier.

2 E 3 / 5579 acte 8 du 13/05/1675

Monsieur André DE BAY prêtre, doyen de la collégiale St Piat à Seclin baille à Gaspard RAOUST l'aîné, maçon à Thumesnil paroisse de Fâches, 10c de labour à Thumesnil.

2 E 3 / 5579 acte 9 du 27/04/1675

Guillaume CHOMBART cordonnier à Lille et Marie LEMAHIEU sa femme nomment procureurs Jean DE COURTRAY brasseur et Antoine LANCRIFT sergent à Seclin pour vendre 36 cens en plusieurs pièces à Seclin. Témoins Jacques DELEVALLEE fils de Jacques et Antoine POTTEAU fils de Nicolas, cordonniers à Lille.

2 E 3 / 5579 acte 10 du 29/04/1675

Jean DE COURTRAY laboureur et brasseur et Antoine LANCRIFT (LANCRIFT) sergents de la collégiale St Piat à

Seclin, procureurs spéciaux de Guillaume CHOMBART, cordonnier à Lille et de Marie LEMAHIEU sa femme, vendent aux enchères à Romain CRESTEL (CRESTAL ?), cordonnier à Seclin, 12c de labour au dîmage de Mouchonniers à Seclin. A Marc Antoine CRESTEL fils de Romain, cordonnier à Seclin, 5c de labour au dîmage des Clauwiers à Seclin. A Pierre LAGACHE laboureur à Wattiesart 2c de labour à Wattiesart. A Pierre Jacques DURIEZ lieutenant du chapitre St Piat 3c au dîmage de Luyot et 4c au dîmage des Clauwiers. Audit DE COURTRAY 6c de labour pris en 9c contre Maximilien LE GHIS à Martinsart.

2 E 3 / 5579 acte 11 du 12/05/1675

Jean DUROT fils de feu Guillaume, laboureur à Wachemy paroisse de Chemy reconnaît devoir à Pierre Jacques DURIEZ receveur à Seclin, 78£ 5s pour la revente de 10 rasières de blé et 5 rasières d'avoine pour trois années de rentes seigneuriales dues à la prébende de feu Monsieur Nicolas DESURMONT vivant chanoine à Seclin pour 10c à Chemy qu'il occupe de Monsieur LEMESRE et 5£ pour dépenses de plainte et saisine à cause des arriérages, à payer en deux fois.

2 E 3 / 5579 acte 12 du 13/05/1675

Maître Pierre MOREL chapelain et Jacques MOREL l'aîné maître cuvelier à Seclin baillent à Etienne et Nicolas DESRUCQUE laboureurs à Houplin, 12c de labour à Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 13 du 06/07/1675

François DUBOIS fils de feu Vincent (?), laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Monsieur Jean BLANCQUART prêtre, chanoine de l'une des prébendes de Salve fondée en l'église de Seclin, 78£ 17s 6d pour la revente de 7 rasières 2 havots de blé et autant d'avoine de deux années de rentes seigneuriales pour 22c à Chemy qu'il occupe de Monsieur DU BOSQUEL à cause de sa femme, à payer en deux fois. Témoin Jacques PINTE fils de Piat de Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 14 du 06/07/1675

Florent BRASME [signe BREMME et les autres BRASME] fils à marier de feu Louis BRASME et de vivante Catherine DESMASIERES d'Houplin, assisté de sa mère, Thomas, Jean et François BRASME ses frères et de Thomas DESMASIERES, laboureur à Wavrin son oncle d'une part, Catherine LAGACHE fille de François et d'Anne SAUVAGE d'Houplin, assistée de ses père et mère, Philippe Mahieu LAGACHE son frère et de Pierre LAGACHE laboureur à Wavrin son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte chevaux, cavales, poulains, vaches, veaux et autres, ses meubles ustensiles de ménage et labour et autres en sa maison, les avestures de blé, soile, soucrion, avoine, colsat, warras et autres sur 15b 4c, fumiers, labours et améliorations (sic) en la cours à la réserve de deux vaches et de la moitié des bois secs et ameublis pour le chauffage qui resteront à sa mère et 5500£ dont il faut

déduire 3000£ et la valeur de deux vaches ainsi que ses autres frères et soeur ont reçu lors de leur mariage, sa mère renonce au bail qu'elle a fait à son fils qu'elle remet à nouveau en bail à son fils, savoir 15b 4c avec un lieu manoir pour 9 ans au rendage de 750£ par an, 6 rasières de blé et autant de soucrion à la réserve de deux places et une étable pour la demeure de sa mère et d'une servante et 7 à 8c sans qu'elle doivent payer rentes, tailles ou autres, les fourrages secs pour la nourriture des deux bêtes à cornes. Il apporte également ses vêtements de nocés. Elle apporte 3000£ et ses vêtements de nocés.

2 E 3 / 5579 acte 15 du 07/07/1675

Jean CAIGNY laboureur et hôte à la Croisette, paroisse de Chemy, reconnaît devoir à Monsieur François César DE BERTY prêtre, chanoine et chantre de St Piat à Seclin, 24£ pour la revente de 2 rasières de blé et autant d'avoine de rente seigneuriale soastes dues à sa prébende à cause de la moitié de 11c de terre à Chemy qu'il occupe d'André CAIGNY son père à payer à la Toussaint 1675. Idem par Antoine DESBIENS époux de Jeanne DORCHIES, laboureur à Gondécourt pour 22£ de reste de 5 années de rente seigneuriale à cause de 4c à lui appartenant à cause de sa femme et à Anne et Laurence DORCHIES enfants et héritiers de Mathias DORCHIES à Gondécourt, après modération des années de guerre et compris le relief de Madeleine CRAMETTE à son trépas femme dudit Mathias, à payer en deux fois. Idem par Hubert LALLOE fils et héritier avec autres de feu Pasquier LALLOE, laboureur à Chemy pour 29£ 4s 6d pour 1/4 de 5c 1/2 et 4c à lui et ses cohéritiers à payer à la foire de Lille 1675.

2 E 3 / 5579 acte 16 du 09/07/1675

Nicolas DELEFOSSE laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Monsieur le prévôt de la collégiale St Piat à Seclin, 20£ 15s de rente seigneuriale pour 1c 1/2 de terre en deux pièces à Gondécourt lui appartenant à cause de Marguerite MARCHAND sa femme à payer à la St Rémy 1675. Idem par Guillaume BACQUEVILLE laboureur à Gondécourt pour 25£ pour 5c lui appartenant à Gondécourt à payer en deux fois. Idem par Antoine LECLERCQ laboureur à Herrin pour 52£ 12s 9d pour 5 quartrons et 7 quartrons et 1/3 quartron à lui appartenant à payer en deux fois. Idem par Gaspard LABBE fils d'Antoine, laboureur à Gondécourt pour 12£ 18s 8d pour 3c à Gondécourt lui appartenant à payer en septembre 1675.

2 E 3 / 5579 acte 17 du 09/07/1675

Jacques RIVELLOIS laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Monsieur le prévôt de la collégiale St Piat à Seclin, 47£ 17s pour quatre années de rente seigneuriale de son lieu manoir sur 3c et 5 quartron de terre à lui à Gondécourt, à payer à la St Rémy 1675.

2 E 3 / 5579 acte 18 du 09/07/1675

Louis ROSE laboureur à Gondécourt pour éviter frais et dépenses de plainte et saisine de 4c de labour à Gondécourt qu'il occupe de François LEPEZ pour avoir paiement de 28£ 13s 6d pour trois années de rente seigneuriale dues à la prévôté de la collégiale de Seclin, il promet de payer 18£ par an jusqu'au paiement complet.

2 E 3 / 5579 acte 19 du 20/07/1675

Mathieu CRAMETTE fils et héritier de feu Jacques CRAMETTE de Gondécourt, reconnaît devoir à Monsieur François César DE BERTY prêtre, chanoine et chantre de la collégiale St Piat à Seclin, 24£ pour la revente de 2 rasières 3 havots 1 quarel de blé et autant d'avoine de rente seigneuriale soastes due à sa prébende pour 1c de terre en 12c à Gondécourt à lui appartenant, après modération de la moitié des années de guerre, à payer à St Rémy 1675.

2 E 3 / 5579 acte 20 du 22/07/1675

Nicolas DELEFOSSE laboureur à Gondécourt reconnaît devoir à Monsieur Martin PORION prêtre, chanoine de la collégiale St Piat à Seclin, 24£ pour revente de blé et avoine de rente seigneuriale soastes due à sa prébende pour 1c et tiers de 5c à Chemy, à payer à la St André 1675.

2 E 3 / 5579 acte 21 du 23/07/1675

Jean DELEVALLEE fils de feu Piat, laboureur à Herrin reconnaît devoir à Monsieur François César DE BERTY prêtre, chanoine et chantre de St Piat, 52£ pour arriérage de rente seigneuriale due à sa prébende à cause de 5c à Gondécourt appartenant à Monsieur DU HOT à cause de Catherine GILLES sa femme, à payer en deux fois.

2 E 3 / 5579 acte 22 du 23/07/1675

Gaspard BOULANGER, maréchal à Gondécourt en l'acquis de Thomas BOULANGER, maître sayeteur à Lille, son frère, pour 13£ qu'il doit à Monsieur François César DE BERTY prêtre, chanoine et chantre de St Piat à cause d'arriérage de rente seigneuriale de 3c à Gondécourt appartenant audit Thomas et dépenses de plainte, promet de payer.

2 E 3 / 5579 acte 23 du 28/07/1675

Pierre LAGACHE fils de François et d'Anne SAUVAGE d'Houplin, assisté de ses père et mère, Philippe Mahieu LAGACHE [Pas de lien de parenté indiqué], Florent BRASME son beau-frère, Pierre LAGACHE, laboureur à Wavrin son oncle, Pierre SOHIER laboureur à Camphin son ami d'une part, Hélène DELECROIX fille de feu André et de feu Jeanne BRAME d'Houplin, assistée d'Antoine LEPETIT, laboureur à Houplin, son beau-frère, Philippe MAUROIS laboureur son parrain et oncle par alliance, Thomas DESMASIERES bailli et Zacharie LAMERAND laboureurs à Houplin ses oncles par alliance d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 3000£ et ses vêtements

de noces. Elle apporte venant de ses parents 5b jardin, prairie et labour avec trois lieux manoirs en plusieurs pièces à Houplin et Seclin, 4500£ et des arbres estimés 1000£. Témoins Laurent DESRUCQUE fils d'Etienne et Adrien MARCHAND fils de Jean, jeunes hommes à marier à Houplin.

2 E 3 / 5579 acte 24 du 30/07/1675

Florent LALLOE laboureur à Chemy reconnaît devoir à Monsieur François César DE BERTY prêtre, chanoine et chantre de St Piat, 54£ de revente de 4 rasières 2 havots de blé et autant d'avoine de rente seigneuriale à cause de la moitié de 11c à Chemy lui appartenant, à payer en deux fois.

2 E 3 / 5579 acte 25 du 20/08/1675

Bonne LALLOE veuve de Florent LAGACHE vivant laboureur à Seclin, Pierre LAGACHE laboureur à Wattiesart, Jean LAGACHE laboureur à Seclin, Philippe DELATTRE laboureur à Thumesnil paroisse de Fâches, époux de Péronne LAGACHE, lesdits LAGACHE enfants et héritiers dudit Florent ayant en commun la moitié d'un lieu manoir et terres acquis par ledit Florent lors de sa conjonction avec ladite Bonne à qui l'autre moitié appartient. En font partage. A ladite Bonne et ladite Péronne la maison maîtresse, étables de chevaux, des agneaux, portion de grange du côté de celle de Jean DE COURTRAY, un puit et escais contre la maison Martin THIEFFRY, couturier, avec 194v à prendre depuis l'entrefend de la porte à droite ligne vers Quentin CORNILLON, compris les arbres montants, entre la rue de Burgault et la rue Notre-Dame, 6c aux Clauwiers, 6c vers Martinsart, 2c 1/2 aux Clauwiers pris en 4c contre ledit DELATTRE à cause de sa femme. A Pierre et Jean LAGACHE l'autre portion de grange du côté de la rue du Wez, étables des moutons, celle des vaches et porte avec 164v qui est le reste dudit lieu manoir, 3c en 6c contre eux-mêmes aux Clauwiers et 4c 1/2 en 9c contre maître Bernard BOULOGNE audit lieu. Lesdits Pierre et Jean déchargeront les autres de 465£ 6s 8d en lettres de rentes héritières sans préjudicier du procès qu'ils ont ensemble au siège de la Gouvernance de Lille sur relief d'immixtion de ladite Bonne. Si des terres acquises ensemble n'ont pas été mentionnées elles iront pour 2/3 aux dites Bonne et Péronne et le reste à Pierre et Jean.

2 E 3 / 5579 acte 26 du 04/03/1675

Piat THIBAUT, laboureur à Emmerin, Pierre WANCQUIER et Toussaint DESMONS laboureurs à Seclin, les deux premiers se constituent cautions de Michel LEMESRE, meunier à Seclin au profit des maîtresses, prieuse et religieuses de l'hôpital de Seclin pour 84£ et ledit DESMONS pour autres 84£ à payer d'ici le 5 mars 1675 pour reste des rendages de **l'occupation par ledit LEMESRE d'un moulin**, maison et 7c de labour jusqu'en 1674 et les 7 pour la dépouille 1673, modération déduite, ce que Claude DE PARMENTIER, sergent de la Gouvernance, a accepté au nom dudit hôpital.

2 E 3 / 5579 acte 27 du 20/08/1675

Pierre et Jean LAGACHE, laboureurs à Seclin, enfants et héritiers de feu Florent et de feu Anne MAROIS, Philippe DELATTRE laboureur à Fâches, époux de Péronne LAGACHE fille dudit Florent et de Bonne LALLOE, leur soeur consanguine, ont par succession de ladite Anne lesdits Pierre et Jean 5/6° et ladite Péronne 1/6° de biens à Seclin dont ils font partage. Aux dits Pierre et Jean chacun par moitié 10c de labour aux Clauwiers, 4c 1/2, 3c et encore 3c pris en 6c contre eux-mêmes. A ladite Péronne 2c à Wattissart et 1c 1/2 à Clauwiers en 4c contre elle-même et sa mère.

2 E 3 / 5579 acte 28 du 12/09/1675

Catherine CARPENTIER veuve d'Antoine WATTRELOS de Seclin baille à Jean François FOURURE, meunier à Seclin, 12c 1/2 de labour en deux pièces à Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 29 du 02/11/1675

Antoine DUBART fils de Jean, laboureur, et Marie Anne PARMENTIER sa femme d'Allennes vendent à Jacques BEAUVOIS bailli d'Allennes, 5 quartrons de labour en plus grande masse à Allennes.

2 E 3 / 5579 acte 30 du 16/11/1675

Bonne LALLOE veuve de Florent LAGACHE de Seclin vend à Jeanne LALLOE sa soeur, veuve de Guillaume DUPREZ d'Herrin, 2c de labour à Allennes.

2 E 3 / 5579 acte 31 du 14/11/1675

Romain CRESTEL cordonnier à Seclin baille à Catherine DESOBRY veuve de Martin DOBRICOURT de Seclin, 12c de labour à Seclin au dîmage des Mouchonniers.

2 E 3 / 5579 acte 32 du 13/12/1675

Catherine BATAILLE veuve d'Adrien DELECOURT et Hubert PLANCQUES son fils de franche condition qu'elle eut de Lambert PLANCQUES son premier mari de Noyelles baillent à Adrien OLANCQUES fils dudit Lambert, laboureur à Wattignies, 7c 3q de labour en deux pièces à Wattignies.

2 E 3 / 5579 acte 33 du 29/11/1675

Charles LALLOE fils de feu Romain et Roger DANCOISNE fils de feu Antoine, laboureurs au hameau de Wachemy, paroisse de Chemy, curateurs des biens de feu Jean DEBORGNE vivant laboureur à Wachemy, vendent aux enchères à Jean HERMEZ fils de feu Antoine, manouvrier à Wachemy, la moitié d'un lieu manoir sur 2c 3q à Wachemy tenant à Jean HERMEZ à cause de sa femme, à l'encontre de Marie MARCHAND veuve dudit LEBORGNE et lesdits 2c 3q pris en 4c à l'encontre de Maure DUGARDIN (sic) qui a les 5q restants. Autre vente aux enchères à Jean DUROT fils de feu Toussaint, laboureur à Wachemy de 2c de labour à Chemy. Ledit Jean HERMEZ acheteur de la moitié du lieu manoir a renchéri le deuxième marché.

2 E 3 / 5579 acte 34 du 07/05/1675

Jacques Henri FACOMPRET (FAUCOMPRET), laboureur à Attiches reconnaît devoir à Messieurs les doyen et chapitre de la collégiale St Piat à Seclin, 22£ 13s 8d pour six années de rentes foncières à cause de la moitié d'un lieu manoir contenant en tout 6c.

2 E 3 / 5579 acte 35 du 10/01/1675

Antoine DEMAY fils de feu Georges, âgé de 50 ans, Grégoire LENGART fils de feu Adrien âgé de 43 ans environ, laboureurs à Seclin affirment bien connaître 13c de labour à Seclin, dîmage de Paradis occupés par Antoine MARCQUANT de Seclin qu'on dit appartenir à l'hôpital St Nicolas à Lille. Avestis de blé, pois et colsat en 1673 dont **les avestures furent gâtées par la grêle survenue le 18 ou 19 juin 1673** de sorte que ce qui restait ne valait pas les dépenses de la moisson. Ils occupent des terres tenant aux dits 13c. requis par ledit MARCQUANT.

2 E 3 / 5579 acte 36 du 15/01/1675

Jean MORTREUL fils de Jean, maréchal et laboureur à Gondécourt, promet de payer à Monsieur Nicolas DESCAMPS prêtre, chanoine de St Piat à Seclin, 19£ de rendage de 9c 1/2 qu'il occupe de Jean DUPONT à payer en plusieurs fois.

2 E 3 / 5579 acte 37 du 16/01/1675

Maître Frédéric BINAULT (BINO) prêtre, chapelain de la collégiale St Piat à Seclin et receveur de la maison des choraux de ladite collégiale, nomme procuratrice Barbe BINAULT sa soeur de Seclin pour recevoir ce qui est du aux dits choraux.

2 E 3 / 5579 acte 38 du 12/03/1675

Monsieur Lambert DE DECKER prêtre, chanoine de la collégiale St Piat à Seclin et Philippe Adrien DURIEZ, greffier de la ville de Seclin, exécuteurs testamentaires de feu maître Pierre CAPPES vivant prêtre, pasteur de Thumeries, nomme procureur spécial maître Jean DU SAULCHOIT, procureur postulant à Tournai, pour défendre leur cause devant l'Official de Tournai à la requête de maître Jean Baptiste DESPREZ (DESPRET) prêtre, pasteur moderne de **Thumeries prétendant réparation de la maison pastorale**. Témoins Joachim DUGARDIN fils de Jean et Jacques PINTÉ fils de Piat, jeunes hommes à marier à Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 39 du 16/03/1675

Jean DHELLIN fils de feu Guillaume, censier de la cense de Prévôté à Seclin, âgé de 68 ans environ affirme bien savoir que les avestures faites à Seclin il y a 50 ans et plus avaient des **grains bien plus fructueux qu'à présent** vu que les blés rendaient quelques fois 9 à 10 havots du cent de gerbes et maintenant le plus souvent 5, 6 ou 7, faisant perte d'un quart. De tous souvenir on ne semait tranin que fort peu et présentement tous ceux ayant terres et tenant bestiaux le font à Seclin pour la subsistance des dits bestiaux. On dépouillait fort peu de

colsat mais maintenant il n'y a pas de plus petit laboureur qui ne le fasse. Requis par le chapitre St Piat.

2 E 3 / 5579 acte 40 du 08/07/1675

Priserie d'un lieu manoir, jardin et héritage en la ville de Seclin en les rues de Burgault, Notre Dame et du Wez délaissé par Florent LAGACHE vivant laboureur par lui acquis avec Bonne LALLOE sa veuve, à la requête de ladite Bonne, Jean LAGACHE et Martin THIEFFRY curateurs dudit feu Florent, par Paul HACOULT, Regnault WATTRELOS charpentiers à Seclin, Jean DESOBRY maçon à Houplin et Robert HAVET, couvreur à Seclin (Puis détail) faisant 5348£ un tiers 17d 13s. Puis celle des terres labourables de 2c 1/2, 6c, 3c et 6c acquis d'Allard et Jean LECLERCQ pour 1572£ un tiers .

2 E 3 / 5579 acte 41 du 24/04/1675

Toussaint CARBONNET fils de feu Jean, naguère échevin et Philippe DELERUE fils de feu Pierre, échevin moderne, responsables d'hommes de fiefs de Messieurs du chapitre St Piat âgés de 66 et 53 ans environ affirment que lesdits du chapitre ont des baillis particuliers à cause de leurs prébendes dont celles dites Salve. Ces baillis font œuvres de deshéritances et adhéritances des lieux et héritages tenus de leurs prébendes en la présence des hommes de fiefs ou responsables desdits Sr doyen et chapitre et font les saisines des biens chargés de rentes seigneuriales vers eux et reliefs pour en consumer paiement comme Srs vicomtiens. Le premier est homme responsable depuis 34 ans et le second 7 ans et avoir servi aux dits devoirs. Requis par Guillaume LE GRAIN, laboureur à Gondécourt. Témoin Jean DUGARDIN fils de feu Antoine, échevin de Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 42 du 06/05/1675

Monsieur Augustin CARPENTIER prêtre, chanoine de l'une des six franchises prébendes de l'église collégiale St Piat à Seclin nomme procureur spécial Pierre Jacques DURIEZ, lieutenant de Messieurs du chapitre St Piat pour faire venir ce qui lui est dû en raison des rentes seigneuriales.

2 E 3 / 5579 acte 43 du 16/07/1675

De la part des exécuteurs testamentaires de feu maître Frédéric BINAULT (BINO) vivant prêtre, chapelain de la collégiale St Piat à Seclin on vend aux enchères ses biens meubles : une table avec les hetteaux, un saloir, une cuvelle, 5 plats de terre, 2 pots de terre et plusieurs tallettes, 4 pièces de poterie etc.

2 E 3 / 5579 acte 44 du 19/07/1675

De la part de Messieurs du chapitre St Piat à Seclin après que Jean BARATTE, censier de la cense et cours de Chemy fut par Pierre DELENEUVILLE, sergent desdits Srs, sommé de dénommer priseurs de son côté (de quoi il est en défaut), est faite priserie des avestures sur les terres dites à moitié de ladite cense appartenant aux dits Srs à l'encontre dudit BARATTE en sa dite qualité de censier, par Jean LALLOE, censier à Chemy et Anselme CUVELIER,

censier de la Mairie de Gondécourt (Puis détail).

2 E 3 / 5579 acte 45 du 30/07/1675

Maximilien DUGARDIN fils de feu François, laboureur en la ville de Seclin et Espérance MUIDEBLED sa femme pour faire solution de paiement à Messieurs du chapitre St Piat à Seclin de 200£ à cause du rendage de 9c 1/2, nomment procureur Olivier DE DAMPS, procureur postulant à Lille pour créer une lettre de rente héritière au Bailliage de Lille.

2 E 3 / 5579 acte 46 du 10/08/1675

Quentin LOXEMAND, Claude et Pierre FAVIERE, Toussaint POUILLE, Julien GRAVELINE, Pierre JACQUART, Jean BIGOTTE, Jean LE GHIS, Joseph DUGARDIN, Jean BALLE, Charles et Robert CRESTAL, Roch BUFIN, Antoine PINTÉ et Maximilien DUBART tous manants de Seclin **pour avoir élargissement (libération) de Laurent TREFFEL, Géry et Maximilien DUGARDIN, François LEGRAIN et François LE GHIS aussi manants de Seclin détenus es prisons de Lille**, il convient de trouver 350£ qu'ils n'ont pas en leur main. Pour quoi ils nomment Jean DE COURTRAY, laboureur et brasseur à Seclin et Grégoire LENGART fils de feu Adrien, laboureur à Seclin pour s'engager en leur nom dans un prêt.

2 E 3 / 5579 acte 47 du 22/08/1675

Toussaint CARBONNET hôte à Seclin nomme procureur Philippe Adrien DURIEZ, greffier de Seclin. Témoin Jacques DURIEZ fils de feu Jean, clerc en pratique à Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 48 du 27/08/1675

Antoine CRESTEL fils de feu Martin (CRESTAL ?), laboureur âgé de 68 ans et Adrien MOLLET fils de feu Jean, laboureur à Seclin âgé de 49 ans environ affirment que Thomas HENNERON, censier de la cense de Haas, paroisse d'Avelin, vers la St Jean Baptiste 1675 a vendu à Françoise ISBLED femme d'Hubert DURIEZ, hôte à Seclin, les herbe alors croissantes sur 8c de pré en plus grande masse à Ennevelin appelé les prés de Haas à condition que le vendeur les fauches, et deux ou trois jours après les mettes en mocheaux puis les herbes en plus grand monts comme on fait d'ordinaire y compris ses prédécesseurs, même le dimanche, ce qu'il n'a pas fait et lorsque quelques jours après est arrivée **grande abondance de pluies**, elles ont rendu les mocheaux à nage (trempés) et restés en cet état plusieurs jours. Ne les ayant toujours pas transportées **le foin fut tout pourri** deux ou trois jours après, **rendant une grande puanteur**. Requis par ledit DURIEZ.

2 E 3 / 5579 acte 49 du 24/09/1675

Nicolas BRISELANCE fils de feu Guillaume, bailli de Carnin et fermier de bonne partie de terres labourables et dîmes dudit lieu, âgé de 65 ans environ, affirme que depuis au moins 50 ans il a vu semer et dépouiller du colsat à Carnin dont les propriétaires ont toujours payé la dîme même lui et son père depuis 41 ans environ. Elle

se lève par les commis des dîmes du village à l'advenant de la 16^e rasière comme dans les villages voisins mais il croit que ceux qui en faisaient la dépouille ne le payaient audit advenant parce qu'ils ne faisaient bons rapports, néanmoins ne faisaient refus de payer tant en nature qu'en argent jusque et compris 1662 lorsqu'un procès eut lieu entre le chapitre St Piat de Seclin et Florent LAGACHE, laboureur à Seclin et depuis on a cessé de payer cette dîme, les laboureurs de Carnin disant que si ceux de Seclin ne payaient pas, ils étaient égaux en attendant la conclusion du procès. A toujours demeuré à Carnin et son père et lui furent fermiers de dîmes, occupant 30b 5c. Requis par le chapitre St Piat.

2 E 3 / 5579 acte 50 du 24/09/1675

Maximilien RUBIN fils de feu Gérard, clerc paroissial de Carnin âgé de 55 ans environ, affirme qu'il y a 18 à 19 ans il a été commis dîmeur sermenté de la Gouvernance de Lille pour Carnin pendant deux ans, ayant levé celle de colsat en nature de Piat DELEVALLE, André THIERRY, Jean DOUTRELONG laboureurs principaux et autres de Carnin. Requis par le chapitre St Piat.

2 E 3 / 5579 acte 51 du 07/10/1675

Nicolas GUIDIN avocat à Lille, procureur et receveur spécial de Nicolas Antoine DENNETIERES écuyer, Sr du Boucq, del Sauls etc. demeurant à **Tournai** vend aux enchères des gerbes de blé, soucrion, avoine, fèves, warras et tranine lui appartenant comme héritier féodal et côtier de Messire Philippe DE BACQUEHEM vivant chevalier, Sr de la Sauls à cause de **sa terre de la Dapvry (Davril) paroisse d'Avelin** à diverses personnes à prendre après accord de Laurent DE VRENAY, concierge dudit lieu de Dapvry. Puis les fruits croissants sur les arbres dans les jardins du lieu de la Dapvry à Avelin : les fruits du jardin dit la petite pâture sauf un pommier appelé cucré de may à Jean DESCARPENTRIES couturier à Avelin pour 118£, et d'autre jardin ensuivant à la réserve d'un pareil pommier de cucré à Vincent FLINOIS pour 73£, et les deux pommiers à Allard LEMESRE d'Avelin pour 7£.

2 E 3 / 5579 acte 52 du 21/10/1675

Messieurs André DE BAY prêtre, doyen, chanoine proviseur de maison des choraux de la collégiale St Piat à Seclin et Michel DE BAY prêtre, chanoine de ladite collégiale, députés du chapitre d'une part, Barbe CORNILLE veuve de Jacques HACQUIN de Fromelles d'autre part. **Pierre HACQUIN fils desdits seconds a été reçu le 9 octobre 1675 dans leur chapitre à l'état de choral pour étudier et exercer la musique et se rendre avec ses compagnons au service dans le chœur de leur église collégiale**, lui donnant la nourriture, vêtements et aliments ordinaires à condition que si ledit Pierre venait à sortir sans l'aveux, permission et consentement

desdits Srs, ladite Barbe sa mère sera tenue de payer la table et nourriture de son fils à l'advenant de 12£ de gros par an avec les habits, robes et linges qui lui auront été baillés avec les honoraires du maître de chant. A la sûreté de quoi ladite Barbe et Jérôme CORNILLE, charpentier à **Capinghem** son frère (sic) sa caution obligent tous leurs biens.

2 E 3 / 5579 acte 53 du 14/11/1675

Elseart HERBAUT hôte au hameau de Drumé paroisse d'Attiches nomme procureur maître Antoine CHUFFART prêtre, chapelain de la collégiale St Piat à Seclin pour poursuivre A. O. LE MERCHIER écuyer, Sr de Mazinghem etc. au pays d'Artois pour avoir restitution de 24£ de gros suite à une vente d'arbres à prendre en une fosse au jardin de la cense de Drumés. Témoin Maximilien DUGARDIN fils de Maximilien, hôte à Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 54 du 14/11/1675

Paul DURIEZ fils de feu Pierre, âgé de 50 ans et Maximilien DUGARDIN fils de Maximilien, âgé de 33 ans environ, hôtes à Seclin affirment que le 31 juillet 1674 vers 7 ou 8h du matin Elseart HERBAUT, hôte au hameau de Drumé, paroisse d'Attiches, dans une chambre du logis dudit Paul à payé à Monsieur de Mazinghem 24£ de gros à cause de la vente d'arbres en ladite cense de Drumé. Requis par ledit HERBAUT.

2 E 3 / 5579 acte 55 du 18/11/1675

Regnaud WATTRELOS fils de feu Pierre, charpentier âgé de 57 ans et Henri CRESTAL fils de feu Antoine, maçon âgé de 45 ans tous deux de Seclin affirment qu'il existe une maison rue de Lille à Seclin à usance de taverne ayant pour enseigne Reims appartenant aux hoirs Martin MOREL, laquelle n'est point partable ni divisible à moins de causer un dégât vu son usage et qu'en faisant une division les grands chartiers et voituriers n'y pourraient loger. Ledit WATTRELOS a fait priserie de ladite maison. Requis par Jacques MOREL l'aîné de Seclin.

2 E 3 / 5579 acte 56 du 02/12/1675

Jacques LEBORGNE fils de feu Jean, âgé de 46 ans environ, laboureur à Allennes sur les marais affirme qu'il y a 20 ou 21 ans qui fut l'année du siège d'Arras de la part du roi catholique, il a perçu la dîme de colsat en nature de plusieurs occupants de Carnin sans se souvenir à quelle quotité, étant commis au nom de feu maître Jean JOLY son oncle, vivant prêtre, chapelain et parteur des grains de la collégiale St Piat à Seclin avec Maximilien RUBIN, clerc paroissial de Carnin, dîmeur sermenté de Nicolas BRISELACE, fermier de Monsieur d'Helleville, décimateur avec lesdits Srs de St Piat à Carnin à raison de leurs droits respectifs et du curé du lieu. Requis par ledit chapitre St Piat.

Notaire à Phalempin

Jacques DELATTRE

Partie – Secteur peu dépouillé, celui de Phalempin pêche pourtant par la disparition des archives de l'abbaye du lieu. Les archives notariales sont donc d'une grande aide. Voici le dépouillement des deux premières années des archives du premier notaire connu résident à Phalempin.

Jacques DELATTRE, notaire royal héréditaire à Phalempin (période 1692-1693)

Nommé le 01/07/1692.

Archives A.D.59 - 2 E 3 / 6035 à 6055 (de 1692 à 1712)

Si quelqu'un est intéressé par le dépouillement du reste des actes passés chez ce notaire, il est possible de constituer une équipe dans laquelle chacun dépouillera depuis chez lui quelques années. Un exemple de son écriture se trouve à la page suivante. [Me contacter.](#)

2 E 3 / 6035

2 E 3 / 6035 acte 1 du 03/11/1692

Marie Madeleine TREFFEL fille de feu Laurent, épouse de Jean DESMONS de Martinsart paroisse de Seclin, après lecture de la transaction entre ledit DESMONS et Nicolas TREFFEL passé devant le présent notaire le 21 octobre 1692 constatant que moyennant 48£ et portion de lieu qui appartenait à Jeanne FAUCOMPRET sa mère à Attiches qu'il a promis payer comptant et laisser suivre (ledit TREFFEL fort de ses autres sœurs) audit Jean DESMONS et sa dite femme, elle renonce à l'hérédité de ses dits père et mère. Témoins Jacques GADENNE fils de Georges, domestique du notaire et Nicolas CARPENTIER fils de Jean de Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 2 du 08/11/1692

Gaspard et Balthazar JOVENEL fils de Jean et de Lucquette CHRETIEN, laboureurs à Attiches vendent à Gilles BRICE fils de feu Jacques (BRICE), hôte à Attiches, les 2/3 de 2c 1/2 de labour à Attiches. Témoins Antoine CAUDRELIER fils de feu François, meunier à Attiches et Romuald LOHIER fils de feu Jacques, garde bois de la forêt de Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 3 du 15/11/1692

Claude CHRETIEN fils de feu Noël, salpêtrier à Attiches donne à Nicolas CHRETIEN son fils pour le récompenser de ce qu'il a fait pour lui et puisqu'il promet de l'alimenter sa vie durant et lui donner 20 patards par mois et paiement d'une messe pour le repos de son âme, lui donne un lieu manoir sur 7 quartrons à Attiches et 1/2c de labour audit lieu, ce qu'Anne BADOULT sa femme accepte.

2 E 3 / 6035 acte 4 du 18/11/1692

Gaspard et Balthazar JOVENEL frères, fils de Jean JOVENEL et de feu Lucquette CHRETIEN, laboureurs à Attiches vendent à Gilles BRICE fils de feu Jacques, marchand de bois à Attiches, 2/3 de 2c 1/2 de labour à Attiches. Mais comme les vendeurs ont reconnu qu'ils n'étaient pas vendus à leur réelle valeur, ils ont résilié la vente du 8 novembre 1692 attendu qu'elle n'était que verbale et en redéfinissent le montant. Témoins François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien et Jacques GADENNE fils de Georges, domestique du notaire.

2 E 3 / 6035 acte 5 du 27/11/1692

Hubert OCHIN lieutenant, Josse DARLEZ, Jean MULLIER, Maximilien DURIEZ et Jacques LEGRAIN hommes de fiefs du domaine de la châteltenie de Lille, cour et Halle de Phalempin représentant la Loi du village d'Attiches et administrateur de la pauvreté dudit lieu, baillent à Philippe REMY, garde cour de la forêt de Phalempin, 3c de labour à Drumé. Témoins Jean Baptiste DELERUE fils de feu Jean et Jean CRESPÉL fils de feu Vincent, laboureurs audit lieu.

Comparurent personnellement Gilles de la Fertie
 fils de feu francois, et Anthomette Caopant
 sa femme paravant refuse de Anthome
 polle Meve et tutrice legitime de Pierre
 Joseph et marie Anthomette polle seir enfans
 qu'elle a retenu d'ind' Anthome, ladite femme
 pour ce faire donement autorise de sondit mary
 quelle obt ey elle pour agreable, Lesquels
 Comparant es qualite dite ont baillees
 accorde a titre de Case flemme et Louage a
 Bartholome et Jean polle freres fils de feu
 l'aveut demur a Cahaignes, aulz
 Comparant qu'ils le cognoissent auoy prin et
 premier tenu auct' titre, vneul de Lau ou
 emicoy Paris en cinq entre les hortanges des
 preneios, Item trois auct' tenance a la
 presentementance de Cahaignes a Chalampni
 a l'etere d'us de Bray et a celle de Madame la
 princesse d'Ynglin Item deux ceur pris en
 fix entre les herit' d'ad' Bartholome et Louy
 le groux tenance a l'etere de Pesez et hors aulz
 du que sue, Et deux ceur haboutans a autre
 deux auct' d'ad' Bartholome, a l'etere
 Jean du pont et a celle de l'aveut Castan,

2 E 3 / 6035 acte 6 du 23/11/1692

François CARRE fils de Jean et de feu Marie FLINOIS, jeune homme à Attiches, assisté de son père qui l'a émancipé, pour l'affection qu'il porte à Marguerite FAUCOMPRES sa belle-mère, lui donne entre vifs la moitié de 2c de lieu manoir à Attiches à prendre à sa mort sans qu'elle puisse l'aliéner ou le vendre et après la mort de ladite belle-mère le bien ira à Pierre, Marie Rose et Catherine CARRE frères et sœurs utérins du comparant. Témoin Jacques DAVRIL fils de feu Paul, manœuvre à Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 7 du 08/12/1692

Jean VALLEE fils de Pasquier d'une part, Venant VALLEE son frère de Phalempin d'autre part. Partage des biens venus de leurs père et mère. A Jean une portion en un lieu manoir sur 1c 1/2 quartron à la Beuvrière le long de Louis VALLEE et 12v pris dans ledit lieu manoir avec le corps du logis. A Venant autre portion dudit lieu manoir qui est le reste avec une grange et le pourchil. Témoins Siméon LESAGE fils de Pierre (Simon et Jacques GADENNE fils de Georges, clerc en pratique du notaire.

2 E 3 / 6035 acte 8 du 15/12/1692

Jean TOURNANT fils de feu Robert, et Marie Françoise HOTTIN sa femme de La Neuville vendent à Antoine HENNIART fils de feu Hubert, laboureur à La Neuville, 2c de lieu manoir à La Neuville. Témoin Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien.

2 E 3 / 6035 acte 9 du 09/12/1692

Péronne SAUVAGE veuve renoncée es biens et dettes de Pierre MOREL vivant laboureur à Camphin en Carembault, mère et tutrice des enfants qu'elle eut dudit MOREL à présent à Carvin (sic), vend aux enchères à Simon BOUTRY fils de Nicolas, laboureur à Camphin, 3c 1/2 de labour à Camphin pris en 7c qui sont partie de 24c. Aussi devant Philippe SION, notaire à Camphin. Surenchère par François Michel DESGARDIN brasseur à Seclin puis ledit BOUTRY.

2 E 3 / 6035 acte 10 du 09/12/1692

Péronne SAUVAGE veuve renoncée es biens et dettes de Pierre MOREL vivant laboureur à Camphin en Carembault, mère et tutrice des enfants qu'elle eut dudit MOREL à présent à Carnin (sic), vend aux enchères à Simon BOUTRY fils de Nicolas, laboureur à Camphin, 4c de labour à Camphin pris en 8c partie de 24c. Surenchère par Nicaise DE CARNIN, laboureur à Camphin.

2 E 3 / 6035 acte 11 du 13/12/1692

Le Sr Jean Baptiste DHUNAUULT bailli du Manil (sic) en Hainaut baille à Antoine TOURMIGNIES fils de feu Jean, et Françoise LEMESRE sa femme, un lieu manoir sur 11c à Seclin.

2 E 3 / 6035 acte 12 du 13/12/1692

Le Sr Jean Baptiste DHUNAUULT bailli du Manil (sic) en Hainaut baille à Jean LALLOE fils de feu Pasquier, et Marie Antoinette LEMESRE sa femme, laboureurs à Wachemy, 4b 1c 1/2 de labour en plusieurs pièces à Chemy et Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 13 du 15/12/1692

Jeanne CARPENTIER veuve de Venant TOURNANT de Phalempin dans son lit, malade mais de bon sens et vif entendement désire égalité entre ses enfants qu'elle eut dudit Venant, tant mâles que femelles. Témoins Venant VALLEE fils de feu Pasquier et Jean CARPENTIER fils de feu Antoine, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 14 du 20/12/1692

Anne VERDIERE veuve de Philippe MORTELETTE demeurant présentement à Tourmignies et avant à Annœullin pour l'affection qu'elle porte à Jean François BROUCQUART fils de feu Josse et Antoinette VERDIERE, son neveu, elle lui donne 200fl à prendre sur les biens à elle échus par le trépas de son mari conformément à leur contrat de mariage passé devant mayeur et échevins de Mons en Pévèle le 9 mai 1680. Témoins François VERDIERE et Marc Antoine VERDIERE fils de feu Michel de Tourmignies.

2 E 3 / 6035 acte 15 du 22/12/1692

Jacques Henri FAUCOMPRES fils de feu Georges, laboureur à Attiches vend à Nicolas et Pierre LOHIER fils de Jean et de feu Marie FAUCOMPRES d'Attiches autorisés par leur père, 4c de labour à Attiches. Témoin Pierre FAUVEL fils de feu Claude d'Attiches.

2 E 3 / 6035 acte 16 du 27/12/1692

Jacques BILLOUET fils de feu Pierre, laboureur à la Gaillardrie paroisse de Mérignies voyant son père obligé en une lettre de rente héritière de 112£ de capital et mise de faite décrétée sur ses biens, comme ladite rente est à présent égarée ainsi que la mise de fait, il s'oblige en pareille rente et promet de faire valoir à l'église de Tourmignies 28 années d'arriérage à déduire de ce que ladite église a reçu de Gérard FACQ depuis que ladite église lui a affermé les terres affectées par l'hypothèque. Témoins Quentin THIEFFRY fils de Pierre de Bersée et Nicolas FAUVEL fils de feu Hubert, bailli de Tourmignies.

2 E 3 / 6035 acte 17 du 17/08/1692

Marguerite BONNIER veuve de Guillaume DAVRIL vivant soldat dans la compagnie de Monsieur du Carnoy demeurant à Phalempin vend à Marie Jeanne CORNILLE fille de feu Robert, veuve de François BONNIER de Phalempin, 1 quartron 1/2 à Phalempin. Témoins maître François DESMZIERES fils de feu Nicolas, maître chirurgien et Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, clerc du notaire.

2 E 3 / 6035 acte 18 du 18/08/1692

Simon LALLOIS fils de feu Simon, laboureur à Phalempin, Noël MARCHAND fils de feu Jean, et Marie Anne LALLOIS (signe LALLOE) sa femme, laboureurs audit lieu partagent la succession dudit Simon et Elisabeth LESAFFRE leurs père et mère. A Simon une maison avec étables et pourchil prise en 9 quartrons à Phalempin, 68v de labeur et arbres à fruits et pour trop perçu devra donner audit MARCHAND 209£ outre 9£ pour les arbres. Audit MARCHAND 44v de jardin à prendre dans les 9 quartrons, 68v dans les 9 quartrons. La moitié du fournil érigé en partie sur ledit lieu et celui de Robert LESAGE demeurera imparté avec passage pour y mener. Les meubles de la maison seront partagés également entre eux à charge chacun de la moitié des dettes. Un 1/2c situé à Wambrechies restera commun. Témoin Jean CORNILLE fils de feu Robert, hôte et brasseur à Phalempin. Ledit Simon est resté indécis dans l'entreprise de la tuilerie faite entre lui et sa soeur dont il promet de rendre compte. Prennent à charge par moitié 4c avestis de blé qu'ils ont en bail.

2 E 3 / 6035 acte 19 du 19/08/1692

Clément Antoine BULET portier de la porte d'Esquerchin, Jacques Joseph BULET menuisier âgé de 21 ans, Henri BULET boulanger, Claude François PRONNIER laboureur et Marie Madeleine BULET sa femme tous de Douai, lesdits BULET enfants et héritiers de feu Maurand BULET et d'Elisabeth BOUVET qui fut fille et héritière de Marie COUSIN à son trépas veuve de maître Antoine BOUVET pour nécessités de leurs affaires comme l'affirme Charles POLLET fils de feu Piat et Jean DE BEAUQUESNE fils de feu Jean Baptiste, laboureurs à Ostricourt vendent pour 775fl à Jean DUTHILLEUL fils de feu Simon, laboureur à Ostricourt, 4 mesures 1/2 et 1/2 coupe de labeur à Ostricourt, 2 coupes en plus grande masse contre les hoirs Antoine COUSIN, 2 rasières et 1/2 coupe en 3 coupes. Témoins Nicolas DUTHILLEUL fils de Jean, laboureur et maître Jean DE BEAUQUESNE fils de Jean Baptiste d'Ostricourt.

2 E 3 / 6035 acte 20 du 30/08/1692

Antoinette DE GAND veuve de Thomas CAULIER de Phalempin, mère et tutrice de François, Pierre, Jean et Marie CAULIER, vend aux enchères à Bernard HENNEBEL fils de feu François, laboureur à Phalempin, un lieu manoir sur 3c 1/2 à Phalempin. Témoins Thomas CAULIER fils de feu Jean et Nicolas MALLET fils de feu Philippe, laboureurs audit lieu.

2 E 3 / 6035 acte 21 du 30/09/1692

Monsieur maître Henri COCHET prêtre, pasteur de Camphin en Carembault, Antoine DEREZ fils de feu Piat, Philippe SION fils de feu Valérien, Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, Jean DELECAMBRE fils de feu Hubert et Roch DE CARNIN fils de Jean, échevins dudit lieu, baillent à Jean Baptiste RINGOT fils de feu Arnould, laboureur à Camphin 5 quartrons à Camphin. Témoins Jacques

GRAUWAIN fils de feu Jean et Jacques DORCHIES fils de feu Jacques.

2 E 3 / 6035 acte 22 du 30/09/1692

Monsieur maître Henri COCHET prêtre, pasteur de Camphin en Carembault, Antoine DEREZ fils de feu Piat, Philippe SION fils de feu Valérien, Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, Philippe Mathieu LAGACHE fils de François, Jean DELECAMBRE fils de feu Hubert et Roch DE CARNIN fils de Jean, échevins dudit lieu, baillent à Mathieu MORTREUL fils de feu André, maçon à Camphin, 7 quartrons de labeur à Camphin. Témoin Jacques DORCHIES fils de feu Jacques. Puis baillent à Nicolas RINGOT fils de feu Adrien, laboureur à Camphin de 5c à dîme à Camphin. Puis baillent à Jacques DORCHIES fils de feu Jacques, laboureur à Camphin 2c de labeur à dîme à Camphin. Puis baillent à Philippe SION fils de feu Valérien, clerc paroissial de Camphin, 2c de labeur à Dîme. Puis baillent à Laurence DUGARDIN veuve de Jean LALLOE de Camphin de 8c de labeur. Puis audit Philippe SION 4c de labeur.

2 E 3 / 6035 acte 23 du 06/10/1692

Jeanne Catherine DHUNAUT fermière de la cense du Plouy à Seclin vend aux enchères les warras, fèves, pois et autres à emporter d'ici huit jours en ladite cense à différentes personnes. Témoins Gérard DESCATOIRE fils de feu Philippe et Henri FLAMENT fils de feu Cornille.

2 E 3 / 6035 acte 24 du 08/10/1692

Messire Jean Marie DE LA HAMAIDE chevalier, Sr de Fay, du Bois etc. vend aux enchères les bois de raspe de la deuxième taille avec les ballineaux appelés chevaliers par portion de 1/2b chacune à Jean CORNILLE fils de feu Robert de pb, Michel DUTHOIT fils de Jean, boulanger rue des Malades à Lille, Nicolas LEHOUCQ fils de feu Jacques de Phalempin, Gilles BRICE fils de feu Jacques (BRICE) d'Attiches et Mathieu LEMESRE fils de feu Gilles de Phalempin. Témoin Pierre MORTREUX fils de Pasquier, fermier de la cense du Bois à Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 25 du 14/10/1692

Le Sr Jean Baptiste DHUNAUT fermier sortant de la ferme du Plouy à Seclin et Gérard DESCATOIRE fils de feu Philippe, fermier entrant désignent Jacques DELATTRE greffier de Phalempin, priseur et arpenteur sermenté des ville et châtellenie de Lille pour le premier et Philippe SION, notaire à Camphin pour le second, Jacques MOREL cuvelier à Seclin et Siméon LESAGE (Simon), charpentier à Phalempin pour effectuer la priserie dudit lieu. Témoin Etienne DELATTRE fils de feu Bernard, receveur à Lille. Puis détail de la priserie dont terres avesties, four dans la tuilerie et brasserie.

2 E 3 / 6035 acte 26 du 18/10/1692

Antoine LEROY ministre de la charité des pauvres de La Neuville en Phalempin baille à Nicolas VALLOIS fils de feu Jean, laboureur audit lieu, 3c en deux pièces. Puis bail à Jean DUQUESNE fils de feu Antoine, laboureur à Thumeries de 4c 1/2 de labeur à La Neuville.

2 E 3 / 6035 acte 27 du 21/10/1692

Jean DESMONS fils de Michel, laboureur à Martinsart paroisse de Seclin, époux de Marie Madeleine TREFFEL vend à Nicolas TREFFEL fils de feu Laurent et de Jeanne FAUCOMPRES ses père et mère (sic) sa part en un lieu manoir sur 1/2b à Attiches à l'encontre de Jacques Henri et Marguerite FAUCOMPRES, ledit TREFFEL fort de Jean DU CASTILLON et Michelle TREFFEL sa femme d'Antreulle et de Jeanne Françoise TREFFEL fille à marier dudit Laurent. Témoins Paul BOCQUET fils de feu Paul, clerc de Tourmignies et Paul BOCQUET fils dudit Paul clerc de Martinsart.

28 du 21/10/1692

Paul BOCQUET fils de Paul, clerc de Martinsart paroisse de Seclin, assisté de son père clerc de Tourmignies d'une part, Jeanne Françoise TREFFEL fille de feu Laurent de Martinsart, assistée de Nicolas TREFFEL son frère, Jean DESMONS son beau-frère audit lieu d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100£ et 200 bottes de paille d'avoine et 8 rasières de blé. Elle apporte venant de son père 3c 1/2 de labeur es forts d'Avelin à Seclin, une vache à blanc dos et 600 gerbes de blé en grain et par son dit frère pour arriver à égalité dans la succession de leur dit père et Jeanne FAUCOMPRES leur mère 100£ et en avant-cense 4c 1/2 de labeur pris en 9c. Témoin Laurent DESRUCQ fils de feu Etienne d'Houplin.

2 E 3 / 6035 acte 29 du 28/10/1692

Jean DUCATILLON fils de feu Martin, et Michelle TREFFEL sa femme demeurant au village d'Antreulle vendent à Nicolas TREFFEL fils de feu Laurent, laboureur à Martinsart, paroisse de Seclin leur droit sur la succession fr Laurent TREFFEL, père de ladite Michelle.

2 E 3 / 6035 acte 30 du 13/11/1692

Anselme VILAIN fils de feu Jean, maître maréchal à Evin vend à Anne LE GILLON mère et tutrice de Pierre Hubert, Léonard Antoine, Ferdinand, Marie Joseph et Jeanne CORNU qu'elle eut de feu Pierre CORNU, 6 coupes de labeur à Ostricourt. Témoins Augustin POTTIER fils de feu Pierre et Louis DE MOUVAUX fils de feu Antoine, maréchal à Evin.

2 E 3 / 6035 acte 31 du 09/12/1692

Péronne SAUVAGE veuve renoncée es biens et dettes de Pierre MOREL vivant laboureur à Camphin en Carembault, mère et tutrice des enfants qu'elle en eut demeurant présentement à Carnin, vend aux enchères à Simon BOUTRY fils de Nicolas, laboureur à Camphin, 4c 1/2 de labeur à Camphin pris en 24c. Surenchère par Michel DESGARDINS (DUGARDIN) de Seclin puis par ledit BOUTRY.

2 E 3 / 6035 acte 32 du .././1692

Thomas LEGROUX fils de feu Jean, laboureur à La Neuville affirme occuper des religieux de Phalempin une pièce de terre nommée la Longue Haye sur 6c environ à La Neuville suivant bail verbal sans autre bail.

2 E 3 / 6035 acte 33 du 28/11/1692

Nicolas HOTTIN fils de Jean, laboureur à La Neuville reconnaît devoir à Madame la princesse d'Isenghien 230fl pour l'adjudication en octobre dernier de bois dont Jérôme MORDACQ fils de feu François, laboureur à La Neuville se porte caution.

2 E 3 / 6035 acte 34 du 13/12/1692

Gilles BRIX fils de feu Jacques (BRICE), laboureur à Attiches reconnaît devoir à Monsieur du Fay, Sg du Bois, 162fl pour l'adjudication de bois en octobre 1692 avec Nicolas LEGRAIN fils de Jacques, laboureur à Attiches comme caution.

2 E 3 / 6035 acte 35 du 18/12/1692

Nicolas DUPONT fils de feu Nicolas et Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Jacques, marchands de bois à Thumeries reconnaissent devoir à Madame la comtesse d'Isenghien 120fl à cause de vente de taille de plantis et 75fl pour le court taillis de la taille du pré Sart en octobre dernier qu'ils promettent de payer en deux fois. Témoins Jean Baptiste LIETART fils de feu Joannes de Thumeries et Jacques MORDACQ fils de feu Jacques, garde de la forêt de Phalempin demeurant à Ostricourt.

2 E 3 / 6035 acte 36 du 23/12/1692

Gilles BIGOT fils de feu Nicolas, laboureur à Wahagnies reconnaît devoir à Madame la comtesse d'Isenghien 190fl à cause de vente de bois en octobre avec Martin VALLOIS fils de feu Pierre, marchand de bois et cabaretier à Wahagnies comme caution. Témoin Robert CARPENTIER fils de feu Charles (?), maître charpentier à Lille.

2 E 3 / 6035 acte 37 du 11/12/1692

Jeanne DURETESTE veuve de Nicolas ISAMBART vivant lieutenant de Wahagnies et Maximilien ISAMBART son fils audit lieu reconnaissent devoir à Madame la comtesse d'Isenghien 155fl à cause de la vente de bois en octobre à payer en deux fois. Témoin Nicolas GLORIEUX fils de feu Jean de Phalempin.

2 E 3 / 6035 acte 38 du 26/08/1692

Le Sr François ISAMBART greffier et laboureur à Quincy Baudhuin d'une part, François VERDIERE laboureur à Tourmignies d'autre part. Etant en procès devant la justice de Tourmignies pour avoir payement par le second d'arriérage de rendage, s'accordent avec l'accord de Jean François VERDIERE fils émancipé du second comparant dont l'avesture de terre a été saisie et que le premier rend sous la promesse du payement de ce qui lui es dû. Témoin : Guillaume ISAMBART brasseur et laboureur à Quincy Prévôt.

2 E 4 / 6036

2 E 3 / 6036 acte 1 du 12/01/1693

Marguerite BONNIER veuve de Guillaume DAVRIL, mère et tutrice de Guillaume, Jacques et Marie DAVRIL, Sébastien, Hubert et Catherine Antoinette DAVRIL enfants dudit Guillaume pour eux et forts de Véronique DAVRIL leur soeur tous de Phalempin partagent la succession et donation de Michelle DELAHAYE veuve de Sébastien DAVRIL. A Guillaume, Jacques et Catherine Antoinette un lieu manoir sur 1c à Phalempin pour 722£ et 1/6° d'une maison au marché aux poissons à Lille. A Sébastien 2c de labeur en 4c et moitié d'un quartier en 2c 1/2 dont le reste appartient à Vincent LIEGEOIS à Phalempin. A Hubert les autres 2c es dits 4c. A Véronique moitié de 5c en 12 à l'encontre de Paul DAVRIL son oncle. A Marie l'autre moitié des 5c. Ladite BONNIER pourra vendre la grange sur ledit lieu pour vivre avec ses enfants cette année. Témoins Jacques CANDILLIER fils de Jean, laboureur et Mathias BAUVIN fils de feu Louis, manouvrier à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 2 du 20/01/1693

Marguerite BONNIER mère et tutrice des enfants qu'elle eut de feu Guillaume DAVRIL son mari, Sébastien, Hubert DAVRIL et leurs sœurs, au nom d'eux, vend une grange dont le montant de l'achat sera à mettre es mains de Siméon LESAGE (Simon) pauvrisseur moderne de Phalempin, vendue à Jean CORNILLE de Phalempin. Témoins Thomas CAULIER fils de feu Jean et Nicolas LEHOUCQ fils de feu Jacques de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 3 du 22/01/1693

Sébastien et Hubert DAVRIL frères, enfants de feu Guillaume DAVRIL, manouvriers à Phalempin baillent à Marie Madeleine MALLET veuve de Noël MOREL, cabaretière à Phalempin, 4c de labeur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 4 du 23/01/1693

Piat POLLET, Bartholomé et Jean POLLET, laboureurs, Louis LEGROUX fils de feu Nicolas, et Jeanne POLLET sa femme de Wahagnies, Gilles DELEFORTRIE époux d'Antoinette CARPENTIER femme en premières noces d'Antoine POLLET, mère et tutrice de Pierre Joseph et Marie Antoinette POLLET de Lomme, lesdits POLLET enfants de feu Laurent POLLET partagent la succession de leur père. A Piat 1c de jardin en 5c à Wahagnies avec arbres, charpentage et pourchil et recevra de Bartholomé et Jean POLLET 21fl 12p en deux fois. A Louis LEGROUX 1c de jardin, charpentage, moitié de la grange et étable à vaches et recevra de Bartholomé 16p. A Bartholomé 1c dans les dits 5c avec le corps de logis à l'encontre de Jean et payera aux enfants d'Antoine 22fl 11p. A Pierre Joseph et Marie Anne 1c dudit jardin et l'autre moitié de la grange avec étable à vaches et recevront dudit Bartholomé la somme ci-dessus. A Jean le dernier cent dudit jardin et moitié du corps de logis en payant comme indiqué ci-dessus. Jean et Bartholomé feront ériger une maison sur la part de Jean pour avoir

chacune une demeure avec puit commun. Témoins Pierre SALMON fils de feu Nicolas et Roland BRIX fils de feu Martin (BRICE) de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 5 du 25/01/1693

Gérard et Philippe DUHEM enfants de feu Philippe, cuvelier à Phalempin vendent aux enchères à Pierre et Hippolyte MORTREUX enfants de Pasquier, laboureurs à Phalempin, 3 quartiers de labeur à Phalempin. Comme Anne FACOMPRESZ femme de Nicolas FLINOIS et auparavant dudit Philippe DUHEM en est viagère, elle y renonce. Témoin Nicolas MOREL fils de feu Noël de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 6 du 26/01/1693

Les Srs Nicolas DEROUCLERS fils de feu Charles, marchand brasseur et Antoine BLONDEL fils de feu Floris marchand à Lille pour eux et forts de Théophile LEFER vendent à Louis DE TOURMIGNIES fils de feu Jean, receveur à Lille, leurs droits sur la moitié du marché de 675 arbres environ adjugés audit DEROUCLERS par le Sr de JOBECQ écuyer, capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment d'Artois le 2 de ce mois moyennant remboursement de la moitié du prix des débours à cette occasion à payer en deux fois. Passé au château d'Ennevelin. Témoin le Sr Ghislain MULLIER fils de feu Jacques.

2 E 3 / 6036 acte 7 du 28/01/1693

Antoinette CARPENTIER femme de Gilles DELEFORTRIE et auparavant veuve d'Antoine POLLET comme mère et tutrice de Pierre Joseph et Antoinette POLLET suite à la lecture du partage entre Piat, Bartholomé et Jean POLLET, Louis LEGROUX et son dit mari d'un lieu manoir à Wahagnies, l'agrée.

2 E 3 / 6036 acte 8 du 28/01/1693

Gilles DELEFORTRIE fils de feu François, et Antoinette CARPENTIER sa femme auparavant veuve d'Antoine POLLET, mère et tutrice de Pierre Joseph et Marie Antoinette POLLET baillent à Bartholomé et Jean POLLET enfants de feu Laurent de Wahagnies, 1c de lieu manoir en 5c, 3c, 2c pris en 6c et 2c à Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 9 du 01/02/1693

Toussaint, Anne Françoise et Marie TOURNANT enfants et héritiers de feu Venant TOURNANT et Jeanne CARPENTIER de Phalempin, partagent la succession de leurs dits père et mère. A Toussaint une partie d'héritage en 3 quartiers. A Anne Françoise le corps de logis et 4 patagons 1/2 dudit Toussaint. A Marie le reste dudit lieu de 3 quartiers avec arbres. Témoins Jacques Guillaume MIELLEZ fils de Jean, laboureur à Pont à Marcq et Siméon LESAGE fils de Pierre (Simon), maître charpentier à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 10 du 07/02/1693

Jean CORNILLE fils de feu Robert, laboureur à Phalempin baille à Joseph REMY fils de Philippe, carlier à La Neuville, 6c de labour à La Neuville. Témoins Jean HOTTIN fils de feu Pierre, sergent d'Ostricourt et Jacques LOHIER fils de Romuald de La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 11 du 10/02/1693

Jeanne LERNOULD veuve de Pierre WACQUIER de Douvrin baille à Philippe HERBAUT fils de feu Alexandre, laboureur à Wasquehal paroisse de Mons en Pévèle, 9c 1/2 de labour en plusieurs pièces audit Wasquehal. Témoin Pierre WACQUIER fils de ladite de Douvrin.

2 E 3 / 6036 acte 12 du 11/02/1693

Noble seigneur Messire Jean Marie DE LA HAMAIDE chevalier, Sg du Fay, de la Mairie de Thumeries, du Bois etc. demeurant à Lille baille à Pierre MORTREUX laboureur et Agnès LEPERS sa femme de Phalempin, un lieu manoir avec colombier et fossés nommé la cense du Bois à Phalempin sur 34b 11c 10v. Témoins Jean Baptiste DOBRICOURT fils de Jean et Joseph COGET fils de feu Pasquier, domestique dudit Sg.

2 E 3 / 6036 acte 13 du 11/02/1693

Jean DOINE fils de feu Jean (DHOINE), laboureur à Wavrin reconnaît devoir à Hubert OCHIN fils de feu Pierre, lieutenant d'Attiches, 21£ de gros 1/2 pour la vente d'une cavaille de poil noir à payer à la St Jean Baptiste. Témoins Pierre MORTREUX fils de Pasquier, laboureur à Phalempin et Jean OCHIN fils dudit Hubert.

2 E 3 / 6036 acte 14 du 11/02/1693

Jean Chrysostome MOTTE fils de feu David Antoine, collecteur à Lille et Antoinette DE HETTE sa femme moyennant 56s donnés par les gens de Loi de Camphin en Carembault, il collectera les tailles et 20° à Camphin jusqu'à la St Rémy et en rendra compte à la châtellenie dans les délais impartis. Florent BEGARD fils de feu Gérard, huissier des Etats de Lille et Marie Agnès LALLIER sa femme s'en portent caution. Témoin Félix LEROY fils de feu Jean, manœuvre à Lille.

2 E 3 / 6036 acte 15 du 11/02/1693

Jean Chrysostome MOTTE fils de feu David Antoine, collecteur à Lille et Antoinette DE HETTE sa femme moyennant 56s donnés par les gens de Loi d'Attiches, il collectera les tailles et 20° à Attiches jusqu'à la St Rémy et en rendra compte à la châtellenie dans les délais impartis. Florent BEGARD fils de feu Gérard, huissier des Etats de Lille et Marie Agnès LALLIER sa femme s'en portent caution. Témoin Félix LEROY fils de feu Jean, manœuvre à Lille.

2 E 3 / 6036 acte 16 du 13/02/1693

Mathieu DELANNOY fils de feu Jean, laboureur à Wahagnies et Robert CARPENTIER fils de feu Charles, maître charpentier à Lille époux de Marie DELANNOY, partagent la succession de Jean DELANNOY et

Marguerite BOUTRY leurs père et mère. A Mathieu un lieu manoir sur 5 quartrons à Wahagnies, 2c de labour, 1c 1/2, 5c, un lieu manoir sur la place de Wahagnies sur 1c 1/2, devra payer à Robert CARPENTIER 297£ de trop reçu et devra le décharger d'une lettre de rente héritière obligeant ledit feu Jean au profit de Marie Jeanne NOIRETZ et autre obligeant ledit feu Jean et ladite Pasque BOUTRY au profit des hoirs Marc PRETZ qui restera à charge d'eux deux. Audit Robert 6c de labour à Wahagnies et ladite somme. Témoins Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien et François CANDILLIER fils de feu Simon de Phalempin. Les dots ont été mises en commun et les meubles partagés en deux parts.

2 E 3 / 6036 acte 17 du 14/02/1693

Antoine BAUDUIN fils de feu Antoine, jeune homme à Mons en Pévèle, assisté de Michelle RIVIERE sa mère, Jacques BAUDUIN son frère et Louis MALFEZ (MALFAIT ?) son beau-frère d'une part, Barbe CAULIER fille de Jean et veuve en premières noces de Pierre ROUSSEL présentement à Tourmignies, assistée d'Antoine DOBRICOURT son oncle paternel, Jean CAULIER son frère et de Jean COCHET son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100fl à prendre dans les biens meubles dans la maison où réside sa mère dont 2 vaches, un train de char et ustensiles de labour, fers, labours, semences, graisses et amendices sur 14c appartenant à sa mère, le tout apprécié 200fl moyennant 100fl à sa mère et à la réserve d'un métier, un coffre et un chaudron. Elle apporte 150fl, une vache, un lit étoffé et un coffre. Témoins Jean LECOMTE fils de feu Jean et ledit Louis MALFEZ fils de feu Jean de Tourmignies.

2 E 3 / 6036 acte 18 du 14/02/1693

Michelle RIVIERE veuve d'Antoine BAUDUIN de Mons en Pévèle baille à Antoine BAUDUIN son fils et Barbe CAULIER fille de Jean, futurs mariés, un lieu manoir sur 5c, 5c de labour, 4c à Mons en Pévèle, le droit de bail qu'elle a sur 6c et 9c et en avant-bail 4c.

2 E 3 / 6036 acte 19 du 16/02/1693

Monsieur maître Jacques HENNIART prêtre, pasteur de Calonne sur l'Escaut baille à Louis HOTTIN fils de feu Simon, laboureur à La Neuville, 4c de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 20 du 16/02/1693

Monsieur maître Jacques HENNIART prêtre, pasteur de Calonne sur l'Escaut baille à Joseph REMY fils de Philippe, carlier à La Neuville, 5c 1/2 de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 21 du 19/02/1693

Mathieu DURIEZ fils de feu Jean, et Laurence DE BEAUVOIS sa femme de Moncheaux, et COULLET fils de Martin, et Marie Anne DE BEAUVOIS sa femme, laboureurs à Mons en Pévèle, Mathias HORNAIN fils de

feu François, et Michelle DOBY a femme pour eux et ladite DOBY comme mère et tutrice de Louis Charles DE BEAUVOIS son fils qu'elle eut de feu Michel DE BEAUVOIS son premier mari, vendent à Marc VION fils de feu Louis, laboureur à Moncheaux, 3 coupes à Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 22 du 19/02/1693

Mathieu DURIEZ fils de feu Jean, Mathieu HORNAIN fils de feu François et Antoine COULLET fils de Martin, laboureurs à Mons en Pévèle baillent à Marc VION fils de feu Louis, laboureur à Moncheaux, 6 coupes de labeur à Moncheaux. Témoin Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Pierre, charpentier à Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 23 du 24/02/1693

Jeanne Françoise PETIT veuve de Bon MIGNOT de Wahagnies d'une part, Claude POLLET fils de feu Martin, tuteur judiciairement commis aux biens de Marie Marguerite, Marie Agnès, Catherine et Marie Anne MIGNOT enfant dudit Bon et de Michelle POLLET [Un Pierre CHUFFART signe également parmi les principaux personnages] d'autre part. Pour mettre paix entre la comparante et Jean Bon (sic) et Sainte MIGNOT ses enfants qu'elle eut dudit Bon en secondes noces, partagent la succession. A ladite Jeanne Françoise et ses enfants : 3c 1/2 de labeur à Thumeries, une vache et une génisse de poil noir, un rang d'étable avec le pourchil y tenant, la moitié des autres meubles mouvables et rendage tant ci-dessus que celles à Wattiesart ou ailleurs, moyennant de mettre en commun les mars de la prochaine dépouille dont ils auront la moitié, et des dettes aussi par moitié. Aux dits enfants du premier mariage : 3c de labeur à Wahagnies bien qu'ils aient été achetés avec ladite PETIT mais qui a lesdits 3c 1/2 ci-dessus qui sont patrimoine de son feu mari, un corps de logis avec une grange provenant de ladite POLLET, une vache de poil noir et la moitié à l'encontre de ladite PETIT des avestures et dettes, se trouvant acquittés des 200£ de formature de leur mère. Témoins Pierre LENFANT fils de feu Piat et Robert PETIT, frère et assistant de ladite veuve et Pierre SALMON fils de feu Nicolas, échevin de Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 24 du 14/03/1693

Pierre DOIGNIES fils de feu Jean, carlier à Carvin vend à Jean CHRETIEN fils de feu Martin, Marcq en Baroeul à Attiches, 1/2c de jardin en 1c à l'encontre de sa soeur Jeanne t 1/2c 1/2 quartron de labeur. Témoins Hubert HOCHIN fils de feu Pierre, lieutenant d'Attiches et Gilles BRIX fils de feu Jacques (BRICE), cabaretier audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 25 du 14/03/1693

Gaspard, Balthazar et Melchior JOVENEL frères, fils de Jean JOVENEL, manouvriers à Attiches vendent à Gilles BRIX fils de feu Jacques (BRICE), cabaretier à Attiches, 2c 1/2 de labeur à Attiches. Témoins Jean Baptiste BRIX fils de l'acheteur et Jean Baptiste DELERUE fils de feu Jean, laboureur audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 26 du 17/03/1693

Jean Baptiste, André et Nicolas MOMONT frères, enfants de feu Jean MOMONT de Drumez paroisse d'Attiches pour le premier et les autres à Thumeries pour eux et forts de Romain MOMONT leur frère, vendent à Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Jacques de Thumeries, un lieu manoir sur 1/2c à Thumeries. Témoins Siméon LESAGE fils de Pierre (Simon), charpentier audit lieu et Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien à Philippe.

2 E 3 / 6036 acte 27 du 03/01/1693

Anne DE FAUCOMPRET veuve de Mathieu DUHAYON de Philippe baille à Jean VALLET fils de feu Pasquier, laboureur à Phalempin, 4c de labeur à Phalempin. Témoins Jacques GADENNE fils de Georges et Antoine Alexandre BAILLET fils de Philippe, au Plouy, paroisse de Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 28 du 04/01/1693

Catherine LOHIER veuve de Maximilien QUAMPEL (CANIPEL ?) de Phalempin moyennant 7 rasières de blé par an, promet à Piat LIENARD lieutenant, Alexandre CAULIER, Nicolas FLINOIS et Lambert LEGROUX, hommes de fiefs de Phalempin, de nourrir Anne WATTRELOS fille de feu Hubert, pauvre fille tombante de maladie caduque native et demeurant à Phalempin à partir du 1^{er} janvier dernier avec le louage de la place où elle réside moyennant de payer les taxes. Témoins Romuald LOHIER fils de feu Jacques et André MOREL fils de feu Noël de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 29 du 07/01/1693

Anne WATTRELOS fille de franche condition de feu Hubert WATTRELOS de Philippe, accidenté du mal caduque mais de bon sens et vif entendement, n'étant plus capable de gagner sa vie et ne pouvant rester sans garde avec elle en raison de sa maladie, étant nourrie par la table des pauvres de Philippe et voulant récompenser ladite pauvreté, elle lui donne la moitié d'un lieu manoir à Phalempin à l'encontre de Florent DEREZ et Angélique WATTRELOS sa femme. Témoins Lambert LEGROUX fils de feu Mathieu et Nicolas FLINOIS fils de feu Antoine, laboureurs à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 30 du 08/01/1693

Mathieu GAMBIER fils de feu André d'Ostricourt, assisté de Péronne BRETON sa mère et de Charles Philippe DUBOIS son parrain d'une part, Catherine Louise HENRI fille de Gaspard d'Ostricourt, assistée de son père et d'Antoine BOS son cousin d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 3c de labeur à Ostricourt, l'avesture de blé de 3 coupes 1/2 que sa mère lui donne en avant-bail, 5 coupes de labeur en avant-bail de sa mère, 25 bêtes à lignes (sic) tant brebis qu'agneaux à prendre dans le troupeau de sa mère et ses vêtements de noces. Elle apporte 3 coupes 1/2 de labeur avec l'avesture de blé dessus, 2 coupes de labeur à Ostricourt, la moitié d'un lieu manoir sur 1/2 coupe à l'encontre de

Grégoire FLEURQUIN, une génisse de poil roux, 200 de fromage et 10fl en argent.

2 E 3 / 6036 acte 31 du 22/01/1693

Vincent DESPREZ fils de feu Jean et de Madeleine MEDART, et Noëlle ROHAUT (Nael ?) sa femme, laboureur et brasseur à Ostricourt vendent à Marie MAUROID veuve de Jean DE BERSEE de Moncheaux, le tiers d'un lieu manoir non amassé à Coutiches sur 3c, tiers de 4 rasières 2 coupes de labour audit lieu en trois pièces tenant à Marc MEDART. Témoin Nicolas DUTHILLEUL fils de feu Jean, laboureur audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 32 du 20/03/1693

Jean BACHELET fils de feu Philippe, et Jeanne MORTREUX sa femme de Pont à Vendin **en raison de la cherté des grains** vendent au Sr Antoine LARCHIEZ bailli dudit lieu et marie Madeleine DESMAZIERE sa femme un lieu manoir désamassé à Pont à Vendin sur 1/2c. Témoins Joseph DELEVALLEE fils de feu Nicolas et Pasquier BOSSU fils de feu Roch, domestiques dudit acheteur.

2 E 3 / 6036 acte 33 du 04/04/1693

Antoine HENNIART fils de feu Hubert, et Anne Françoise BILLOUET sa femme de La Neuville en Phalempin vendent à Gérard POUTRAIN fils de feu Philippe, laboureur à Mérégnies, 1c 1/2 dont 1c est fief et le reste cotterie à Mérégnies. Témoins Jacques LOHIER fils de Romuald, sergent à La Neuville et Antoine CARPENTIER fils de feu Antoine, charpentier audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 34 du 05/03/1693

Piat POLLART fils de feu Nicolas, bucheron à Ostricourt baille à Nicolas DUPONT fils de feu Nicolas, laboureur à Thumeries, 10c de labour à Cuintiche paroisse de Wahagnies. Témoins Piat LIENART fils de feu Charles, lieutenant de La Neuville et Jean HOTTIN fils de feu Pierre, sergent d'Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 35 du 06/03/1693

André et Nicolas MOMONT enfants de feu Jean, manouvrier à Thumeries pour eux et forts de Romain MOMONT leur frère, vendent à Jean Baptiste BAUDUIN fils de feu Jacques, hôte audit lieu, 37v 1/2 de manoir à Thumeries. Témoins Charles POLLET fils de feu Piat et Juste WARTEL fils de Jean Baptiste à Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 36 du 04/04/1693

Jean LECOMTE fils de feu Michel, bucheron à Attiches, et Marie LECOMTE sa soeur, femme en secondes noces d'Antoine Charles HACHE présentement expaysée demeurant à Mons en Pévèle pour maintenir paix entre eux, se partagent la succession de leur père. Audit Jean un lieu manoir sur 3 quartrons à Attiches moyennant quoi il payera les arriérages et capitaux deniers d'une lettre de rente héritière de 500£ au profit de Pierre Jacques DURIEZ de Seclin obligeant Pierre LECOMTE leur père-grand de laquelle rente Jean LECOMTE fils de feu

Pierre en doit 50£. A ladite Marie 3c de labour à Attiches tenant à Jean LECOMTE fils de Pierre. Témoin Henri FLAMENT fils de feu Cornille, sergent d'Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 37 du 04/04/1693

Marie LECOMTE femme d'Antoine Charles HACHE présentement expaysé demeurant à Mons en Pévèle baille à Jean LECOMTE fils de feu Michel, bucher (sic) à Attiches, 3c de labour à Attiches tenant à Jean LECOMTE fils de feu Pierre.

2 E 3 / 6036 acte 38 du 09/04/1693

Nicolas VALLOIS fils de feu Jean, laboureur à La Neuville vend à Jean HERBAUT laboureur à Wahagnies, 30v de jardin en un lieu manoir de 3c à Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 39 du 10/04/1693

Elisabeth DUTHILLEUL veuve de Jean André DE REGNAUCOURT de Mérégnies moyennant 56£ qu'il a reçu de Noël et Claude DUTHILLEUL ses frères et neveux (sic) de Mérégnies et la décharge de toutes dettes hypothécaires créées sur les biens à eux dévolus par le trépas de Philippe DE REGNAUCOURT leur père, elle renonce à l'hérédité de son père tant meuble qu'immeubles à leur profit. Témoins Pierre DUTRIEZ fils de feu Pierre, lieutenant de Mérégnies et Gérard POUTRAIN fils de feu Philippe, laboureur audit lieu.

2 E 3 / 6036 acte 40 du 10/04/1693

Noël DUTHILLEUL fils de feu Philippe, Claude DUTHILLEUL fils de feu Jean, manouvriers à Mérégnies et Isabeau DUTHILLEUL veuve de Jean André DE REGNAUCOURT dudit lieu vendent à Gérard POUTRAIN fils de feu Philippe, laboureur à Mérégnies, les 3/4 de 3c de labour par ci-devant manoir audit lieu. Témoin Jean François CROMBECQ fils de feu Thomas, domestique de l'acheteur.

2 E 3 / 6036 acte 41 du 12/04/1693

Martin COURTECUISSÉ fils de feu Jean, manouvrier à Moncheaux vend à Amand COURTECUISSÉ son frère 1 coupe de labour en 2 rasières à l'encontre de l'acheteur. Témoin Thomas QUENNIPEL fils de feu Maximilien, domestique dudit acheteur (?).

2 E 3 / 6036 acte 42 du 16/04/1693

Agnès LEGROUX veuve de Romain LOMBART, Jean LOMBART son fils, Bernardin POLLET époux d'Antoinette LOMBART, Jean DUBOIS veuf de Marie Anne LOMBART tous d'Ostricourt vendent à Jean Philippe LOMBART leur frère à Ostricourt, un rang de bâtiment consistant en trois places avec la cave où il sera obligé de laisser demeurer sa dite mère sa vie durant dans deux autres places telles que fournil et étable pour ensuite revenir à ses enfants par égale portion. Témoins Piat LEMESRE fils de feu Mathieu, laboureur et Nicolas AGACHE fils de feu Thomas, manouvrier à Ostricourt. Le 29 comparaissent à nouveau pour que Barbe DUBOIS femme dudit Jean Philippe LOMBART demeure viagère duit rang si son mari meurt avant ladite LEGROUX.

2 E 3 / 6036 acte 43 du 16/04/1693

Amé DELEVILLE fils de feu Philippe (Aimé), laboureur à Lambix, pays d'Artois, époux de Marie Anne DESPREZ vend à Marc VION fils de feu Louis, laboureur à Moncheaux, le tiers d'un lieu manoir à Coutiches, tiers de 4 rasières 2 coupes de labour audit lieu. Témoins Vincent DESPREZ fils de feu Jean d'Ostricourt et Amand CORNILLE fils de feu Pierre de Moncheaux.

2 E 3 / 6036 acte 44 du 17/04/1693

Lambert LEGROUX fils de feu Mathieu, laboureur à Phalempin baille à Joseph DENNEULLIN fils d'Antoine, et Jeanne Catherine HERBAGE sa femme du Plouy paroisse de Phalempin, un lieu manoir sur 2c 1/2 au hameau de le Becque à Avelin.

2 E 3 / 6036 acte 45 du 25/05/1693

Noble homme Wallerand François Joseph DE HOVES écuyer, Sg d'Hérignies et Demoiselle Isabelle Thérèse DU GROSPRE sa compagne en leur château d'Hérignies à Attiches nomment procureur spécial (blanc) BOILLAU, procureur au parlement de Paris pour s'opposer à l'insinuation contre eux par les administrateurs de l'Hôtel Dieu de Douai au sujet de la prise d'errements de la cause de feu Madame Marie Madeleine DOYE mère de ladite Demoiselle devant ledit parlement. Témoins Philippe DAUCHY fils de Jacques et Pierre Antoine TENEUL fils de feu Jean, domestique dudit Sg.

2 E 3 / 6036 acte 45bis du 25/05/1693

Noble homme Wallerand François Joseph DE HOVES écuyer, Sg d'Hérignies et Demoiselle Isabelle Thérèse DU GROSPRE sa compagne en leur château d'Hérignies à Attiches nomment procureur spécial (blanc) pour recevoir du Sr DE HAULT, receveur des consignations au Conseil d'Artois ce qui leur a été adjugé venant de la succession de Claude HAPIOT Sr de Churenne.

2 E 3 / 6036 acte 46 du 29/04/1693

Pierre, François et Marie Catherine BLODEAU enfants de feu Pierre, manouvriers à Evin pays d'Artois pour eux et forts d'Anne Françoise BLONDEAU leur soeur vendent à Antoine LANCRY fils de François, laboureur à Ostricourt, 6 quareaux de labour à Ostricourt. Témoin François LANCRY fils de feu Jean, laboureur à Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 47 du 01/05/1693

Lambert DE FRETIN fils de feu Eloi, bucheron à Attiches reconnaît devoir à Josse DARLEZ fils de feu Pierre, laboureur et maréchal à Attiches, 30€ de gros pour la vente d'un corps de logis sur 1c ½ à Attiches appartenant à Jean FAUCOMPRES, beau-père dudit comparant qu'il payera en douze fois. A quoi ledit comparant avec Jean FAUCOMPRES fils de feu Jean, laboureur à Attiches ont promis de le laisser en jouir. Témoins Jacques CAUDRELIER fils de Jean et Jean Mathieu BAUVIN fils de feu Louis.

2 E 3 / 6036 acte 48 du 11/05/1693

Adrienne DESCAMPS fille à marier de feu Guillaume DESCAMPS de Lille baille à Jean CARPENTIER fils de feu Antoine, laboureur à Phalempin 3c de labour à Phalempin. Témoins Jacques DESCAMPS fils dudit feu Guillaume et Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien, domestique du notaire.

2 E 3 / 6036 acte 49 du 30/05/1693

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, laboureur et marchand de bois à La Neuville paroisse de Phalempin, voulant indemniser Gilles CHRETIEN fils de feu Henri à Troeup paroisse d'avelin d'une portion de bois taillis que ledit LOHIER avait acheté dans le bois de l'Epine en la forêt de Phalempin et des 35 et 44° parties de pareil bois taillis en la forêt d'Espinoy et dont ledit CHRETIEN est sa caution, il lui cède ce dont il a droit dans lesdits bois.

2 E 3 / 6036 acte 50 du 09/06/1693

Marie Anne BOUREZ veuve de Pierre VINOY de Douai vend à Agnès COUSIN veuve de Jean DUTHILLEUL vivant laboureur à Ostricourt, 6 coupes de labour à Ostricourt. Témoin Antoine Albert DUTHILLEUL fils de l'acheteuse.

2 E 3 / 6036 acte 51 du 09/06/1693

Marie Anne BOUREZ veuve de Pierre VINOY de Douai vend à Nicolas DITHILLEUL fils de feu Jean, laboureur et brasseur à Ostricourt, 5 coupes de labour à Ostricourt. Témoin Albert DUTHILLEUL fils de feu Jean.

2 E 3 / 6036 acte 52 du 09/06/1693

Monsieur maître François PECQUEUR prêtre, doyen d'Hennin Liétard et pasteur d'Oignies et Jeanne PECQUEUR veuve de Jean DELERUE d'Attiches baillent à Jean BROUCHE fils de feu Jean (signe BREUX), laboureur à Moncheaux 1/2b de labour à Raimbeaucourt. Témoins François MOMONT fils de feu Antoine et Antoine DELEPORTE fils de feu Laurent, laboureurs à Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 53 du 12/06/1693

Marc BUSTRUILLE fils de feu Jacques (signe BURTRUILLE), et Nicolas DESWEZ fils de feu Jean, laboureurs à Coutiches ayant en bail un lieu manoir à Coutiches sur 6c, 4c et 6c de labour audit lieu moyennant certaine somme aux veuve et enfants de feu Jean DEBRABANT.

2 E 3 / 6036 acte 54 du 13/06/1693

Florent FAVIER fils de feu Gérard, rentier à Mons en Pévèle baille à Nicolas DAVRIL fils de feu Jean, laboureur à La Neuville, 26c de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 55 du 13/06/1693

Florent FAVIER fils de feu Gérard, rentier à Mons en Pévèle baille à Marie Madeleine COGET femme de Pierre TRENCHET, laboureur à La Neuville, 28c de labour à La Neuville.

2 E 3 / 6036 acte 56 du 14/06/1693

Marie Jeanne et Françoise PLAISANT filles à marier de feu Jacques et de Marie DURIEZ, moyennant 200£ chacune, une vache et un coffre qu'Honoré PLAISANT leur frère leur a promis, tous de Thumeries, elles renoncent à l'hérédité de leurs parents au profit dudit Honoré.

2 E 3 / 6036 acte 57 du 22/06/1693

Jacques HERRENG fils de feu Gérard, manouvrier à Ostricourt vend à Pierre HERRENG son frère, laboureur à Ennevelin, 5 quartrons 1/2 de labour à prendre en 4c à l'encontre de ses héritages à Avelin. Témoins Etienne DELATTRE fils de feu François, receveur à Lille et Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien, domestique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 58 du 22/06/1693

Joseph HERRENG fils de feu Gérard, manouvrier à Ostricourt vend à Jacques BLONDEL fils de feu Pierre, laboureur au hameau de le Becque paroisse d'Avelin, 5 quartrons de labour à Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 59 du 29/06/1693

Pierre et Joseph HERRENG frères, fils de feu Gérard HERRENG, laboureurs à Ennevelin et Ostricourt vendent à Lambert LEGROUX fils de feu Mathieu, laboureur à Phalempin, un lieu manoir, fournil et étables en un rang au hameau de le Becque paroisse d'Avelin.

2 E 3 / 6036 acte 60 du 31/05/1693

Marc LEGROUX laboureur à Mons en Pévèle et Nicolas LEBORGNE époux de Marguerite LEGROUX laboureur audit lieu, forts de Jean LEGROUX leur frère dudit lieu, vendent à Marc HOTTIN fils de feu Pierre, laboureur à La Neuville, un lieu manoir, étable et grangette sur 5 quartrons à La Neuville. Témoin Mathias LEMESRE fils de feu Robert, procureur à Lille.

2 E 3 / 6036 acte 61 du 23/06/1693

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, laboureur à La Neuville pour lui et fort de Martin LOHIER son fils, vend aux enchères à Gilles DUHEM fils de feu Gérard, laboureur à Phalempin, 2c de labour à Phalempin. Témoins maître Pasquier MORTREUX fils de feu Hippolyte, laboureur et Piat LIENART lieutenant de Phalempin. Surenchère par Antoine DE CARVIN fils de Wallerand de Phalempin puis par Philippe FAVIER, olieur au Plouy en présence de Joseph FAVIER son fils.

2 E 3 / 6036 acte 62 du 29/06/1693

Antoine LOHIER fils de feu Nicolas, Linselles à La Neuville vend aux enchères à Guillaume LIBERT fils de feu (blanc), un lieu manoir sur 1c 1/2 au Plouy, paroisse de Phalempin. Témoin Toussaint DESMONS fils de feu Josse, laboureur à Martinsart, paroisse de Seclin. Philippe FAVIER fils de feu Philippe, olieur au Plouy, paroisse de Phalempin déclare ledit LIBERT son command. Témoins Jean LOHIER fils de feu Pierre,

laboureur à Attiches et Joseph FAVIER fils dudit Philippe.

2 E 3 / 6036 acte 63 du 09/01/1693

De la part de maître Jean François AULENT Sr du Fresnoy, conseiller assesseur du roi à la Gouvernance du Souverain Bailliage de Lille, vente aux enchères de bois sur les jardin et prairies de la cense du Fresnoy à Flers lui appartenant à diverses personnes dont Honoré DESCAMPS fils de feu Jean de Lezennes, Simon CRUCQUE fils de feu Jacques de Lezennes, Jean BOUTRY fils de feu Jacques, carlier à Lille place St Martin, et Louis LEMAHIEU fils de feu Piat de Lezennes se portent cautions. Témoin Jean Baptiste BEGHIN fils de feu Jean, censier de ladite cense.

2 E 3 / 6036 acte 64 du 09/01/1693

De la part du Sr Nicolas DE ROULLERS on vend aux enchères des arbres sur un plantis nommé le desrucry joindant le Marecquelz (Maresquel à Ennevelin) à différentes personnes. Témoin Charles LEMESRE fils d'Antoine demeurant audit Ennevelin.

2 E 3 / 6036 acte 65 du ../01/1693

[Début manquant - vente d'arbres] dont Valentin RAMBAUT fils de feu Henri (Cornille MIELLEZ fils d'Antoine d'Ennevelin sa caution), Pierre DENNEZ fils de feu Claude, charpentier à Ennevelin, Quentin ROGIER fils de feu Michel, maréchal à Ennetières, Louis WAYMEL fils de feu Philibert, charpentier et Pierre WAYMEL son frère d'Ennevelin, Luc CABY fils de feu Bauduin, sergent de Wattignies (Renaud CABY fils de feu Noël, hôte et brasseur audit lieu), Ignace ROUSSELLE fils de feu Mathieu, laboureur à Wattignies.

2 E 3 / 6036 acte 66 du 29/01/1693

De la part du Sr Jean Baptiste D'HUNAUULT, fermier sortant de la cense du Plouich à Seclin on vend aux enchères différents meubles : une metz, une table, tonneau etc. à différentes personnes. Témoins le Sr Maximilien François LAGACHE fils de Pierre, laboureur à Wattiesart et Antoine BAILLET fils de Philippe du Plouich. A la requête des curateurs de Florent Antoine MULLIER, vente de meubles. Vente continuée en ladite cense le 30 janvier.

2 E 3 / 6036 acte 67 du 12/06/1693

Nicolas DESWEZ fils de feu Jean et gendre de Jean PINTE (PEINTE) et Catherine DE REGNAUCOURT de Coutiches, ses dits beau-père et belle-mère sont en procès devant le juge de Coutiches contre les enfants de feu Jean DE BRABANT de Camphin et Phalempin pour ravoir héréditairement un lieu manoir sur 6c à Coutiches et 6c et 4c de labour, désirant y mettre fin avec l'accord desdits beaux-parents, consent à la mise de fait au profit des dits enfants des biens venant dudit feu Jean, héritiers de feu Gilles leur père-grand et qu'ils payeront 600£ au titre du traité anténuptial de ladite DE REGNAUCOURT avec ledit feu Gilles DE BRABANT.

2 E 3 / 6036 acte 68 du 22/06/1693

Marguerite BONNIER veuve de Guillaume DAVRIL de Phalempin cède à Pierre BONNIER son frère son droit dans la succession de Catherine CAMU leur mère. Ils sont en difficulté concernant le partage fait par ladite CAMU à ses enfants, que la première dit être et le second nul, elle renonce à son profit à condition que ledit Pierre CAMU (sic) paye toutes les dettes et funérailles de leur mère. Témoins Hubert DAVRIL fils de ladite veuve et Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien, domestique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 69 du 25/06/1693

Jean Philippe BRON fils de Jean, assisté de son père et de Pierre CARLIER son oncle de Coutiches d'une part, Marguerite CALLAU fille de Michel, assistée de son père, Marie Jeanne DEBERSEE sa mère et de Vaast DUPUIS (DUPUICH) son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte la moitié d'un lieu manoir et charpentage sur 2c à Faumont paroisse de Coutiches et 2c de labour audit lieu, la moitié des meubles et ustensiles qui s'y trouvent, l'avant-bail des terres que son père a à charge de la moitié des rendages. Elle apporte 1 rasière de trois prises en deux à Moncheaux et la moitié de l'avesture de blé dessus, une vache de poil noir à blanc dos, un lit couvert bien étoffé avec draps et couverture. Témoins Thomas CANIPEL fils de feu Maximilien et Augustin CANIPEL son frère, domestique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 70 du 28/06/1693

Martin LOHIER fils à marier d'Antoine LOHIER, charton à La Neuville en Phalempin ayant donné ordre à son père de vendre 2c 1/2 à Philippe et un lieu manoir au Plouy paroisse de Phalempin sur 1c 1/2 dont il a droit de la moitié venant de sa mère, ratifie la vente du premier à Guillaume LIBERT et le second à Gérard DUHEM devant le présent notaire le 23 de ce mois. Son père l'émancipe ce jour.

2 E 3 / 6036 acte 71 du 29/06/1693

Hubert DAVRIL fils de feu Guillaume, jeune homme à Phalempin, assisté de Marguerite BONNIER sa mère et de Sébastien DAVRIL son frère d'une part, Antoinette DECARNIN fils de Bernard dudit lieu, assistée de son père et de Barbe CAULIER sa mère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte un lieu manoir sur 1c à Phalempin à prendre dès la mort de ses parents à condition d'en remettre la valeur dans le partage avec ses frères et sœurs pour en faire partage à égalité entre eux. Témoin Pierre MERCHIER fils de feu Martin, laboureur au Plouy paroisse de Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 72 du 10/07/1693

Allard DENGLOS fils de feu Vincent, laboureur à Phalempin d'une part, Gilles DENGLOS fils dudit Vincent, laboureur à Lens, Jacques PARSY et Jeanne DENGLOS sa femme, laboureurs à Ennevelin (Enneulin) d'autre part. Etant en procès devant les hommes de fiefs de

Phalempin, les seconds prétendant paiement des rendages des héritages occupés par ledit premier, s'accordent. Moyennant 18 patagons de 48 patars pièce et 2 patagons pour frais de mises de justice que le premier payera d'ici quinze jours, ils lui remettent les rendages jusqu'à la St Rémy prochaine à condition qu'il paye les rentes seigneuriales et héritières sauf les lettres de rentes héritières qui pourraient être dues du chef de Jacques FLINOIS s'il s'en trouve et de payer les lettres de rentes héritières tant capitaux que cours que Vincent DENGLOS son feu père ou ses prédécesseurs et la femme dudit Vincent devaient. Par partage les seconds ont un lieu manoir sur 1c ½, 4c, 2, 2c ½ et 1c de labour à Phalempin et 2c ½ occupés par le veuve Antoine FLINOIS sans charge de rentes héritières.

2 E 3 / 6036 acte 73 du 03/09/1693

Jean LESCAILLET fils de feu Antoine, carlier à Camphin en Carembault, assisté de Charles DELEBECQUE son beau-père, Catherine DUBREUCQ sa mère et de Pierre DE MARQUILLIES fils de feu Pierre, laboureur à Marquillies d'une part, Marie Marguerite MALLET fille de feu Nicolas (MALLEZ) de Phalempin, assistée de Marguerite LENGART sa mère et de Thomas CAULIER son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1/5° de 18c de labour à Marquillies en plusieurs pièces à l'encontre de ses frères et sœurs venant de leur père dont sa dite mère est viagère et 1/5° de la moitié d'un lieu manoir sur 31c à Wavrin venant de maître Jean DUBROEUCQ, chirurgien audit lieu et fidéicommissé à l'égard de ladite Catherine à prendre après le trépas de sa mère et de même 1/5° d'un lieu manoir où réside sa mère sur 1c 1/2 à Wavrin provenant d'un achat de ses père et mère et 450£, trois rasières de blé et un lit couvert par ses mère et beau-père et 240£ d'épargne. Elle apporte venant de son feu père 1/3 d'un lieu manoir sur 9c 1 quartier à Phalempin en plusieurs pièces et en 7c 1/2 à Camphin, de sa mère 1/8° de tous ses biens à son trépas, 100£, 2 rasières de blé, deux paires de linceuls (un de lin, un d'étope), 6 aunes de toile d'étope, le charpentage dur le tiers de 7c à Camphin et ledit CAULIER lui donne 50£. Témoins Maximilien DURIEZ fils de feu Maximilien et Simon GRAUWIN fils de Jean, manouvrier à Camphin.

2 E 3 / 6036 acte 74 du 28/09/1693

Monsieur André PLATEVOET (PLATEVOUTE, signe PLAETVOET) prêtre, chanoine de l'église collégiale St Piat à Seclin pour l'affection qu'il porte à Monsieur Michel Martin PLATEVOET son frère, chanoine de ladite collégiale, lui donne ses droits sur les fruits et émoluments deus au canonicat dont il jouit depuis la St Jean Baptiste dernière apprécié 1000£ pour l'année 1693. Témoin Martin PARSY fils de feu Jean, aide meunier à Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 75 du 28/09/1693

Isidore MARTIN jeune fils de feu Nicolas, laboureur à Escrechin, assisté de Joseph LOGEZ fils de feu Jacques, clerc dudit lieu, son beau-frère, Noël DU MARQUETZ fils

de feu Jacques, carlier audit lieu et d'Antoine OCHIN bourgeois de Douai d'une part, Françoise PLAISANT fille de feu Jacques de Thumeries, assistée d'Honoré PLAISANT son frère, Jean François VILLETTE son beau-frère et d'Hugues PLAISANT son cousin tous de Thumeries d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte le lieu manoir où il réside tenu en arrentement du Sr SENESCHAL avec tous les meubles apprécié 400fl. Elle apporte entre les mains de son dit frère une vache, un coffre et 4c de labeur à Pont à Marcq appréciés 136fl avec 200fl, Françoise PLAISANT sa marraine lui donne une paire de draps blancs et une couverture de laine. Témoins Etienne François PLAISANT fils dudit Hugues et Roch DUTHOIT fils de feu Gilbert de Thumeries.

2 E 3 / 6036 acte 76 du 28/09/1693

Philippe Mathieu AGACHE fils de François et Jean DELECAMBRE fils de feu Hubert, laboureurs à Camphin en Carembault ayant acheté conjointement par acte du 19 septembre 1691 8b 12c à Camphin pour 600£ de gros de 6fl chacun florin qu'ils se partagent. Témoins Monsieur maître Henri COCHET prêtre, pasteur et Joseph DUQUESNE fils de feu Antoine, laboureur à Camphin.

2 E 3 / 6036 acte 77 du 29/09/1693

Gaspard HENRY fils de feu Nicolas, laboureur à Ostricourt teste. Demande à être inhumé dans le cimetière d'Ostricourt avec obit annuel à perpétuité payé par rentes que constitueront ses héritiers. Ses biens iront pour 1/3 à Mathieu GAMBIER et Catherine Louise HENRY sa femme, 1/3 à Marie Reine HENRY et 1/3 à Jean Jacques, Marie Angélique et Catherine CARLIER enfants de feu Jacques et de Marie Anne HENRY ses enfants et neveu (sic - neveu et nièces). Voulant que ces derniers héritent par égalité avec ses autres enfants de feu Antoinette DELEPORTE sa femme. Et à ladite Marie Reine 60fl hors succession.

2 E 3 / 6036 acte 78 du 11/10/1693

Jeanne BONNIER veuve de Philippe PIPELART de Phalempin dans son lit, malade mais de bon sens et vif entendement teste. Donne à Marie Elisabeth et Marie Joseph PIPELART ses deux filles tous ses biens meubles en récompense de leurs ports de mariage comme l'ont eu leurs frères et sœurs et pour services rendus l'avant-bail de tous les héritages qu'elle tient appartenant à l'abbaye de Phalempin et ce qui se trouve dessus sans charge de dette ni funérailles. La maison où elle demeure sur 75v sera partagée également entre tous ses enfants tant mâles que femelles à charge des dettes et obsèques. Témoin Pierre PIPELART fils dudit feu Philippe, laboureur.

2 E 3 / 6036 acte 79 du 12/10/1693

Mathieu LAGACHE fils de Jacques, Péronne LAGACHE sa soeur de Wahagnies, Louis BEHAGUE fils de Guillaume, et Marie LAGACHE sa femme de Lille, lesdits LAGAVHE enfants de feu Jacques et de Pasque BOUTRY partagent

la succession de leurs parents. A Mathieu et Péronne un lieu manoir sur 1c 20v à Wahagnies, un lieu manoir non amassé à Wahagnies chacun par moitié. Audit BEHAGUE 2c de labeur à Wahagnies appréciés 500£. Témoins Adrien François Léandre FONTAINE et Jacques GADENNE clerc en pratique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 80 du 12/10/1693

Anne ROSE veuve de Paul DELANNOY de Gondécourt vend à Hugues DESCAMPS fils de feu Pasquier, laboureur à Camphin en Carembault, 5c 20v de labeur à Camphin. Témoin Jean DELANNOY fils de feu Paul, laboureur à Gondécourt.

2 E 3 / 6036 acte 81 du 15/10/1693

Jean Bernard POTTIER fils d'André, couvreur de paille et Marie Anne HAVET sa femme de Courcelles en Lens, pays d'Artois, vendent à Pierre MATHIS fils de feu Jean, manouvrier à Faumont paroisse de Coutiches, 18c de lieu manoir à Faumont. Témoin Jacques GADENNE fils de Georges de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 82 du 14/11/1693

[Début détruit - H...CERISBURG ? François] DE LA COUSTURE, bailli et receveur du comte d'Oignies, vicomte de Wahagnies, appendances et dépendances vend à Madame Marie DE CREVANT d'HUMIERES, princesse d'Isenghien, de Maminnes etc. représentée par Philippe TRACHETZ, lieutenant de Wahagnies, 6c 66v de bocqteau avec bois à Wahagnies. Témoins Guillaume DELACOUR fils d'Henri, sergent d'Oignies et Jacques DELANNOY fils de feu Erasme, sergent de Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 83 du 04/06/1693

[Manque le début] florins à quoi portent monstres de bois de chêne futaie à eux adjudés par les bois de ladite princesse le 30 dernier que les dits comparants ont promis de payer à Monsieur François DE LA COUSTURE, intendant de ladite Dame princesse [Marie DE CREVANT d'HUMIERES, princesse d'Isenghien] le premier août prochain. Témoins Nicolas Josse DELANNOY fils de Josse, laboureur à Bondues et Pierre Jacques FLAMENT fils d'Henri [Signatures de François et Henri OCHIN]

2 E 3 / 6036 acte 84 du 23/10/1693

Martin COURTECUISSÉ fils de feu Jean, manouvrier à Moncheaux vend à Monsieur maître Maurand DELAHAYE prêtre, pasteur de Moncheaux, 2 coupes de manoir présentement labeur moitié d'une rasière appelé le Jardin Vallois à Moncheaux. Témoin Jacques DAVRIL fils de feu Paul, manouvrier à Phalempin et Adrien François Léandre FONTAINE fils de feu Pierre, praticien à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 85 du 14/11/1693

Pierre SALMON marchand de bois à Wahagnies âgé de 55 ans environ, François CORNILLE fils de feu Christophe, âgé de 37 ans, marchand de bois à Libercourt affirment bien connaître la bonne bille de halots plantée dans les

bosqueaux de Wahagnies qui produisent en six ans 1 patard, en douze 2, en 18 3 patars et en 30 ans 4 patars. Requis par le Sieur François DE LA COUSTURE, bailli de la princesse d'Isenghien. Témoin Philippe TRACHET fils de feu Noël, lieutenant de Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 86 du 23/01/1693

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, marchand de bois à Wahagnies reconnaît devoir à Monsieur le prince DE BORNONVILLE, 240fl pour l'adjudication en octobre dernier d'arbres. Roland BRICE fils de feu Martin (BRIX), laboureur à Wahagnies se porte caution. Témoins Bartholomé et Jean POLLET frères, fils de feu Laurent POLLET, laboureurs à Wahagnies.

2 E 3 / 6036 acte 87 du 26/10/1693

Marie MULLIER veuve de François DU BERON vivant laboureur à Houplin lez Seclin, mère et tutrice de Jean François, Ghislain, Pierre, Catherine et Marie Angélique DU BERON en ladite qualité et forte de Puerre POUTRAIN et Marie Anne DU BERON sa femme, Philippe ROUZE et Antoinette DU BERON sa femme, laboureurs à Deûlémont, ses enfants d'une part, Jean CAULIER cocher de Madame MORREGHEM de Tournai, Marie Anne CAULIER veuve de Balthazar LEFIN de Carvin Espinoy, Antoine BERNARD époux de Gertrude CAULIER de Phalempin, lesdits CAULIER enfants en premières noces de feu Michel CAULIER et de Catherine DU BERON, Philippe MALLET cocher de Monsieur le baron de Flers de Tournai et Martin MALLET cordonnier à Phalempin, lesdits MALLETS enfants en secondes noces de ladite Catherine DU BERON et de François MALLET d'autre part. S'accordent à propos de la succession de Jean DU BERON fils de feu Jean, leur oncle. A Jean François, Ghislain, Pierre, Catherine, Marie Angélique, Marie Anne et Antoinette DU BERON la moitié des biens venant dudit François DU BERON et 7/12° de l'hoirie dudit Jean DU BERON leur oncle dans un lieu manoir sur 3c et 6c de labour à Houplin, 5c à Houplin, 1c de bocquet à présent labour, 3c, 1c 1/2 de pré, un lieu manoir sur 3 quartrons, 3c, 6c, 3c, 3c, 7 quartrons, 4c 1/2, 9c, le tout à Houplin, 6c, 4c 1 quartron à Seclin, 3c 3 quartrons, 9c, 3c, 3c quartrons tenant aux hoirs André DU BERON à Houplin, 4c à Seclin etc. A Jean CARLIER une lettre de rente héritière obligeant François CRESPEK et Catherine DELAHAYE sa femme de 800£ et arriérages faisant en tout 1014£, 45£ 13s pour la partie qui lui revient de 1060£ pour 1/12° de la moitié. Audit Philippe MALLET 1/12° de la moitié de 1060£ entre les mains de Martin DE FAUCOMPRESZ, procureur à Lille provenant de l'avance fait par ledit feu Jean DU BERON son oncle pour les contributions du village d'Houplin. A Martin MALLET 1/12° des dits 1060£ venant dudit FAUCOMPRESZ et partie en arriérages de rendage dus par ladite Marie MULLIER. A Antoine BERNARD 1/12° en ladite moitié, 3c de labour à Houplin, 3c 1/2 à Provin et 400£ en deniers clairs de la succession dudit feu Jean et moitié d'un cent à Noyelles. A Marie Anne CAULIER 3c de labour à Provin, moitié d'un cent à Noyelles à l'encontre dudit BERNARD

et en deniers clairs 400£. Témoins Jacques CANDILLIER fils de Jean, laboureur et Jacques GADENNE fils de feu Georges, clerc en pratique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 88 du 24/11/1693

Marie DENNEULLIN fille hors de tutelle d'Antoine DENNEULIN d'Attiches vend à Hippolyte MORTREUX fils de Pasquier, laboureur à Phalempin, la moitié d'un lieu manoir sur 3c 1/2 à Phalempin à l'encontre de Mathias LESAGE à cause de sa femme. Gilbert LALLOE fils de feu Robert, meunier d'Houplin s'engage avec elle. Témoin Nicolas MALLET fils de feu Philippe, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 89 du 07/11/1693

Alexis BAUDUIN fils de feu Pierre, manouvrier à Moncheaux, assisté de Jean Baptiste BAUDUIN son frère d'une part, Marie Anne DUPUIS fils d'Antoine (DUPUICH), assistée de son père et de Vaast DUPUIS son frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte de la succession de ses père et mère 1/4 en 5 rasières 1/2 à Moncheaux en plusieurs pièces appréciés 500£. Elle apporte trois quareaux de lieu et jardin et 2 coupes de labour à Moncheaux une vache, une paillaus cheneix et une paire de linceuls, le tout apprécié 400£. Témoin Alexandre CAULIER fils de feu Alexandre, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 90 du 09/11/1693

Pierre BLONDEL fils de feu François, manouvrier à Tourmignies vend à Pierre DE MARQUETTE fils de Laurent, carlier à Tourmignies, un lieu manoir sur 4c à Tourmignies. Témoins Vincent DENNEULIN fils de feu Jean, laboureur à Attiches et Gérard DESCATOIRE fils de feu Philippe, censier du Plouy à Seclin.

2 E 3 / 6036 acte 91 du 14/11/1693

Jean Baptiste DENNEULLIN fils de feu Jean, tisserand à Phalempin vend à Pierre MORTREUX fils de Pasquier, laboureur à Phalempin, 2c 1/2 de lieu manoir et labour en 5c contre le vendeur. Témoins Philippe Charles WATTELIER fils de feu François, maréchal et maître François DESMAZURE, chirurgien à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 92 du 17/11/1693

De la part des tuteurs des enfants de Nicolas DELEMOTTE vivant manouvrier à Phalempin, vente aux enchères des meubles trouvés dans la maison mortuaire à différentes personnes (détail). Témoins François DESMAZIERE fils de feu Nicolas, chirurgien et Valentin HAVET fils de feu Jean, laboureur à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 93 du 27/10/1693

Marie DENNEULIN fille à marier d'Antoine DENNEULIN d'Attiches et Gilbert LALLOE fils de feu Robert, meunier d'Houplin, oncle et tuteur de ladite Marie, baillent à Venant VALLEZ fils de feu Pasquier, laboureur à Phalempin, 6c de labour à Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 94 du 25/11/1693

Nicolas MALLET fils de feu Philippe, laboureur à Phalempin, Guillaume DUPREZ fils de feu Guillaume, laboureur à Herrin d'une part, Antoine DE CARNIN fils de feu Wallerand, carlier à Phalempin d'autre part. Etant prêts à entrer en procès au sujet du partage par ledit feu Wallerand leur père par lequel il a assigné tous les biens meubles de la maison mortuaire et pourpris dont les premiers affirment que cela comprend les avestures étant dans ladite maison et bois dans les pourpris. S'accordent. Le second donnera aux premiers 450£ et une rasière de wartrie à chacun moyennant quoi ils lui transportent toutes les avestures et bois. Témoins Frère Léon OBERDAINE prêtre, vice-pasteur de Phalempin et Vincent CARLIER fils de feu Antoine, portier de l'abbaye de Phalempin.

2 E 3 / 6036 acte 95 du 08/12/1693

Antoine DENNEULIN fils de feu Jean, laboureur à Attiches vend à Nicolas LEGRAIN fils de feu Jean, manouvrier à Attiches, 6c de labeur en 7c 1/2 à Attiches. Témoins Antoine DENNEULIN fils de feu Nicolas et Luc DENNEULIN fils de feu Hubert, manouvriers à Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 96 du 02/12/1693

Pierre MALLET fils de feu Arnould, tiltran à Phalempin d'une part, Siméon LESAGE fils de feu Pierre (Simon) et Alexandre CAULIER fils de feu Antoine, tuteurs d'Arnould MALLET frère dudit Pierre d'autre part. Ayant en commun plusieurs héritages, en font partage. A Pierre 6c à Phalempin en 8c 1/2, 70v de labeur à Phalempin à charge d'une lettre de rente héritière de 100fl au profit d'Anselme CUVELIER avec les arriérages dont il doit libérer son frère d'ici deux ans et toutes dettes à son dit frère ou autres. A Arnould 2c 1/2 de pré, parfait desdits 8c 1/2 et 2c.

2 E 3 / 6036 acte 97 du 11/12/1693

Toussaint DESMONS laboureur à Martinsart paroisse de Seclin déclare avoir droit des deniers déposés entre les mains du dépositaire de la Gouvernance de Lille par Philippe FAVIER pour purge de l'achat d'un lieu manoir au Plouy pour 196£. Mais comme il ne peut la recevoir sans donner caution, il donne pour caution Adrien DESMONS son fils émancipé. Témoins Joseph FAVIER fils dudit Philippe, olieur au Plouy et Jacques GEDENNE fils de Georges, clerc en pratique du présent notaire.

2 E 3 / 6036 acte 98 du 14/12/1693

Nicolas DUQUESNE fils de feu Pierre, manouvrier à Wahagnies baille à Jean Baptiste MOMONT fils de feu Jean, laboureur à Drumez paroisse d'Attiches, 3c de labeur à Attiches. Témoin François LEHOUCQ fils de feu Jacques, laboureur.

2 E 3 / 6036 acte 99 du 14/12/1693

Pasquier BONTE fils de feu Bartholomé, manouvrier à Phalempin vend à Martin MALLET fils de feu François, cordonnier à Philippe, un lieu manoir sur 1/2c à

Phalempin. Témoin Antoine BERNARD fils de Maximilien, laboureur.

2 E 3 / 6036 acte 100 du 14/06/1693

Nicolas LAURENT fils de Bon, marchand de bois à Wahagnies et Nicolas HOTTIN fils de Jean, laboureur à La Neuville en Phalempin reconnaissent devoir à Madame la princesse D'ISENGHIEN 191fl à cause de la vente de chênes le 30 mai dernier à payer le 1er août prochain. Témoin Thomas QUENNIPEL fils de feu Maximilien, domestique.

2 E 3 / 6036 acte 101 du 10/12/1693

Antoine THOREL fils de feu Pierre, et Marguerite LAGACHE sa femme, manouvrier à Ostricourt vendent à François MOMONT fils de feu Antoine, laboureur à Ostricourt, 7 quareaux de labeur à Ostricourt. Témoins Jean Baptiste DELAHAYE lieutenant d'Ostricourt et Charles Philippe DUBOIS fils de feu Jérôme, marchand de bois à Ostricourt.

2 E 3 / 6036 acte 102 du 14/12/1693

François OCHIN fils de feu Pierre, laboureur à Attiches, Arnould OCHIN fils dudit François, maître cuisinier à Douai, Thomas, Julien et Anne OCHIN enfants dudit François d'Attiches, Martin CAUEZ époux de Catherine OCHIN, laboureur à Seclin vendent à Denis DUPONT fils de feu Denis, laboureur à Martinsart paroisse de Seclin, 4c de labeur à Attiches. Témoins Ghislain et Philippe DUBUISSON fils de feu Claude, cabaretiers à Attiches.

2 E 3 / 6036 acte 103 du 29/12/1693

Jacques CANDILLIER, Pierre DENNEULIN et Jacques DUMORTIER vendent aux enchères du bois dans la maison mortuaire de feu Augustin CANDILLIER leur père à différentes personnes.

2 E 3 / 6036 acte 104 du 21/01/1693

Louis LEMAHIEU fils de feu Piat, laboureur à Lezennes et Mathieu DEFAU laboureur audit lieu reconnaissent devoir à Nicolas DEROUERS et consorts 33fl pour la vente de trois arbres le 9 janvier dernier à payer d'ici le St Rémy. Témoin Charles COLLETTE fils de feu Antoine, laboureur à Fretin.

2 E 3 / 6036 acte 105 du 04/01/1693

Vincent DESPREZ fils de feu Jean, cabaretier à Ostricourt se porte caution de Barbe LAMAN veuve de Richard RUHAUT (ou ROHANT) sa belle-mère pour 375fl qu'elle doit à Monsieur François DE LA COUSTURE bailli et receveur général de Madame la princesse D'ISENGHIEN à cause d'arriérage de rendages.

2 E 3 / 6036 acte 106 du 23/01/1693

Pierre SALMON fils de feu Nicolas, laboureur à Wahagnies reconnaît devoir à Madame la princesse D'ISENGHIEN 170fl à cause de la vente de bois et avec lui Roland BRICE (BRIX) fils de feu Martin, qui se porte caution, à payer en deux fois.

Notariat : Halluin

Notaire à Halluin et Reckem

Georges NIEULAET

Voyage – Il a succédé à son frère Josse comme notaire à Halluin jusqu'en 1691. En 1709, alors que la châtelainie est sous l'occupation hollandaise, on le retrouve notaire à Reckem, à deux pas de chez lui, et ce jusqu'en 1714.

Les archives de ce notaire sont incomplètes comme l'indique le 2 E 3 / 8455 acte 1 qui fait référence à un acte non déposé. Traduction des actes en flamand par Luc PETILLION.

Crayon généalogique (non exhaustif)

Jean NIEULAET x Michelle BOUTEN

- Josse NIEULAET **greffier de la baronnie d'Halluin, notaire (1650, 1669)**, bailli de Durmont 1661 (-1669)
 - x 1650 Halluin (Cm) Marguerite LEHOUCQ fille de Jean et Antoinette DUCASTEL
- Antoinette (1651-), Josse (1652-1674)
- Marie NIEULAET x Bertrand VANDIERDONCQ (prob. ascendants de Georges Fç VANDIERDONCQ **notaire à Halluin**)
- Georges NIEULAET (-1720) **notaire à Halluin (1671, 1693), à Reckem (1709, 1714)**, bailli de Lauwe (1674), de Reckem (1694, 1702) demeurant à Halluin, bailli et receveur de la Srie du Gavre à Halluin 1719
 - x 1668 Catherine DESALMON fille de Jacques et Péronne LEPERS, sa sœur Anne épouse Bernard VAN WTBERGHE
- Louis Marcou NIEULAET (1683-1742), clerc de notaire de son père en 1710, receveur de la Srie du Gavre et d'Halluin en 1726-1734, bailli de la Srie des Meurins en 1734, donation en 1728
 - x 1714 (Cm) Marie Pétronille DELAOUTRE fille de Martin et Jeanne RAMON xx 1717 Marie Elis. DEFRAÏE
- Georges François Louis NIEULAET maître galonnier à Lille (seul du 1° lit) (1715-)
- Enfants du second lit : Anne Catherine, Anne Catherine Françoise, Dominique etc.
- Philippe François NIEULAET (Pierre Fç en 1723 ?) praticien à Tourcoing 1714, habite Lille en 1724, bailli de Gavre
- Georges François NIEULAET prêtre, chapelain de Lendeledé en 1694

Roland DUCASTEL x Barbe PARENT

- Antoinette DUCASTEL x Jean LEHOUCQ censier de Forest à Roncq
- Marguerite LEHOUCQ (-1694) x Josse NIEULAET **notaire à Halluin**
- Antoine DUCASTEL (1603-1666) x Catherine LIBERT (-1666)
- Antoine DUCASTEL (1638-) **notaire à Halluin** x Marie DESMETTRE

Adrien DIERDONCK +/-1648

- Jacques DIERDONCK vivant à Halluin en 1639-1648

On trouve à Lille :

Pierre NIEULAET

- Pierre NIEULAET x Jeanne DEVENDEVILLE (xx Adrien VANDERCRUYCE)
 - Jean NIEULAET commis à l'état d'huissier servant aux receveurs et fermiers du ressort de la chambre des comptes en 1598, receveur de Menin et Harlebecke 1602, greffier de la chambre des comptes... +19/12/1609
 - Florence NIEULAET religieuse Urbaniste à Lille. Dite Isabelle Florence. Professe le 12/10/1631, +18/11/1661.
- A priori pas d'autres enfants de Jean.

Un Pierre NIEULAET fils de feu Jean, maréchal à Hooglede en 1687.

2 E 3 / 8445 acte 1 du 03/12/1671

Pierre VANPOUILLIE fils de Robert et Marie WASTIN (WASTYN) sa femme à Neuve Eglise, Josse QUESTROY et Catherine WASTIN sa femme de Bailleul vendent à Antoine MAJORIBANCQ fils d'Outre, hôte et marchand à Menin un lieu manoir sur 4 cents à Halluin.

2 E 3 / 8445 acte 2 du 28/11/1671

Pierre VANPOUILLIE et Josse QUESTROY à Neuve Eglise et Bailleul baillent à Antoine MAJORIBANCQ fils d'Outre marchand à Menin une maison sur 4 cents à Halluin.

2 E 3 / 8445 acte 3 du 12/10/1671

Pierre VANPOUILLIE fils de Robert à Neuve Eglise, époux de Marie WASTIN (WASTYN) vendent à Antoine MAJORIBANCQ fils d'Outre hôte et marchand à Menin 2 cents de terres à Halluin.

2 E 3 / 8445 acte 4 du 22/10/1671

Pierre NORRY hôte à Bousbecque devant 22 livres de gros Flandre à cause de vente de bière, vend à Catherine VERANNEMAN brasseresse à Menin, du bois, des vaches, meubles... par l'intermédiaire de Jossine DERYCKE fille de feu Olivier et de ladite Catherine.

2 E 3 / 8445 acte 5 du 17/09/1671

Michel DE PEMELE marchand à Ypres baille à Pierre CABELLAU (CABILLAU) fils de feu Gérard et à Pasque VIENNE d'Halluin une maison à côté du cimetière occupée par Amez (Aimé) MARHEM à Halluin. Aussi notaire Jean François CARPENTIER de Lille.

2 E 3 / 8445 acte 6 du 07/09/1671

Antoine BILLET fils de feu Pierre, couturier à Halluin baille 22 cents de terres à Halluin à Philippe DUCASTEAU (DUCATTEAU) fils de Philippe laboureur à Halluin. Témoin Charles STELANDRE fils de feu Charles.

2 E 3 / 8445 acte 7 du 16/07/1671

Mahieu DAEL fils de Jean assisté de son père [et de Mahieu DAEL son oncle – rayé] d'une part, Catherine DUMORTIER fille de Jean assistée de son père et de François LECHRIVERE son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Chacun apporte 300 livres.

2 E 3 / 8445 acte 8 du 25/06/1671

Antoine CARDON fils de feu Antoine à Oudenaarde à Josse VOORCRUISSE fils de feu Michel, hôte à Halluin. Vente aux enchères de la taverne La Tête d'Or sur 2 cents à Halluin le long de la chaussée d'Halluin à Menin. Témoin Jean VANTOURROUT fils de feu François de Lille.

2 E 3 / 8445 acte 9 du 02/04/1671

Pasquier DEROUBAIX receveur de la table des pauvres d'Halluin, Martin DANSET fils de feu Pierre, Simon DANSET fils de feu Jean et Pierre CABILLAU ses aides en office. Avec l'accord de maître Pierre VANDENBROUCK prêtre pasteur d'Halluin, Balthazar LAMBELIN bailli, en présence de Guillaume DEMEESTRE, Jean GHESQUIERE,

Jacques MARTENS et Jean DUMORTIER échevins à Halluin vendent à Martin GOBERT marchand brasseur à Menin une lettre de rente avec arriérages de 3 livres par an au rachat de 80 livres de gros passée devant les échevins d'Halluin en 1578 obligeant Willem LEGRY fils d'Adrien, brasseur de boire de grain à Halluin au profit des pauvres ayant été acceptée par Josse VIENNE alors receveur, Bertrand SETTE, Jean COOPMAN et Jean DELAPIERRE ministres.

2 E 3 / 8445 acte 10 du 12/03/1671

Jean VANDALE fils de François de Geluwe accompagné de son père et de Pierre VANDALE son frère d'une part, Péronne LECLERCQ fille de Jean à Halluin accompagnée de son père d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 38 livres de gros Flandre de formature de sa mère et 26 cents de labeur venant de même. Elle apporte 200 florins. Témoin Jean DAEL fils de feu Jean.

2 E 3 / 8445 acte 11 du 12/03/1671

Jean VANDALLE fils de François jeune homme à marier, Jean LECLERCQ laboureur à Halluin, le premier envisageant d'épouser Péronne LECLERCQ fille du second. Accord. Le père lui donnera 200 florins de dot moins 100 florins dont le fiancé l'acquitte déjà.

2 E 3 / 8445 acte 12 du 11/03/1671

Jacques DEN BOEL laboureur à Halluin à Josse MERISSE (MEURICE) fils de feu Jean couturier à Menin. Vente aux enchères d'une maison avec la moitié du peuche et muraille dont le reste appartient à la veuve de Charles PARMENTIER.

2 E 3 / 8445 acte 13 du 01/03/1671

Pierre VANPOUILLIE (VANPOUILLE) époux de Marie WASTIN (WASTYN) se faisant fort de Catherine WASTIN sa sœur d'une part, Jacques MANCHYS (MANSIS) à Halluin d'autre part. Le premier paye 36 livres au second qui décharge les deux dites filles de feu Etienne WASTIN de ce qu'a droit Antoine VANDEWINCKE hôte au Cheval d'Or à Menin, de toutes les affaires qu'ils ont en commun et du compte rendu par le dit MANCHYS de la tutelle des dites deux filles.

2 E 3 / 8445 acte 14 du 01/03/1671

Pierre VANPOUILLIE (VANPOUILLE) époux de Marie WASTIN (WASTYN) se faisant fort de Catherine WASTIN sa sœur à Bousbecque d'une part, Paul DELTOMBE cordonnier à Halluin d'autre part. Accord à propos d'un bâtiment que le dit DELTOMBE a fait à l'encontre de l'héritage du premier qui lui cède le pignon.

2 E 3 / 8445 acte 15 du 20/01/1671

Antoinette CASTELAIN veuve de Georges CORNAERT (CORNARD) à Halluin avec Jossine BAES veuve de Jacques GOBERT à Menin. Accord sur une lettre de rente de 800 livres que la dite veuve GOBERT doit depuis le 27 mars 1626, hypothéquée sur les biens de la première. Témoin Jean MARHEM fils de Jean.

2 E 3 / 8445 acte 16 du 10/01/1671

Hugues DAEL laboureur à Halluin se faisant fort de Jean BONDEWEL (BONDUEL) à Mathis et Josse DAEL enfants de Mathis. Bail de 7 cents terres.

2 E 3 / 8445 acte 17 du 10/01/1671

Jean DELAOUSSE fils de Pierre à Halluin accompagné de son père (*signe d'un fer à cheval*) et Jacques KETELE son oncle d'une part, Marie VERSTRAETE fille de feu Mahieu et Suzanne MUSCHERY (MUCHERIE) à Halluin assistée de sa mère, d'Antoine MUCHERY et Pierre BOUVE ses oncles d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100 florins et ses ustensiles de maréchal. Elle apporte 100 florins et un gobelet de 2 livres de gros.

2 E 3 / 8445 acte 18 du 05/01/1671

Jean COTTINIS (COTTIGNIES) fils de feu Pierre à Heiteghem, franc de Bruges, et Cornille VANHILLE fils de feu Mathis à Cokelare, franc de Bruges, se faisant forts de Marie COTENIE sa mère et des cohéritiers à la table des pauvres de Bousbecque accepté par Jean DERYCKE prêtre pasteur à Bousbecque, Jacques CLAIS bailli, Roger BERTEN, Antoine DAEL, Jean BEHAGHELE et François DELANNOY échevins. Vente d'une maison à Bousbecque à eux par le trépas de Jeanne COTTENI (COTTIGNIES) dite Jeanne CALLE.

2 E 3 / 8446 acte 1 du 22/12/1672

Jeanne CRESPEL veuve de Jean TAINTENIER à Lille à Gilbert DUFLOT fils de feu Gilbert hôte à Halluin. Bail de la taverne Ecu de France au bourg Halluin sur 5 quartrons avec bourloire.

2 E 3 / 8446 acte 2 du 20/12/1672

Bernard VAN WTBERGHE fils de feu Amand blanchisseur à Halluin assisté de Bernard son fils, Jacques LEMAN son beau-fils veuf d'Isabeau FERRETZ d'une part, Pasquier DEROBAY (DEROUBAIX) époux de Marie LOUAIGE (LOUAGE), Martin MULLIER époux d'Isabeau LOUAIGE laboureurs à Halluin d'autre part. Lesdits LOUAIGE enfants de feu Gringolle et de ladite feue Isabeau FERRETZ. Accord à propos de la succession de leur mère.

2 E 3 / 8446 acte 3 du 13/12/1672

Etienne GRIMONPRET fils de feu Jean à Halluin accepte la vente de 10 cents de terres à Marcq en Barœul appartenant à eux, frères et sœurs par le trépas de Gilbert COUROUBLE fils de Pierre, vente faite par Guillaume GRIMONPRETZ son frère et Pierre COUROUBLE à Antoine DELSALLE laboureur à Marcq.

2 E 3 / 8446 acte 4 du 07/12/1672

Demoiselle Jeanne LECERF veuve du sieur Gilles BOUSMAER (BOUSMART) à Lille à Philippe MILLECAMPs fils de feu Jean chartier à Halluin. Bail de 25 cents de terres à Halluin.

2 E 3 / 8446 acte 5 du 07/11/1672

Jean et Antoine DUCASTEL d'Halluin avec Léonard DASSONVILLE époux de Marie DUCASTEL et Guillaume DEMEESTRE époux de Jeanne DUCASTEL à Reckem, lesdits DUCASTEL enfants et héritiers de feu Antoine DUCASTEL, vendent à Jean WYSEUR, fils de Jacques, de Reckem, un manoir à Lauwe sur 3 bonniers 4c en plusieurs parties sous les seigneuries de Lauwe, Nevele-Ronsevaalse, Kemps et ter Elst. Témoins : Philippe LANCHELIN et Jan HAULTOUT.

2 E 3 / 8446 acte 6 du 26/10/1672

Jeanne CRESPEL veuve de Jean TAINTENYE (TAINTEGNIES) à Lille à Martin DANSET. Bail d'une maison à usance de boutique à Halluin.

2 E 3 / 8446 acte 7 du 18/10/1672

Louis GALLIOT fils de feu Louis tondeur de grande forge à Lille à Pierre GHESQUIERE fils de feu Michel laboureur à Moorslede. Vente de 14 cents de terres à Moorslede.

2 E 3 / 8446 acte 8 du 29/09/1672

Louis GALLIOT fils de feu Louis tondeur de grande forge à Lille à Jean GHESQUIERE fils de Pierre laboureur à Moorslede. Bail de 16 cents de terres à Moorslede.

2 E 3 / 8446 acte 9 du 12/09/1672

Noble seigneur Ignace VANDER GRACHT sieur de Fretin demeurant à Reckem à Jacques KETELE fils de feu Josse hôte à Halluin. Vente d'une lettre de rente de 1344 livres de 1630 obligeant Chrétien VANDECNOQUE fils de feu Guillaume, laboureur à Halluin au profit de Jean DESCHRIERE marchand détailleur de draps à Courtrai. Vendue en 1635 par Jean DESCHRIERE fils de feu Jean à Jean GHESQUIERE fils de feu Georges et en 1672 par Jean DUCOUROUBLE et Jeanne GHESQUIERE sa femme, fille du dit feu Jean, laboureur à Reckem au premier comparant.

2 E 3 / 8446 acte 10 du 12/07/1672

Daniel DESPLENTRE tisserand de toile à Halluin à Mathis VANCORSELLES fils de Gilles laboureur à Halluin. Bail de 2 cents de terres à Halluin.

2 E 3 / 8446 acte 11 du 12/07/1672

Daniel DESPLENTRE tisserand de toile à Halluin époux de Michelle PARENT à Mathis VANCORSELLES fils de Gilles laboureur à Halluin. Vente de la moitié d'une maison à l'encontre de l'acheteur.

2 E 3 / 8446 acte 12 du 12/07/1672

Bernard VAN WTBERGHE fils de Bernard lui-même fils de feu Amand, assisté de son père et de Jacques LEMAND son beau-frère d'une part, Anne DESALMON assistée de Péronne LEPERS sa mère d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte la moitié d'un lieu manoir sur 3 bonniers à Gullegem de formature de sa mère, 100 florins et la décharge de ses dettes. Elle apporte 50 livres de gros Flandre et un lit étoffé.

2 E 3 / 8446 acte 13 du 20/04/1672

Antoine MAJORIBANCK marchand hôte à Menin à Jean DESQUENAUX fils de feu Jean tisserand de toile à Halluin. Bail de la taverne Ste Barbera à Halluin sur la moitié de 5 cents.

2 E 3 / 8446 acte 14 du 02/04/1672

Jean HOPSOMERE à Halluin assisté de Pierre CABILLAU son parâtre et Pacquette VIENNE sa mère d'une part, Isabelle DEN HONDT veuve de Noël DESQUENAUX assistée de Pierre DEN HONDT son frère et de Jean DESQUENAUX son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle donne 6 livres de gros à chacun de ses enfants tels que Catherine et Elisabeth DESQUENEAUX. Témoin Pierre NOLLET fils de feu Antoine.

2 E 3 / 8446 acte 15 du 12/03/1672

Robert MOREL prêtre chapelain à Halluin à Michel DELCOURT fils de feu Jean à Lezennes. Bail d'un lieu manoir sur 22 cents et sa part dans un demi bonnier de labour.

2 E 3 / 8446 acte 16 du 10/02/1672

Ghovaert VANDENBROUCK laboureur à Loon, châellenie de Bourbourg, procureur de Anna DEBERICK fille de Jacques sa femme à Dierick VAN OVERSCHELDE fils de feu Guillaume laboureur à Halluin. Vente de 2 cents ½ à prendre en 17 cents avec manoir à l'encontre du preneur par achat de Michel DUCASTEL, Jean DECONINCK, François DE SMECHT et Charles HOLLANDRE à cause de leurs femmes venant de feu Barbe DUCASTEL leur tante.

2 E 3 / 8446 acte 17 (déplacé en 2 E 3 / 4280 acte 17) du 29/01/1672

Jean DUCOUROUBLE, fils de feu Jacques et Jeanne GHESQUIERE, fille et héritière de feu Jean, sa femme, laboureur à Reckem, déclarent que moyennant la somme de 1075 livres 4 gros parisis qu'ils confessent avoir eu et reçu de Noble seigneur Ignace VANDERGRACHT, seigneur de Fretin, demeurant audit lieu, ils lui vendent une lettre de rente de 5 livres 12 eschellins de gros Flandre par an au rachat de 1344 livres parisis passé devant bailli et échevins de la baronnie d'Halluin en date du 18 juin 1630 obligeant Christian VANCNOOKE (VANDECNOCC), fils de feu Guillaume, laboureur à Halluin au profit de Jacques SCHREVE, marchand et tailleur de drap à Courtrai, dont le 10 février 1635 Jean SCHREVE, fils de feu Jean, aurait cédé et transporté ladite lettre de rente au profit dudit Jean GHESQUIERE, fils de feu Georges, père de ladite Jeanne GHESQUIERE.

2 E 3 / 8446 acte 18 du 17/01/1672

Martin LEPLAT fils de feu Philippe à Deûlémont, André GHEMARE époux de Marie LEPLAET (LEPLAT) à Quesnoy à Gilles DELANNOY fils de Cornille, chartier à Halluin.

Vente de 2 cents 80 verges de terres à prendre en 7 cents contre Michel BERTE à Bousbecque.

2 E 3 / 8446 acte 19 du 06/01/1672

Péronne LEPERS veuve de Jacques DESALMON à Halluin à Jean Baptiste NUTTEIN (NUTTIN) fils de Jean à Neuville. Bail d'un lieu manoir sur 4 cents ½ à Halluin.

2 E 3 / 8447 acte 1 du 12/12/1673

Michel FIEF fils de feu Simon à Menin assisté de Jacques du MANCHYS (MANSIS) son ami d'une part, Catherine HAEBALUT (HALBAUT) fille de Jean à Lille, assistée du Sr Petre VANDENBROUCKE prêtre pasteur d'Halluin son ami d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots. Témoins Simon DANCET (DANSET) fils de feu Jean et Jean François DESALMON fils de feu Jacques.

2 E 3 / 8447 acte 2 du 28/10/1673

Josse MICHIE (MICHEL) fils de feu Georges à Halluin assisté de Jean CORNILLE fils de feu Mathis son oncle d'une part, Catherine DELEINCELLE (DELINSELLES) fille de feu Jean assistée de Jacqueline PICQUAVET (PICAVET) sa mère et de Jacques BILLET son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100 florins et elle 20 livres de gros. Témoins Jacques KETELE fils de feu Josse et Antoine DELAOLTE fils de feu Mathis.

2 E 3 / 8447 acte 3 du 17/10/1673

Jacques KETELE fils de feu Josse hôte à Halluin d'une part, Alexandre LECOMPTE (LECOMTE) fils de feu Guillaume marchand de cheveux (sic) à Halluin d'autre part. Accord touchant à la maison que ledit KETELE a faite faire pour ledit LECOMPTE à Halluin. Témoins Pierre LEMAN fils de feu Pierre, boulanger à Roncq et Pierre DEKERLE fils de feu Jacques, hôte à Menin.

2 E 3 / 8447 acte 4 du 03/10/1673

Jean STEELANDRE fils de feu Jean de Pecq, Guillaume SOETE époux de Marguerite STELANDRE à Lauwe se faisant fort d'Allard STEELANDRE frère et beau-frère à Bartholomé CUVELLE fils de feu Jean laboureur à Halluin. Vente de 8 cents de terres à Halluin.

2 E 3 / 8447 acte 5 du 15/09/1673

Roger LEMAHIEU fils de feu Jacques, chartier à Halluin à Jean DELANNOY fils de feu Robert à Halluin. Vente de 5 cents de terres à Halluin. Témoin Jean CATTEAU fils de feu Robert.

2 E 3 / 8447 acte 6 du 24/08/1673

Pierre LECOMPTE (LECOMTE) fils de feu Pierre à Halluin, assisté de Gilles BRUCHIN son parâtre, Jean LECOMPTE son oncle et Jean LECOMPTE son frère d'une part, Catherine CLAYS (CLAIS) fille de feu Jean à Bousbecque, assistée de Catherine DELPORTE sa mère, Pasquier CLAYS son oncle et Jean CLAYS son frère d'autre part. Contrat de mariage. Chacun apporte 100 livres. Témoins Marin DEHONDT fils de feu Josse de Menin et Michel BEGHEIN (BEGHIN) fils de feu Jacques de Lauwe.

2 E 3 / 8447 acte 7 du 30/07/1673

Péronne LEPERS veuve de Jacques DESALMON à Halluin à Jérôme DODMOREL fils de feu Robert laboureur à Bousbecque. Bail d'un lieu manoir sur 15 cents à Halluin.

2 E 3 / 8447 acte 8 du 06/02/1673

Albert LEHOUCQ fils de feu Jean à Halluin, Josse VOORCRUISSE époux de Marguerite LEHOUCQ aussi à Halluin et maître Hendricks CLARISSE époux de Michelle LEHOUCQ à Wambrechies à Philippe PLANTEFEBVRE fils de feu Gilles laboureur à Linselles. Bail d'un lieu manoir sur 2 bonniers à Roncq occupé par Adrien MOURANT (MORANT).

2 E 3 / 8448 acte 1 (déplacé en 2 E 3 / 4280 acte 1) du 01/12/1674

Pierre DHALLEWIN (DHALLUIN) de Menin, tuteur des enfants de feu Jean GHESQUIERE et Jean GHESQUIERE, fils dudit feu Jean, d'Halluin, s'accordent avec Pierre DEMAISTRE de Neuville en Ferrain, tuteur desdits enfants dudit feu Jean GHESQUIERE avec l'accord de Guillaume GHESQUIERE, fils dudit feu Jean, touchant les débours et vacations de sept années de table et nourriture de Catherine GHESQUIERE, fille dudit feu Jean, et de tous ses habits que ledit DEMAISTRE a fait faire ou acheté pour ladite Catherine jusque aujourd'hui comme aussi pour toutes prétentions que ledit DEMAISTRE pourrait prétendre à la charge desdits enfants dudit feu Jean GHESQUIERE et ce moyennant par lesdits enfants de payer audit DEMAISTRE la somme de 18 livres de gros Flandre, laquelle somme ledit DEMAISTRE la recevra de Jean CORNILLE, censier desdits Jean, Guillaume et Catherine GHESQUIERE, héritiers de chacun 1/3 d'un lieu manoir contenant 2 bonniers et demi.

2 E 3 / 8448 acte 2 du 14/10/1674

Jacques TRACET (TRACHET) fils de feu Michel à Halluin assisté de Pierre DENHONDT d'une part, Marie NYS fille de Josse assistée de Jacquemine HANNECOURT sa mère à Wevelgem et d'Adrien HENNEKENS à Courtrai d'autre part. Contrat de mariage en flamand. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 40 livres de gros.

2 E 3 / 8448 acte 3 du 14/10/1674

Philippe RENNART (RENARD) fils de feu Antoine à Halluin d'une part, Jean DE MAICTRE (DEMAITRE) fils de Jean à Wervicq d'autre part. **Le premier a reçu sur la tête un coup de houlette du second.** Pardon et accord moyennant 13 livres de gros.

2 E 3 / 8448 acte 4 du 14/09/1674

Antoine BILLET fils de feu Pierre, tailleur à Halluin, à Jean CORNILLE fils de feu Mathis à Halluin. Bail d'une maison déjà occupée par lui.

2 E 3 / 8448 acte 5 du 21/07/1674

Roger LE MAHIEU chartier à Halluin se faisant fort de Suzanne VANELSLANDE (VANESLANDE) veuve de Maxy (Maximilien) DELPORTE à Menin à Marie JEANVILLE (JANVILLE) veuve de Victor VANDENBROUCKE à Mouscron. Vente d'un lieu manoir sur 7 quartrons à Mouscron.

2 E 3 / 8448 acte 6 du 03/07/1674

Josse DEFRANCO et Mathis VAN CORSELES à Halluin, curateurs des biens de feu Jean PARENT à Daniel DESPLENTRE fils de feu Daniel à Halluin. Vente aux enchères de terres à Halluin. Surenchère par ledit Daniel. Témoin Pierre MULLIER fils de feu Thomas.

2 E 3 / 8448 acte 7 du 05/05/1674

Julien CORNAERT (CORNARD) fils de feu Georges laboureur à Halluin assisté de Josse VANDAELE son beau-frère d'une part, Marie FAIGNET fille de François assistée de Charles FAIGNET son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 8448 acte 8 du 06/04/1674

Léonard DECONINCK brasseur à Wambrechies à Dierick VAN OVERSCHELDE fils de feu Guillaume, laboureur à Halluin. Bail de 25 cents 18 verges de terres à Halluin à prendre en 3 bonniers 17 verges ½.

2 E 3 / 8448 acte 9 du 28/03/1674

Bauduin PINTRE vireur à Menin à Jean WATIE seigneur de Saint Berbière. Vente de 2/3 de 7 rasières de terres par le trépas de Jeanne CUVELIER fille de feu Jean tante du vendeur à Quinchy et Lambre, pays d'Artois. Témoin Jean BOCQUET fils de feu Martin de Menin.

2 E 3 / 8448 acte 10 du 10/03/1674

Guillaume BILLET dit de Corte à Halluin fait son testament. Règlement des dettes à Jacques MARTENS d'Halluin parce qu'il a prêté à Dominique ROGIER, marchand époux de Marie BILLET. Idem avec Jacques KETELE et Antoine DUCASTEL notaire. Partage aux enfants de feu Mathieu BILLET pour une moitié et l'autre aux enfants de Marie BILLET fille de feu Pierre tels que les enfants de Jacques MARTENS et Josse VANFLETEREN qui ont épousé les enfants de Mahieu BILLET. Témoin Balthazar MARTENS fils de feu Antoine.

2 E 3 / 8448 acte 11 du 15/02/1674

Antoine CLAYS (CLAIS) fils de feu Antoine tisserand de toile à Eversaem à Dierick VAN OVERSCHELDE fils de feu Guillaume laboureur à Halluin. Vente de terres à Halluin : ¼ de 9 cents 22 verges ½, de ½ de 8 cents 5 verges ½ et ¼ d'étables à l'encontre de Roland CLAYS, Jean FERIN (FERRAIN) époux d'Antoinette CLAIS et Olivier VANROBAIS (DEROUBAIX) époux de Marie CLAIS. Témoins Jean CROUPPENS fils de Jacques et Josse VOORCRUISE fils de feu Michel.

2 E 3 / 8448 acte 12 du 14/02/1674
Antoine CLAYS (CLAIS) fils de feu Antoine, tisserand de toile à Ypres, à Dierick VAN OVERSCHELDE fils de feu Guillaume, laboureur à Halluin. Bail d'un lieu manoir sur 5 bonniers 12 cents à Halluin.

2 E 3 / 8448 acte 13 du 22/01/1674
Gérard MILLECAMP fils de Guillaume à Halluin assisté de son père d'une part, Antoinette CUVELLE fille de Bartholomé et feu Marie LEHOUCQ assistée de Josse DEFRANCO son oncle d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 25 livres de gros et elle 25 livres en lettre de rente due par le Sr Bauduin DEKIMPE. Témoin Bertrand VANDIERDONCK fils de feu Jacques.

2 E 3 / 8448 acte 14 du 21/01/1674
Balthazar MARTENS fils d'Antoine, laboureur à Halluin, à Jean HOUPSOMERS (HOPSOMER) fils de feu Renier (Regnier), chartier à Halluin. Bail d'un ouvroir à Halluin déjà occupée par lui. Témoin Pierre VANDROMMER fils de feu Nicolas.

2 E 3 / 8448 acte 15 du 05/01/1674
Guillaume LECOMPTE (LECOMTE) fils de feu Charles, Pierre TYBREGHIEN (THIBERGHIE) fils de Pierre, époux de Marie Jeanne LEHOUCQ à Tourcoing à Gaspard DESURMONT marchand à Tourcoing. Vente des 2/3 de la moitié de maisons à Roncq et Halluin sur 4 bonniers à l'encontre de l'acheteur. Témoin Jean DAEL fils de Jean.

2 E 3 / 8448 acte 16 du 02/01/1674
Léonard DE CONINCK époux d'Antoinette DEREMAUT (DESUMAUX) à Wambrechies, Jean GHESQUIERE laboureur à Halluin, le dit GHESQUIERE se faisant forts ses consorts, à Bernard VAN WTBERGHE fils de Bernard à Halluin. Bail d'une blanchisserie à Menin.

2 E 3 / 8449 acte 1 du 08/12/1670
Josse WALLAERT marchand à Courtrai à Pierre LECOMPTE (LECOMTE) fils de feu Roger, laboureur à Halluin. Bail du 8 décembre 1670 de 3 cents 70 verges terres occupées par Jean FREMAULT. Bail prolongé par Pierre MAHIEU marchand à Courtrai époux de Marie Catherine DEPEMELE (07/01/1675). Témoin François BRESOU fils de Claude.

2 E 3 / 8449 acte 2 du 16/02/1675
Antoinette DELANNO (DELANNOY) veuve de Jean CUVELLE à Menin, assistée de Bartholomé CUVELLE son fils censier à Halluin, à Antoine ROUSSEL fils de feu Jean, époux de Marie GALLOIS laboureur à Linselles. Bail d'un lieu manoir sur 3 bonniers 4 cents à Linselles. Témoins Arnould GALLOIT fils de feu Jean, laboureur à Quesnoy et Jean DUFOUR fils de feu Jean, hôte à Menin.

2 E 3 / 8449 acte 3 du 28/02/1675
Pierre TORMY (TOURMY) fils de feu Cornille, époux d'Outrine BILLET, Jean VERNEZ fils d'Urbain, époux de Noëlle BILLET à Wervicq, lesdits BILLET enfant de feu

Guillaume à Antoine BILLET fils de feu Pierre couturier à Halluin. Vente de leurs parts dans la succession. Témoins Jean François DESALMON fils de feu Jacques et François DESPLENTRE fils de feu Pierre.

2 E 3 / 8449 acte 4 du 09/04/1675
Pierre DELETOMBE chirurgien à Tourcoing, Josse VANDERISER à Menin se faisant forts de la veuve maître Martin DESMEDT et Jacques GILLIES fèvre à Menin à Jacques CORNILLE fils de feu Jean, époux de Catherine CASIER laboureur à Bousbecque. Bail d'un lieu manoir sur 2 bonniers 4 cents à Bousbecque.

2 E 3 / 8449 acte 5 du 13/06/1675
Adrien CORNILLE fils de feu Jean, laboureur à Halluin, à Marin CLAIS fils de feu Adrien laboureur à Menin. Vente d'un cent de jardinage à Halluin. Témoins Philippe DESMEESTER fils de feu Jacques et Pierre DEROULEZ fils de feu Jean.

2 E 3 / 8449 acte 6 du 02/07/1675
Pierre Placide MARIVAEL (MARIVAL) à Comines, procureur de Marie Florence TRONZON sa mère, à Jean TALPE (TAUPE) fils de feu Nicolas, censier à Geluwe. Bail de 2 bonniers terres à Halluin et Menin pris en avant-bail de celui fait à Andries (André) MAHIEU fils de feu Mahieu et à Gilles VANLERBERGHE fils de feu Jean, laboureurs à Geluwe le 14 juillet. Témoins Josse VOORCRUISSE fils de feu Michel et François LEHEMBRE fils de feu Philippe.

2 E 3 / 8449 acte 7 du 28/12/1675
Antoine LEMAHIEU fils de feu Antoine, et Antoinette MARTENS sa femme à Halluin reconnaissent devoir les arrérages des rendages au baron d'ANDRE seigneur du Gavre à Halluin d'un montant de 906 livres 5 gros. Témoins François DESPLENTRE fils de feu Pierre et Bertrand VANDIERDONCK fils de feu Jacques.

2 E 3 / 8449 acte 8 du 14/09/1675
Allard LEHEMBRE fils de feu Laurent, maréchal à Halluin, veuf avec quatre enfants d'Agnès MARHEM à qui il donne 12 livres de gros, assisté de Marie LEHEMBRE sa sœur et de Pierre MARHEM son beau-père de son premier mariage d'une part, Catherine BURETTE fille de feu Martin à Halluin assistée de Pierre CRUISSAERT à Moorslede son ami d'autre part. Contrat de mariage. Elle apporte 135 livres dues par Guillaume WILDEMERS et Marin VERVISCH à cause du rendage et 9 cents de labeur à Moorsele.

2 E 3 / 8450 acte 1 du 09/02/1676
Marie LEHEMBRE veuve de François BRESOU à Halluin à Jean DEN HONDT fils de feu Florin laboureur à Halluin. Bail d'une maison et grange sur 3 cents occupés par la veuve de Florent DEN HONDT. Témoins Jean GHESQUIERE fils de Jean d'Halluin et Bernard VERFAILLE fils de Bernard de Menin.

2 E 3 / 8450 acte 2 du 04/02/1676

Maître Hendrik CLARISSE, chirurgien à Wambrechies, époux de Michelle LE HOUCQ, au Sr Floris TRONZON à Comines. Vente du 7^{ème} d'une rente héritière de 1200 livres due par les héritiers Léonard DASSONVILLE d'Halluin donnée devant St Pierre à Halluin le 23 novembre 1621 au profit de Roland DUCASTEL, le dit CLARISSE ayant droit par sa femme après partage des biens de feu Barbe DUCASTEL fille du dit Roland. Témoins Jean Baptiste VANDECASTELLE fils de Jean et Marin DESOOMERE fils de feu Pierre.

2 E 3 / 8450 acte 3 du 15/04/1676

Messire Philippe de la CORNHUISE écuyer, seigneur d'Estrelles... et dame Marie de VARENNES sa compagne au château du Molinel à Halluin. Approuvent la vente passée à Douai le 4 avril 1676 entre Antoine François de la CORNHUISE leur fils et procureur qu'il a faite avec les prieurs et religieux Dominicains de Douai pour vendre une rente de 900 florins et ses arriérages, constituée par François DE HIBERT seigneur de Frametzelles au profit du premier comparant donnée en Artois le 7 janvier 1642. Témoins Bertrand VANDIERDOCK fils de feu Jacques et Amez (Aimé) MARHEM fils de feu Jacques.

2 E 3 / 8450 acte 4 du 12/08/1676

Catherine VAN WTBERGHE brasseresse à Menin veuve du Sr Antoine MOREL d'une part, Pierre DESCHRIEVERE fils de Josse à Menin d'autre part. Accord concernant une dette de 9 livres de gros due par le second à Antoine FREMAULT (Acte *en flamand*). Témoin Pierre VANWTBERGHE fils de Bernard de Menin.

2 E 3 / 8450 acte 5 du 29/08/1676

Josse CLAIS fils de Pierre et Catherine DAEL fille de Hugues, à Wakken [Dentergem], cèdent à Denis VANACKER 2 livres de gros dues par Georges VANROBAIS (DEROUBAIX) fils de Jean de Geluwe, caution pour Jean VANROBAIS, son père, passé devant les échevins de la seigneurie de Quevin à Geluwe. Témoins : Bertram VANDIERDONCK fils de Jacques, et Jan François DE SALMON fils de Jacques (Acte en flamand).

2 E 3 / 8450 acte 6 du 22/09/1676

Le Sr Charles DEGRYSE à Menin au Sr Adrien DEGRYSE son fils à Menin. Vente d'un manoir sur 4 bonniers ½ à Dadizele, en occupation par Josse DE ROUSSEAUX et Pierre VAN STEENKISTE. Paiement par une obligation de Mathieu DE VLEESCHAUWER, médecin à Bruxelles, et une obligation de Guillaume VANDE BRIELLEN (?). Témoins : Jacques DE PEMELE d'Halluin et Pierre BEGHEIN (BEGHIN) fils de Jean de Lauwe (Acte en flamand).

2 E 3 / 8450 acte 7 du 22/09/1676

Le Sr Charles DEGRYSE, fils de Charles, et son fils Adrien DEGRYSE. Annulation d'un contrat passé devant Rodolphe VANHEULE le 10 octobre 1668. Il cède à son

fils, au lieu de 5/6^{ème} d'un manoir et 5 bonniers 1 mesure à Moorslede, un manoir avec 6 bonniers et demi à Geluwe, occupé par Jean SCHOUTEETEN (SCOUTETEN), pour la dot du mariage de son fils avec Anne VAN RULLEN. Témoins : Jacques de PEMELE d'Halluin et Pieter LEGHIEN, fils de Jan, de Lauwe. (Acte *en flamand*).

2 E 3 / 8450 acte 8 du 28/10/1676

Péronne LEPERS veuve de Jacques DESALMON à Halluin à Antoine DEREMAULT (DESRUMAUX) époux d'Antoinette MULLIER à Halluin. Bail d'un lieu manoir sur 5 cents ½ à Halluin. Témoins Amez (Aimé) MAREM fils de feu Jacques et Gilles ROGIER fils de feu Philippe.

2 E 3 / 8450 acte 9 du 13/07/1676

Catherine BAES fille de feu Laurent à Menin à Philippe DEMAICTRE (DESMAITRE) fils de feu Jacques hôte à Halluin. Vente de la taverne Le Bas Mont à Halluin sur 4 cents ½. Témoins Jacques VAN WTBERGHE fils de feu Georges et Marc LECOUTRE fils de feu Pierre.

2 E 3 / 8450 acte 10 du 18/02/1676

Pierre DELOBEL époux de Marguerite GRISON laboureur à Halluin à Bartholomé CUVELLE fils de feu Jean laboureur à Halluin. Vente de 8 cents terres à Halluin. Témoin François DESPLENTRE fils de feu Pierre.

2 E 3 / 8450 acte 11 du 12/08/1676

Lodewicke (Louis) VAN RULLEN époux de Jacquemine BAES, marchand à Menin à Pierre BOUVE fils de feu Guillaume marchand de bêtes à Halluin. Vente de 4 cents de pré à Halluin. Témoin Jean Baptiste HOVYN fils de feu Pierre de Menin.

2 E 3 / 8450 acte 12 du 30/10/1676

Demoiselle Jossine BAES veuve de Pierre HOVIN (HOVYN) à Menin à Jacques KETELE fils de feu Josse, hôte et charron à Halluin. Vente de 15 cents 50 verges de labours à Halluin. Témoins Philippe LEMEESTRE (LEMAITRE) fils de feu Jacques, hôte à Halluin et Pierre CARLIER fils de feu Jacques de Lille.

2 E 3 / 8450 acte 13 du 10/08/1676

François BRUCHIN fils de feu Michel, marchand à Menin à Roger MARHEM fils de Pierre, laboureur à Halluin. Vente d'un cent de terres à Halluin. Témoins Daniel ROBBENS fils de feu Jean, marchand et Jean SAINT VENANT fils de feu Jean, laboureur.

2 E 3 / 8450 acte 14 du 13/01/1676

Guillaume VAN OVERSCHELDE fils de feu Guillaume, époux de Marie DESCOOPMAN (DESCOPMAN), laboureur à Halluin à Jean VERFAILLE fils de Jean, laboureur à Moorseele. Vente du tiers en la moitié d'une maison sur 5 cents à l'encontre de ses cohéritiers à Bondues. Témoins Jean VANRUTHEM fils de feu Guillaume et Michel LEMAHIEU fils de feu Antoine.

2 E 3 / 8451 acte 1 du 23/02/1677

Daniel ROBENS fils de feu Jean, marchand à Halluin à Jean HOPSOMERE fils de feu Renier à Halluin. Vente d'un cent de terres à Halluin. Témoins Allard LEHEMBRE fils de feu Laurent, maître maréchal et François BRESOU fils de Claude, maître charpentier à Halluin.

2 E 3 / 8451 acte 2 du 02/10/1677

Les Srs Jean Baptiste à Wevelgem et Philippe VANHEULE, Isabeau VANHEULE veuve de Georges DELOHEM et Françoise VANHEULE à Menin, enfants héritiers de feu le sieur Antoine VANHEULE établissent un procureur (*en blanc*) à propos d'une rente héritière de 75 florins depuis 1614 obligeant le dit feu Antoine et autres au profit de Jean BOUREL appartenant maintenant aux demoiselles Marie et Elisabeth DEROCQUE héritières de la demoiselle Marie POUILLE veuve de Bon FRUIC (FRUIT). Témoins Jean DEHOLLANDRE (DEHOLLANDE) fils de feu Jacques et Marin DECLERCQ fils de feu Dierick.

2 E 3 / 8451 acte 3 du 07/06/1677

Josse DEFRANCQ et Marguerite LEHOUCQ à Halluin curateur et curatrice commis aux biens délaissés par Josse NIEULAET greffier de la baronnie d'Halluin à Philippe VANELSLANDE à Menin. Vente aux enchères de la taverne Te Nobesken à Halluin sur un quartron.

2 E 3 / 8451 acte 4 du 09/07/1677

Wallerand WILLAN fils de feu Wallerand à Menin à Jacques LE VYEZ fils de feu Bon marchand de grain à Ferbus, pays d'Artois. Dette de 42 livres 14 échelins de gros de Flandre à cause de vente de grain. Témoins Gilbert DUFLOT fils de feu Gilbert et Pierre FIGNET fils de Charles.

2 E 3 / 8451 acte 5 du 05/05/1677

Catherine WIDIN veuve de Jacques LE BREIN (LEBRUN) et Jacqueline LE BREIN fille dudit Jacques demeurantes à Watrelos à Jean LEPERS fils de feu Jean, lieutenant de Watrelos. Vente d'un cent de terres à Watrelos à usage de triez avec arbres. Témoins Pierre BOUTEN fils de feu Pierre de Menin et François DUQUESNOY Sg de Watrelos.

2 E 3 / 8451 acte 6 du 15/11/1677

Michel FREMAULT fils de feu Jacques et Adrienne MILLECAMP sa femme laboureurs à Halluin à Jean FREMAULT leur fils laboureur à Halluin. Vente d'une maison sur un cent au bourg d'Halluin, rue St Hilaire. Témoins Jacques SAMIN fils de feu Jacques, laboureur et Jean MARHEM tavernier à Halluin.

2 E 3 / 8451 acte 7 du 09/02/1677

Jean et Michel CLAIS fils de feu Jean, Pierre LECOMPTE (LECOMTE) et Catherine CLAIS fille dudit feu Jean à Bousbecque à Pasquier CLAIS fils de feu Jean à Bousbecque. Vente de 4 cents 13 verges de terres à Bousbecque. Témoins Jean ROUSSEAU fils de feu Antoine et Josse PENNET fils de feu Bernard.

2 E 3 / 8451 acte 8 du 10/02/1677

Jean PETRO fils et héritier avec d'autres de Catherine BARBIER fille d'Antoinette MACQUART veuve de Nicolas BARBIER, vivant marchand de bois, cède et transporte à Charles WICART son beau-frère tels droits raison et action qu'il avait à la charge de Barbe DESMILLESCAMPS veuve coutumière de Jean BARBIER.

2 E 3 / 8451 acte 9 du 28/09/1677

Roger MARHEM époux de Marguerite MILLECAMP laboureurs à Halluin à Daniel ROBBENS marchand de tabac à Halluin. Vente d'un cent de terres à Halluin achetées à feu François BRUSSIN de Menin.

2 E 3 / 8451 acte 10 du 21/04/1677

Jean Charles DASSONVILLE licencier es lois, procureur spécial de messire Albert Théodore Ambroise SPINOLA baron d'André, seigneur du Gavre à Halluin, chanoine de l'église cathédrale de Tournai à messire Cyprien de VARISE (VARICK) écuyer, sieur de Carnin Dieval, bailli des villes et châtellenie de Lille, conseiller chevalier du souverain conseil du roi à Tournai. Vente d'un bonnier 4 cents 3 verges ½ de pré de Lys dont deux fiefs à Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 1 du 07/06/1678

Jossine BAES veuve de Pierre HOVIN (HOVYN) à Menin à Antoine DUBOIS fils de feu Jean, chartier et hôte à Pont à Terchain (Tressin ?), paroisse Charue (sic - Chéreng) châtellenie de Lille. Vente de la taverne St Hubert à Pont à Terchain sur 3 cents. Témoin Paul VUILSTECQUE (VULSTECQ) fils de feu Jean, hôte à Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 2 du 20/09/1678

Gilbert LEROUGE époux de Marie Catherine MILLECAMP, Jean DURIEU époux de Jeanne BOLLE, Antoine DUCASTEAU (DUCATTEAU) époux de Marie Catherine BOLLE, Arnould MILLECAMP comme père et tuteur de Marguerite MILLECAMP fille de feu Catherine BOLLE à Tourcoing, Antoine BONTE époux de Marie BONTE laboureurs à Mouscron, Antoine BOLLE fils de feu Guillaume à Watrelos ensemble, Jacques PIPPE et Françoise DUFLOT fille de feu Robert et feu Marguerite BOLLE à Menin. Lesdits BOLLE héritiers de feu Jean BOLLE se faisant forts des consorts à Allard CATRYZ (CATRICE) fils de feu Charles laboureur à Roncq. Vente de 4 cents de terres à Roncq. Témoins Jean CATRYZ fils de feu Jacques et Jeanne VIENNE lieutenant de Roncq.

2 E 3 / 8452 acte 3 du 29/03/1678

Gilles VANDECASTELLE fils de feu Maillart, père et tuteur de Jean Baptiste VANDECASTELLE à Gand, à maître Venant DUCOULOMBIER prêtre pasteur de Bousbecque. Vente aux enchères d'une grange sur un quartron à Bousbecque. Témoins Jean François DESALMON fils de feu Jacques d'Halluin et Jacques VANBALBERGHE prêtre chapelain d'Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 4 du 02/08/1678

Philippe VANDAME fils de feu Gérard, marchand de chevaux à Roncq et Jeanne NOLLET sa femme, fille et héritière de feu Jean, à Josse DANSET fils de feu Jacques, marchand à Roncq. Vente d'une maison sur 4 cents à Roncq. Témoins Jean VANHEULE clerc de Roncq et Jean Baptiste MALFAIT bailli de Roncq.

2 E 3 / 8452 acte 5 du 06/05/1678

Pierre BOUTEN laboureur à Menin dehors veuf de Jeanne MEIGNOT (MEGNOT) et demeuré en biens et dettes d'icelle, Marie, Jossine, Catherine et Gheraert (Gérard) BOUTEN fils et filles dudit Pierre ensemble, Jean ROELS époux de Jeanne BOUTEN laboureur à Saint Jacques lez Ypres. Tous lesdits BOUTEN enfants dudit Pierre et de ladite Jeanne MEIGNOT. Hubert PARENT époux de Marie Madeleine BOUTEN fille desdits laboureurs à Bas Warneton ayant renoncé aux biens et dettes de ladite Jeanne MEIGNOT par acte passé devant Charles BEGHIN, notaire à Wervicq le 16 avril 1678, à Jean BONDUEWEL (BONDUEL) fils de feu Michel laboureur et tavernier à Comines. Vente de 21 cents de terres à Comines. Ratification par Pierre MEIGNOT de Menin le 7 mai.

2 E 3 / 8452 acte 6 du 11/06/1678

Pasquier et Guillaume DE MEESTRE (DEMEESTER), fils de feu Guillaume, Pierre DASSONVILLE fils de feu Léonard laboureurs à Halluin et Marie DUCASTEL veuve en secondes noces de Léonard DASSONVILLE à Reckem. Lesdits DE MEESTRE et DASSONVILLE enfants héritiers de feu Jacquemine VANDRIESCHE leur mère, oncles et tuteurs de Léonard, Maximilien, Jeanne et Catherine DASSONVILLE enfants dudit Léonard en bas âge et ladite Marie DUCASTEL en qualité de mère et tutrice d'iceux enfants à Jean GHESQUIERE fils de feu Jean laboureur à Halluin. Vente aux enchères d'un lieu manoir sur 8 cents à Halluin. Témoin Jean DUCOUROUBLE fils de feu Jacques, laboureur à Reckem et Nicolas GHESQUIERE fils de feu Jean, laboureur à Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 7 du 23/07/1678

Jacques, Josse, Jeanne, Michelle et Madeleine LEDOU fils et filles de feu François, Michel FREMAULT et Marie LEDOU Laboureur à Moorsele et Alexandre BARAN époux de Catherine LEDOU laboureur à Gullegem à Jean LEMERE (LEMESRE) fils de feu Nicolas cordonnier à Roncq. Vente d'une maison sur 30 cents à Roncq. Témoins Jean CATRY sergent de Bourgogne à Roncq et Gilbert DUFLOT fils de feu Gilbert d'Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 8 du 19/02/1678

Jean DELANNOY fils de feu Robert et Jeanne COISNE sa femme à Halluin à Jacques BONDUELLES fils de feu Laurent, marchand de tabac à Mouscron. Vente d'une maison à usance de deux demeures sur ½ cent au bourg d'Halluin. Témoin Jacques DEROCQUES fils de feu Jacques, marchand tisserand à Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 9 du 21/10/1678

Catherine BOURSETTE, veuve de Jean VERCRUYCE, fils de Martin, vend à Martin VERCRUYCE son fils, 7c et demi de terre sous la seigneurie de Bankoutere à Geluwe, pris en 10c à l'encontre des hoirs de feu Denis VANACKERE. Témoins Josse VANDENBROUCKE fils de Jacques et Josse BOUCHERY fils de Jean de Menin. (Acte en flamand).

2 E 3 / 8452 acte 10 du 20/12/1678

Demoiselle Marie Barbe VLESHAUDERE (VLESHAUWER) fille héritière avec d'autres de maître Mathieu à Menin à Gaspard DESURMONT marchand à Tourcoing. Vente d'un lieu manoir sur 4 bonniers 2 cents à Halluin. Témoin Jean DAEL fils de feu Jean, laboureur à Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 11 du 10/12/1678

Jacques CATRYZ (CATRICE) fils de feu Martin laboureur à Geluwe à Antoine DELANNOY fils de feu Antoine à Bousbecque. Vente de 6 cents de terres à Bousbecque. Témoins François CASIER fils de feu Jacques, laboureur à Bousbecque et Pierre CASTELAIN fils de feu Pierre, laboureur à Geluwe.

2 E 3 / 8452 acte 12 du (sans date 1678)

Michel FREMAULT fils de Jean, Catherine STELANDRE sa femme laboureurs à Halluin à Jean LESAFFRE fils de feu Jacques laboureur à Roncq. Vente de ½ cent de terre à Roncq. Témoin Jean MARHEM fils de feu Jean, tavernier à Halluin.

2 E 3 / 8452 acte 13 du 30/09/1678

Le Sr Maximilien LAMBELIN bailli de Bissegem y domicilié, au Sr Balthazar LAMBELIN lieutenant bailli d'Halluin. Vente de la moitié d'un lieu manoir à Roncq sur 17 cents à l'encontre de l'acheteur, haboutant de bise aux hoirs Balthazar LAMBELIN de Tourcoing. Témoins Jean Baptiste LAMBELIN fils de feu Jean de Bissegem et Jacques LAMBELIN fils de Balthazar d'Halluin.

2 E 3 / 8453 acte 1 du 15/06/1679

Jean Baptiste CASTELAIN fils de feu Erryx (Hendricks) laboureur à Bousbecque à Mathis BEHAGHELE (BEHAGUE / BEHAGEL) fils de Jean laboureur à Bousbecque. Vente de 22c terres à Bousbecque. Témoins Antoine PLEDTS (PLETS) fils de feu Bernard de Menin et Josse VERRENNE fils de Marin, clerc du notaire.

2 E 3 / 8453 acte 2 du 18/05/1679

Jean VERFAILLE époux de Jeanne PLANTEFEBVRE laboureur à Moorsele et Andries (André) SCHOUTTETEN époux de Catherine DESCOOPMAN laboureur à Menin à Daniel CROUTEL marchand de bêtes fils de feu François à Bondues. Vente aux enchères de 5 parts de 6 d'un lieu manoir à Bondues sur 30c contre Joan DESCOOPMAN fils de feu Martin. Témoins Jean COTTENY (COTTIGNIES) fils de feu Jean et Jean LEMAIRE fils de Nicolas de Bondues et Roncq.

2 E 3 / 8453 acte 3 du 21/06/1679

Jean DESCOOPMAN fils de feu Martin à Menin à Daniel CROUTEL fils de feu François marchand de bêtes à Bondues. Vente de la sixième partie d'un lieu manoir à Bondues sur 30c à l'encontre de Jean VERFAILLE et Andries (André) SCHOUTTETEN à cause de leurs femmes. Témoins Mathieu DELOBEL fils de feu Nicolas de Lille et André SCHOUTTETEN fils de feu Roger de Menin.

2 E 3 / 8453 acte 4 du 28/04/1679

Adrien et Philippe François GOBERT enfants héritiers de feu Jean à Warneton, à Péronne BOUTENS veuve de Pierre VANBESELAERE (VANBESELART) labourière à Halluin. Vente de 13c de terres à Halluin. Témoins Gilbert DUFLOT fils de feu Gilbert et Roger VANOVERSCHELDE fils de feu Bertrand.

2 E 3 / 8453 acte 5 du 07/03/1679

Jean DEPORTERE (DEPORTERE) fils de feu Guillaume, Gilles VANEECHOUDE (VANHEECKHOUTE) époux de Marie DEPORTERE marchands à Comines à Pierre VANBESELAERE (VANBESELART) fils de Pierre laboureur à Halluin. Vente de 13c terres à Halluin.

2 E 3 / 8453 acte 6 du 09/05/1679

Jacques NOLLET fils de feu Jacques laboureur à Reckem pour Antoine, Gratien, Pierre et Christophe DUPONT frères enfants héritiers de feu Antoine laboureurs à Neuville en Ferrain. Reconnaît avoir acheté 14c de terres à Neuville. Témoins Jean LEPOUTRE fils de feu Mathieu et Jean DUVILLIER fils de Jacques.

2 E 3 / 8453 acte 7 du 09/05/1679

Jacques NOLLET fils de feu Jacques laboureur à Reckem à Antoine PARENT fils de Jean, laboureur à Neuville en Ferrain. Vente de 4c de jardinage à Neuville.

2 E 3 / 8453 acte 8 du 28/06/1679

Guillaume DE VLESCHOUDERE et demoiselle Marie Barbe DE VLESCHOUDERE à Menin, enfants héritiers avec d'autres de feu Mathias et feu demoiselle Catherine HOVIN (HOVYN), aussi procureurs spéciaux de Jean Christian WIDENFELT et demoiselle Anne Pétronille DE VLESCHOUDERE sa femme, ledit Guillaume curateur de Jossine, Catherine et Jean Baptiste DE VLESCHOUDERE leurs frère et sœurs à Gaspard DESURMONT marchand à Tourcoing. Vente d'un lieu manoir sur 4 bonniers 2 cents à Halluin.

2 E 3 / 8453 acte 9 du 22/01/1679

Philippe HUIS fils de feu Antoine laboureur à Roncq se faisant fort de Jacques, Guillaume et Marie Jeanne HUIS ses enfants qu'il a eu de feu Péronne BELLS à Antoine CHOMBART fils de feu Josse laboureur à Tourcoing. Vente aux enchères de 2c 1/2q de jardin à Roncq.

2 E 3 / 8453 acte 10 du 13/01/1679

Jean et Guillaume DE REMAULT (DESRUMAUT) fils de feu Guillaume, Marie HUIS fille de feu Philippe et Josse DUQUIESME (DUQUESNE) époux de Jeanne HUIS laboureurs à Tourcoing à Jean CATEAU (CATTEAU) fils de feu Pierre laboureur à Roncq. Vente de 2c de jardinage à Roncq. Témoins Pierre HOUVERE fils de feu Olivier et Josse MOUTON fils de feu François.

2 E 3 / 8453 acte 11 du 15/04/1679

Andrie (André) CASTELAIN bailli de la seigneurie de Billemont à Roncq et environs par charge du Sr du lieu vente aux enchères en plusieurs parties de bois à Roncq chez Philippe LEFEBVRE à : Noël CARRETTE fils de Jean à Tourcoing (caution: Pierre LORTIOIT (LOTHIOIT) fils de feu Jean à Tourcoing), Jacques ACQUET à Roncq (caution Allard DANCET (DANSET) fils de feu Allard de Roncq), maître Dominique DUCOULOMBIER pasteur à Roncq (caution: Jacques ACQUET fils de feu Jacques de Roncq), Allard DANCET (DANSET) à Roncq (caution: Jacques ACQUET), Gilles DELANNOY à Halluin (caution: Georges NIEULAET), Pierre CUVRES à Roncq, Pierre OUVERE à Roncq (caution: Jean ROBAY (ROUBAIX) fils de feu Quentin à Linselles), Pierre LE MONT à Roncq (caution: Jean VIENNE fils de feu Jacques, lieutenant bailli de Roncq), Balthazar VIENNE à Roncq, Jean François DESURMONT fils de feu Jean à Roncq, Pierre DELACRUSSE fils de Laurent maréchal à Roncq (caution Jean CAUPAIN fils de Jacques à Roncq), Jean VIENNE à Roncq (caution Pierre LE MONT fils de feu Pierre boulanger à Roncq). Témoins Pierre LEFEBVRE fils de feu Gaspard, laboureur à Roncq.

2 E 3 / 8453 acte 12 du 19/10/1679

Jean VANDECNOQUE fils de feu Guillaume, Guillaume et Jeanne VANDECNOQUE enfants et héritiers de feu Guillaume qui fut frère audit Jean VANDECNOQUE premier comparant, se faisant forts de Jean VANDECNOQUE fils dudit feu Guillaume de Reckem. Ledit Guillaume à Moorseele les autres à Leghem (Ledegem) à Bartholomé CUELLE fils de feu Jean laboureur à Halluin. Vente de 16c de terres à Halluin. Témoins Jean DANCET fils de feu Pierre.

2 E 3 / 8453 acte 13 du 08/02/1679

Demoiselle Marie Barbe DE VLESCHOUDERE fille héritière avec d'autres de feu maître Matheus (Mathieu) à Menin à Nicolas IMBERT écuyer, sieur de Beaurepaire à Lille. Vente aux enchères d'un lieu manoir sur 4 bonniers 2 cents à Halluin. Surenchère le même jour par Jean Antoine LEROUX avocat à Lille puis par Claude POTTIER, notaire à Lille. Témoins Daniel ROBBEN fils de feu Jean et Josse MEULLE fils de feu Jean.

2 E 3 / 8453 acte 14 du 22/01/1679

Philippe HUIS fils de feu Antoine, laboureur à Roncq, à Guillaume DUPONT marchand à Tourcoing. Vente aux enchères de 1/3 de 3c 69v de jardinage à Roncq contre Marie HUIS et les hoirs Catherine HUIS.

2 E 3 / 8453 acte 15 du 05/10/1679

Jean et Jacques PARREST (PARET) fils de feu Martin, Jacob Léandre VERMESCHE et Jeanne DESPRETZ sa femme future (*sa dame de nosche*), Jeanne Marie et Josse DESPRETZ tous ceux du surnom DESPRETZ enfants héritiers de feu Pierre et feu Marie PARREST, laboureurs à Bousbecque sauf Jean PARREST à Oekene, châellenie d'Ypres, à Mathelin PARREST fils dudit feu Martin laboureur à Bousbecque. Vente des $\frac{3}{4}$ d'un lieu manoir sur 11c contre l'acheteur *tenu de la seigneurie de la Beste à Lille* (sic – l'Abbiette) à Bousbecque. Témoins Robert DODMOREL fils de feu Robert et Antoine SERRUS fils de feu Antoine.

2 E 3 / 8454 acte 1 du 08/01/1680

Olivier VANDE CNOCCQUE fils de feu Olivier laboureur à Halluin pour lui et ayant droit d'Antoinette VANDE CNOCCQUE sa sœur en suite de la renonciation faite par elle le 2 novembre 1672 devant maître Jean Baptiste MALFAIT notaire à Neuville aux biens d'Olivier VANDE CNOCCQUE et Antoinette LOUAGIE (LOUAGE) ses père et mère à Guillaume CLAIES fils de feu Nicolas laboureur à Bousbecque. Vente de 5c de terres à Halluin. Témoins Jacques CATTEAU fils de feu Jacques de Bousbecque et Josse VERENNE fils de Marin d'Halluin.

2 E 3 / 8455 acte 1 du 23/02/1682

Le Sieur Jacques LAMBELIN à Halluin procureur spécial du Sieur Martin GOBERT marchand brasseur à Menin par procuration passée devant le présent notaire ce même jour, à Philippe ROUSSEL, fils de feu Philippe à Bondues. Vente aux enchères d'une taverne sur 3c à Bondues occupée par Jean BOUTRY. Témoins Philippe MILLECAMP fils de feu Jean et André CORNILLE jeurdighe (jeune homme) fils de feu Cornille.

2 E 3 / 8456 acte 1 du 20/06/1683

Marc BURETTE fils de feu Charles, laboureur à Wattlelos, à Pierre LEFEBVRE fils de feu Jacques, laboureur à Wattlelos. Vente de 2c de terres à Wattlelos. Témoins Jean LEPERS fils de feu Jean de Wattlelos et Jean François DESALMON fils de feu Jacques d'Halluin.

2 E 3 / 8457 acte 1 du 04/11/1685

Guillaume DE BAEL échevin à Ypres à présent à Menin caution de Jean Baptiste DE BAEL son fils à Maximilien DUPONT laboureur à Bondues. Vente d'une taverne La Croix Boulet à Bondues sur 9c. Témoins Jean HOLVOET fils de Jean et Nicolas MASURELLE fils de feu Jean.

2 E 3 / 8458 acte 1 du 05/09/1686

Adrien VAN SCHEYNGHEM (VAN SCHINGEN) écuyer, Sr de Singelbaenst (Zwinghebanst), époux de dame Isabelle Marie DEMASSYN à Martin DUFOREST à Geluwe. Création d'une lettre de rente de 2400 livres. Puis Louis DELETOMBE fils de feu Louis de Lille, procureur du dit Martin, annule la rente le 25/02/1687.

2 E 3 / 8458 acte 2 du 12/06/1686

Marie NOLLET veuve de Jacques NOLLEZ et Michel NOLLEZ son fils à Roncq nomment procureur Henri Joseph DE SEMERPON, praticien à Lille, pour consentir à la levée des deniers de la vente judiciaire par François CRESPIN sergent à masse au bailliage de Lille des avestures, meubles, bestiaux et autres reprises par l'acte de vente pour payer leurs créiteurs. Témoins Pierre NIEULAET fils de feu Jean, maître maréchal à Hoogdele et Maximilien VANACKERE fils de feu Georges, brasseur à Gullegem.

2 E 3 / 8459 acte 1 du 19/10/1687

Adrien DECROIX écuyer, Sr de Villers à Dadizele doit à Denis VANACKERE, procureur et notaire à Menin 923 florins qu'il payera en créant une lettre de rente.

2 E 3 / 8459 acte 2 du 13/03/1687

Martin DUFOREST fils de feu Martin à Geluwe reconnaît avoir reçu des l'argent à Denis VANACKERE, procureur postulant à Menin, pour la vente d'une lettre de rente de 1800 florins qu'Adrien VAN SCHINGEN (VAN SCHEYNGHEM) écuyer, Sr de Suingelbaenst (Zwinghebanst) a constitué à Lille le 25 février 1687 hypothéquée sur la dite seigneurie. Témoins Jacques CLAIS fils de feu Hugues de Roncq et Pierre CLAIS fils du dit Jacques de Bousbecque.

2 E 3 / 8460 acte 1 du 19/07/1688

Jeanne WATTEL veuve de Gérard VANDAMME à Roncq pour par Adrien DUCASTEAU (DUCATTEAU), laboureur à Roncq, main levée des biens saisis par Michel DESQUIEN sergent du bailliage de Lille à la requête de Catherine DUCHASTEAU veuve de Pierre DESREMAUT (DESROMAUX) et de Pierre DUMORTIER époux de Marie DUCASTEL, elle se porte caution dudit Adrien DUCASTEAU. Témoins Mathias LIBERT fils de feu Jean de Lille

2 E 3 / 8460 acte 2 du 30/08/1688

Adrien DE CROIX écuyer, Sr de Villers à Dadizele doit à Denis VANACKERE, procureur et notaire à Menin 1800 florins qu'il payera en créant une lettre de rente. Témoins Guillaume BILLAU fils de Guillaume de Menin et Alexandre SIGNET fils de Charles d'Halluin.

2 E 3 / 8460 acte 3 du 01/10/1688

Le Sr Pierre Gilles MARISSAL veuf d'Isabelle DINKINGHE des WASIERES à Lille à Gérard PAUWENS. Vente de deux rentes héritières de 636 et 400 livres hypothéquées sur des biens à Zonnebeke.

2 E 3 / 8460 acte 4 du 22/11/1688

Marie MAES veuve de Charles FERRIN, et Catherine VANELSLANDE veuve d'Antoine HOLBECQUE à Geluwe pour aller contre Martin LOCART Sr de Werchies de Lille. Nomination d'un procureur (*en blanc*). Témoins Jean HOLBECQUE (HOLLEBECQUE) fils de feu Jean de Geluwe et Balthazar THIBERGHIE fils de feu Gilbert de Menin.

2 E 3 / 8460 acte 5 du 27/04/1688

Nicolas FLAMENG fils de feu Romain, blanchisseur à Lille, âgé de 76 ans, actuellement à Halluin, témoigne dans le procès entre François BASSECOURT, maître filetier, et Auguste DEFFONTAINES, procureur spécial de Claire LE DUCQ veuve d'André LE GROUL, que le fils dudit BASSECOURT ne lui a point dit et déclaré qu'on avait voulu sécher le filet mentionné en sadite déposition comme cela et que ces mots y ont été couchés par erreur et inadvertance dans sa déposition du 26 janvier dernier pardevant les magistrat de Lille. Témoins Josse LECLERCQ fils de feu François d'Halluin.

2 E 3 / 8461 acte 1 du 28/01/1689

Marie VROMANS veuve de Guillaume PROUST (PROUVOST ?) à Roncq nomme procureur (en blanc) devant le bailliage de Lille suite à la plainte de Catherine VERRANNEMAN veuve d'Olivier DE RICKERE marchande brasseresse à Menin pour avoir paiement de 31 livres 6 sols de gros. Témoins Augustin DULEU (DELEU ?) fils de feu Josse et Jean CASTELAIN fils de feu Noël de Menin.

2 E 3 / 8461 acte 2 du 08/06/1689

Catherine VERANNEMAN veuve d'Olivier DE RYCKE brasseresse à Menin nomme un procureur spécial Antoine ACQUET pour comparaître devant de Souverain Bailliage de Lille pour y reconnaître une lettre de rente héritière de 200£ de gros au profit de Catherine Thérèse DE RYCKE sa fille pour la part de sa dite fille dans la succession de son demi-frère: Georges DE RYCKE par un premier mariage dudit Olivier avec Barbe DELOHEM et de la succession de son vieil oncle le Sr Balthazar VAUTTERS. Témoins Elie PLANTEFEBVE fils de Pierre de Menin.

2 E 3 / 8461 acte 3 du 18/06/1689

Vincent BRESSOU fils de feu François, tavernier à l'enseigne du Prince de Chimay à Halluin, à Charles ANGELO marchand à Lille pour 200 livres à cause d'une vente et livraison de vin et chaux à lui faite. Ledit BRESSOU avec Antoine DUCASTEL greffier d'Halluin son caution. Reconnaissance de dette. Témoins Gilles LEHEMBRE fils d'Allard, maréchal et Jean VATURNE (VANTURNE) fils de feu Jacques, valet du dit BRESSOU d'Halluin.

2 E 3 / 8462 acte 1 du 25/05/1691

Marie MAES veuve de Charles FERRIN à Geluwe nomme procureur Josse NUTTEN son beau-fils, laboureur à Geluwe, pour vendre des biens à Hantay dont 1c a déjà été vendu à Pierre LAMANT. Témoins Guillaume HOLBECQUE (HOLLEBECQUE) fils de feu Antoine et François VANDECNOCCQUE fils de Jean.

A partir de cet acte Georges NIEULAET réside à Reckem.

2 E 3 / 8463 acte 1 du 30/06/1709

Bauduin GADENNE fils de feu Jean, à Wevelgem et Jeanne VAN LE sa femme à Jean VIENNE et Catherine LEPERS sa femme à Halluin. Vente des 5/6^e d'un lieu manoir sur 25 contre les hoirs Jeanne VAN LE à Halluin. Témoins Maximilien DASSONNEVILLE greffier d'Halluin.

2 E 3 / 8464 acte 1 du 14/02/1710

Jean CARNIN fils de feu Jean, Mathis CORNILLE et Antoinette CARNIN sa femme, Jean Baptiste VARRAES (VARRAS) et Marie Jeanne DELBERGHE sa femme, Jean Baptiste DELBERGHE, Cornille ARONDAER (LARONDART) et Thérèse DELBERGHE sa femme, Elisabeth, Catherine et Angélique DELBERGHE, héritiers de feu Jean CARNIN et Louise FREMAUT sa femme leurs père et mère grand à Halluin et Neuville à Adrien CATTEAU fils de feu Jean à Halluin. Vente de 15c de terres à Halluin. Témoins Roger DANSET fils de feu Roger d'Halluin et Louis Marcou NIEULAET clerc du notaire.

2 E 3 / 8464 acte 2 du 25/02/1710

Jean DAVID fils de feu Josse, et Marguerite VANDAELE sa femme, bourgeois de Courtrai, à Basile LEVESQUE (LEVECQUE) fils de feu Martin, clerc à Halluin. Vente d'une maison, fournil et autres édifices sur 1c à Halluin. Témoins Antoine MARHEM fils de feu Martin, d'Halluin.

2 E 3 / 8464 acte 3 du 20/03/1710

Le sieur François LOMMART fils de feu François, et demoiselle Angélique JACOPS sa femme, François LOMMART son fils âgé de 23 ans à Menin, héritier de Marie BOUVE sa mère, à Antoinette HOUSSET (HOUZET) veuve de Pasquier VILLETTE à Halluin. Vente 50v pris en 6c de terre à Halluin avec nomination de procureur Louis DUBOIS.

2 E 3 / 8464 acte 4 du 13/03/1710

Pierre DASSONNEVILLE (DASSONVILLE) fils de feu Pierre, à Jacqueline HOUSSET fille de feu Pierre. Vente de 9v et 4 pieds de terres à Halluin avec nomination de procureur Louis DUBOIS. Témoins Gilles SAMIN fils de feu Jean.

2 E 3 / 8464 acte 5 du 20/03/1710

Pierre DASSONNEVILLE (DASSONVILLE) fils de feu Pierre et Marie CATRY sa femme à Halluin à Martin CATRY fils de feu Adrien leur frère et beau-frère à Prêmesques pour son command Michel HAESBROUCK fils de feu Jacques, marchand de lin à Bousbecque. Vente de la cinquième part dans un sixième en six cens à Bousbecque. Témoins Philippe ACQUET fils de feu Jean de Bousbecque.

2 E 3 / 8464 acte 6 du 22/03/1710

Martin CATRY fils de feu Adrien laboureur à Prêmesques à Michel HAESBROUCK fils de feu Jacques marchand à Bousbecque. Cession des terres de l'acte précédent.

2 E 3 / 8464 acte 7 du 19/04/1710
Marin DECOENE fils de feu Pierre laboureur à Dadizele à Jean VAN BESELAERE fils de feu Pierre censier à Halluin. Vente de 26c de terres à Halluin.

2 E 3 / 8464 acte 8 du 21/07/1710
Dame Anne Péronne DEGRYSE fille de feu Adrien à Tournai, à la chapelle Notre-Dame de miséricorde dans l'église d'Halluin par Pierre DEROLLEZ fils de feu Bauduin, ministre des biens de la chapelle. Don de la moitié de 3c terres à Bondues contre Demoiselle Claire DE GREDELLE de Menin. (*Le notaire tremble beaucoup en écrivant*).

2 E 3 / 8464 acte 9 du 26/10/1710
Le sieur François DANES et demoiselle Pétronille LEFEBVRE sa femme ci-devant veuve avec enfants de Jean Baptiste MALFAIT bailli de Roncq à Jorine DERICKERE veuve du sieur Salmon (Salomon) DELVOYE échevin de Menin, à l'acceptation de maître Thomas DELVOYE, greffier pensionnaire de Menin. Vente de 23c de terres à Neuville en Ferrain. Témoins Vincent COLPAERT fils de feu Jacques d'Halluin.

2 E 3 / 8464 acte 10 du 27/11/1710
Pierre François VAN WTBERGHE et Marie VAN WTBERGHE sa sœur veuve de Guillaume ROGIER, fils et fille de Bernard et d'Anne DESALMON à Halluin à Bernard VAN WTBERGHE fils dudit Bernard leur frère, maître blanchisseur à Menin. Vente de 2/3 de 10c 64v de terres à Halluin contre l'acheteur.

2 E 3 / 8465 acte 1 du 10/01/1712
Pierre DEROLEZ (DEROULLERS) fils de feu Bauduin, laboureur à Halluin, se faisant fort de ses consorts, procureur spécial de Charles DEROLLEZ fils de Charles laboureur à Reckem, à Pierre LEPERS fils de feu Antoine, laboureur à Halluin. Vente de 7 quartrons pris en 7c de terres à Roncq. Témoins Jean DEROLEZ fils de feu Jean. (*Acte daté de 1712 au milieu d'actes de 1711*)

2 E 3 / 8465 acte 2 du 28/02/1711
Le sieur Josse DELVAL à Wervicq procureur spécial de Marcus VANDE WINCKELE et Marie Catherine ACQUETTE sa femme fille de feu Jean Baptiste d'une part, Jean Jacques ACQUETTE marchand brasseur à Halluin d'autre part. Cession de leur part (1/9^e) dans la succession dudit Jean Baptiste ACQUETTE et Marie LELEU leur beau-père, père et mère. Témoins Jean Baptiste ACQUETTE fils du dit feu Jean Baptiste de Bousbecque.

2 E 3 / 8465 acte 3 du 25/03/1711
Thomas MASQUELIER à Lamain pour lui et comme procureur spécial de Marianne BOSSUT veuve de Simon INGELBERT à Warcoing et d'Antoinette BOSSUT épouse du premier comparant, Jean DUHEM veuf de Marie Jeanne BOSSUT avec enfant à Espin et Antoine POT de Flobecq pays de Hainaut procureur spécial de Marie

Michelle BOSSUT sa femme, à Jean VIENNE fils de feu Jean laboureur à Halluin. Vente de 4c de terres et manoir à Halluin.

2 E 3 / 8465 acte 4 du 08/07/1711
Martin VIENNE fils de feu Josse, laboureur à Halluin, à Mathieu DE ROULEZ (DEROULLERS) fils de feu Bauduin, laboureur et échevin à Halluin. Vente d'un lieu manoir sur 1 bonnier à Halluin.

2 E 3 / 8465 acte 5 du 01/08/1711
Jacques BERTENS et Marie Catherine DESMAITRE sa femme laboureur à Halluin à Guillaume VANOVERSCHELDE fils de feu Guillaume, laboureur à Menin dehors. Vente de la moitié de 4c de terres à Halluin contre l'acheteur. Témoin Pierre FLORIN fils de feu Adrien.

2 E 3 / 8465 acte 6 du 29/08/1711
Anne SAINT VENANT veuve de Philippe DELTOUR à Halluin voyant la maison mortuaire de son mari trop onéreuse et chargée a renoncé comme elle renonce devant le bailli, bourgmestre et échevins d'Halluin en date du 26 août 1711 aux biens et dettes de son feu mari et accepte la nomination de curateurs.

2 E 3 / 8465 acte 7 du 21/09/1711
Roland MULLIER charpentier époux de Jossine LECOMTE fille héritière d'Alexandre à Halluin, pour lui et comme procureur spécial de Pierre VANDER ZIPPE marchand perruquier et Marguerite DUJARDIN sa femme auparavant veuve du dit Alexandre LECOMTE, de Jean Baptiste LECOMTE marchand à Courtrai à Elisabeth KETELE veuve en dernières noces de Jean DUFLO marchande cabaretière à Halluin. Vente de 75v de terres à Halluin.

2 E 3 / 8465 acte 8 du 22/12/1711
Jean VANOVERSCHELDE fils de feu Charles, Jean VANOVERSCHELDE fils de Jean, Arnould MULDER et Elisabeth VANOVERSCHELDE sa femme, Pieter Joannes MAJORIBANCQ et Marie Jacobe VANOVERSCHELDE sa femme à Menin, tous lesdits VANOVERSCHELDE enfants héritiers dudit Jean à Pierre MULLIER fils de feu Martin. Vente d'une maison sur 20v à Halluin. Témoins Jacques MULLIER fils de feu Martin.

2 E 3 / 8466 acte 1 du 12/06/1712
Jacques SIX fils de feu Robert et Marie Jeanne DESMETTRE sa femme laboureur à Tourcoing à Jean Baptiste ODOU fils de feu Jean laboureur à Halluin. Vente aux enchères de 9c de terres à Halluin. Témoins Jean Baptiste LEPLAT fils de feu Jean d'Halluin.

2 E 3 / 8467 acte 1 du 06/02/1713
Philippe GRISON fils de feu Jean et de feu Françoise DESMETTRE à Dadizele à Guillaume VANOVERSCHELDE fils de Guillaume laboureur à Menin dehors. Vente de 2c

Notaire à Herlies

Jean LIBERT

Plus ou moins – Si la plupart des archives notariales de la châtellenie de Lille ne sont conservées que depuis 1671, il arrive toutefois d'en trouver de plus anciennes comme celles de Jean Libert. Archives plus ou moins notariales puisqu'on y trouve également des fragments de comptes et de plaids.

Jean LIBERT à Herlies (1628-1637) y compris les pièces de procédures

2 E 3 / 7977 acte 1 du 28/02/1628

[Détruit. D'après les signatures : Maximilien LECOMTE] à marier, pour le présent résident à Herlies d'une part, Pasquier, Gilbert et Marie LECOMTE frères et soeur, héritiers d'Isabeau et Catherine LECOMTE aussi leurs sœurs tous d'Herlies et tous donataires de Mathieuette FLAMENT femme d'Antoine SEGON d'autre part. Ayant fait main assise sur 2c de labour à Illies occupés par Pierre GAUWIN à eux par le trépas de ladite Mathieuette entraînant dépenses pour 24£ chacun dont le premier acquittera les seconds à condition qu'ils leur cèdent les dits 2c.

2 E 3 / 7977 acte 2 du 01/03/1628

Antoine BOCQUET [...] Philippe, laboureur et Laurence BOCQ[...] sa femme de Sainghin vendent à Jean DEBEAUSSART marchand et laboureur et Jeanne VRITE (VRETE ?) sa femme, 2c 6v de labour à Wicres.

2 E 3 / 7977 acte 3 du 16/03/1628

Marie LELEU femme à présent de Jean COUTURIER d'Herlies donne à Marie, Michelle et Claire LEFEBVRE ses nièces, enfants mineurs de feu Pierre LEFEBVRE et de feu Simone LELEU encore en bas-âge, 6c de labour à Fromelles, à ladite Michelle 5c 1/2 audit lieu, à ladite Claire 3c 1/2, à ladite Claire ce qui lui revient dans un lieu manoir d'une mencaudée, le tout à Herlies.

2 E 3 / 7977 acte 4 du 03/05/1628

Gilles CAPPON d'Herlies pour satisfaire Arnould CAPPON son fils, laboureur à Herlies qui **l'a assisté dans ses afflictions et maladies qu'il a plu à notre Père créateur de lui envoyer depuis cinq ans environ**, nourriture aliment et autres causes, lui donne 300£ à prendre à sa mort sur ses plus apparents biens hors part.

2 E 3 / 7977 acte 5 du 20/05/1628

Conditions accordées entre Jean DE GRUSON de Laventie et Pierre HENNION touchant la retraite etc. Joint en brouillon : Plaids du 14 novembre 1628 : Jean DE FACHES contre Melchior DUFLOT. Vincent DEROUBAIX a prêté serment de fidélité en tel cas requis devant francs hommes de fief d'Aubers.

2 E 3 / 7977 acte 6 du .././1628

Martin DELANGLE a reçu d'Anselme Opicius CUVELIER 7£ 5s pour avoir dérodé au cimetière de Wicres l'an 1628. André CROMBET a reçu dudit CUVELIER, égliseur, 15£ 11s pour pareil dérodé et été quérir des obeaux à planter et chercher des pourpoints à Herlies. Jean DUFRESNE a reçu dudit 15£ 5s pour avoir dérodé et aider à chercher les obeaux.

2 E 3 / 7977 acte 7 du 24/07/1628

Péronne BARBET veuve d'Henri CAIGNET pour avoir paix et amour entre Antoine MESSEANT époux de Catherine CAIGNET et Pierre DE COUCHELLES époux de Marguerite CAIGNET fille dudit Henri, procède au partage. Audit Antoine la moitié d'un lieu manoir sur 10c, moitié de 5c ½ de labour en deux pièces, moitié de 6c de pré. A Pierre l'autre moitié desdits biens contre une rente de 12£ par an sa vie durant et l'avesture de 4c pris en 13c à Santes et une vache. Elle se réserve de mettre à néant la présente disposition d'ici un mois. Promettant de faire obliger Pasque COUTURIER veuve de Pierre DE COURCHELLES.

2 E 3 / 7977 acte 8 du 01/08/1628

Adrien BOCHAN laboureur à Herlies pour le bon amour qu'il porte à André DELEPIERRE, boucher et tisserand et Noëlle LEROY sa femme, leur donne un lieu manoir sur 1c ½, à ladite Noëlle 2c de labour en 6c à Illies, 5c ½ et de pareil à charge de payer à Pierre DELEPIERRE (Rayé : fils de Philippe neveu dudit André) le jeune, son frère, 100£ et à Noëlle LEROY filleule dudit à ladite (sic) Noëlle 100£.

2 E 3 / 7977 acte 9 du 05/08/1628

André DELEPIERRE boucher et tisserand à Herlies pour le bon amour qu'il porte à Adrien BOCHAN laboureur à Herlies, lui donne un lieu manoir sur 1c ½ après son trépas à charge de payer à Pierre DELEPIERRE son frère 100£ à son trépas par ledit Adrien ou Noëlle LEROY sa femme survivant.

2 E 3 / 7977 acte 10 du 05/08/1628

Noëlle LEROY femme d'André DELEPIERRE d'Herlies pour la bonne amour qu'elle porte à Adrien BOCHAN, laboureur à Herlies, lui donne 5c ½ de labour à Illies et 2c pris en 6. A charge de payer à Noëlle LEROY, sa nièce, 100£.

2 E 3 / 7977 acte 11 du 27/08/1628

Noël LEFEBVRE [...] Herlies pour faire paiement à Martin LELEU aussi [...] à Laventie de 9£ de gros de 6fl la livre à cause de vente de l'avesture de blé sur 6c à Herlies et compte fait ensemble, promet de l'acquitter vers Guillaume DEHENNIN laboureur à Aubers de 12fl, Jean DUBOIS brasseur à Marquillies 12fl, Chrétien DUBOIS laboureur à Herlies 6fl, Opicius CUVELIER laboureur à Wicres 6fl, Maximilien LEFRANCS bailli de la comté d'Herlies 10fl, Jacques FIEVET meunier à Herlies 44p.

2 E 3 / 7977 acte 12 du 19/10/1628

Michel LEPLAT fils de feu Charles et de feu Jacquemine GUERMONPREZ d'Aubers, assisté de Michel DOUDELET son parrain et de Wallerand LEPLAT son cousin germain paternel d'une part, Catherine LEROUGE fille de feu Pierre et de feu Martine LEROUGE, assistée de Josse et Maximilien LEROUGE ses frères germains, Paul MILLEVILLE et Pierre DUHAYON ses beaux-frères d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot sauf que ledit DOUDELET lui donne 100fl à son trépas et aura ses vêtements de noces. Elle apporte par le trépas de ses père et mère sa part dans un lieu manoir à Herlies occupé par ledit Josse son frère sur 3c et 10c de labour en deux pièces et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 7977 acte 13 du 16/12/1628

Jacques TONNEAU fils de Jean, laboureur et Marie LECOMTE sa femme du hameau de Ligny le grand, paroisse d'Illies, vendent à Etienne TONNEAU fils de feu Jean, et Marguerite GRUISON sa femme dudit lieu, leur part dans un lieu manoir à usance d'échopperie occupé par Jean BOIDIN et portion de jardin à Herlies à l'encontre des frères de ladite Marie.

2 E 3 / 7977 acte 14 du .././1628

Extrait du registre aux contrats des ventes échues en la comté de Coupigny pour 1628-1629. Changement [échange] fait par François CORNU, Jacques et André DESPIERRES tuteurs de Nicolas et Laurent CORNU enfants mineurs de feu Jacques CORNU et de Françoise DESPIERRE à François BILLAUD à Hantay de 2c ½ 16v de labour appréciés 200£. Vente par André et Pierre LEVECQUE père et fils, héritiers de feu Noëlle MILLEVILLE à Anselme Opicius CUVELIER, censier d'Orémieux de la moitié de 7c dont l'autre moitié est tenue de St Eloi lez Noyon à Wicres estimés 400£

2 E 3 / 7977 acte 15 du 19/03/1629

Antoine DE GUERRY fils de feu François, Jean LEFEBVRE laboureur à Trois Maisons, paroisse de La Bassée, forts de François LEGHIER et Marie DE GUERRY sa femme, pour faire solution de paiement à Jean DE BEAUSSART marchand et laboureur à Wicres de 60£ pour sommes payées à leur place, et prêt, lui cèdent leurs droits sur les biens meubles, immeubles, fiefs, terres et héritages à eux par le trépas de Nicole MILLEVILLE fille non mariée de feu (blanc) par donation faite à leurs prédécesseurs et autrement. Témoin Arnould DE HENNIN, serviteur chez Allard CUVELIER.

2 E 3 / 7977 acte 16 du 19/04/1629

François LEGHIE tisserand de toile à Herlies pour faire paiement à Jean DE BEAUSSART, laboureur à Wicres de certaines sommes payées à sa place, et prêt, et suite à la cédation par Jean LEFEBVRE, Antoine DE GUERRY et leurs femmes le 19 mars, il la garantie sur ses biens.

2 E 3 / 7977 acte 17 du 23/03/1629

François COUSIN et Pierre DELEPIERRE, ce dernier ayant pris en cense 2c de labour dont le premier se porte caution. En marge : Ledit COUSIN se porte fort et garant dudit DELEPIERRE au nom de son frère Antoine COUSIN et sa soeur Jacqueline COUSIN [Classé après l'acte 3].

2 E 3 / 7977 acte 18 du 06/04/1629

Guillaume BOTTIN marchand laboureur à Provin pour faire solution de paiement à Jean DESCAMPS, bailli de la Mairie d'Oresmieux à Wicres à cause de la vente ce jour d'une casaque de drap gris et doublée de bleu baicq, promet de lui livrer un mille de fais de maulles secs et sancies bonne et fidèle marchandise à livrer à la hutte Berna ainsi vulgairement appelée, front à la rivière de La Bassée à Lille, à la St Christophe prochain.

2 E 3 / 7977 acte 19 du 09/04/1629

Jacques DE COURCHELLES fils de feu Evrard de Fromelles pour nourrir paix et concorde entre Antoine DE COURCHELLES son fils et les enfants de feu Mahieu DE COURCHELLES, ses neveux et nièces et éviter toutes difficultés à son trépas ainsi que ceux délaissés par le trépas d'Augustine SAUVAGE qui fut sa femme, il procède au partage. A Antoine deux lieux manoirs et deux jardins sur 28c, 18c de labour, 8c, 8c, 4c, 9c, 22c en

deux pièces et 9c ½. Aux dits enfants chacun par égale portion un lieu manoir sur 2b 4c au Maisnil paroisse de Marquillies, 7 mencaudées de labour, 5c, 6c, 2c ½, 10c vers Hantay, 2c, 1c ½ de plat bois à bosquet et 1b de labour à Violaines et 10° partie des charpentages en la maison acquise de Robert JOVENEL à prendre à son trépas, ledit Antoine renonçant à son droit de maîneté fief ou quint tant de la succession de son père que de celle de ladite défunte sa mère. Témoin Henri LELEU fils de Mahieu, laboureur à Fournes.

2 E 3 / 7977 acte 20 du 18/04/1629

[Détruit. D'après les signatures : Pierre LEFEBVRE et] Françoise LEFEBVRE frère et soeur et héritier de feu Robert, et [...] LEGRAND [Ne signe pas] natif du village de [...] de Flandres y demeurant, fort d'Hugues LEFEBVRE leur f[... prob. frère] encore en bas-âge nomment procureur spécial Christophe DELERUIELLES pour avoir main assise et mise de fait sur les terres à eux succédées par le trépas de Sainte LEFEBVRE veuve dernièrement de Gilles CLAIS et auparavant de Robert LEFEBVRE par partage avec les cohéritiers.

2 E 3 / 7977 acte 21 du 19/04/1629

Liévin LECOMTE hôte et Jeanne LEMESRE sa femme d'Herlies pour faire solution de paiement à Jacques DE HENNIN, maréchal à Herlies de 294£ 10s restant de plus grande somme à cause de la vente de portion de bois et argent payé à leur place, lui vendent une monstre, 20 livres de pesant d'étain dont deux musquins d'étain, une payelle de fer et une de cuivre, un réchauffoir, deux chaudrons : un grand, un petit, un pot de fer etc. qui sont confiés entre les mains des dits Liévin et sa femme qui devront les rendre à la première demande dudit Jacques.

2 E 3 / 7977 acte 22 du 22/04/1629

Jean JACQUEMONT laboureur à Marquillies vend à Guillaume CAULLET marchand laboureur à Fromelles 10 cents de maulles à 4£ chacun cent qui viendra en diminution de ce qu'il lui doit, à livrer à la St Christophe.

2 E 3 / 7977 acte 23 du 26/04/1629

Jean DUTRIE laboureur, veuf de Catherine PRANGIER d'Herlies, assisté de Pierre PRANGIER son beau-frère et de Philippe DELEPIERRE son neveu, Pierre BARTIER son ami acquis d'une part, Jacqueline DUBOIS fille de feu maître Jean et de Michelle CARRE, assistée de de sa mère, Jacques CARRE son oncle maternel, maître Jean CRESPEL son parrain, maître Gilles CARRE son cousin germain (Rayé : Chrétien DUBOIS aussi son cousin germain paternel) d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte en meubles et partie de lieu manoir sur 1c ½ pris en 6c à l'encontre des héritiers de Jeanne PRANGIER, 3 parts de 7c ½ de labour à l'encontre des mêmes tenant à 2c à l'encontre des héritiers de feu Antoine PRANGIR, 3q 6v pris en 6c, 64v en 2c 36v et ses vêtements de noces. Elle apporte par le trépas de son père 3c 20v en 13c, ...c en 5c, 6° partie de 5c et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 7977 acte 24 du 27/04/1629

Amand CLEMENT jeune fils à marier de feu Roland et de Barbe FACHES demeurant chez François ACCOLLET, assisté de Jeanne DE FACHES veuve de Frédéric BILLAU sa tante maternelle, Grégoire FACHES son oncle maternel et de François ACCOLLET son ami d'une part, Péronne BUISINE jeune fille à marier de Michel, assistée de son père, Pierre BUISINE son frère germain, Gilles CAPPON (surcharge au-dessus du prénom : Ariceulx ?) son beau-frère d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot. Elle apporte 2 vaches et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 7977 acte 25 du 12/05/1629

Maximilien, Pasquier et Gilbert LECOMTE et Jacques HENNEQUIN époux de Marie LECOMTE tous enfants et héritiers de feu Guillaume LECOMTE et de Marie FLAMENT à Herlies ayant en commun un lieu manoir à usance d'échopperie occupé par Jean BOIDIN, un autre lieu manoir occupé par Jérôme DHALLUIN, sergent de la comté d'Herlies et partie de jardin sur 1c par succession de leurs parents. Partage. A Jacques HENNEQUIN ledit lieu manoir occupé par DHALLUIN. A Gilbert et Pasquier le lieu manoir occupé par BOIDIN à charge de l'hypothèque.

2 E 3 / 7977 acte 26 du 14/05/1629

Martin FAUCQUEMBERGHE laboureur au hameau de Piètre paroisse d'Aubers vend à Jacques FIEBVE meunier et Arnould CAPPON laboureur à Herlies, 8c de bourrées à livrer en août.

[Actes 27 et 28 manquants]

2 E 3 / 7977 acte 29 du 03/06/1629

François CAMBIER laboureur à Illies, Robert LESTIENNE laboureur et Marguerite CAMBIER sa femme de Fournes, Noël BONNIER et Isabeau CAMBIER sa femme d'Herlies vendent à Pierre TOUCRY laboureur à Herlies, 3c 24v en ½b à l'encontre de Georges BURIER et des cohéritiers de feu Nicolas CHAVATTE à Herlies. Il déclare Péronne DUBOIS veuve de Mathieu LELEU comme son command.

2 E 3 / 7977 acte 30 du 09/08/1629

Jacques CLAIS d'une part, Noël DE RACHES laboureur à Fournes d'autre part. Etant apparents d'entrer en difficultés à propos de certain instrument passé devant les auditeurs du Souverain Bailliage de Lille au profit dudit CLAIS et à charge du second. S'accordent. Le second donnera au premier 150£ à la St Luc et à nouveau à la St Luc suivante et ainsi de suite pour 100£ jusqu'à ce que ledit DE RACHES aura satisfait audit instrument. De compassion ledit CLAY l'a acquitté de 100£. Si ledit second vend 4c de labour à Fournes il sera quitte de sa dette. Ledit DE RACHES a promis d'entretenir et couvrir les couvertures de la maison dudit CLAY à charge de livrer étrain et lattes pour 64£ et sera nourrit par ledit CLAY lorsqu'il couvrira.

2 E 3 / 7977 acte 31 du 25/08/1629

[Détruit. D'après les signatures : Jacques HENNEQUIN ... à Ligny le Grand] paroisse d'Illies [...] pour sûreté de la pleigerie faite en son nom vers Jacques BILLAU, laboureur à Sainghin en Weppes par Antoine MESSEANT, laboureur audit Ligny le Grand, lui cède un cheval hongre de poil bayart naguère acheté dudit BILLAU [La mention de l'année est détruite].

2 E 3 / 7977 acte 32 du 31/08/1629

Françoise DELEPLANCQUE veuve de François LITHON (?) de La Bassée vend à François DE FACHES laboureur à Salomé, 3 quartier de labour à l'encontre de l'acheteur à Salomé. Elle nome Jean SAUVAGE comme procureur spécial pour s'en déshériter, et François CUVELIER et Pierre SANSSON beau-fils (ses beaux-fils ?) se portent cautions.

2 E 3 / 7977 acte 33 du 03/09/1629

Martine MASURE veuve d'Antoine DEBARGE d'Herlies pour le bon amour et affection naturelle qu'elle porte à Jean, Arnould, Philippe, Jacques, Mathieuette, Laurence et Marie DEBARGE ses enfants en premières noces, donne aux dits Jean, Arnould et Laurence par dessus leur port de mariage à chacun 400£, aux dits Philippe, Jacques, Mathieuette et Marie pareille dot et par dessus 400£ chacun à prendre sur ses plus apparents biens à son trépas. Témoin Antoine GRAU fils de feu Antoine.

2 E 3 / 7977 acte 34 du 20/09/1629

Thomas FLAMENT fils de Charles, couvreur d'étraine et Marie DE HENNIN sa femme d'Illies vendent à Jean DE BEAUSSART, marchand et laboureur à Wicres, 1c ½ 9v de labour à Herlies. Le 24 septembre 1629 ledit DE BEAUSSART déclare pour son command Chrétien DUBOIS, lieutenant de Monsieur le comte de Coupigny.

2 E 3 / 7977 acte 35 du 06/10/1629

Thomas FLAMENT fils de Charles, couvreur d'étraine et Marie DE HENNIN sa femme d'Illies vendent à Jean DE BEAUSSART, marchand et laboureur à Wicres et Jeanne VRETE sa femme, 50v de labour à Herlies occupés par Mathieu DE HENNIN. Témoin Jean DESCAMPS naguère meunier à Illies.

2 E 3 / 7977 acte 36 du 12/11/1629

Jean CORDONNIER marchand de cheval (sic) au bourg d'Haubourdin baille à Jacques BEGHIN fils de feu Hubert, laboureur à Sequedin, 8c de labour à Sequedin.

2 E 3 / 7977 acte 37 du 09/12/1629

Pierre HENNEQUIN jeune fils à marier de Noël HENNEQUIN et de Marie LIBERT d'Herlies, assisté de ses père et mère, Jacques LIBERT son oncle maternel, Simon HENNEQUIN son oncle paternel, Jean LEFRANCOIS son oncle maternel à cause de sa femme, Jacques ACCOLLET bailli de la Srie de Clicquetrie son ami d'une part, Marie LEFEBVRE jeune fille à marier de Pierre LEFEBVRE et de feu Antoine LEBLANCOIS de Ligny le Grand paroisse

d'Illies, assistée de son père, Jacqueline LOMBART sa belle-mère, Philippe et Marguerite LEFEBVRE ses frère et soeur germains, Gilles LEFEBVRE son oncle paternel, Noël LESAGE son beau-frère et de Philippe LEFEBVRE son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 300£, une vache et messire Noël DU NID prêtre chapelain de l'église collégiale St Pierre de Lille donnera 100fl comme appert par sa signature du 5 décembre 1629, 6 havots de bon blé pour le banquet de noces, il est tenu quitte du pot de vin avancé par ses parents à messieurs des religieux de Loos à la prise d'1b à Herlies et ses vêtements de noces, le tout apprécié 300fl. Elle apporte 4c de labour à Illies en 6c à choisir du côté de levant ou couchant, 150£, 6 havots de bon blé pour le banquet nuptial et ses vêtements de noces, le tout apprécié 300fl. Ledit Jacques ACCOLLET qui se porte fort d'Isabeau LEFEBVRE veuve de François ACCOLLET qui leur accordera à tous deux le bail d'un lieu manoir qu'elle a accordé audit Pierre seul, et le père de la fiancée lui donne une vache.

2 E 3 / 7977 acte 38 du 15/12/1629

François LE BOURGEOIS Sr de la Casserie etc. bailli de Monseigneur le duc DE BOURNONVILLE en sa Srie de Fournes, déclare que le 13 décembre 1629 il est venu à sa connaissance que Pierre RUIELLE, Jacques DE HENNIN fils de Guillaume se qualifiant de ministres de la charité des pauvres dudit lieu ont avec le pasteur, le greffier, Jacques DELEFORTRIE, Jacques DUBOIS, Florent LEFEBVRE habitants de Fournes prêté serment dû, savoir de faire la cotisation et administration des revenus des pauvres et avoir ordonnance de l'assiette à qui que bon leur avait semblé, puis on pris leur repas comme à l'ordinaire. Or peu avant ladite assiette ledit bailli pour éviter frais et dépenses que pouvaient faire lesdits ministres a fait demande aux dessus-nommés de venir en sa maison ou en la halle de Fournes et qu'il **ne désirait de boire ni manger sur les biens des pauvres**. Ils sont allés à la taverne vulgairement appelée le Cabillau en l'absence du bailli à effet d'achever ladite assiette et sans l'en avertir. Contre quoi il proteste [Idem au n°40].

2 E 3 / 7977 acte 39 du 15/12/1629

Simon GOBERT laboureur à la Sotte Rue paroisse de Fournes pour faire solution de payement à Jeanne DU NID veuve de Charles GOBERT de Fournes de 138£ 10s de plus grande somme à cause d'arriérages d'un lieu manoir à Fournes, lui vend divers meubles : 2 rasières de fèves, 4 havots de pommes, 6 chemises de femme, 8 chemises d'homme, 2 chapeaux de femme, 2 pourpoints d'homme de toile blanche, 2 paires de haut de chausse de drap gris, 1 baie rouge et un corset damassé noir, un coffre et une cramillie et trépied de fer qu'elle laisse entre ses mains.

2 E 3 / 7977 acte 40 du 15/12/1629

[Brouillon du n°38].

2 E 3 / 7977 acte 41 du 20/12/1629

Michel BUISINE fils et héritier de feu Jean d'Erquinghem le Sec, Jean, François, Laurent et Nicolas BUISINE ses fils, Gilbert DE GRUISSONS et Catherine BUISINE sa femme aussi fille dudit Michel et héritière avec ses frères de feu Gratiennne RICOURT vivante leur mère, ont vendu 5c de labour tenus de Phalempin dont ils se sont déshérités au profit de Pierre HERLANE qui en fut adhérité le 20 décembre 1629. Copie de l'acte.

2 E 3 / 7977 acte 42 du 23/12/1630

Jérôme HALLUIN procureur spécial de Gilles LEFEBVRE, laboureur à Illies par acte devant les notaires royaux à Béthune le 23 février 1630 contenant vendition par ledit LEFEBVRE au profit de Jean DESRUIELLES marchand naguère échevin de Béthune de 5 quartiers ½ environ de labour à Ligny le Grand, paroisse d'illies dont ledit procureur se déshérite devant le bailli de la comté d'Herlies en son nom.

2 E 3 / 7977 acte 43 du ../04/1630

[Effacé. D'après 2 B 11 / 11C acte 1261 pourrait être Jeanne POLLET mais dernièrement veuve de Jean CHARLET en 1626] POLLET veuve de Jacques DELEVAL de Fromelles teste. Inhumation au cimetière de Fromelles. A Françoise DELAVAL sa fille veuve de Pierre SEGON pour sa bonne compagnie et alimentation par son mari et depuis par elle, baille un lieu manoir sur 10c ½ pour 9 ans à charge de l'alimenter et nourrir tant qu'il plaira à Dieu lui laisser vie. A Pierre SEGON fils de ladite Françoise, son neveu 6 ormeaux au jardin susdit. A Charles SEGON frère dudit Pierre, don neveu, un gaucquier (noyer) sur ledit jardin et 3 ormeaux. A Jeanne SEGON soeur desdits, sa nièce, 12£. A Jacques et Toussaint SEGON fils de ladite Françoise 100£ à se répartir également

2 E 3 / 7977 acte 44 du 26/03/1631

Jean, Antoine et Marie DELECROIX enfants d'Abraham DELECROIX qu'il eut de Claudine LADEN fille et héritière de feu Robinan (?) LADEN approuvent la vente faite par leur mère à (blanc) procureur pour office de Violaine de sa part sur la succession dudit Robonan (?) son père en une maison sur 1c à Violaine et donnent procuration pour s'en déshériter devant les échevins de Loo.

2 E 3 / 7977 acte 45 du 30/07/1631

Engrand CLICQUENOIS fils de Robert, assisté de son père et d'Antoine CHARLET sa mère, Catherine CLICQUENOIS sa marraine et tante et de Robert PRANGIER son cousin germain d'une part, Marie MEURIN jeune fille de Guillaume MEURIN et de Péronne DELECROIX, assistée de ses père et mère, Mathieu DELECROIX son oncle maternel et de Jacqueline LE MILLE sa femme et de Jean DUTRIE son cousin issu de germain d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100£, une ostille à titre toile avec les harnas et ustensiles y servant et ses vêtements de noces ainsi que le bail d'un lieu manoir sur 2c que son père occupe à Herlies. Elle apporte 4c de terre à labour

à Laventie en 7c ½ à l'encontre desdits DELECROIX et sa femme, 100£, ses vêtements de noces, une rasière de bon blé et un tonneau de bonne bière pour les noces.

2 E 3 / 7977 acte 46 du .././1632

Déclaration des ventes échues en 1632 en la pairie d'Aubers. (Fief Aubers) Vente par François GRUSON à maître François LEFRANCO, greffier à Herlies de 7c 60v de labour. (Cotteries) Constitution de rente par Pierre MESURILE au profit de la charité des pauvres d'Aubers pour 75£ de principal. (Fief Plouich) Vente par Michel DUMEZ à Philippe DUHAMEL d'Aubers d'un fief flégard sur (blanc) cents.

2 E 3 / 7977 acte 47 du 02/06/1632

Pierre LANSAY laboureur à Westouter en la Srie de Verlinchove pays de Flandres comme père et tuteur de Jacques, Pierre, Catherine et Marie LANSAY ses enfants mineurs qu'il eut de feu Péronne LERNOULD sa femme, a obtenu lettres patentes du roi Philippe pour vendre 15c ½ de labour en diverses pièces à Fournes et Beauamps leur appartenant à cause du trépas de leur mère pour payer les dettes dont celles pour la **perte de plusieurs de ses bestiaux : chevaux, vaches, avestures et autres maladies, tellement qu'il est obligé de tout laisser en ruines n'ayant plus que de petits meubles** dont il sera tenu de rendre compte de l'emploi des deniers, fut interrogé avec Jean LEFRANCO, oncle allié paternel et Jean ACCART de Westouter et leurs voisins qui ont confirmé. La lettre du roi est entérinée.

2 E 3 / 7977 acte 48 du 08/06/1629

Information faite devant Florent LEFEBVRE lieutenant [Détruit] LEFEBVRE, Jean LEROY et François LEFRANCO hommes de fiefs de ladite Srie sur certaines paroles proférées par Jacques DE HENNIN, laboureur au grand déshonneur et préjudice de Guillaume DE HENNIN fils de Philippe bocqu[illon]. Interrogés : Pasquier MALLETT laboureur au hameau de Buffe paroisse de Ligny âgé de 35 ans dépose que le lundi lendemain de la Pentecôte dernière vers le soleil couchant il était auprès de la croix du dit Buffe en compagnie dudit Guillaume et Jean BUISINE fils de Jérôme et Jacques DE HENNIN fils à marier devisant ensemble. Survint DE HENNIN revenant de la dédicace (ducasse) de Ligny en Gaucquerie et s'approchant dudit Guillaume disant "J'ai volonté à boire à vous" à quoi il répondit qu'il en était content à quoi Jacques répondit "si je n'étais pas si en bonté je te voudrait bien quelque amitié". A quoi ledit Guillaume répondit qu'il voulait savoir pourquoi il lui disait cela. Il répondit "**tu es un petit larroncheau (voleur)**". Sur quoi ledit Guillaume en furie voulu sortir son couteau, ce que le déposant lui empêcha de faire [Détruit] par son entremise. Jacques DE HENNIN fils de Marc de Fournes âgé de 18 ans confirme. Jean BUISINE fils de feu Jérôme de Fournes âgé de 18 ans confirme.

2 E 3 / 7977 acte 49 du s.d.

Feuille de calcul : Marie VIGNOBLE a bon pour vente de bois : 62£ 9s, de charpentage 209£ 6s, argent reçu par Mahieu VIGNOBLE pour sa part 42£ 16s et de dette du lieu mortuaire déduction faite de 14£ 6s pour sa part : 24£. Somme porte 315£ 15s. Qu'elle recevra de Mahieu VIGNOBLE, de Martin VIGNOBLE son frère, d'Abraham MATHELIN, de Mathieu CHARLET, de Pierre SIX, de Martin HAYART. Mathieu CHARLET doit du partage originel 150£ et d'autre partie 60£. Somme porte 210£. Sur quoi il a boni de vendue de bois 38£ 1s, et avec ce de l'argent reçu par Mahieu VIGNOBLE 42£ 16s et outre ce de dettes du lieu mortuaire 65£ 11s. Somme porte 136£ 8s. Par quoi droit 73£ 12s.

2 E 3 / 7977 acte 50 du 18/04/1633

Plainte fondée par Jacques LEDOUX fils d'Hugues demeurant en cette pairie d'Aubers contre Antoine VAUCHELLE de ladite Srie pour qu'il soit condamné à lui payer 6£ (?) à cause de labours et amendices fait sur ses terres et être déchargé de 12£ ½ dues aux pauvres de Requebourcq (Richebourg ?) à cause d'une année de cours de rente comme caution dudit VAUCHELLE (sic). Saisie des labours, fers et semences étant sur 3c ½ en deux pièces occupées par ledit VACHELLE.

2 E 3 / 7977 acte 51 du 09/09/1633

Informations tenues en la pairie d'Aubers le 9 septembre 1633 devant Jean DELEBARRE bailli, Mathieu DUHAMEL, Pierre SAUWIER échevins sur le débat advenu entre (blanc). Mahieu DODIENNE manouvrier à Aubers âgé de 43 ans environ affirme que le dimanche 21 août 1633 il était en la taverne de l'Epine à Aubers en compagnie de Martin GILLAR (? surchargé) et Antoine LESAGE où ils entendirent plusieurs propos échangés entre Roger et Denis PLOYART contre Jacques DUFOUR et Toussaint BARBRY qui y buvaient ensemble. Ledit Denis s'est adressé audit Toussaint en arrivant, disant "m'en bo... au cas quelque chose sur ton coeur au ne le sé[...]". Les dits PLOYART se ruèrent sur leurs couteaux et s'en rapprochèrent pour le frapper mais il prit la fuite. Aussitôt ledit [...] garni d'un couteau le poursuivi, l'attendant sorti **vit ledit Roger donner un coup sur la tête dudit Jacques DUFOUR**, ledit BARBRY avait reçu un coup sur la tête et est tombé par terre. Catherine LEROUGE femme de Michel LEPLAT, hôtesse en ladite taverne âgée de 27 ans environ affirme que lesdits BARBRY et DUFOUR **dirent plusieurs propos et risée que moqueries tendant à noise**. Elle a entendu dire que DUFOUR et BARBRY ont reçu une blessure sur la tête.

2 E 3 / 7977 acte 52 du 19/12/1633

Reçu de procuration faite par Jeanne VIGNOBLE à Philippe VINCENT pour accorder la mise à pied (sic) au profit de Robert et Antoine BOCQUET père et fils des mains de Jacques DEFRANCO greffier d'Aubers.

2 E 3 / 7977 acte 53 du 21/02/1634

Pierre LECOMTE fils de feu Guillaume, laboureur à Herlies pour faire solution de paiement en partie à Michel POTTIER son beau-père, laboureur à Herlies, de 300£ à cause d'arriérage de cense d'un lieu manoir, prend à sa charge pareille somme due par ledit POTTIER à Jean DE BEAUSSART, laboureur à Wicres. Témoin Jacques POTTIER laboureur à Herlies.

2 E 3 / 7977 acte 54 du 10/03/1634

Philippe DUSAULCHOIS fils de feu Philippe, censier du Biez à Lorgies, vend à Jean BAYART fils de feu Pierre, couturier à Lille, la somme de 218fl 4p que Jean et maître Charles DE NOYELLES lui doivent pour arriérage d'une lettre de rente héritière au profit de Demoiselle Barbe GOBELET veuve d'Hubert TAHON depuis le 7 octobre 1625 dont ledit SAULCHOIS a acquis droit de ladite Demoiselle.

2 E 3 / 7977 acte 55 du 10/03/1634

Même acte que le précédent.

2 E 3 / 7977 acte 56 du 13/03/1634

Jean DESCAMPS fils à marier de feu Antoine DESCAMPS de Mérégnies vend à André GHESQUIERE fils de Jean, laboureur au hameau de Ligny le Grand, paroisse d'Illies, la moitié de 3c de jardin à Illies à l'encontre de ses cohéritiers et nomme maître Philippe CUVELIER prêtre et Allard CUVELIER son frère, brasseur à Wicres, procureurs spéciaux. Le 16 janvier 1635 ledit André déclare son command de Jacques GHESQUIERE.



2 E 3 / 7977 acte 57 du 27/03/1634

Pierre PLOYART laboureur à Illies, époux de Marie HENNART d'une part, Philippe HENNART laboureur à Illies d'autre part. Par partage fait entre eux et les cohéritiers suite au trépas de Laurence BRUNEL à son trépas femme de Georges LE BURG, 4c ½ de labour tenus de Coisnes furent attribués audit PLOYART et audit HENNART par le trépas de feu Jean HENNART par autre partage 3c de labour à Fromelles tenus dudit Coisnes. Procèdent à l'échange moyennant que ledit HENNIART lui payera 96£ et 50£ vers Jacques BAUDUIN de La Bassée à cause d'une rente.

2 E 3 / 7977 acte 58 du 21/04/1634

Pierre GRAVE fils de Jacques et de Marie CORNILLE d'Herlies, assisté de ses père et mère, Jean et Pasquier GRAVE ses frères d'une part, Marie COLLET fille de feu Roger (CAULLET) et de Simone FLAMENT, assistée de sa mère, Pierre et Pierre et Jean COLLET [sic. Seuls les fiancés et leurs parents signent] ses frères, Jean POISSONNIER (PICHONIER) et Jean HEDDEBAUT ses beaux-frères d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 100£ et ses vêtements de noces. Elle apporte la même chose.

2 E 3 / 7977 acte 59 du 27/04/1634

Jude BURIE veuf de Péronne HOUBAINE d'Herlies, assisté d'Allard, Jude et Pierre BURIE ses fils et de Noël HOUBAINE son beau-frère d'une part, Barbe FLOURET fille de feu Michel de Fauquissart, assistée d'Henri FLOURET son frère germain, Gilbert MILLEVILLE et Antoine LEFEBVRE ses cousins germains d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 7977 acte 60 du 24/04/1634

Jean CLAIS fils à marier d'Aimé (CLAY) [Etrangement le notaire indique : seing de Amé CLAY, mais on ne trouve pas la signature de Jean], laboureur à Herlies pour l'affection qu'il porte à Jacquemine CLAIS sa soeur, lui donne 50£ lorsqu'elle prendra état honorable. Témoins Charles LEFEBVRE fils de Betreumieux et Christophe DELERUIELLE l'aîné, laboureurs à Herlies.

2 E 3 / 7977 acte 61 du 16/05/1634

Michel DEBARGE jeune fils d'Arnould DEBARGE et de feu Marie CARLIER d'Herlies, assisté de son père, Charles DEBARGE son frère germain, Antoine LESAGE son frère germain (sic), Philippe CARLIER son oncle allié (sic) maternel et de Gilbert LEFRANCQ son oncle maternel d'une part, Marguerite LE MARSIL jeune fille de feu Godefroid DE MARSIL et de (blanc), assistée de Jean DOBY son beau-frère, Philippe DUBOIS son parrain et de Mathieu DELECROIX son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 200£, une rondelle de double bière pour le banquet nuptial et ses vêtements de noces. Elle apporte 200£ et ses vêtements de noces.

2 E 3 / 7977 acte 62 du 27/05/1634

Jacques ACCOLLET fils et héritier de feu François ACCOLLET, laboureur à Betensart pays d'Artois qui a un lieu manoir sur 14c, 10c de labour, ½b en deux pièces, 6 mencaudées de labour, le tout à Herlies et d'îmage dudit lieu vulgairement nommé le fief du Bas Wailly. Comme ses frères et sœurs François LEBLOND et Madeleine ACCOLLET sa femme, François ACCOLET, Simon LEMESRE et Catherine ACCOLLET sa femme aussi héritiers dudit François en sont exclus en vertu de la coutume de la Salle de Lille, désirant paix et amitié entre eux tous, il ordonne qu'ils puissent prendre leur part dans les dits biens après le trépas d'Isabeau LEFEBVRE leur mère qui a droit de viager. Témoin Mathieu LESAGE fils de feu Adrien.

2 E 3 / 7977 acte 63 du 02/07/1634

François HENNICOURT (ou HENNICQUOT) fils d'Antoine d'Aubers déclare avoir été bien fourni par ledit Antoine son père du port de mariage avec Catherine HEDDEBAUT et avoir reçu ses vêtements pour le jour de ses noces.

2 E 3 / 7977 acte 64 du 26/06/1634

Jean BURIE fils de feu François et de Pasque LESAGE d'Herlies, assisté d'Antoine BURIE son frère et de Jean DEBARGE son parrain d'une part, Françoise LEFEBVRE fille de François et d'Antoinette BETRY, assistée de son père et Catherine BOIDIN sa belle-mère, Charles LEFEBVRE l'aîné, son oncle paternel et de Charles CERISIER son parrain d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 26£ d'épargne, son frère Antoine lui donne 12£ et une rasière de blé et ses vêtements de noces, le tout estimé 100£. Elle apporte un lit, le rendage d'un petit lieu manoir pour 10 ans occupé par Jacques CHARLET ou son occupation au terme du bail qu'il en a, 12£ de formoture de sa mère, une rasière de blé et ses vêtements de noces, estimé le tout à 100£.

2 E 3 / 7977 acte 65 du 21/09/1634

Jean BEHAGLE fils de feu François, chartier et Marie HENNEQUIN sa femme du faubourg St André de Lille vendent à Michel POTTIER fils de Martin, laboureur et Catherine ACCOLLET sa femme à Herlies, une lettre de rente héritière du 26 mai 1626 obligeant Noël et Liévin BONNIER père et fils, laboureurs à Herlies au profit d'Antoine COURCOL, procureur postulant à Lille pour 6fl 5p par an dont ils ont droit par transport de maître Jacques FAUCQUEMBERGHE prêtre et chapelain de l'église collégiale St Pierre en Lille le 11 mai 1634 devant Josse FACHES, notaire, en qualité d'exécuteur testamentaire de feu Messire Noël DU NID vivant prêtre et chapelain dudit St Pierre qui en avait droit dudit COURCOL depuis le 3 octobre 1629 devant Jean TURPIN, notaire. Témoins Noël et Simon HENNEQUIN, frères, laboureurs.

2 E 3 / 7977 acte 66 du 10/10/1634

Martine LEFEBVRE fille à marier de feu Pierre LEFEBVRE de Ligny le Grand, paroisse d'Illies vend à Philippe LEFEBVRE, laboureur audit lieu, la somme de 19£ 3s que Gilles LEFEBVRE, laboureur audit Ligny lui doit pour ouvrage de lin chez lui il y a un an.

2 E 3 / 7977 acte 67 du 22/10/1634

Jean DESCAMPS fils de feu Antoine (signe DECAN) vend à André et Jacques GHESQUIERE frères, enfants de (Rayé : feu André) Jean, 5c de labour en deux pièces sur le d'îmage de la comté d'Herlies à l'encontre des enfants de Jean DESCAMPS en deux pièces de 5c. Pierre DELEBOURSE fils de feu André, laboureur à Allennes, s'est porté caution.

2 E 3 / 7977 acte 68 du 05/12/1634

François DUBOIS fils de feu Antoine et d'Anne COUSIN, assisté de sa mère, Chrétien, Jean et Jacques DUBOIS ses frères germains et de Jacques LAIGNEL son beau-frère d'une part, Jeanne LEBLOND jeune fille de François LEBLOND et de Madeleine ACCOLLET, assistée de ses père et mère, Antoine et Catherine LEBLOND ses frère et soeur germains, Maximilien LEFRANCOQ bailli de la comté d'Herlies son oncle paternel, Simon LEMESRE son oncle maternel et de François ACCOLLET son oncle maternel d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1000£, une vache, un lit et ses vêtements de noces. Elle apporte 1000£, une vache et ses vêtements de noces. La mère du fiancé baille la moitié à l'encontre de Jacques DUBOIS frère dudit François, de deux demeures sur 16b à Wicres qu'occupait Ferry DUBOIS fils de ladite Anne avec l'accord de ses autres enfants ici nommés.

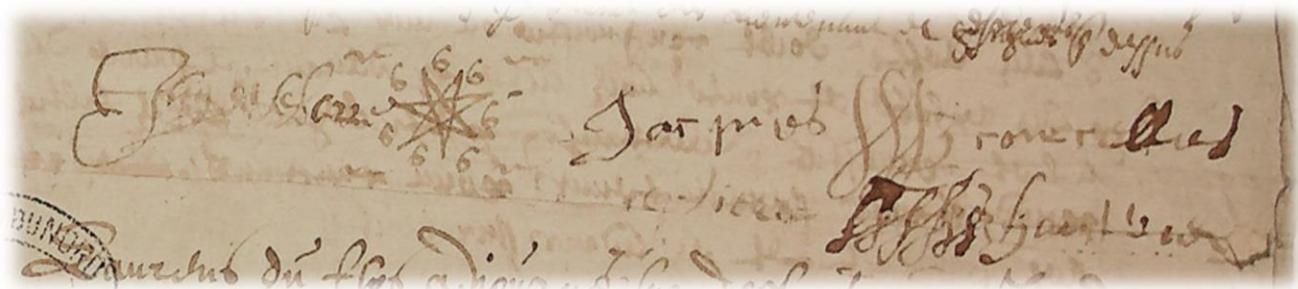
2 E 3 / 7977 acte 69 du 04/10/1635

[Détruit] Philippe CASTRICQUE [...] mise de fait de justices sur les héritages par lui pris en cense de Jean DE HENNIN tuteur des enfants de Catherine DE HENNIN à son trépas veuve de Jacques DE COURCELLES avec enfants et de Jacques (?) DE HENNIN par bail du 25 septembre 163[...] devant Jean DELEBARRE de Sailly en présence des hommes de fiefs de la pairie d'Aubers. Pareille mise de fait sur les pièces de terre prises par ledit Philippe CASTRICQUE desdits, savoir 4c, item une pièce de [...] prise en en 6 mesures. Plainte par Jacques PROUVOST manouvrier à F[...] à l'encontre de Jean DUBOIS et sa femme pour avoir paiement d'une blanche bête et vacations par lui faites.

2 E 3 / 7977 acte 70 du 11/03/1636

[Liasse] Document 1 : Devant les échevins de pairie d'Aubers Laurent DUFLOT a été signifié par le sergent parlant à sa femme de venir répondre des accusations portées contre lui. Puis ledit ajourné sur défaut le 26 mars 1636, ayant dit qu'il n'avait pas à y répondre. A emporté du terreau des héritages du Sieur (d'Aubers ?) et fait sien. Signé Jean DELEBARRE

Document 2 : 30/10/1605 [Sic. Probablement 1635, les signatures sont identiques au document suivant] Extrait du compte particulier du 1^{er} mars 1600 rendu par maître Jean MENCHE receveur de la pairie d'Aubers à Monsieur le comte DE MARLES. Arrentement des grandes sablonnières sur 3b 1 merch de prés nommés les Grandes Sablonnières à côté des Petites Sablonnières le long du chemin d'Aubers à Laventie tenant aux hoirs Jean DE WAREMBOURG à cause de Jeanne BLONDEL sa femme, étant le pâturage commun avec les bestiaux des habitants d'Aubers et non autres ayant été **vendus avec le consentement dudit Sr vers 1559** par les bailli, échevins et marglisseurs d'Aubers à l'aveu de la plus grande partie des habitants au profit de l'église **pour construire une tour et mettre pendre les cloches** pour l'augmentation du service divin avec l'accord de sa majesté rendu au Conseil de Flandres à Gand le 3 février 1567 à charge de 10s de rente seigneuriale le bonnier à Noël et encore retenu à son profit une voie chariable de 15 pieds de largeur le long de l'héritage Henri DE BACQUERO servant d'issue aux dites sablonnières. Document 3 : 30/10/1635 devant Jean DELEBARRE lieutenant du bailli d'Aubers, Pierre DELERUIELLE échevin d'Aubers et maître Nicolas DAMIENS avocat au Conseil d'Artois pour adjoint en la ville de Béthune. Maître Jean MENCHE receveur des Etats d'Artois à Béthune et de la ville et pairie d'Aubers à la requête de Philippe VINCENT, procureur pour office de ladite pairie, demandeur à l'encontre de Laurent DUFLOT a exhibé le document n°2. Document 4 : Intendit pour le procureur de la pairie d'Aubers contre Laurent DUFLOS d'Aubers à condamner à deux amendes de 60s pour avoir deux fois fouit, hauvé ou piqué à la voie ou chemin appartenant au seigneur dudit lieu allant aux Grandes Sablonnières à l'endroit de son héritage haboutant audit chemin. Ayant appliqué la terre en provenant à son profit, demande par-dessus les amendes à ce qu'il soit tenu de rétablir et remettre tout emport, et redresser ledit chemin en forme et grandeur ordinaire. Rétablissement qui se fera par la justice à ses dépens. Rappelant que jusqu'en 1567 **les sablonnières étaient communes pour le pâturage aux habitants d'Aubers**, elles ont alors été vendues, aliénées ou arrentées pour certaines causes, ayant le Sg du lieu réservé un chemin, auquel chemin il n'est loisible à qui que ce fut sans congé et permission être touché etc. Document 5 : 13/03/1635 Réplique dans le même procès.



Université de Louvain

les entrées de Castelo-Lillois

Apprendre – Les archives de l'Etat à Louvain ont mis en ligne la table du registre des entrées à l'université, cette liste est téléchargeable et concerne des habitants de la châtellenie de Lille.

En 2022, les Archives de l'État à Louvain et les chercheurs du projet STUDIUM.AI de la KU Leuven ont uni leurs forces pour optimiser et enrichir la base de données. Un volontaire des Archives de l'État et un stagiaire du programme de maîtrise en humanités numériques ont réalisé le nettoyage, la correction et l'extension des données. Outre les noms, prénoms, dates d'inscription et lieux d'origine des étudiants, la nouvelle version contient également plus d'informations sur le montant des frais d'inscription payés par les étudiants, les pédagogies auxquelles ils ont été associés et s'ils étaient mineurs ou majeurs au moment de l'inscription.

Explication :

<https://www.arch.be/index.php?l=fr&m=actualites&r=toutes-les-actualites&a=2023-10-09-mise-en-ligne-de-la-base-de-donnees-2.0-relative-aux-etudiants-de-l-ancienne-universite-de-louvain>

Téléchargement pour obtenir le détail des fiches ci-dessous :

<https://www.sodha.be/dataset.xhtml?persistentId=doi:10.34934/DVN/PWIOKR>

ARMENTIERES

Guillaume ou Willelme A PRATIS 1552, Vincent BALO 1566, André BANIRIS 1522, Pierre BARLER 1536, Jean BECQUET 1550, Jean BEHAGHE 1530, Philippe BEHAGLE 1540, Pierre BEHAHELE 1506, François BEUNET 1618, Jérôme BOCQUET 1681, Bartholomé BOSQUILLON 1653, Jacques CAESSEKERE 1537, Hippolyte Dominique CAMP 1669, Gilbert CAULET 1538, Bon CLARISSE 1736, Gilles CLARISSE 1534, Jean COQUEEL 1510, Jean CORNETTE 1534, Jean COUSIN 1653, Gilles COUVREUR 1535, Jacques CULERIJE 1552, Pasquier CUVELIER 1673, Yves CUVELIER 1650, Jacques DE ARMENTERIA 1518, Gilles DE LA COURT 1641, Gilles DE LA GRANGE 1568, Rémy DE MASIÉ 1521, Pierre DE PLOICHS 1544, Jean DE PRATIS 1530, Jacques DE RODE 1506, André DE SAIN 1657, Michel DEL MOTTE 1625, Théobalde DELBEKE 1507, Guillaume DES PREZ 1538, Lambert DESPAUTERE 1533, Henri DOLE 1526, Jean DOMICENT 1515, Jean DU BALO 1554, François DU MOLIN 1628, Pierre ERNOULL 1655, Bernard EVERAERTS 1548, Jean FONTANUS 1523, Jean FOSSAERT 1507, Pierre GILLON 1537, Damien HANERYCK 1531, Pierre HASCHARDUS 1549, Guillaume HEEMS 1550, Jacques HENDIAU 1527, Chrétien HEUDIART 1550, Claude HEYMS 1565, Antoine HOSCEDE 1548, Gilles HOVENAGELE 1518, Jean HYEMS 1522, Jean INGHELUERT 1523, Jean JACOBI 1512, Mathieu JACOBI 1509, Abraham LANYEL 1540, Jacques LAURENS 1478, Jean LE DOULX 1566, Charles Louis LE FEBVRE 1653, François Joseph LE MONNIER 1676, Jean LE PIPIR 1537, Noël LE PIPRE 1561, Pierre LE SCOERNE 1519, Jean LESCORNE 1521, Antoine LONGUEESPEE 1536, Josse LUMMET 1522, François LUTUM 1653, Antoine MOLANUS 1552, Christophe MONTANUS 1556, Philippe MONTANUS 1518, Charles Joseph MOREDO 1672, Jean MOREL 1567, Lambert NUOLE 1553, Jean ODENT 1668, Antoine PADIENE 1567, Noël PADIU 1567, Pierre PERCHIUS 1539, Jean PETIT 1661, Jean PETRI 1512, Antoine PIPRE 1532, Jean POLLET 1532, Jean PRATANUS 1545, Thomas PRATANUS 1532, Antoine PRATENSIS 1540, Pierre REGIUS 1539, Mathieu ROSEN 1517, Louis SENECHAL 1666, Wallerand SEREFISALE 1562, Antoine SIXTUS 1565, Gilles SIXTUS 1530, Mathieu VALOYS 1556, François VERVELOOT 1521, Gilles WAMBES 1523, Bauvuin WARLOPIUS 1564, Etienne Marie Joseph WERQUIN 1763

BONDUES

Pierre DE HAMES 1522, François Joseph MAUDOUX 1721

CARNIN

Jean BAELGET 1504, Vaast DE LE RACHYS 1475, Philippe DELANNOY 1524, Jean FABRI 1472, Jean FORLINGE 1523

COMINES

Lambert BALLETT ou BAELLIET 1664, Georges BOURGIS 1558, Pierre CAUVAER 1653, François DANEELS 1475, Gilles DE BONTE 1426, Charles DE CLERCQ 1769, Josse DE CLERCQUE 1643, Léon DE DOURS ou DOURENSIS 1510, Georges DE HALWYN 1493, Marie François DU CASTEL 1750, Quentin FASTRETS 1519, Ogier GHYSELINCK 1536, Paul ISAAC 1519, François JACHOVIUS 1565, François LE FRANCO 1770, Jean LECLERCQ 1476, Josse MILLEVILLE 1546, Jean REX 1539, Pierre SECK 1523, André STRENGART 1616, Jean TACCOEN 1545, Florent TRONZON 1644, François TRONZON 1653, François TRONZON 1698, Jean Baptiste TRONZON 1637, Chrysole VAN DEN BROELE 1532, Pierre VAN SOETESTED 1700, Josse VERBEBOUT 1523, Pasquier VINCENT 1432, Nicolas VITULI 1482, Jacques DE L'ESPINE 1654

HOULINES

Thomas BIBAU 1507, Nicolas CAPPART 1509, Pierre DUTHOIT 1711, Jacques LE GRANDT 1545, Antoine LOUBARDE 1513, Michel PRESSI 1463

LA BASSEE

Jean BOETRY/BOUTRY 1521, Jean BOSTEYL 1468, Jean CARLIER 1547, Jean CARPENTIER 1637, Michel CAULLIER 1648, Pasquier CORDAER 1555, Antoine DE BOSQUET 1644, Guillaume DE FORCEVILLE 1548, Pierre DE LAPIDE 1517, Antoine DE LIGNY 1548, Jean DE MELANTHOIS 1616, Louis Léopold Théodore DE NEUFVILLE 1747, Jean DE SOBRY 1533, Pierre DES PRE 1524, Mathieu DU NIJT 1547, Jean FRALEUX 1518, Mathieu HAIJUS 1546, Jean LADEN 1547, Noël LE COEULLENIER 1527, Jacques LE PIERE 1548, Jacques LILLERUS 1562, Jean RACHE 1523, Erasme RICARDI 1548, Noël ROSEAU 1548, Jean WILLEIN 1473,

LILLE

César A HIJNIN/DE HAYNIN 1652, Jean A LA TRUYE 1626, Pierre A LA TRUYES 1475, Gilles ACHANYSIER 1488, Chrétien ADRIAENSSENS 1754, Jean AGACHE 1503, Roger AGACHE 1460, Philippe ALBERTI 1472, Adrien ALEXANDER 1715, François ALLETRUYE 1516, Charles AMMONET 1639, Pierre ANRI 1655, Wallerand ARHUS 1551, Guillaume ARTHUS 1534, Jacques ARTUS 1550, Jean ARTUS 1522, Martin ARTUS 1631, Roger ARTUS 1520, Jean ASCINES 1482, Ferdinand AULENT 1666, Jean François AULENT 1662, Adrien François BAEIJENS 1758, Jacques BAIDOU 1639, Michel BAIJLET 1548, Jean BAILLET 1544, Jean BAINGUAER 1524, Jean BAIRELIET 1536, Pasquier BALDUINI 1506, Toussaint BANERUS 1541, Antoine Eubert BARBE 1653, Antoine BARGE 1650, Gilles BARO DE BRANDENBOURCH 1643, Antoine François BARON 1731, Jacques BARTIER 1516, Jean Baptiste BATAIL 1660, Jean BATAYLLE 1487, Guillaume BATUEUR 1503, Charles BAUDEKIN 1652, François BAUFFREMEZ 1550, Wallerand BAUFFREMEZ 1497, Henri BAUFREMME 1543, Jean BAUTREMES 1503, Jérôme BAVE 1562, Louis BAVE 1561, Jean BAVIER 1516, Arnould BEAUMARZ 1626, Guy BECAERT 1505, Jean BECHET 1557, Jean Baptiste BECQUAERT 1712, Eustache BEGHEN 1506, Jacques BEGHUIN 1503, Oste BEGYN 1517, Jean BEHAGHE 1631, Philippe BEKEMAN 1619, Louis BELLEMARYE 1629, Pierre BELLENS 1652, Jean BEMIS 1565, Gérard BENTHECORT 1509, Léon BERNARDI 1499, Gilles BEROT 1519, Jacques BERRI 1553, Godefroid BERTHOLIN 1526, Jean BERTIER 1507, Jacques BEUFREMEZ 1527, Wallerand BIJSSE 1474, Robert BILLONET 1555, Louis Alexandre Joseph BIOT 1792, Philippe BLANART 1658, Alexandre BLANCUS 1544, André BLERNACA 1550, Jean BLIGE 1475, Jacques BLONDEL 1538, Jean BLONDEL 1567, Pierre BLONDELUS 1537, Jean BOEDYN 1552, Simon BOELEING 1500, Jean BOEQUET 1531, Jacques BOFERMO 1551, Louis BOLONIUS 1531, Jean BONDUWEEL 1491, Bernard Joseph BOOLANGER 1747, Jean BORGOS 1524, Jean BOSKEL 1499, Guillaume ou Willelme BOSQUELT 1515, Gilles BOUCHER 1537, Jean BOUCQ 1555, Bernard BOULANGER 1725, Jean BOULENGIER 1645, Nicolas BOURGEOIS 1503, Pierre BOURGOS 1498, Luc BOVIN 1653, Jean BOYS 1449, Etienne BRABANT 1639, Germain BRAEM 1640, Jacques BRAEM 1564, Jean BRAEN 1560, Jean BRAM 1498, Bonaventure BRATANUS 1555, Gabriel François BRECKEVELDT 1669, Nicolas BREDOULE 1553, Hugues BRIDOU 1532, Jean BRIDOU 1566, Philippe BRIXIUS 1543, Léopold BROQUET 1673, Simon BRUÉ 1655, Antoine BRULART 1530, Pierre François BRUNAS 1653, Adrien BRUNEAU 1664, Antoine BRUNEAU 1664, François BRUXEAU 1662, Wallerand BRUYET 1486, Pierre BUCQUER 1644, Jean BUNDEL 1524, Gilles BUSBECA 1522, Pierre BUSEUR 1523, Martin BUSQUET 1636, Antoine BYANSRUME 1526, Arnould Erlenwein CAESARIS 1620, Jean CAIJARTS 1679, Jacques CAILLIET 1672, Innocent CAILLIEUL 1485, Mathieu CALCULI 1473, Jean CALEN 1512, Jacques CALIER 1548, Charles CALSINUS 1558, Martin CAMBIER 1637, Michel CANTORIS 1567, Charles CAPART 1540, Jean CAPON 1622, Martin CARDOM 1523, François CARDON 1665, Jacques CARDON 1650, Jean CARDON 1658, Jean CARDON 1527, Michel CARDON 1640, Simon CARDON 1544, Jacques CARLIER 1504, Robert CARNEL 1487, Jean CARNIN 1535, Jean CARPENTIER 1567, Jean CARRET 1554, Allard CARRETE 1511, Jean Baptiste CASQUIN 1669, Maximilien CASTELAIEN 1560, Etienne CASTELAIN 1661, Gilles CASTELAIN 1683, Guillaume CASTELEIN 1626, Pierre CAUDRON 1528, Jacques CAUKER 1640, Jean CAULIER 1515, François CHAERLE 1527, Philippe CHALEAULX 1549, Pierre Louis CHASTILLON 1716, Jacques Joseph CHAUWIN 1710, Pierre Ernest CHULIER 1661, Joseph CIMBALO 1669, Cornille CLAUWIN 1505, Jean CLAVEL 1505, Jean CLEMENT 1662, Nicolas CLERBAUT 1520, Jacques Joseph CLERGE 1728, Jean CLERICI 1501, Hubert CLERICUS 1546, Hubert CLERICUS 1555, Gilles CLOCHIER 1502, Jean Baptiste CNAEPS 1774, Cornille COCLENIS 1540, Mathieu COENE 1528, Pierre COINTREL 1716, François COLENS 1660, Henri COLET 1465, Pierre COLOMBIER 1650, Hugues COMBLET 1507, Arnould CONNEL 1641, André COP 1526, Jacques COPILLEAU 1626, Etienne COPREEL 1500, Pierre COQUEEL 1520, Noël

CORBOUT 1472, Jacques CORDONIER 1631, Louis CORDONNIER 1640, Martin CORMORANT 1519, Charles COROUWE 1549, Jules César CORROYER 1792, André CORSIN 1669, Pasquier COTINE 1521, Wallerand COTINER 1526, Maturin COULBET 1647, Denis COUROUBLE 1522, Martin COUROUBLE 1543, Wallerand COUROUBLE 1626, Wallerand COUROUBLE 1502, Claude COUROUBLEUS 1559, Jacques François COURSEL 1649, Cornille COUSTEAU 1653, Jean COUSYN 1555, Pierre COUTREN 1534, Charles Maurice CRAMME 1694, Michel CREPIN 1653, Jacques CRESPEL 1655, Jean CROMBET 1536, François CRUCIUS 1549, Pierre CRUCIUS 1549, Pierre CUIGNET 1642, Bauduin CUNILLON 1549, Jean Baptiste CUUSSON 1626, Adrien CUVELIEN 1469, Pierre CUVILLON 1563, Marc CUYNGIEN 1475, Jean CYRAN 1484, Jean DABELIEN 1497, Hubert DABLIN 1520, Bauduin DALENS 1477, Charles DALLENS 1517, Mathieu DAMET 1486, Antoine DAMIDS 1650, Hugues DAMON 1520, Dominique DARBAUT 1567, Philippe Jean Baptiste DARDINOIS 1717, Jacques DARRAS 1562, Jean Baptiste DATHIS 1673, Pierre DATHIS 1717, Jacques DAUDENAERD 1625, Jacques DE AMBIANIS 1468, Gaspard DE BARBIEUR 1617, Louis DE BAUNIN 1501, Jean DE BAYLLOELLE 1488, Jean Charles DE BEAMONT 1732, Antoine DE BEAULINCOURT 1561, Vincent DE BEKA 1538, Josse Liévin DE BERGHE 1564, Antoine DE BERGIS 1547, Antoine DE BIA 1502, Jacques DE BIJ 1649, Charles DE BOLONIA 1480, Hugues DE BOLONIA 1515, Jean DE BONMAREZ 1618, Vaast DE BOURS 1530, Hubert DE BOUS 1519, Philippe DE BOUVERIE 1657, Hugues DE BRANT 1526, Gilles DE BRAUCERTE 1523, Anselme DE BRIGANDE 1678, Arnould Joseph DE BRIGODE 1692, Pierre DE BRIGODE 1683, Sébastien DE BRIGODE 1647, Louis DE BRIKINGNY 1491, Louis François DE BRUIJN 1675, Charles DE BRUY, ALIAS DE INSULIS 1479, Mathias DE BUCIS 1515, Philippe DE BUIJSSON 1618, Jean DE BULLONIA 1478, Jean DE BUREN 1491, Jean DE BUSBEECK 1551, Hippolyte DE BUSCO 1515, Pierre DE CARNO 1505, Jacques DE CASTEL ET CAVERYNE 1521, Elie DE CASTRO 1506, Symphorien DE CASTRO 1503, François Henri DE CHAMBYE 1687, Cornille DE CHAMPS 1653, Jacques DE CHASTEAU 1657, Jacques DE CHASTELET 1633, Nicolas DE CLERCK 1672, Jean DE COLORIBUS 1498, Georges DE CORENHUYS 1526, Lancelot DE COUROUBLE 1520, François DE CROIX 1554, Jean DE CROIX 1557, Michel DE CROIX 1557, Bauduin DE CRUCE 1483, Roger DE CRUCE 1511, Jean DE DENDERMONDE 1443, Gauthier DE DRINNES 1517, Jean DE DUMO 1503, Pierre DE FIENES 1468, Jean DE FIJNE 1506, Denis DE FINE 1513, Pierre DE FINE 1517, Gérard DE FLANDRES 1639, Martin DE FLANDRES 1640, Alexis DE FLANDRIA 1493, Frédéric DE FLANDRIA 1525, Jacques DE FLANDRIA 1517, Roger DE FONTE 1500, Robert DE FOREST 1514, César DE FORMENTREUX 1657, Bartholomé DE FOSSE 1490, Jacques DE FOURMESTRAULX 1530, Jean DE FYNES 1476, Jean Michel DE GEEST 1726, Michel DE GHURE 1636, Simon DE GILLON 1473, Gaspard DE HAMEL 1569, Gauthier DE HAUDION 1554, Ferdinand DE HAYNIN 1645, Jacques DE HENIN 1640, Adrien DE HENNIJN 1565, Adrien DE HENNIN 1532, Antoine DE HENNIN 1566, César DE HENNIN 1641, Charles DE HENNIN 1650, Nicolas DE HENNIN 1564, Paul DE HENNIN 1520, Pierre DE HENNIN 1636, Gérard DE HENNYN 1559, Maximilien DE HINNI 1535, Henri DE HOERNE 1433, Adrien DE INSULIS 1522, Anselme DE INSULIS 1522, Antoine DE INSULIS 1523, Antoine DE INSULIS 1513, Cornille DE INSULIS 1505, Eustache DE INSULIS 1523, Florent DE INSULIS 1487, François DE INSULIS 1537, Gilbert DE INSULIS 1485, Guillaume ou Willelme DE INSULIS 1521, Guillaume ou Willelme DE INSULIS 1480, Isambart DE INSULIS 1504, Jacques DE INSULIS 1522, Jacques DE INSULIS 1426, Jean DE INSULIS 1523, Jean DE INSULIS 1486, Jean DE INSULIS 1512, Jean DE INSULIS 1521, Jean DE INSULIS 1482, Michel DE INSULIS 1520, Pierre DE INSULIS 1523, Thomas DE INSULIS 1523, Toussaint DE INSULIS 1523, Wallerand DE INSULIS 1522, Wallerand DE INSULIS 1522, Pierre DE INSULIS, ALIAS HOONAERT 1479, Mathieu DE INSULIS, BECQUET 1510, Pierre DE INSULIS, CORMORAN 1511, Nicolas DE INSULIS, CORNITLET 1516, Helvinus DE INSULIS, DAERLYER 1511, Luc DE INSULIS, DE CAMERS 1516, Michel DE INSULIS, GRILLAERT 1515, Georges DE INSULIS, GRIMBIER 1511, Jacques DE INSULIS, LESCLUSE 1511, Clément DE INSULIS, MARTINI 1510, Gilbert DE INSULIS, MASURIEL 1511, Jean DE INSULIS, MULIER 1513, Jean DE INSULIS, PETILLON 1513, Jacques DE INSULIS, RENART 1513, Robert DE JODNELLE 1522, François DE JUVENTI 1542, Simon DE KENE 1499, Eustache DE KENNOY 1523, Jean DE KENNOY 1523, Jean DE KIEN 1626, Jacques DE KREU 1649, Jean DE LA BARGE 1645, Guillaume DE LA CANDEL 1540, Antoine DE LA CAPELLE 1561, Bauduin DE LA CHAPELLE 1569, Jean DE LA CHAPELLE 1566, Maximilien DE LA CHAPELLE 1538, Charles DE LA FOLIJE 1524, François DE LA FORTERE 1557, Oste DE LA FORTRIE 1560, Hippolyte DE LA FORTRIJ 1658, Adrien Dominique DE LA FOSSE 1637, Antoine DE LA FOSSE 1620, Jean DE LA GRURIE 1564, Pierre DE LA HAMAIDE 1520, François DE LA HAN 1563, Roch DE LA MARLIERE 1508, Adrien DE LA MARRE 1645, Pierre DE LA NOIJ 1651, François DE LA NOIJE 1652, Jean DE LA OULTRE 1504, Philippe DE LA PLACE 1650, Gilles DE LA POSTE 1626, Jean DE LA RUE 1513, Cornille DE LA RUELE 1652, Sébastien DE LA TRUIJE 1626, Walter ou Gauthier DE LABROYE 1502, Jean DE LACU 1492, Antoine DE LADESONE 1488, Procope DE LALAING BARO IN ACHICOURT 1636, Louis DE LANAYE 1542, Jacques DE LANDAS 1554, Jean DE LANDAS 1552, Wallerand DE LANDAS 1497, Gérard DE LANGLAS 1498, Gaspard DE LANNOII 1639, Bruno Dominique DE LANNOIJ 1653, Claude DE LANOY 1567, Jacques DE LANOY 1662, Jacques Jean DE LATRE 1562, Denis DE LE CHAPELLE 1546, Guillaume DE LE DICKE 1527, François Marie Joseph DE LE DICQUE 1777, Philippe DE LE RUE 1475, Jacques DE LEDULLE 1495, Mathieu DE LEGARCHE 1523, Jacques DE LEPSAU 1649, Ruffin DE LERUELLE 1488, Jean DE LESCAILLE 1535, Jacques DE LESPIERE 1469, Mathias DE LESPIJNE 1531, Gilles DE LESPIRE 1517, Nicolas DE LESTHOUT 1486, Gérard DE LILLE 1509, Henri DE LILLE 1496, Richard DE LILLE 1469, Bauduin DE LOBBELLE 1546, Jean DE LOCO 1477, Pierre DE LUCY 1483, Adrien DE MALLY 1538, Jean DE MARQUES 1523, Pierre DE MERCHIER 1512, Henri DE MERENDE 1650, Laurent DE MERENDE 1650, Evrard DE MERODE 1551, Antoine DE MESTRE 1629, Jacques DE MIEURE 1523, Nicaise DE MILNOURT 1496, Maximilien DE MOL 1553, François DE MONCHEAUX 1658, Philippe DE MONSORE 1541, François DE MONTIBUS 1481, François DE MORPHU 1679, Allard DE MOTA 1498, Jean DE MOTA 1500, Jean DE MOTA 1495, Jean DE NORPHIE 1706, Elie DE

NOYELLES 1499, Gilles DE ORTO 1486, Dominique DE PANNENTIER 1657, Pierre DE PARCO 1480, Jean DE PARMENTIER 1620, Mathias DE PETRA 1481, Paul DE PETRIS JUXTA INSULAS 1472, Simon DE PIENNES 1566, Elie DE PLANCA 1505, Louis DE PLANCIS 1498, Jean DE PONTE 1487, Robert DE PONTE 1496, Charles DE PORTA 1473, Louis DE PORTA 1519, Henri DE PRATIS 1558, Jacques DE PRATIS 1499, Charles DE PRATO 1560, Robert Ignace DE PREZ 1643, Mathieu DE PULCHRA PALUDE 1473, Gilles DE QUARCU 1495, Jean DE QUARCU 1495, Jacques DE QUINGELBIEN 1495, Thomas DE RAUCOURT 1636, Claude DE RESPYN 1541, Joseph Clément DE RIDDER 1726, Jean DE RIVO 1514, Balthazar DE ROBAIX 1626, Lambert DE RONCQUIER 1719, Bernard DE ROOQ 1645, François DE ROSIMBO 1548, Robert DE ROUBAIS 1532, Allard DE ROUBAIS 1659, Nicolas DE RUELLA 1519, Noël Guillaume DE SAIENDT 1563, Antoine DE SAILLI 1535, Pierre DE SAINCT 1551, Charles Dominique DE SAINT LÉGER 1698, Nicaise DE SALICE 1513, Charles DE SEMITERIO 1499, François DE SMIDT 1663, Philippe DE SMITRE 1646, Guillaume ou Willelme DE SPINA 1498, Jean DE SPINA 1498, Philippe DE STAMBOURG 1492, Charles DE STUPITE 1478, Jean DE TECTO 1492, Mathieu DE TECTO 1512, Mathias DE THIAUX 1678, Antoine DE TREFFLIERS 1524, Guillaume ou Willelme DE VALLE 1495, Jean DE VALLE 1506, Jean Baptiste DE VARICK 1641, Jean Charles DE VARICK 1670, Jean DE VENDEVILLE 1543, Guillaume DE VENDVILLE 1553, Antoine DE VICHES 1508, Jean DE VICO 1508, Louis DE VICO 1485, Gilles DE VILLA 1505, Charles DE VIRIDI VICO 1482, Nicolas DE VISCE 1509, Philippe DE VORLIER 1532, Pierre DE WAL 1542, Barnabé DE WALY 1556, Martin DE WASQUEHAL 1641, Pierre DE WASTINES 1511, Nicolas DE WATINES 1629, Thomas DE WATRIPON 1499, Jean DE WERQUIGNOUL 1498, Jean DEL BARRE 1630, Jacques DEL CAMERE 1517, Jacques DEL LATRE 1507, Arnould DEL PLACE 1647, Albert DEL REN 1625, Mathieu DEL SALLE 1551, Antoine Guillaume DEL ZOLLE 1509, Jean Baptiste Théodore DELEPORTE 1727, Guillaume DELIOT 1547, Hubert DELIOT 1569, Hugues DELOBEL 1527, Venant DELPORT 1677, Jean DEN LOEBEL 1525, Jacques DENNEAU 1636, Jean François DENNETIERES 1650, Lambert DENTATUS 1523, Jean DENYS 1482, Bauduin DERLIN 1537, Pierre DES CAMPS 1475, Jean DES HOMYRIX 1543, Pierre DES MONCHAUX 1623, Toussaint DESBARBIERS 1558, Pierre DESBLANKIERS 1482, Antoine DESECORUT 1527, Jean DESMAZIERES 1457, Jean DESPREES 1533, François DESPRES 1554, Pierre DESPRETZ 1640, Jacques DESTIEU 1637, Jean DESTOMBES 1544, Gilles DESVEULIN 1653, Adrien Augustin D'HIN 1713, Lambert DIDIER 1547, Gérard DILEZAR 1555, Jean DIONISIUS 1561, Bauduin DOGNIES, ALIAS BEAUREPTE 1554, Jean DOMESSENT 1531, Jacques DONCHE 1537, André Nicolas DONDELBERE 1754, François Noël DONET 1727, François DONGNIES 1565, Eustache DONGNYES 1568, Guillaume Joseph DORCHIES 1794, Jean DOUDELLOT 1561, Jean Baptiste DRAGON 1641, Vaast DRAST 1523, Jean DRIEHOT 1641, Guillaume DRUME 1538, Philippe DU BACQUE 1563, Pierre DU BARE 1650, Zègre DU BIJ 1499, Jean Baptiste DU BLY 1640, Jean DU BOES 1557, Antoine François DU BOIS 1711, François DU BOIS 1541, Jean DU BOIS 1628, Jean Baptiste DU BOIS 1650, Louis DU BOIS 1631, Louis DU BOIS 1546, Michel DU BOIS 1631, Jean DU BOSQUET 1647, Robert DU BUIS 1626, Jean Baptiste DU BUS 1655, Robert Augustin DU BUS 1658, Jean DU CAMP 1645, Pierre Ernest DU CHAMBGE ou DU LHAMBYE 1687, Séraphin DU CHANGE 1640, Gilles DU CLERQ MORTIER 1554, Guillaume DU FIEF 1658, François DU FOIJ 1671, Mathieu DU FRESNE 1620, Jacques DU FRESNOIT 1476, Pierre Antoine DU HOST 1644, Norbert DU HOT 1640, Philippe DU JOSSEN 1634, Louis Ignace DU MONCEAU 1652, François DU MORTUR 1543, Jacques DU PLOYS 1540, Philippe DU PON 1532, Nicolas DU PONT 1619, Pierre DU PRE 1555, Jean Baptiste DU PUIS 1662, Jean DU RANELLE 1622, Louis DU SAINT VENANT 1565, Thomas DU THOYCT 1640, Jacques DU VIJVIER 1567, Pierre DUACI 1543, Jean DUBAER 1506, Guillaume ou Willelme DUBILAU 1518, Robert DUBUS 1567, Thomas DUBUSQUIEL 1477, Olivier DUBUYS 1516, Pierre DUFAY 1467, Guillaume DUGANT 1547, Jacques DURES 1505, Jacques DURESIIUS 1551, Jacques DYONISII 1488, Jean DYONISII 1437, Jean Baptiste DYSERIN 1666, Charles EDEBOUT 1467, Germain EGIDIUS 1556, Charles ENE 1567, Jean ESPER 1649, Guillaume EVE 1558, Jean EVE 1500, Jean EVESQUER 1650, Gilles FABRI 1508, Jacques FABRI 1499, Pierre FABRI 1505, Ferdinand FASSE 1667, Henri Joseph Désiré FAUVEL 1782, Jacques FEBUCIER 1540, François FERFACQUES 1664, Jean FERLIN 1550, Toussaint FERLIN 1486, Antoine FICHELLE 1655, Bertrand FISVE 1533, François FLAMEN 1648, Jacques FLAMEN 1643, Nicolas Martin FLAMEN 1651, Pierre FLAMEN 1653, Antoine FLAMENT 1679, Charles FLANG 1525, Jacques FONCKELBERCH 1617, Denis FORMANTEL 1557, Jean FORMESTRAU 1495, Nicolas FORMESTREU 1503, Hugues FORTRIE 1499, Nicolas FOURMONSTRAUX 1565, Guillaume FOURNIER 1637, Jean Hippolyte FRAIMIN 1663, Nicolas FRANCOIS 1506, Antoine FRANQUET 1511, Guillaume FREMAULT 1536, Nicolas FREMAULT 1542, Oste FREUMAULT 1511, Antoine FROADURE 1567, Charles FROADURE 1567, Charles FROIJMAULX 1631, Gilles GALLI 1487, Bauduin GALLUS 1514, Philippe GALLUS 1514, Arnould GANTOIS 1547, Jean GARBRANT 1569, Nicolas GARDIN 1522, Albert GAS 1649, Pierre GAULE 1658, Denis GAUTHOES 1531, Constantin GEOGEGAND 1676, Jacques GHIEDMANPRE 1537, Jean GILLE 1669, Jean GILLEMAN 1561, Toussaint GILLES 1635, Antoine GILLESSEN 1499, Wallerand GILLIS 1530, Wallerand GILLIS 1567, Nicolas GILON 1472, Antoine GOBELS 1541, Jean GOLIAS 1531, Allard GOMMEER 1427, Jean GOMMER 1473, Simon GOUBERT 1499, Jean GRANDEL 1640, Gilbert GRANTCHIER 1524, Pierre GRASSIS 1639, Jean GRIMBAERT 1507, Jacques GRU 1516, Nicolas François GRULOUX 1673, Alexis GUESQUIER 1630, Gilles GUESQUIERE 1491, Ferdinand GUFFROIJ 1734, Jacques GUILIBERTI 1553, Pierre GUMMEER 1432, Guillaume HACHIN 1633, Jean HACHIN 1678, Jean HACHIN 1637, Bonaventure HACQUENNE 1533, Théodore HAERTS 1657, Guillaume ou Willelme HAGENWAERT 1507, Vespasien HAILIES 1554, Jean HAKE 1520, Guillaume ou Willelme HALEC 1564, Allard HALESIIUS 1564, Hercules HALLIJES 1547, Jean HALLIS 1526, Elie HANERON 1556, Jean HANET 1554, Bauduin HANGOUART 1569, Pierre HANGOWART 1558, Denis HANIN 1536, Jean HAS 1516, Wallerand Philippe HASBROUCK 1662, Wallerand HAULENT 1625, Jean HAVERLANT 1641, Antoine HAVET 1561, Louis HAYLLET 1557, Mathieu HAYTRASLOT 1544, François HEAYNIN DU BRUECK 1566, Jean HECQUE 1631, Charles

HEDEBAU 1506, Mathieu HEDDEBOULT 1564, Nicolas HEDEBOUT 1629, Jean HEEM 1504, Jean HELPEL 1649, Jacques HENDEVILLO 1552, Antoine HENNIN 1551, Jacques HENNIN 1517, Théodore HENNION 1694, Bauduin HENRICI 1534, Philippe Antoine HENRIJ 1719, Jean François HENRIQUES 1677, Pierre HERBAULT 1626, Arnould HERBEL 1532, Gilles HERBIJ 1657, Michel HERENCQ 1535, Jean HERMEZ 1534, Pierre HERNIN 1664, Jean HERREN 1501, Pierre HERREN 1528, Charles HESPEL 1555, Jean HESPEL 1557, Charles Gabriel Jean HOCQUET 1738, Guillaume ou Willelme HOLLEBAST 1485, Guillaume Philippe HOMYNART 1564, Etienne HORBELLE 1538, Nicolas HORME 1640, Roger HORTULONIUS 1560, Jean HOSPYT 1523, Charles HOUCART 1557, Charles HOUPLINES 1493, Jacques HOUVE 1662, Jean HUART 1493, François HUBERLAN 1658, Charles HUBERTI 1493, Wallerand HUGONET 1512, Thomas HYON 1555, Jacques INGELIARDO 1641, Allard INGHELGRAVE 1648, André JACQUET 1524, François Joseph Marie JACQUET 1762, Jean Baptiste JANSSENS 1783, Guillaume ou Willelme JOANNIS 1559, Mathieu JOHANNIS 1522, Jacques François JORIS 1683, Gilles JOULART 1641, Balthazar JOVENEL 1547, Gilles JOVENEL 1524, Pierre JUIQ 1502, Adrien KESSEL 1537, Victor KNOCKAERT 1514, Jacques KYLEN 1541, Philippe François LA BATAILLE 1669, Walter ou Gauthier LA CANDELE 1518, Jacques LA DEX 1497, Antoine LA MOTTE 1633, Jean LABE 1504, Louis LABE 1686, Antoine LABLÉ 1640, Jacques LACHERIE 1475, Etienne LAGRURIE 1566, Adrien LALOE 1557, Pierre François LALOIJ 1740, Pierre LANCHOVE 1514, Mathias LANDAZ 1555, Roland LANGHELE 1479, Pierre LANNIJE 1665, Jacques LANOIJ 1565, Antoine LATIN 1676, Joachim Joseph LAURENT 1768, Pierre LAURIN 1650, Jean LE BAY 1545, Guillaume LE BLANCQ 1538, Jean LE BLANCQ 1538, Jean LE BLON 1496, Jean LE BONT 1472, Jean LE BORGNE 1501, Jean Marie LE BOULANGER 1767, Georges François LE BOURGEOIS 1645, Jean LE BOUTELIER 1495, Guillaume LE CANDELE 1558, Jérôme LE CANDELE 1554, Maximilien LE CANDELE 1532, Jean LE CAT 1622, Léon LE CHERF 1641, Nicolas LE CLERC 1516, François LE CLERCQ 1557, Thomas LE COCQ 1523, Nicolas LE COSTURE 1552, Jacques LE DEUL 1558, Germain LE DRUYT 1517, Jean LE DRUYT 1514, François LE FEBURE 1655, Guillaume ou Willelme LE FEL 1514, Jean LE FELL 1552, Jean LE FEVERE 1542, Michel LE FEVRE 1517, Nicolas LE FRANCO 1618, Balthazar LE FRANCO 1655, Jean LE GRAND 1541, Charles LE GROUL 1514, Nicaise LE GROUL 1547, Denis LE GUILEBERS 1561, Guillaume ou Willelme LE LEU 1503, Wallerand Casimir LE LIEGEOIS 1712, Arnould LE MAIRE 1557, Jean Rémy LE MAIRE 1681, Simon LE MEER 1662, Nicolas LE MEIRS 1545, Jean LE MERE 1500, Michel LE MEUEREN 1557, Michel LE MICHIEL 1546, Philippe François LE MIEUVRE 1659, Martin LE MITUERE 1535, Jean LE PERS 1639, Philippe LE PERS 1560, Nicaise LE PORT 1627, Robert LE PRINT 1497, Arnould LE REGNIER 1526, Antoine LE RICHE 1640, Nicolas LE ROIJE 1631, Hippolyte LE RONGE 1642, Claude LE ROY 1549, Michel LE ROY 1554, Pierre LE ROY 1537, Pierre LE SECQ. 1555, Jean LE THIERY 1559, Jean LE VASSEUR 1538, Nicolas LE WANKIER 1512, François LEBAI 1518, Pierre François LEBON 1731, Jean Baptiste Ernest LECAMUS 1729, Paul LEDRUT 1508, Hubert LEFEVER 1690, Pierre LEFRANC 1522, Jean François LEGRAND 1710, Henri Ferdinand LEHARDIJ 1776, Jacques LENGENELART 1555, Martin LENGELART 1620, Robert LENGELART 1645, Jean LENYES 1547, Jean LEPE 1512, Jean LEPE 1512, Jacques LESBIER 1502, Jean LESCALBECIUS 1568, Victor LESCUYER 1629, Jean LESPEE 1642, Guillaume ou Willelme LESPIERE 1502, Jacques LESPIERE 1531, Jacques LESPIERE 1506, Pierre LESSUER 1475, Jean LESTIEVENON 1523, Guillaume ou Willelme LEURIDAN 1535, Josse LEZAYRE 1531, Jean LIBERSART 1553, Chrétien LIBERT 1697, Jean LIENIJS 1546, Antoine LIERMITTE 1505, Denis LIERMITTE 1505, Laurent LILLE 1482, Jean LILLENSIS 1540, Jean Baptiste LIPPENS 1643, Polin LISANUS 1564, Jean LITTUAERT 1637, Antoine LIVINI 1555, Pierre LIVINI 1552, Mathias LOBEL 1538, Philippe Théodore LOBEZ 1725, Henri LOTHIENO 1560, Guillaume LOUSSEL 1510, Jean LUCART 1536, Jean LUERIDANI 1499, Louis François LUIX 1710, Maximilien LUPPROVOE 1542, François LURIDAN 1537, Laurent MACHAERT 1506, Charles MAES 1660, François MAES 1681, Jean Baptiste MAES 1672, Nicolas MAES 1646, Guillaume MAGISTRI 1559, Jean MAGISTRI 1500, Roland MAGISTRI 1505, Pierre MAGNEL 1509, Antoine MAGUYER 1503, Bauduin MAHIEU 1641, Guillaume MAHIEU 1539, Jacques Adrien MALBEQUE 1729, Antoine MALELORANQUE 1502, Michel MALLEL 1711, Jean MALLERIUS 1548, Pierre MALLERIUS 1547, François MALTA 1710, Jean MANGENDRE 1544, Jacques MANIEL 1634, Jacques MARIAGE 1474, Pierre Ferdinand MARIAGE 1681, Nicolas MARICEL 1522, Gilles MARISAL 1539, Jacques MARISAU 1491, Dominique MARISCHAW 1672, Jacques MARISSAL 1516, Vincent MARLIER 1487, Jacques MARQUILLI 1523, Jean MARTEN 1662, Jean MASCHIELIER 1523, Charles Gabriel Joseph MASQUELIER 1727, Jean MASURE 1520, Thomas MASURILII 1539, Toussaint MATHEUS 1529, Philippe Albert MATTILSART 1667, Gabriel MAUROYTH 1522, Jean MELENTOCS 1519, Pierre MENSON 1506, Jacques MENSYON 1537, Charles Augustin Agathon MERCHEZ 1794, Jean MERCHIER 1504, Jean MERIEL 1539, Laurent MERRIEL 1549, Guillaume ou Willelme MICHIEL 1523, Claude MIJROULT 1552, Pierre MILET 1506, Arnould MIROL 1567, Charles MIROL 1568, Adrien MIROUL 1641, Guillaume MIROUL 1534, Guillaume MIROUL 1551, Pierre MIROUL 1523, Wallerand MIROUL 1552, Simon MOLANI 1562, Guillaume MOLLET 1543, François MONBYER 1536, Pierre MONTANUS 1558, Pierre MONTANUS 1562, Jean MOREEL 1472, Jean MOREL 1639, N[...] MOREL 1663, Antoine MORELIUS 1569, Jean MORELLE 1661, Gaspard MORTAGNIA 1504, François MORTAIGNE 1620, Jérôme MORTARIUS 1531, Jacques MORTRUEL 1521, Pierre MOUTON 1636, Michel MUESSART 1530, Robert MUET 1531, Denis MULIER 1544, Jean MULLIER 1498, Mathieu MURISEN 1498, Jacques MUSSART 1544, Eustache MUYSART 1508, Jean MUYSART 1529, Bauduin MUYSART 1639, Pierre NAUWINCK 1643, Pierre Grumaire NEECKX 1780, Guillaume François NERON 1714, Michel NERRICQZ 1646, Michel NERRINCK 1633, Jean NICOLAI 1506, Philippe Hubert NIQUET 1695, Charles Joseph NOIJDENS 1780, Philippe NOTTARS 1648, Antoine Ignace Martin NOTTÉ 1711, Gilbert ODEN 1498, Jean OLIVIER 1523, Pierre ORDRON 1536, Pierre OUDEGEERSTE 1557, Albert PANNEKIN 1550, Jean Chrysostome PANNEKOUCKE 1632, Evrard PARCHE 1546, Jean PARCHE 1546, Guillaume ou Willelme PARDON 1522, Hippolyte PARMENTIER 1639, Wallerand PARMENTIER 1558,

Antoine PARVI 1519, Jean PASCHIER 1537, Jean PAVONIS 1481, Albert PEETERS 1738, Michel PENEL 1653, Louis PERCHE 1450, Pierre PERWEYS 1505, Jean PESCI 1507, Martin PESSORIUS 1567, Jean PETIJTPAS 1562, Jean PETIPAS 1620, Absalon PETIT 1550, Robert PETIT PAS 1642, Gaspard PETITPAS 1493, Guillaume PETITPAS 1551, Auguste Pierre PETITPAS DE LA BROYE 1686, Chrétien PETRI 1506, Claude PHILIPPI 1541, Jean PHILIPPI 1473, Walter ou Gauthier PICAVET 1469, Jean PIJRLART 1492, Gabriel PILOT 1652, Jérôme PIPERUS 1626, Antoine PIPLAERT 1506, Antoine PLATEL 1669, Guillaume PLEMS 1639, Oste PLOUCQUE 1641, Jean PLOUVIER 1626, Pierre POL 1700, Louis POLET 1530, Bernard POLLET 1656, François POLLET 1636, Guillaume POLLET 1627, Jacques dit Jean POLLET 1564, Philippe POLLET 1658, Philippe POLLET 1627, Pierre POLLET 1632, Eleuthère PONTANUS 1544, Jacques PONTANUS 1524, Jean PONTANUS 1536, Jean PONTANUS 1522, Laurent PONTANUS 1550, Nicolas PONTANUS 1544, Pierre PONTANUS 1522, Félix Jean Baptiste PORRATA 1654, Jean POTIER 1521, Jean POTYER 1486, Rémy POUILLE 1628, Jean Baptiste POUL 1650, Wallerand POUILLAIN 1531, Jacques Etienne POULLE 1665, Philippe POURAART 1537, Jean PRATANUS 1561, Henri PRATHANUS 1522, Pierre PREPOSITI 1461, Roland PREPOSITI 1507, Mathias PREPOSITUS 1545, Marc Antoine PREUD'HOMME DIT DE HAILLY 1640, Wallerand PREVOST 1493, Bartholomé PROVOST 1557, Nicolas PROVOSTE 1505, Maximilien PRUVOST 1498, Louis PULLI 1566, Jean QUAREN 1499, Pierre RAMART 1533, Philippe RAMECOURT 1498, Philippe RASE 1512, Jacques REBRENEQE 1569, François RECQ 1766, Bruno REGIUS 1524, Ignace REGNAULT 1655, Jacques REGNIER 1662, François REQUILLARR 1641, Thomas REUSEL 1651, Michel RICOURT 1625, Pierre RIDE 1496, Jean RIFFAU 1517, Jean RIJCOUR 1643, Jacques RINELOOS 1503, Jean RIVEURE 1523, Pierre ROBBERT 1552, Jean ROBBERTI 1502, Valérien ROBERT 1544, Jean ROIJ 1552, Nicolas ROLLANT 1515, Hubert ROMON 1666, Jacques ROMONS 1566, Louis ROSA 1516, Claude ROSMIBOSIUS 1560, Adrien ROTA 1557, Jean ROTARIUS 1566, Jacques ROUSEL 1499, Gaspard ROUSSEL 1650, Jacques ROUVROY 1662, Hector ROVARI 1463, Liévin ROYER 1551, Hugues RUFARDI 1524, Jérôme RUFFOUVS 1517, Jacques SAILLI 1530, Jean SAILLI 1530, Bauduin SALEMBIEN 1618, Georges SALLENBIEN 1626, Gilles SALOMBIER 1626, Pierre SALOMON 1631, Jean SAVAGE 1470, Gilles SCHAELEGBERT 1549, Jean Swibertus SCHOLER CAESARIS 1664, François SCRES 1526, Toussaint SEGEII 1517, Jean SEGON 1523, Mathieu SEGON 1514, Gilles SENESCAL 1487, Henri SIFFLET 1767, Jean SILVIUS 1506, Luc SILVIUS 1506, Sigier SILVIUS 1539, Pierre François SIMON 1659, Noël SIMONIS 1548, Jean SIX 1547, Philippe SMEERMONT 1544, Pierre SMERMONT 1544, Jean SMITTRON 1618, Balthazar SNIVIUS 1548, Antoine SOHIER 1496, Nicolas SONTEAU 1523, Charles SOTRICHART 1553, Jean SOTRON 1523, Philippe SOYLIET 1480, Jacques STAPPAERT 1641, Nicolas STOPENBERGHE 1500, Nicolas STUURPONT 1483, Jean SUIN 1523, Gérard TACQNETUS 1538, Gérard TACQUET 1560, Albert Eugène TAJENNE 1678, Michel TAKET 1507, Jean Baptiste TANEEL 1702, Jean TAVERNE 1561, Augustin TAVIEL 1710, Jean Baptiste TAVIET 1662, Allard TECTOR 1537, Jacques TERMONDE 1553, Jérôme TERMONDE 1531, Gilles TESSON 1639, Charles dit Henri THIEULLAINE 1564, Jean THIEULAISNE 1553, Jacques TIBAUVILLE 1519, Robert TIENELEIN 1551, Nicolas TIENELIN 1556, Nicolas TIEULAYNE 1496, Joseph TIROU 1710, Philippe TORNEMINE 1538, Allard TOTTIGNIES 1479, Gilles TOURNEMINE 1531, Nicaise TRESIEL 1544, Martin TREZEL 1563, Edouard TROTYNEN 1486, Jacques Henri TUILDOIN 1562, Maximilien TURPIN 1652, Maximilien TURPIN 1653, Jean TWENGEN 1486, Maximilien URLICS 1569, Ignace VAN ANE 1626, Jacques VAN BELLEGHEN 1649, Jean Baptiste VAN BERCHEM 1683, Jean VAN BUEREN 1487, Jean VAN DALE 1626, Pierre Gaspard VAN DE GHETE 1672, Roger VAN DE WIJLE 1506, Michel Joseph VAN DEN BERGHE 1722, Jean VAN DEN WOUTD 1661, Gilles VAN DER KERCHOEVEN 1638, Jean VAN DER SCHOTE 1678, Joseph VAN DRILLIART 1662, Philippe VAN HONDEGEM 1679, Jacques VAN LAER 1643, Jean VAN STEENHUIJS 1682, Jean VAN STEENHUIJS 1648, Philibert VANDENESSE 1568, Gilles Balthazar VANDERBEKE 1710, Jacques Joseph VANOBSTAL 1719, Henri VASQUET 1656, Jacques VASSEUR 1549, Philippe Charles Joseph VAUTIER 1793, Philippe VENDOSME 1644, Jean VERDIER 1634, Michel VERDIERE 1672, Michel VERDIERE 1620, François Antoine VERELLEN 1769, Pierre VERHAERT 1649, Ange Hippolyte VERITÉ 1754, Claude VICART 1563, Antoine VICQ 1549, Michel VIGIN 1506, Antoine VITALIS 1511, Olivier VLEESCHAUWER 1664, Charles VliegE 1469, Jean Vlieghe 1516, René Jérôme WAGON 1653, Oste WALE 1554, Nicolas WALLART 1659, Jacques Dominique WALLE 1652, Pierre WALLE 1535, Nicolas WALLET 1641, Henri WALRAVENS 1663, Jean WALTERI 1536, Pierre WALTERI 1620, François WARESCHAL 1650, Jean WARQUAIN 1524, Guillaume WASTIN 1669, Michel WATERLOE 1534, Michel WATERLOE 1556, Denis WATERLOES 1531, Jacques WATPAT 1647, François WAYMEEL 1554, Jean WERDIER 1517, Gilles WILLYNS 1554, Firmin WILMIJN 1560, Antoine ZANOGIE 1488, Jacques ZOUMON 1653

LINSELLES

Josse BILLET 1768, Simon CROUBEL 1529, Adrien Joseph CUVELIER 1736, Pierre DU MOLLIN 1566, Nicolas FROMONT 1536, MONS EN PEVELE, Gilles BARRATE 1536

NEUVILLE (dont EN FERRAIN)

Jean BEAUVAIS 1653, Philippe BEAUVAIS 1660, Jean BROUGAERT 1507, Bauduin BRUNEBARDE 1524, Jacques COLART 1682, Lambert COSNEYE 1632, Jacques Laurent COWEZ 1738, Pierre Joseph DAUMERIE 1768, Elie Joseph DAUMERIES 1783, Jean Noël DAUMERIES 1781, Pierre DE DIEU 1676, Pierre DE LA CHAMBRE 1550, Henri FRANCCART 1684, Albert Joseph FRANÇOIS 1718, Simon GANDIE 1526, Guillaume ou Willelme LACOSTERE 1536, Ferdinand MALFAICT 1640, Mathias MOGE 1560, François Joseph NAUFNET 1792, Pierre Adrien OVERLAN 1763, Jacques Joseph PETIT 1776, Jean ROYE 1543, Georges ROYR 1543, Jean STEVENOT 1625

PERONNE EN MELANTOIS

Clément PIPELAERD 1529

RADINGHEM

Nicolas DE LABIL 1481

RONCQ

Gaspard DE VALLE 1495, Pierre Philippe DELANNOY 1724, Jean GOERETUS 1545, Bernard VANDAMME 1519

SECLIN

Jean A CAUCHE 1524, Jean ANDREE 1534, Jacques BERNART 1527, Guillaume ou Willelme BOGODA 1517, Jean BULIOT 1507, Jean CASTELAIN 1521, Vincent CRISTYEN 1517, Jacques DE FINE 1523, Philippe DE ROGUNY 1467, Jean DESPONCHEAUX 1549, Amand DU RIM 1539, Antoine DUGARDIN 1549, Louis DUGARDIN 1524, Jean DUROIT 1527, Gilles DUROUT 1511, Jean LE BLANCQ 1524, Pierre LE MERCHIER 1554, Bauduin LENOIR 1526, Jean LEROY 1524, Henri MAHIEU 1520, Gilles MANIE 1628, François MOLETIUS 1567, Pierre MOREL 1539, Noël MORELIUS 1556, Piat MORELS 1629, Pierre POLLIE 1538, André POUTRAIN 1519, Louis POUTRAIN 1528, Etienne POUTRIN 1617, Jean PREVOST 1526, Robert RAMMI 1468, Noël RENARD 1561, Pasquier TORCION 1525, Jean WAS 1521, Jacques WYQUART 1539

TEMPLEUVE (Lequel ?)

Pasquier DESGERMONT/DAIGREMONT 1533, Pierre DUTRIEZ 1541, Jean GANTOIS 1538, Clément GASPARD 1637, Nicolas MONTAIGNE 1538

TOURCOING

Jean DE HASE 1504, Jean DE HUDE 1476, Jacques DEBAILLEUL 1487, Philippe DEBAILLEUL 1514, Pierre DEHOUPINES 1516, Jacques Joseph DELCOURT 1776, Philippe Joseph DELOBEL 1793, Jacques DEPHALEMPIN 1514, Martin DESMACHELIERS 1464, Guillaume Joseph DESPLANQUES 1794, Jean Baptiste DESURMONT 1669, Jean François DESURMONT 1658, Christophe DUCOULOMBIER 1655, Philippe DUCOULOMBIER 1643, Jean HESMANNET 1508, Jacques JANVIER 1506, Jean LUPI ou LOUPS 1515, Oste MAGISTRI 1497, Roland MAGISTRI 1469, Jacques MATON 1662, Toussaint MOTTE 1465, Mathias TELEREBOUTH 1508, Jean THEVELIN 1505

WARNETON

Pierre BOUCQUET 1512, André CAPON 1725, Pierre CROHART 1556, Guillaume Albert DE HEM 1785, Maillard DE REMAULX 1734, Guillaume GOBERT 1739, Pierre GONTHIER 1658, Jean GULPEN 1631, Jacques HAYNIN 1562, Guillaume HEMME 1527, Jean Baptiste Désiré JOYE 1790, Charles LOMBAERT 1648, Georges MASSEN 1521, Adrien MATTE 1650, Jean Baptiste PEETERS 1743, Pierre VAN ACKER 1515, Antoine VAN VONDELE 1637, Quentin DE ROMGNEE 1649, Guillaume DU BOIS 1631, Thomas JOANNIS 1559, Jean SIMOENS 1647

WERVICQ

Josse A WERVIACO 1540, Jean BAHEYT, DE WERVIACO 1525, Pierre BARTHOLOMEI 1502, Cornille BARTHOLOMEUS 1487, Martin BAZEIT 1511, Félix Yvon BERTEN 1773, François Dominique BLIECK 1782, Jean BLOCKEEL 1472, Médard BRANIEN 1544, Jean BUSE 1487, Jean CALUWAERT 1545, Joseph CARDOEN 1766, Pierre Bernard CARDOEN 1747, François Xavier Joseph CARPENTIER 1790, Joseph Ignace CARPENTIER 1795, Guillaume CASTELYN 1792, Albert François CHARLE 1793, Joseph CHARLE 1783, Jean COCI 1501, Antoine COCK 1561, André COMITIS 1475, Josse COMITIS 1471, Jean François Thomas CORSELIS 1786, Merlin DAEL 1506, Jean DE BOYS 1520, Josse DE BUUS 1531, Georges DE CATTE 1552, Pierre DE CRUCE 1472, Jean DE HELLINS 1471, François DE PAPE 1482, Jacques DE WERVIACO 1507, Jacques DE WERVIACO 1511, Simon DE WERVIACO 1524, Jean DE WERVIACO dictus JOHANNES 1479, Hector DE VROEDE 1472, Jean Rodericq DE WERNY 1427, Ghiselbrecht DE WERVE 1428, Georges DE WERVIACO 1505, Jacques DE WERVIACO 1520, Jacques DE WERVIACO, CALUART/CALWART 1516, Matin François DELVA 1766, André DIVITIS 1471, Pierre ESQUINGET/ESQUINET 1496, Jacques FLUMION 1515, Jean GHELVELT 1501, Jacques GHERGHEYE 1487, Michel GHISELEN, DE WERVIACO 1474, Michel HEYNS 1556, Pierre HULE 1487, Adam ICREO 1541, Adrien JACOBI 1470, Jacques KORLINGHE 1501, Pierre Martin LE ROUX 1773, Pierre LE SAFFRE 1774, Eugène Félix MALINGIE 1749, Guillaume Josse MASSELIS 1770, Henri MERCOLF 1447, Wolfgang MOLER 1539, Félix NOLLET 1775, Louis NOLLET 1770, Jean PARDOEN 1767, Félix PARET 1768, Mathias PARETUS 1555, Josse PATTYN 1473, Georges PELLEN 1555, Jean PITTHEM 1521, Jacques PLUNIREN 1485, Pierre ROBE 1432, Jacques SCOUWAGE 1502, Hippolyte François STALENGIE 1755, Georges STEYNBACKERE 1487, Jean TACOEN 1562, Jacques TORRENTINUS 1557, Jean TYBERGHIN/THIBERGHIE 1765, Pierre Joseph VAN DE VYVERE 1782, Jean VAN DEN SCHUERE 1487, Jean François VAN ELSLANDE 1776, Pierre VAN ELSLANDE 1791, Jean VAN HUTE 1510, Jacques VAN THYELT 1487, Jacques VANDE POUILLE 1459, Alexis VANDEVYVERE 1788, François VERBONIS 1535, Jacques VOS 1556, Josse YSENBERGH 1551, Antoine YSENBERGHE 1555.

PLAN DE LA FORÊT DE NIEPPE.

DEDIÉ A MONSIEUR CAULET DE WASIGNY, CHEVALIER, CONSEILLER DU ROÏ EN SES CONSEILS, GRAND MAÎTRE, ENQUÊTEUR ET GÉNÉRAL REFORMATEUR DES EAUX ET FORÊTS DE FRANCE, AU DÉPARTEMENT DE PICARDIE, ARTOIS, FLANDRE, BOULENOIS, ET PAYS CONQUIS ET RECONQUIS. &c.



ADDITION DES CANTONS COMPOSANTS LA FORÊT DE NIEPPE.

CANTONS.	ARPENS.	PERCHES.
A. Bois d'Arment.	1338	464
B. Bois Moijen.	724	241
C. Bois de Serpau.	688	229
D. Bois de Comets.	30	97 1/2
E. Bois de Hamiquet.	100	32 1/2
F. Bois de Kassevaux.	116	37 1/2
G. Bois de Clu.	38	12 1/2
H. Bois des Ouches.	144	47 1/2
I. Bois de Branda.	43	14 1/2
TOTAL.	2739	907 1/2

Plan de la Forêt de Nieppe, par M. de la Motte, 1789.
De la Motte, Paris, 1789.

Vu sur Internet : La forêt de Nieppe